This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

AS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
VERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

161
.T8
174
V.1

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES SCIENCES
### ET
## DES BEAUX ARTS,

Janvier 1742.

# MEMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Janvier 1742.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* *PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

*Janvier* 1742.

*Imprimé à Paris, & se vend*

A LYON,

Chez PLAIGNARD, ruë Merciere

M. DCC. XLII.

*Avec Approbation & Privilege du Roy*

CES MEMOIRES SON
commencés au mois de Janvi
1701. & se vendent 15 f. le moi
en blanc, & brochés 16 f.

Dunning
Nijhoff
1-31-36
31472

Années.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1722. | 12. |
| 1702. | 12. | v. | 1723. | 12. |
| 1703. | 12. | v. | 1724. | 12. |
| 1704. | 12. | v. | 1725. | 12. |
| 1705. | 12. | v. | 1726. | 13. |
| 1706. | 12. | v. | 17 7. | 12. |
| 1707. | 12. | v. | 1728. | 12. |
| 1708. | 12. | v. | 1729. | 12. |
| 1709. | 12. | v. | 1730. | 12. |
| 1710. | 12. | v. | 1731. | 12. |
| 1711. | 12. | v. | 1732. | 12. |
| 1712. | 12. | v. | 1733. | 12. |
| 1713. | 12. | v. | 1734. | 12. |
| 1714. | 12. | v. | 1735. | 14. |
| 1715. | 12. | v. | 1736. | 15. |
| 1716. | 12. | v. | 1737. | 13. |
| 1717. | 12. | v. | 1738. | 13. |
| 1718. | 12. | v. | 1739. | 14. |
| 1719. | 12. | v. | 1740. | 13. |
| 1720. | 5. | v. | 1741. | 12. |
| 1721. | 12. | v. | 1742. | 1. |

Printed in France.

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts.

*Janvier* 1742.

## ARTICLE I.

*D. LAURENTII HEISTERI Sereniſſ. Brunſvic. & Luneburg. Ducis Conſiliarii Aulici & Archiatri &c. Inſtitutiones Chirurgicæ, in quibus quicquid ad rem Chirurgicam pertinet, optimâ & noviſſimâ ratione pertractatur &c. Opus triginta annorum &c. Amſteledami, apud Janſſonio - Waeſbergios.* 1739. C'eſt-à-dire, *Inſtitutions, ou Cours de Chirurgie, par M. Laurent Heiſter*, *Conſeil-*

*ler Aulique*, *& premier Médecin du Duc de Brunſvvic &c. A Amſterdam* 1739. 2. *vol.* in-4°. *Tom. I. pag.* 715. *Tom. II. pag.* 534. *En tout* 1249.

MONSIEUR *Heiſter* né à *Francfort* ſur le *Meïn* en 1683. après avoir employé quatre ans , & davantage , à étudier avec beaucoup d'application la Médecine dans les Ecoles d'*Allemagne* , attiré par la réputation de quelques célebres Anatomiſtes des Pays-Bas, ſe tranſporta à *Amſterdam* en 1706. L'envie d'acquérir de nouvelles connoiſſances, & de perfectionner celles qu'il avoit acquiſes , le rendit aſſidu à leurs Leçons pendant preſque toute cette année. Mais ce n'étoit pas aſſez pour lui que des Leçons qui lui parloient de la Nature ; il réſolut de l'interroger elle-même, & d'apprendre d'elle ſes ſecrets , & ſes reſſorts. Dans ce deſſein il ne manqua aucune des Diſſections Ana-

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
### Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés a Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.*

*Janvier 1742.*

*Imprimé à Paris, & se vend*
A LYON,
Chez PLAIGNARD, ruë Merciere

M. DCC. XLII.
*Avec Approbation & Privilege du Roy*

manqua ni d'occupation, ni d'occasions de s'instruire de plus en plus, soit par sa pratique, soit par celle des autres Chirurgiens de l'Armée. Il suivoit exactement, il étudioit curieusement leurs opérations, jusqu'à ce qu'en 1709. ayant eu à la recommandation du célebre *Ruisch* qui l'aimoit comme son fils, la place de Médecin des Troupes Hollandoises, il commença à travailler en chef. La seule bataille de *Malplaquée* remplit l'Hôpital Militaire de plus de cinq mille blessés de cette Nation : ample matiére aux travaux d'un Médecin-Chirurgien comme M. *Heister*, sans compter les Opérations de toute espéce, pour lesquelles il fut appellé & dans le Camp, & dans les Villes voisines, & qui eurent presque toutes un heureux succès. Il acquit encore dans cet exercice ce courage nécessaire, & que *Celse* regardoit comme une des qualités essentielles à la profession.

Dans l'intervale des Campagnes,

M. *Heister* ne perdoit point de vûe l'objet, qui l'occupoit uniquement & vivement. Après celle de 1707. il alla à *Leyde*, & y demeura jusqu'au commencement de l'Eté de 1708. pour perfectionner ses connoissances sous Messieurs *Bidloo*, *Albinus* le pere, & *Boerhaave*. Les autres années il fit des Leçons & des démonstrations d'Anatomie & de Chirurgie, M. *Ruisch* lui ayant procuré cet emploi à *Amsterdam*.

C'est ainsi qu'il avoit mis à profit durant quatre ans son séjour dans les *Pays-Bas*, lorsque les Magistrats de *Nuremberg* lui donnerent la Chaire d'Anatomie & de Chirurgie à *Altorf*. Disciple & Maître tour à tour, il s'étoit rendu d'autant plus capable d'enseigner, qu'il avoit appris avec plus de docilité, plus d'ardeur, plus de constance.

Il eut bien souhaité de trouver un Auteur qui traitât pleinement & avec ordre, suivant les nouvelles découvertes, & les nouvelles manieres d'opérer, toutes les ma-

tieres dont il devoit faire des Leçons en public. Mais l'*Allemagne* n'en connoiſſoit point alors de cette eſpéce : on y abandonnoit à des Avanturiers, à des Charlatans les Opérations les plus difficiles & les plus importantes ; & les Chirurgiens qui n'avoient gueres étudié que la *Microtechnie* de *Hornius*, & les Expériences de *Nuck*, Ouvrages bornés & imparfaits, ne ſe chargeoient que des plus communes & des plus faciles. Il eſt vrai, que quelques Auteurs des derniers ſiécles, *Guy de Chauliac*, *Fabrice d'Aquapendenté*, *Paré*, *Scultet*, *&c.* avoient donné des Chirurgies plus complettes, & qu'ils traitent de preſque toutes les Maladies ſoumiſes à cet Art : mais ils ne connoiſſoient point les nouvelles Méthodes, plus ſûres, plus exactes, plus parfaites. D'autres plus récens pouvoient paroître plus propres à remplir les vûes de M. *Heiſter*. Mais de ceux-ci les uns n'ayant jamais pratiqué, ni manié le fer, que pour diſſéquer des cadavres ; les autres n'ayant

fait d'autres études que celles de Chirurgie, mauvais Anatomiſtes, ignorant les cauſes & le ſiége des Maladies, n'ont traité les matiéres que ſuperficiellement, ſe ſont expliqués confuſément, &, faute de bonne théorie, expoſent ceux qui les prennent pour guides, à des erreurs préjudiciables. D'autres enfin ont mieux écrit, mais ils n'ont parlé que de quelques Maladies, de quelques Opérations particulieres, de quelques points détachés, qui ne ſuffiſent pas à un Profeſſeur chargé, & réſolu d'expliquer un Cours entier de Chirurgie.

Ces raiſons ont déterminé M. *Heiſter* à compoſer pour ſon uſage, & pour l'inſtruction de ſes Ecoliers, l'Ouvrage que nous annonçons. Il l'avoit d'abord donné en Allemand; mais pour en étendre l'utilité à toutes les Nations, il a jugé à propos, & on l'a fort preſſé de le traduire en Latin. La premiere édition ayant paru en 1717. celle que nous avons entre les mains eſt augmentée de tout ce que ſon

étude, ſon expérience, le ſoin de s'inſtruire lui ont appris depuis ce tems-là dans un Art qui reçoit tous les jours une nouvelle perfection. On a donc dans ces deux Volumes une Chirurgie complette, où l'on trouvera toutes les matiéres traitées avec ordre, nettement expliquées ſur les bons principes, tout ce qui regarde la connoiſſance, le traitement & la curation des Maladies Chirurgicales, les Opérations, les nouvelles & les meilleures manieres d'y procéder, les Inſtrumens perfectionnés, multipliés, nouvellement inventés pour la facilité & le ſuccès de l'uſage qu'on en fait.

L'Ouvrage eſt diviſé en trois parties: dans la premiere, après une Introduction ſur la Chirurgie en général, ſur ſon origine, ſes progrès, ſa diviſion, les Inſtrumens qu'elle employe pour les Opérations les plus communes, les plus uſitées, & d'autres notions générales qu'il eſt bon de prendre d'abord; l'Auteur traite en particulier, & en autant de Livres. 1

*Janvier* 1742.

Des Playes. 2°. Des Fractures. 3°. Des Luxations. 4°. Des Tumeurs. 5°. Des Ulceres. La ſeconde Partie enſeigne toutes les Opérations dans un très-grand détail, commençant par la ſaignée, & toutes les ſaignées qui peuvent ſe pratiquer, ſelon l'exigence de chaque Maladie, la maniere de s'y comporter, les précautions qu'il faut prendre; les accidens qui peuvent y intervenir, & la façon d'y remédier. Toutes les autres Opérations ſont traitées avec la même exactitude & la même intelligence. L'Auteur y procéde avec méthode, & dans un ordre qui répand la clarté dans ſes Inſtructions. Il y explique premiérement celles qui s'exécutent indifféremment ſur toutes les parties au moins extérieures du corps, parce que les maux qu'on ſe propoſe de guérir peuvent les affecter. Il paſſe enſuite à celles de la tête, du col, de la poitrine, de l'*Abdomen*, enfin à celles des pieds & des mains, quoiqu'il en eut déja parlé dans le premier Chapitre.

En un mot rien ne lui échappe, & il paroît qu'avec un peu de dextérité & d'expérience, un Chirurgien pour devenir habile, n'a pas besoin d'autre Maître. La troisiéme & derniere Partie traite des Ligatures de toutes espéces, & pour toutes les parties malades, ou qui en ont besoin soit avant, soit après l'Opération, & dans le pansement.

Quoique M. *Heister* ne soit point venu en *France*, pour voir opérer nos Chirurgiens, dont l'habileté est connue dans toute l'*Europe*, comme il a vû & suivi ceux de *Hollande*, d'*Angleterre*, & d'*Allemagne*, il n'ignore pas néanmoins leurs découvertes, ni tout ce qu'ils ont imaginé, & heureusement mis en œuvre, pour faciliter & perfectionner les Opérations, & tout ce qui appartient à leur Art. Il le rapporte fidélement, & sçait en faire usage en homme habile & intelligent.

Tout l'Ouvrage est enrichi d'un grand nombre de figures exacte-

ment deſſinées, qui repréſentent les Inſtremens, & la maniere de s'en ſervir dans les Operations; qui rendent plus ſenſible, & qui mettent ſous les yeux ce que le Diſcours ne préſente qu'à l'eſprit & à l'imagination.

Il y a long-tems que M. *Heiſter* eſt célebre par un grand nombre d'Ouvrages imprimés ou ſéparément en divers tems & en divers lieux, ou dans les Journaux Littéraires. Il en donne la liſte, à la tête de cette édition, ainſi que de tous les Livres de Chirurgie qu'il a conſultés, & qui forment une très-bonne Bibliothéque pour un homme de ſa Profeſſion. La fameuſe diſpute entre lui & M. de *Woolouſe*, l'a particulierement fait connoître en *France*. Il s'agiſſoit, comme l'on ſçait, de la Cataracte, que l'Oculiſte Anglois prétendoit n'être autre choſe qu'une membrane ou pellicule formée dans l'humeur aqueuſe de l'œil, au lieu que M. *Heiſter* a toujours ſoutenu, & ſoutient encore dans ſes Inſtitu-

tions Chirurgiques, que c'est ordinairement le Cristallin devenu opaque, & qui a perdu sa transparence, & rarement une membrane dans l'humeur vitrée : ce qu'il démontre par un grand nombre d'expériences.

## ARTICLE II.

### *LETTRE A M. ***. SUR un Article de ces Mémoires.*

LE Journal de Trévoux, Monsieur, a critiqué dans l'Article XV. du mois de Février 1741. quelques endroits de mon Livre de l'*Examen du Sentiment des Saints Peres sur la durée des siécles.* Faites moi la grace de m'accorder un quart d'heure de votre tems pour comparer les Objections qu'on me fait avec mes Réponses.

J'ai dit à la page 167. "que le » sistême des anciens Millenaires » étoit fondé sur trois points prin» cipaux.,,

» 1°. Que le Messie descendra

»du Ciel mille ans avant la fin du »monde. „

» 2°. Que les Justes résuscitant »alors pour ne plus mourir, re»gneront avec lui pendant mille »ans sur la Terre. „

» 3°. Qu'après ce tems arrivera »la Résurrection des Méchans & »le Jugement dernier. „

J'ai ajoûté : " que les Juifs sont »entiérement opposés à ces trois »Articles, & que si l'on parcourt »tout ce qui a été recueilli avec »tant de soin par Coccéius dans ses »Extraits du *Sanhedrin de la Ge»mare* chap. XI. par Pocock dans »ses Notes sur *Porta Mosis* chap. »VI. par le Rabbin Ménassé dans »ses Livres *de la Résurrection*, on »ne trouvera point qu'il y soit cité »aucun Juif ancien ou moderne »qui ait fixé le tems du Messie à »mille ans avant la fin du monde; »& qu'on n'y trouvera pas même »qu'il y soit parlé d'une premiére »Résurrection particuliere aux Jus»tes, conformément à l'idée des »Millenaires. „

L'Auteur du Journal, après avoir

rapporté ce texte de mon Livre, continue ainsi page 270. " Quand » on cite des Rabbins ou des » Chrétiens qui ont travaillé sur le » Rabbinisme, c'est assez le cas » (pour me servir des termes de » l'Auteur) ou le commun des Lec- » teurs aime mieux croire qu'on » cite bien, que d'y aller voir. » Pour nous que le Public charge » d'être plus curieux que les autres, » nous rapporterons simplement ce » que nous trouvons dans un de » ces Auteurs Rabbiniques, où l'on » nous renvoye. C'est Pocock . . . » En le lisant avec attention, on » en tire certains points, qui prou- » vent évidemment que le Millé- » ranisme des Chrétiens est venu » des Juifs, & que ce sçavant An- » glois en étoit persuadé. „

Avant que d'aller plus loin, je vous prie, Monsieur, de remarquer que l'Auteur du Journal change l'état de la question; car il ne s'agit point de sçavoir si l'on peut tirer de Pocock certains points d'où l'on croira pouvoir conclure que le Millénarisme vient des Juifs, ni

si ce sçavant Anglois en étoit persuadé.

Que vouloit-on prouver contre moi? C'est que je n'ai pas bien cité Pocok, quand j'ai dit, que si l'on parcourt ce qui a été recueilli par ce Sçavant dans ses Notes sur *Porta Mosis*, on n'y trouvera point qu'aucun Juif ait énoncé quelqu'un des trois points principaux ausquels j'ai réduit le sistême des anciens Millénaires. Il falloit donc, si l'on vouloit me réfuter, rapporter, non des textes de Pocock, mais des textes de Rabbins cités par Pocock, lesquels continssent quelques-uns de ces trois points; mais c'est ce que l'Auteur du Journal n'a pas seulement essayé de faire; il s'est contenté de m'opposer quelques textes de Pocock. Je veux bien, Monsieur, les examiner, & je me flatte de vous faire convenir que de tous ces textes qu'on m'objecte, les uns n'ont aucun rapport aux Articles fondamentaux du Millénarisme, & que les autres y sont absolument contraires.

*Texte du Journal.*

„ Selon Pocock, la plûpart des » Rabbins joignent ensemble la » Résurrection des Morts & la Venue du Messie. Tels sont Moyse fils de Maymon, Moyse fils de » Nacman, Saadia, Aben-Ezra, » Eleazar &c. Voilà d'abord chez » les Juifs un des préliminaires du » Millénarisme. „

*Réponse.* Je reprends ce texte par partie. " Selon Pocock, dit-on, la » plûpart des Rabbins joignent ensemble la Résurrection des Morts » & la Venue du Messie. „ Ce qu'on dit est vrai, mais ne prouve rien. Car joindre la Résurrection des Morts à la Venue du Messie, n'est pas, comme on le suppose, un des préliminaires de l'ancien Millénarisme, à moins que l'on n'ajoûte en même tems que le Messie doit regner mille ans, & que la Résurrection arrivera au commencement de son regne. Or aucun des Rabbins cités par Pocock n'a dit,

ni que le Messie regneroit mille ans, ni que la Résurrection se feroit au commencement de son regne; quelques-uns, même de ceux que cite le Journaliste contre moi, disent, de l'aveu de Pocock, que la Résurrection n'arrivera qu'à la fin du regne du Messie. Tout ceci s'éclaircira par l'examen que nous allons faire des autorités qu'on allégue. Mais j'avertirai auparavant que je n'ai eu garde de contredire ce que dit Pocock, que les Rabbins joignent ensemble la Résurrection des Morts & la Venue du Messie, puisque j'ai reconnu que c'est-là le sentiment des anciens Rabbins. Voici mes paroles: pag. 171. " Ecoutons le Rabbin Ménassé qui a développé avec beau» coup d'exactitude le Sentiment »des anciens Juifs sur la durée du »regne du Messie, sur la Résur»rection, sur le tems où elle doit »arriver &c. „ Or la premiere chose que je rapporte du Rabbin Ménassé, c'est qu'il est prouvé par l'Ecriture, que la *Résurrection des*

*Morts sera jointe à l'avenement du Messie*, & *que c'est le sens qu'il faut donner à un Passage du Talmud*. Il étoit donc inutile de citer Pocock contre moi.

Je reprends la suite du Journal rapporté plus haut.

„ Tel est Moyse fils de Maimon. „

Cette citation combat le Journaliste ; car Pocock dans ses Notes sur *Porta Mosis*, ancienne édition pag. 109. & nouvelle édition pag. 105. soutient que Maymonides paroît avoir été incertain si la Résurrection arriveroit au tems du Messie. *Maimonides*, dit-il, *rem in medio relinquere videtur, dum in Epistola, sive in Diatribe, de Resurrectione mortuorum contra aliquos qui ipsum resurrectionem negasse dicerent asserit è nihilo, quod ab ipso dictum sit, concludi posse : Deum haud ressuscitaturum mortuos quando voluerit, & quos voluerit, sive tempore Messiæ, sive ante ipsius adventum, sive post ipsius mortem.*

Il est vrai, que Pocock s'objec-

te ensuite un Passage de Moyse, fils de Nacman, qui paroît attribuer à Maymonides d'avoir crû que le regne du Messie seroit joint à la résurrection des Morts. Mais il répond, que de dire, comme fait souvent Maymonides, que ces tems-ci ne sont différens de ceux du Messie, que parce qu'alors tous les Royaumes seront soumis à sa puissance; c'est dire, selon Joseph Albo, que la Résurrection ne se fera point au tems Messie. *At Josephus Albo omnino asserendum, ait, juxta eorum sententiam qui dicunt, nullum esse inter hoc seculum & dies Messiæ discrimen (in quorum numero est Maimonides, qui sæpe illam sententiam repetit) nisi quod tunc subjuganda sint regna, non futuram resurrectionem tempore Messiæ. Idem ibidem.*

On ne devoit donc pas s'autoriser de Pocock pour mettre Moyse fils de Maymon à la tête de ceux qu'on dit pag. 273. être *si favorables à l'origine Judaïque du Millénarisme*; puisque ce Rabbin, doutant, selon Pocock, s'il falloit join-

dre la Résurrection des Morts au regne du Messie, a douté d'un point que le Journaliste appelle, page 273. un des préliminaires du Millénarisme. Ajoûtés que Maymonides n'a admis de Résurrection que pour les Justes, (*a*) d'où il suit qu'il n'a point admis une double Résurrection. Autre article essentiel au sistême des anciens Millénaires.

*Texte du Journal.*

« Tel est Moyse, fils de Nac- » man. »

Cette seconde citation combat encore le Journaliste; car le texte de ce Moyse allégué par Pocock porte : que le Jugement dernier & la Résurrection des Morts, qui est le monde futur, arriveront à la fin du regne du Messie, & que le Jugement dernier se fera vers le premier tems de la Résurrection. *Eorum* (*dierum Messiæ*) *fine futurum judicium & re-*

(*a*) Voyez Pocock Anc. édit. pag. 180. & 70. de la nouvel.

*surrectionem mortuorum, quæ est mundus futurus .... Diem autem judicii futurum die aliquo sub initium dierum resurrectionis.* Vid. Not. Miscell. in Port. Mosis. Pag. 109. ant. édit. & 104. nov. édit.

Or ce texte de Moyse, fils de Nacman contredit formellement les deux articles fondamentaux du Millénarisme. Car puisque ce Rabbin soutient qu'il faut placer à la fin du regne du Messie, & presque dans un même moment la Résurrection des Morts, le Jugement dernier & le Monde futur ; n'est-il pas évident, qu'il combat ces deux points soutenus par les Millénaires. 1o. Que les Justes résuscitant aussi-tôt que le Messie paroîtra dans le monde, regneront avec lui sur Terre pendant mille ans avant le Jugement dernier. 2o. Qu'il y aura deux Résurrections séparées l'une de l'autre par un intervalle de mille années ; rien n'est donc moins propre que cette citation de Moyse fils de Nacman, pour montrer que

le Millénarisme tire son origine de Juifs.

*Texte du Journal.*

" Tel est Saadia. "

*Réponse.* Le texte que Pocock en cite ( ancienne édit. pag. 95. & nouv. édit. pag. 103. ) porte que la Résurrection se fera au tems du Messie ; mais il ne dit point que son regne sera de mille ans, ni que la Résurrection se fera au commencement de ce regne ; ainsi la citation de Saadia ne prouve rien.

*Texte du Journal.*

Tel est Aben-Ezra.

*Réponse.* Pocock en cite ( ancien. édit. pag. 209. & nouv. édit. pag. 188. ) un Passage que j'ai cité moi-même à la page 170. de mon Livre , pour faire voir en quoi le sentiment de ce Rabbin étoit distingué de celui des anciens Millénaires. Ainsi cette allégation n'est point propre à montrer que j'ai dissimulé des textes Rabbins allégués par Pocock.

*mise*. Le texte que Pocock ex
*Maïmon*. édit. pag. 111. &
édit. pag. 106.) ne joint point
nue du Messie à la Résur-
n des Morts ; mais porte sim-
nt que le regne du Messie
de 70. ans. Ainsi ce Passage
rise en rien le sentiment des
taires. D'ailleurs j'ai rappor-
té-même le sentiment de ce
bin aux pag. 168. & 172. de
Livre. L'on ne devoit donc
n'opposer la citation que Po-
fait du Rabbin Eleazar.

*Suite du Journal.*

Au rapport du même Pocock,

» plerosque inter se necessario quodam
» nexu conjuncta haberi (constat)
» Messiæ adventum; resurrectio-
» nem mortuorum, judicium magnum,
» & mundum futurum; quamvis de
» eorum tempore, & mutuo intervallo
» in diversas itum sit sententias; de
» millenario non pauci, ut vidimus, au-
» dacter statuunt. » Le Journal finit ici. Pocock continue: *Dum* (dans la nouvelle édition on lit *tum*; mais c'est une faute) *tamen de anno, die, hora, rem in medio relinquunt, satis tutos, ut videtur, se putant ab anathemate isto in eos qui tempora his rebus præstituta computant, pronunciato.*

*Réponse.* Ce Passage de Pocock ne prouve en aucune sorte que plusieurs Rabbins ont mis un intervalle de mille ans entre la Venue du Messie & la Résurrection des Morts d'une part, & le Jugement dernier suivi du Monde futur de l'autre; car ces mots sur lesquels on a appuyé, *de millenario non pauci, ut vidimus, audacter statuunt*, ne marquent pas qu'il se passera un

intervalle de mille années entre aucun des événemens rapportés par Pocock, mais simplement que tous ces événemens doivent arriver, selon la plûpart des Rabbins, dans un certain Millenaire, sçavoir, dans le sixiéme. Plusieurs Rabbins, dit le sçavant Anglois, décident hardiment sur le Milkénaire, COMME NOUS AVONS VU, *ut vidimus.*

Examinons donc en quel sens Pocock a pris plus haut, le terme de Millénaire. Voici tous les endroits où il employe le terme *millenarium.*

( Moses filius Nacman, in cap. Gamul Libr. Tovath. Adam. fol. 109.) " *Ex antiquorum traditione* » *docet, Olam Habba seu mundum fu-* » *turum initium habiturum* MILLE- » NARIO *mundi septimo; diem au-* » *tem judicii* ( quod fol. 100. *ait fu-* » *turum die aliquo, sub initium die-* » *rum resurrectionis* ) *& regnum do-* » *mus Davidis, quæ ipsum præcedunt,* » *futura* MILLENARIO Sexto. Fol. » 106. ait : *dies Messiæ esse hujus* » *mundi spatio accensendos, eorum au-*

» *rem sine futurum judicium & re-*
» *surrectionem mortuorum, quæ est mun-*
» *dus venturus, id est ejus initium,*
» *quem* Scilicet fol. 104. *tempus esse*
» *dicit, quod resurrectionem mortuo-*
» *rum sequitur; & paulo post, exem-*
» *plo rerum futurarum à septem die-*
» *bus primæ creationis petito subin-*
» *fert: Atque ita futurum esse re-*
» *gnum domûs Davidicæ* MILLENA-
» RIO SEXTO, *ejusdemque fine dies*
» *judicii, cum septimo incipit mundus*
» *futurus.* Notæ miscell. in Port.
» Mosis. pag. 109. édit. 1654. &
» édit. 1705. p. 104. Rabbi Judah
» Zabarah, *eam (mortuorum resur-*
» *rectionem)* MILLENARIO SEXTO,
» *aliquando post reductionem Capti-*
» *vitatis fore asserit. Verba ipsius Li-*
» *belli sui cap.* 1. *hæc sunt: manifes-*
» *tum est tempus resurrectionis fore*
» MILLENARIO SEXTO *post collec-*
» *tionem captivitatis; at non est ex-*
» *plicatum utrum proxime à collec-*
» *tione ista, an longo post tempore fu-*
» *tura sit.* Pag. 110. ancien. édit. &
» 105. nouv. édit. »

*Nihil tamen vel à R. Hillele*

*a ne sit resurrectio con-*
*tioni captivitatis , an*
*renda , sicut voluerunt*
*es , neque quo dte , vel*
*llenarii sexti futura sit*
07. nouv. édit.
rté exactement tous
le terme *millenarium*
d'où il est évident
ocock dit : *De mille-*
*, ut* VIDIMUS , *au-*
*, dum tamen de anno ,*
*m in medio relinquunt* ;
dis-je , qu'il parle du
naire, où les événe-
pporte, doivent arri-
pas d'une espace de
doivent s'écouler en-
de ces événemens.
nt j'ai eu raison de
ne trouve point que
té aucun texte Hé-
dit qu'il s'écoulera
ntre le regne du Mes-
rrection des Justes
le Jugement der-
Monde futur de l'au-
ournaliste m'a com-
oint , qu'il dit être

l'article principal du Millénarisme, ce n'est qu'en donnant au texte de Pocock une interprétation évidemment fausse.

*Texte du Journal pag. 273.*

» Cocceius, cité par Pocock » ( pag. 179. nouv. édit. & 192. an» cien. édit. ) assure positivement » que la Secte ( du moins en partie ) » du Rabbin Moyse, fils de Nac» man, reconnoissoit deux Ré» surrections ; l'une générale & de » tous les hommes au jour du Ju» gement ; l'autre des Justes seule» ment au tems du Messie, les» quels après un certain tems mour» roient ou seroient changés en » mieux. ( le texte porte *morituros, » vel mutatum iri* ) Pocock donne le » même sentiment à Saadia & à » Eléazar. Voilà en troisiéme lieu » la réponse à ce que dit notre Au» teur, qu'on ne trouve pas qu'au» cun Juif ait parlé d'une premie» re Résurrection particuliere aux » Justes. »

*Réponse*. J'ai dit que dans le

Notes de Pocock ſur le *Porta Moſis*; on ne trouvera pas qu'il y ſoit été aucun Juif, qui ait parlé d'une premiere Réſurrection particuliere aux Juſtes, *conformément à l'idée des anciens Millénaires*: termes eſſentiels que le Journaliſte n'a pas rapporté la ſeconde fois qu'il a cité mon texte; & je n'ai rien dit que d'exactement vrai. Je ſçavois que Pocock attribue aux Sectateurs de Moyſe, fils de Nachman (pag. 192. ancien. édit. & 179. nouv. édit.) & à Saadia (pag. 194. ancien. édit. & 181. nouv. édit.) d'admettre une premiere Réſurrection particuliere aux Juſtes. Mais 1°. Ce Sçavant ne rapporte aucun texte des Rabbins où ce ſentiment ſoit énoncé; j'en excepte Aben-Ezra dont je parlerai plus bas. 2°. La premiere Réſurrection dont parle Pocock, n'eſt pas conforme à l'idée des anciens Millénaires; car ceux-ci (chaque terme mérite ici d'être pezé, & contredit l'opinion des Juifs) ceux-ci, dis-je, ſoutiennent que les Juſtes reſſuſcitant pour ne

plus mourir, au moment que Jésus-Christ descendra du Ciel, regneroint avec lui sur la Terre pendant mille ans ; au lieu que les Sectateurs de Moyse fils de Nacman, disoient que les Justes après avoir passé un certain tems sur la Terre, & non pas mille ans, mourroient ou seroient changés. Ces termes ; ou *seroient changés*, pourroient bien être une addition de Cocceius, puisque ces Rabbins admettoient, dit-on, une seconde Résurrection générale pour tous les hommes.

Au reste comment juger du Sentiment de ces Rabbins, dont on ne cite ni le nom, ni les paroles, ni les Ouvrages. Si Cocceius ou Pocock les eussent allégués, je n'aurois pas manqué de les discuter.

On devoit d'autant moins m'objecter l'opinion vraye ou prétendue des Sectateurs de Moyse fils de Naçman, que j'avois allégué à la page 169. & 170. de mon Livre, une opinion toute semblable d'Aben-Ezra, & que je l'avois allégué, pour montrer que la premi

re Résurrection admise par quelques Rabbins, n'étoit pas conforme à celle qui a été admise par les Millénaires.

3°. Saadia a dit en termes exprès qu'il n'y avoit que les bons qui resusciteroient. Pocock en convient (pag. 183. ancien. édit. & 170. nouv. édit.) mais il prétend (pag. 194. ancien. édit. & 181. nouv. édit.) que plusieurs des textes de ce Rabbin sont difficiles à concilier (*haud alias facilia inter se conciliatu*) si l'on ne suppose qu'il a admis une seconde Résurrection. A l'autorité de Pocock j'oppose celle d'Abarbanel, qui de l'aveu de Pocock (p. 180. ancien. édit. & 170. nouv. édit.) met Saadia au rang de ceux qui n'ont admis la Résurrection que pour les Justes.

Quant au Rabbin Eléazar qu'on cite le dernier, je ne vois point que le texte de Pocock (pag. 182. ancien. édit. & 184. nouv. édit.) puisse prouver que ce Rabbin a cru qu'il y auroit deux Résurrections; l'une des Justes, & l'autre

des Méchans mille ans après. Il y est seulement dit que selon l'interprétation de Raschi & de Ramban, il s'ensuit du texte d'Eléazar, que tous les Justes Israélites résusciteront d'abord. *Docetri hâc Misnâ resurrecturos primo omnes ex Israele Justos.* Ce texte ne prouve point qu'il y aura une seconde Résurrection ; mais seulement que quand les Morts résusciteront, les Justes Israélites auront l'honneur de précéder les autres, comme je l'ai rapporté d'après Ménassé pag. 175.

*Texte du Journal.*

« Pocock lui-même déclare expressément que l'opinion des Millenaires est venue des Juifs &c. „

*Réponse.* On prouve contre moi ce que je n'ai pas nié. C'est même parce que Pocock & Cocceius étoient d'un sentiment contraire au mien que j'ai fait observer que dans les textes Rabbins recueillis par ces deux Auteurs, on n'en trouve point où soit énoncé aucun des trois ar-

ticles fondamentaux ausquels j'ai réduit le sistême des anciens Millénaires.

L'Auteur du Journal par le soin qu'il prend à montrer que Pocock a cru que l'opinion des Millénaires venoit des Juifs paroît supposer que j'ai prétendu que Pocock ne le croyoit pas ; or c'est ce que je n'ai jamais ni dit ni pensé.

*Texte du Journal.*

« Nous observerons que dans la »question du Sentiment des an»ciens Juifs, Ménassé mort en »1652. ne doit point entrer en »comparaison avec le Rabbin Saa»dia qui est mort en 742. ( c'est »une faute d'impression, lisez 942. ) »avec les deux Moyses qui vivoient »au douziéme siécle; enfin avec tous »ces Anciens que cite Pocock, »& qui sont si favorables à l'ori»gine Judaique du Millénarisme. »

*Réponse.* J'ai discuté ci-dessus les textes de Saadia, des deux Moyses, & de tous ces Anciens qu'on a

cités d'après Pocock ; & je pense avoir montré qu'aucun d'eux n'a admis les points essenciels au sistême du Millénarisme ; & que même les deux Moyses les ont expressément rejettés. Je m'arrête à Ménassé.

Quoique ce Rabbin ne soit mort qu'en 1652. son avis n'est pas à mépriser dans une question, où l'on examine si les anciens Juifs ont crû le regne de mille ans, & une double Résurrection.

Ménassé étoit très-versé dans la lecture des anciens Auteurs Juifs. Il en a recueilli avec soin ce qu'ils ont dit sur le regne du Messie, & sur la Résurrection des Morts. C'est en conséquence de ces recherches qu'il assure que Lactance a pris des Cabalistes Juifs l'opinion des six mille ans de la durée du Monde, & qu'il proteste en même tems qu'il n'a pû découvrir d'où le même Lactance a puisé ce qu'il dit sur le regne de mille ans ; & sur une double Résurrection. (a) Que conclure

(a) Voyez la Défense du Sentiment des Saints Peres pag. 182.

cette assertion de Ménassé? c'est qu'il n'a pû trouver ces deux points dans les Livres Talmudiques, dans les anciens Auteurs Juifs ; quelque recherche qu'il en ait fait : ce qui peut aller qu'une pareille déclaration, faite par un aussi sçavant homme que Ménassé, ne soit d'un grand poids. Pour affoiblir ce témoignage, il faudroit produire, non le Sentiment particulier de quelques Rabbins du dixiéme ou du douziéme siécle, mais des textes pris du Talmud, ou des plus anciens Auteurs Juifs, où seroient énoncés le regne de mille ans, & une double Résurrection, conformément à l'idée des anciens Millénaires.

Les Passages que l'Auteur du Journal allégue ensuite de Saint Justin & de Saint Jérôme, prouvent bien que les Millénaires se sont rencontrés dans plusieurs points avec les Juifs ; je n'ai eu garde de le nier ; je me suis seulement réduit à ces trois articles fondamentaux.

1°, Que Jesus-Christ descer du Ciel mille ans avant la fir Monde. 2°. Que les Justes rés tant alors pour ne plus mo regneront avec lui sur la Terre dant mille ans. 3°. Qu'après ce arrivera la Résurrection des chans & le Jugement dernier il est certain que les Passage Saint Justin & de Saint Jér cités pag. 277. & 279. du Jou n'énoncent aucun de ces trois dest J'ai rapporté même à la 209. de mon Livre un texte Jérôme qui y est expressément traite. C'est celui où ce Per que les Juifs assurent que la cité qu'ils attendent sur la dans un regne de mille ans arriver avant la Résurrection *bræ hac ante resurrectionem in annorum regno super terram futu tendunt.* In. Isai. cap. 65. pag.

Réduisons à quelque cho précis la question, si l'opinio Millénaires vient des Juifs, me le croyent plusieurs Sça ou si elle vient du Chapitre

de l'Apolypse mal entendu ; comme je l'ai soutenu, après de célébres Auteurs. (a) Voici mon raisonnement.

Les points fondamentaux de ce sistême, & toutes les autres circonstances se trouvent mot pour mot dans le vingtiéme chapitre de l'Apocalypse expliqué dans un sens charnel ; & de plus tous les Millénaires se sont appuyés sur ce vingtiéme Chapitre pour établir leur erreur. D'un autre côté les Juifs n'ont admis que quelques portions de ce sistême ; n'est-il pas plus naturel de supposer que les Millénaires ont tiré leur opinion de l'Apocalypse, & non pas des Juifs ? Voilà à quoi se réduit ma Dissertation sur ce point.

Ce sont-là, Monsieur, les principales réfléxions que j'avois à faire sur l'endroit qui me concerne dans le Journal de Février. C'est à vous

(a) Voyez la suite de la Défense du Sentiment des Saints Peres sur la venue d'Elie pag. 55.

à juger de leur solidité. Je me fai honneur de déférer à vos lumieres & suis avec un très - respectueu attachement,

Monsieur, &c.

Ce 15. Février 1741.

## ARTICLE III.

### RÉPONSE A LA LETTR précédente.

MONSIEUR,

J'ai lû les Réponses que l'Au teur de l'Examen du Sentiment de Saints Peres a faites aux Remai ques du Journal de Février der nier. Sans entamer ici une que relle Littéraire qui n'intéresserd que peu de personnes, & que l'iné galité de l'Adversaire ne rendro pas digne du sçavant Anonyme je me contenterai de faire quelque Observations sur son Ecrit.

*Premiere Observation.*

1°. Si les Rabbins cités par Pocock reconnoissent les points principaux du Millénarisme des Chrétiens, en les rapportant j'aurai touché la question dans son entier. Dans la persuasion qu'effectivement ces Auteurs Juifs sont conformes aux Millénaires Chrétiens; j'ai donc pû dire qu'en *lisant Pocock on en tire certains points qui prouvent que le Millénarisme est venu des Juifs.* Et tout se réduit à montrer la conformité des Juifs avec les Millénaires.

2°. J'avoue que l'Auteur s'étant appuyé des textes cités par Pocock, sans réfuter cet Anglois, comme il a réfuté Grotius, Ligfoote, Hottinger &c. j'ai cru qu'il le regardoit comme favorable à son sentiment; & c'est ce qui m'a fait ajoûter dans le Journal que *ce sçavant Anglois étoit persuadé de l'origine Judaïque du Millénarisme.*

*Seconde Observation.*

1°. Si l'on joignoit à la Résurrection des Morts & à la Venue du Messie, le regne de mille ans, & tout ce que l'Auteur exige ici, ce ne seroit plus un des préliminaires du Millénarisme; mais le Millénarisme presque tout entier: puisqu'au moins les deux premiers Chefs établis par l'Auteur, se trouveroient dans tout cela. Au contraire dire seulement que dans le Sentiment des Rabbins la Résurrection des Morts sera jointe avec la Venue du Messie, c'est véritablement dire quelque chose qui prélude au Millénarisme: puisque cette Résurrection, & cette Venue du Messie jointes ensemble, sont une condition essentielle pour tous les autres points du sistême.

2°. Quand j'ai dit que la Résurrection des Morts jointe au tems du Messie, *étoit un des préliminaires du Millénarisme*, j'ai prétendu parler d'une Résurrection qui accompagne, & non qui suit le regne du

Messie. Dans ce sens le Rabbin Ménassé cité par l'Auteur ne m'a point paru conforme avec ce que Pocock rapporte des autres Rabbins que nous examinerons bientôt. Ménassé, de l'aveu même de l'Auteur, distingue fort le regne du Messie, des jours de la Résurrection. *Aliud est*, dit-il, *tempus Messiæ, aliud tempus resurrectionis mortuorum*. Et, s'il met quelque rapport entre l'un & l'autre événement, c'est un rapport de suite, & de succession, non d'accompagnement & d'identité. Voilà en quoi l'Auteur avec Ménassé, m'a paru s'éloigner des Rabbins de Pocock.

## *Troisiéme Observation.*

* Il est vrai, que Pocock (pag. 105. nouv. édit. qui est la seule que je puisse citer) dit de Maimonides tout ce que l'Auteur rapporte dans ses Réponses. Mais il est

* Maimonides.

vrai aussi que sur la foi d'un autre Passage de ce Rabbin pag. 186. j'ai cru pouvoir assurer avec Moyse fils de Nacman que Maimonides plaçoit la Résurrection des Morts au tems du Messie. En effet ce Passage entendu non selon la Version Latine qui ne me paroît pas exacte ; mais selon l'Hébreu, dit que les hommes ressuscités après une longue vie, *telle que la vie qui se trouve, aux jours du Messie*, ou encore mieux *comme étant la vie qui se trouve, ou qui se rencontre aux jours du Messie*, moureront une seconde fois. Voilà donc Maimonides, quoiqu'en dise Joseph Albo, qui se déclare pour la Résurrection au tems du Messie, & qui fait vivre les Ressuscités pendant un très-longtems, à cause des jours du Messie.

*Quatriéme Observation.*

* 1°. Si l'Auteur veut se donner la peine de lire Pocock pag. 106.

* *Nacmanides.*

& 187. il verra que selon cet Anglois le Rabbin Moyse fils de Nacman, a cru que sous le regne du Messie les hommes ressuscités jouiront pendant quelque tems des plaisirs du corps : & qu'ensuite viendra le Monde futur. Il est vrai, que ces jours de la Résurrection ne paroissent pas dans l'idée de ce Rabbin, devoir renfermer une espace de mille ans; mais pour ce que j'ai appellé le préliminaire du Millénarisme, c'est assez de trouver la Résurrection jointe aux jours du Messie.

20. J'aurois pû citer d'après Pocock d'autres Rabbins qui donnent des quatre & cinq cens ans aux jours de la Résurrection. Tel est le Rabbin Hillel; mais il est important de faire remarquer ici qu'en faisant l'Article du Journal, je n'ai pas prétendu trouver dans les Rabbins le compte juste du regne Millénaire, & que j'ai dit positivement que l'espace reconnu par eux entre la Résurrection & le Monde futur suffisoit *pour servir de fondement à l'hypothése des Chrétiens.*

*Janvier 1742.*

*Millénaires*. J'ai cependant fait usage du *Millenario* de Pocock dans un sens fort naturel, & dont je parlerai bien-tôt.

*Cinquiéme Observation.*

* 1°. J'ai cité le Rabbin Saadia d'après Pocock pag. 103. pour montrer simplement que ce Rabbin rapporte la Résurrection au tems du Messie. *Ne putemus*, dit-il, *ad alterum mundum pertinere .... sed ad dies Messiæ*, & le Passage Hébreu qu'on lit tout de suite prouve encore mieux le rapport d'identité entre la Résurrection & le regne du Messie. Ce sentiment, comme l'on voit, est fort éloigné de celui de Ménassé cité & approuvé par l'Auteur; puisque Ménassé ne place la Résurrection qu'à la suite du Messie. J'ai donc prouvé par-là tout ce que j'ai prétendu. J'aurois pû dire quelque chose de plus, & joindre à Saadia, le Rab-

* *Saadia.*

bin Abarbanel & les Cabaliſtes, qui fixent le tems de la Réſurrection à l'évacuation de *Goph*, ou de l'endroit qui contient toutes les Âmes : car en comparant cette opinion avec ce qui eſt dit dans la Gemare, que le fils de David ne viendra que quand le Goph aura été épuiſé ; il en réſulte toujours que la Venue du Meſſie & la Réſurrection des Morts doivent, ſelon ces Rabbins, concourir enſemble. V. Pocock 103, 104.

* 2°. Le Paſſage cité d'Aben-Ezra par Pocock & par l'Auteur, eſt très-propre pour faire voir que ce Rabbin a fixé la Réſurrection aux jours du Meſſie. Ce qui ſuffiſoit pour ſervir de préliminaire au ſiſtême des Millénaires, comme le Journal l'entend.

* 3°. Pocock pag. 183. expliquant Abarbanel dit que, ſelon ce Rabbin & les Prieres publiques, David & le Meſſie reſſuſciteront

* *Aben-Ezra.*
* *Eleazar.*

au tems où finira la captivité ; 
lors Jérusalem sera le sanctuai
le trone de Dieu ; que le Ra
Eleazar fait entendre que dan
même tems-là ; les Justes seule
ressusciteront pour voir le salu
Seigneur, c'est-à-dire, dans le
des Rabbins, les jours du M
Cela ne m'autorisoit-il pas à m
Eléazar au nombre de ceux qu
gnent la Résurrection avec le
du Messie ?

*Sixiéme Observation.*

* Il m'a semblé que si Po
avoit voulu dire ce que pré
l'Auteur, il auroit dû détern
le Millénaire, ou plûtôt les
Millénaires, sçavoir, le fixer
le septiéme. *Quoique diverses
tions*, diroit-il selon notre A
Anonyme, *se soient élevées tou
le tems, & l'intervalle relatif
événemens, plusieurs prononcen
diment sur le Millénaire, comme*

* *Millenario.*

*l'avons vû.* C'eſt parler bien obſcu-
rément, puiſque pluſieurs effecti-
vement prononcent hardiment ſur
les deux Millénaires ſixiéme &
ſeptiéme. Au contraire, rien de plus
ſimple que le ſens que nous don-
nons à ce texte dans le Journal.
Mais enfin, quand Pocock auroit
voulu dire ce que l'Auteur lui attri-
bue, cela ne prouveroit rien con-
tre moi. En effet puiſque ces Rab-
bins de Pocock placent la Venue
du Meſſie & la Réſurrection au
xiéme Millénaire & qu'ils retar-
ent le Monde futur juſqu'au ſep-
me Millénaire, on a toujours
eſpace de mille ans ou à-peu-
s entre ces événemens, & cet
ce ſera le regne du Meſſie :
là l'explication du *Millenario*
; le ſens de l'Auteur, retom-
dans le nôtre. Ici revient
ervation du Journal, qu'il n'a
té néceſſaire que le compte
lle ans fut ſi juſte, pour donner
on aux premiers Chrétiens
ir d'après les Juifs leur chi-
lu Millénariſme.

il doit y avoir une seconde Ré
rection.

*Huitiéme Observation.*

* Si l'Auteur a cru Pocock
posé à son sentiment, il de
donc le réfuter comme les au
En renvoyant aux Ouvrages
ce Sçavant, il a exposé ses Lect
à prendre un parti contraire
sien. Tout homme non prév
lisant les textes citez par Poc
& le Commentaire qu'il y ajo
n'ira point chercher ailleurs
chez les Juifs, l'origine du M
narisme des Chrétiens.

*Neuviéme Observation.*

10. L'Auteur releve fort
la faute d'impression : c'est eff
vement 942. & non 742. J
pouvois m'y tromper puisque
vois pris cette datte dans B
locci qui marque 942. qu

* *Pocock*

si l'on ne lui attribue l'opinion de la double Résurrection. Abarbanel, il est vrai, met Saadia au nombre de ceux qui n'ont admis la Résurrection que pour les Justes, mais peut-être Saadia doit-il être entendu de la Résurrection sous les jours du Messie, ou comme Pocock le fait parler *dans le tems du salut.* Et d'ailleurs faut-il beaucoup se contraindre pour penser que ces Rabbins se contredisent? Abarbanel ne reproche-t-il pas en ce point une contradiction manifeste à Ramban, ou Moyse fils de Nacman? V. *Pocock pag.* 179.

* 4°. Abarbanel cité par Pocock page 183. dit qu'Eléazar ne place aux jours du salut, ou du Messie que la Résurrection de quelques hommes, parmi lesquels les Justes d'Israël tiendront le premier rang, & ce Rabbin (Eléazar) ne nie point la Résurrection de tous les hommes même des Méchans, d'où il est aisé de conclure que selon lui,

* *Eleazar.*

Saint Jérôme cette proposition de notre Auteur : *Saint Jérôme veut dire simplement que les Millénaires entendent les Ecritures dans un sens charnel comme les Juifs.* * J'ai montré, à ce que je crois, évidemment, dans le Journal, que selon Saint Jérôme les Juifs avoient véritablement reconnu un regne du Messie pendant mille ans, sous lequel Jérusalem devoit être rebâtie.

2o. J'ai voulu faire voir que S. Jérôme rapportoit aux Juifs comme à sa source, l'erreur de ceux qui de son tems attendoient le rétablissement de Jérusalem, & le regne Millénaire. Je crois que pour en être convaincu, il suffit de parcourir les textes citez dans le Journal. A ceux-ci j'aurois pû en ajoûter beaucoup d'autres aussi clairs.

3o. A l'égard du Passage que l'Auteur cite de S. Jérôme sur Isaïe page 492. il faut que ce Saint Doc-

* Je ne dis rien de Saint Justin parce qu'il me semble que le raisonnement du Journal subsiste en entier.

teur entende-là non la premiere Résurrection, mais la seconde, c'est-à dire, celle qui sera générale; car puisque le regne Millénaire, selon lui, étoit fixé par les Juifs au tems de la consommation, & que tous les Justes devoient y avoir part; de façon que tous leurs biens seroient multipliez par centaine, il falloit nécessairement une Résurrection pour tous les Justes qui étoient morts. Lors donc qu'il dit dans le Passage cité, *que les Juifs placent tous les événemens du regne Millénaire avant la Résurrection*, s'il ne se contredit pas, il faut entendre la seconde Résurrection, & non la premiere.

## *Onziéme Observation.*

Sur la fin de son Ecrit, l'Auteur convient que les Millénaires se sont *rencontrez dans plusieurs points avec les Juifs, que les Juifs ont admis quelques portions de ce sistême*; apparemment ces points & ces portions du sistême font partie

des trois articles que l'Auteur a regardés comme l'essence du Millénarisme. Si cela est, il ne sera pas exactement *vrai que les Juifs soient entiérement opposez à ces trois articles*, comme il le dit dans son Livre, & au commencement de ses Réponses.

Pour finir, je suis encore persuadé que jusqu'à ce qu'on apporte de plus fortes raisons, on peut croire avec Saint Jérôme, Pocock, Cocceius, Hottinger, Grotius, Ligfoote, Voisin &c. que les Millénaires ont tout au moins fabriqué quelques points essentiels de leur sistême, d'après les Juifs. Le vingtiéme Chapitre de l'Apocalypse aura pû leur servir, mais les idées Judaïques n'auront fait que les confirmer dans la fausse interprétation de ce Chapitre. Ce sentiment ainsi modifié ne s'éloignera pas beaucoup de celui de notre Auteur, & je serai bien-aise de me retrouver insensiblement d'accord avec un si sçavant homme. Je suis, &c.

*Ce 14. Octobre 1741.*

## ARTICLE IV.

### *HISTOIRE LITTERAIRE de la France &c.*

*Suite de l'Article LXXX. au mois de Septembre 1741.*

IL est tout-à-fait étonnant, disent nos Auteurs, que les Ecrits de Prudence de Troyes, qui ont fait tant de bruit dans son tems, ayant été inconnus pendant plus de sept siécles, & qu'on n'en trouve aucun vestige dans les Bibliothéques jusqu'au dix-septiéme. Ils ont reparu enfin, mais en partie seulement. Prudence étoit Espagnol, & son nom propre étoit Galindo. Nous ne contesterons pas que cet Evêque ait été opposé à Hincmar de Rheims dans l'Affaire de Gothescalc; mais leur brouillerie n'avoit pas commencé-là, & il est fâcheux pour l'Evêque de Troyes, d'avoir donné lieu de dire qu'il a varié dans sa foi.

En effet on sçait qu'il avoit assi-

ſté au Concile de Quierci ; qu'il avoit ſouſcrit aux quatre Capitules, qui y furent dreſſés, & que peu de tems après il en dreſſa lui-même quatre autres, qui leur étoient en partie oppoſés. Il fit plus ; ne pouvant aſſiſter à l'Aſſemblée des Evêques convoquée pour confirmer l'élection d'Enée à l'Evêché de Paris, il envoya une Lettre d'excuſe & de conſentement à l'élection, à condition qu'Enée ſouſcriroit ſes quatre Articles ; mais il n'eſt pas vrai, comme M. Dupin l'a avancé, qu'il ait exigé la même ſignature de tous les Evêques de l'Aſſemblée.

On ignore l'effet, que produiſit la Lettre de Prudence, ni ſi Enée ſouſcrivit. Il eſt à croire, dit M. l'Abbé de Fleury, qu'il le fit. Mais quelle apparence que ce Prélat, qui, en qualité de Notaire du Palais au Concile de Quierci, ſigna la condamnation de Gotheſcalc, ait ſouſcrit le quatriéme Article de Prudence, lequel contenoit la Doctrine, pour laquelle Gotheſcalc avoit

été condamné comme Hérétique? Dans le vrai, Prudence étoit un Saint Evêque, mais qui n'étoit apparemment pas assez Théologien, pour être en garde contre les subtilitez des Novateurs, & qui déja prévenu contre l'Archevêque de Rheims, se laissa gagner par les Amis de Gothescalc. Aussi son sentiment n'a-t-il jamais fait une autorité dans l'Eglise, & peut-être ne faut-il pas chercher d'autre raison, pourquoi ses Ecrits sont tombés dans l'oubli si-tôt après sa mort. On sçait que Raban censura fortement son Recueil de Passages des *Peres* pour prouver la double Prédestination, où nos Auteurs disent " que sans nommer Gothes»calc, ni faire mention de sa cau»se, il se trouva prendre directe»ment la défense de sa Doctrine, »en prenant celle de Saint Augus»tin & des autres Peres de l'E»glise. „ Or Raban étoit assûrément plus habile Théologien que Prudence. D'ailleurs, lorsqu'il le censura, il étoit fort vieux, en quel

tems donc nos Historiens veulent-ils qu'il ait changé de sentiment sur l'article de Gothescalc ?

Jean Scot Erigene, qu'Hincmar, sans le connoître assez, avoit engagé à écrire contre ce Moine, donna dans l'excès opposé, & les Ennemis de l'Archevêque de Rheims en triompherent, comme si ce Prélat avoit été obligé de sçavoir tout ce que pensoit un homme, qui n'avoit pas encore communiqué ses sentimens. Prudence écrivit contre Erigene à la priere de Wenilon, Archevêque de Sens, & il le fit avec force, sans épargner les traits les plus sanglans contre l'Auteur, qu'il traite avec le dernier mépris; mais son Ouvrage trouva aussi des Censeurs, & on voit sur un ancien Manuscrit de cette Réfutation la note suivante. « Il faut lire » avec précaution ce Livre, qui pa- » roît écrit pour la défense de la » Foi contre l'infidélité, & où tant » de Textes de l'Ecriture & des » Auteurs Ecclésiastiques sont com- » pilés. En le lisant il faut prati-

»quer la maxime de l'Apôtre : »*examinez toutes choses, & tenez-»vous-en à ce qui est bon*; car Pru-»dence, qui est l'Auteur de ce »Livre, n'a pas eu des sentimens »Catholiques sur quelques Dog-»mes de la Religion, ainsi que le »font voir quelques autres de ses »Ouvrages. „ Cette censure est conforme au jugement, que l'Auteur de la derniere Partie des Annales de Saint Bertin a porté du même Evêque ; & comme nos Historiens ne croyent pas que cette Partie soit l'ouvrage d'Hincmar, ils ne peuvent recuser ce suffrage.

On a pû voir dans nos Mémoires sur quel fondement M. l'Abbé Lebœuf attribue la quatriéme Partie des Annales de Saint Bertin à Prudence : nos Auteurs ne sont pas de son avis, non plus que pour la cinquiéme, que le docte Académicien juge être l'Ouvrage d'Hincmar : leur raison pour la quatriéme est qu'on y parle mal de Gotheścalc, mais cette raison ne nous paroît pas convainquante ; car sup-

au tems où finira la captivité ; q
lors Jérusalem sera le sanctuair
le trone de Dieu ; que le Ral
Eleazar fait entendre que dan
même tems-là ; les Justes seulem
ressusciteront pour voir le salu
Seigneur, c'est-à-dire, dans le
des Rabbins, les jours du M
Cela ne m'autorisoit-il pas à m
Eléazar au nombre de ceux qu
gnent la Résurrection avec le
du Messie?

*Sixiéme Observation.*

* Il m'a semblé que si Po
avoit voulu dire ce que pré
l'Auteur, il auroit dû détern
le Millénaire, ou plûtôt les
Millénaires, sçavoir, le sixiém
le septiéme. *Quelque diverses*
*tions*, diroit-il selon notre A
Anonyme, *se soient élevées tou*
*te tems, & l'intervalle relatif*
*évenemens, plusieurs prononcent*
*diment sur le Millénaire, comme*

* *Millenario.*

*l'avons vû.* C'eſt parler bien obſcurément, puiſque pluſieurs effectivement prononcent hardiment ſur les deux Millénaires ſixiéme & ſeptiéme. Au contraire, rien de plus ſimple que le ſens que nous donnons à ce texte dans le Journal. Mais enfin, quand Pocock auroit voulu dire ce que l'Auteur lui attribue, cela ne prouveroit rien contre moi. En effet puiſque ces Rabbins de Pocock placent la Venue *du* Meſſie & la Réſurrection au ſixiéme Millénaire & qu'ils retardent le Monde futur juſqu'au ſeptiéme Millénaire, on a toujours un eſpace de mille ans ou à-peu-près entre ces événemens, & cet eſpace ſera le regne du Meſſie : par-là l'explication du *Millenario* dans le ſens de l'Auteur, retombera dans le nôtre. Ici revient l'Obſervation du Journal, qu'il n'a pas été néceſſaire que le compte de mille ans fut ſi juſte, pour donner occaſion aux premiers Chrétiens de bâtir d'après les Juifs leur chimére du Millénariſme.

Lyon. Ils nous permettront de dire qu'ils ne se sont pas bien mis au fait de cet Ecrit, & qu'ils s'en sont un peu trop fiez au Président Mauguin, qui n'y étoit point du tout : en voici la preuve.

Servat ayant fini son Traité, l'envoya à Charles le Chauve, qui l'avoit engagé à ce travail, à Hincmar, & à Pardule de Laon. Il leur écrivit en même tems une Lettre, qui contenoit le précis de son Livre, & pour montrer sur quelle autorité il appuyoit son sentiment, il fit un Recueil des Passages des Peres, qu'il avoit suivis. Le Pere Sirmond a donné les trois Lettres & le Recueil de Passages au Public. On voit par le précis de son Traité qu'il étoit orthodoxe sur la Liberté & sur la Prédestination, mais qu'il erroit, ou plûtôt qu'il biaisoit sur la volonté de Dieu & de Jesus-Christ pour le salut de tous les hommes. Aussi, ni Hincmar, ni Gothescalc ne furent contens. C'est ordinairement le sort de ceux, qui veulent ménager les deux partis, on ne le fait jamais, qu'au pro-

op religieusement observé,
ioreroit toutes les actions d'un
ind Homme, sans le secours,
peut tirer de ses propres Ou-
s pour en connoître quel-
particularités. Nos Auteurs
t toutes recueillies, & en ont
osé un abrégé de sa Vie,
e laisse guere à désirer que
étails, & peut-être quelques
istances peu essentielles. Les
ns sont assez instruits des dis-
, qui se sont élevées au sujet
i Traité sur le Sacrement de
el; nos Auteurs en ont parlé
leur Préface Historique sur
ıviéme siécle, & ils y ren-
t, Dans le vrai, Radbert s'y

les expressions mêmes de ses Adversaires sur la Présence Réelle, & la Transsubstantiation ne différent pas beaucoup des siennes, ce qui fait voir la mauvaise foi des Protestans, d'avoir prétendu qu'il avoit écrit le premier en faveur de leurs Dogmes.

Casimir Oudin lui reproche d'avoir aimé le surnaturel & le merveilleux, & embrassé volontiers les sentimens extraordinaires. Cave prétend qu'il s'appuyoit trop sur la force de son génie. Nos Auteurs répondent que rien n'étoit plus contre son caractére, que ces deux accusations, mais que les Accusateurs avoient leurs vûes pour les former. Ce Saint, disent-ils, a trop solidement établi des vérités, qu'ils combattent par état; ils n'avoient garde d'en parler bien. Dans le vrai Radbert paroît dans tous ses Ecrits extrémement modeste, & toujours attentif à n'aller pas plus loin que les Anciens.

Un deceux, qui s'éleverent plus fortement contre l'Ouvrage du S.

Abbé de Corbie, fut un de ses Moines, qui s'est rendu lui-même fort célébre parmi les Ecrivains de son siécle. C'est Ratram, ou Ratramne, que quelques-uns ont mal-à-propos nommé Bertram. La grande liaison, qu'eut ce Sçavant avec Gothescalc, les éloges, qu'il lui donne dans ses Ecrits, & ceux qu'il en reçut, la difficulté, qu'il y a, disent nos Auteurs, à bien prendre le sens de son Traité sur l'Eucharistie ; & les disputes, qu'il eut avec Saint Paschase Radbert sur la maniere, dont Jesus-Christ est *venu* au Monde, ont jetté quelques nuages sur sa réputation ; mais s'il a été vivement attaqué, il n'a pas été moins vivement défendu. Nos Historiens se déclarent ouvertement en sa faveur, & le P. Cellot, un de ceux, qui ont le plus fortement écrit contre lui, n'est nullement ménagé. Nous croyons cependant cet Ecrivain un peu mieux au fait de cette matiére ; que le Président Mauguin, que l'on cite ici à tout propos, & qu'un

Président de la Cour des Monnoyes n'est pas un juge fort compétent en un sujet de cette nature, ni un adversaire à opposer à un Théologien.

Quoiqu'il en soit, nos Auteurs conviennent que le Moine de Corbie n'étoit pas bien d'accord avec son Abbé sur le Sacrement de l'Eucharistie, mais ils réduisent ce différend à ce que ces deux Ecrivains ne s'étoient pas proposé les mêmes Adversaires à combattre. Ratramne, disent-ils, avoit en tête ceux, qui n'admettoient aucune figure dans l'Eucharistie, & Ratbert, ceux, qui refusoient d'y admettre autre chose, que la figure; mais le premier établissoit solidement la Transsubstantiation & la Réalité, ce qui étoit le principal but du second, & s'il dit que le Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie différe de celui, qui est né de la Vierge, qui a été mis en Croix, & qui est aujourd'hui glorieux dans le Ciel, c'est que celui-ci est un Corps propre, configuré comme les

autres, qui n'a rien de myſtique, ni de figuratif, qui eſt viſible & palpable; au lieu que le Corps Sacramentel eſt un Corps Myſtique, en ce qu'il eſt un gage, une image, qu'il montre une choſe au-dehors par ſa figure, & qu'au-dedans il fait voir autre choſe aux yeux de la foi : enfin que cela n'empêche pas de le nommer, & qu'il n'en eſt pas moins le Corps de Jeſus-Chriſt. N'étoit-il pas plus court de dire que ce Corps adorable eſt le même dans les deux états, mais que dans le Sacrement il eſt caché ſous les eſpéces? Quand on penſe comme les autres, il doit en coûter peu de parler comme eux.

Nos Auteurs ne doivent donc pas trouver ſi bizare qu'on ait été pluſieurs ſiécles ſans faire uſage de ce Traité. A qui perſuaderont-ils que, ſi les Cenſeurs de Livres, établis par le Concile de Trente, le mirent au rang des Livres prohibés; ſi le Cardinal du Perron l'abandonna comme un Livre Hé-

rétique, c'eſt uniquement parce que les Centuriateurs de Magdebourg l'avoient fait imprimer, & s'en prévaloient; & qu'on les ſoupçonnoit même de l'avoir composé ſous le nom de Ratramne. " Les
» Docteurs de Louvain, diſent nos
» Hiſtoriens, plus connus ſous le
» nom de Théologiens de Douai,
» comprirent les premiers, dès 1571.
» que cet Ecrit, en y corrigeant
» certaines expreſſions, qui leur
» paroiſſoient fâcheuſes, parce qu'ils
» ne les entendoient pas, pouvoit
» être ſouffert. „ Or un Ecrivain, que toute une Ecole célebre n'entend pas, qu'elle juge ne pouvoir être ſouffert, qu'en corrigeant quelques-unes des ſes expreſſions, dont M. de Marca attribue l'Ouvrage à Jean Scot Erigene, & le Pere de Paris, Chanoine Régulier, à Bérenger, ou à ſes Sectateurs, ne méritoit-il pas bien au moins qu'on l'abandonnât, & qu'on s'en paſſât?

Perſonne au reste, n'ignore que l'édition Latine & Fran-

toise de ce Traité, que M. l'Abbé Boileau fit imprimer à Paris en 1686. fut supprimée par M. de Harlay, Archevêque de Paris, après une mure délibération faite en Sorbonne. Nos Auteurs, qui font grand cas de cette Traduction de M. Boileau, soupçonnent, sur la foi de Casimir Oudin, que cette suppression n'eut d'autre motif, que l'estime des Protestans pour l'Ouvrage de Ratramne, & la crainte, qu'avoient les Catholiques, qu'on y trouvât des armes contre eux. » On a, disent-ils, sur-»quoi juger de la solidité de cette »conjecture dans ce que nous »avons dit du véritable dessein de »l'Auteur dans ce Traité. „ Mais encore une fois il ne s'agit pas, quand on examine un Livre, de voir quel a été le dessein de l'Auteur; l'Eglise n'a jamais pris cette voye pour en juger, parce qu'elle n'est bonne, qu'à produire des disputes interminables.

Quant aux deux Livres de Ratramne sur la Prédestination, que

Charles le Chauve, qui ne se laissoit point de ces disputes, toujours inutiles & souvent dangereuses pour le commun des Fidéles, l'avoit engagé à écrire, il y emploioit l'autorité & la raison pour prouver qu'il y a deux Prédestinations, & les textes des Peres, qu'il rapporte, sont bien choisis; mais pour justifier Gothescalc, il en adoucit les sentimens, & en admettant deux Prédestinations, l'une à la vie, & l'autre à la mort, il nie la Prédestination au péché, & soûtient que Dieu ne veut pas la mort des Impies, parce qu'il veut que tous les Hommes soient sauvés. C'étoit, en voulant défendre son Confrére & son Ami, le condamner en effet, puisque ce Novateur disoit que Dieu ne veut sauver que les Elûs. Mais venons à l'article, qui regarde directement le Moine d'Orbais, lequel causa tant de trouble dans le neuviéme siécle.

Gothescalc, surnommé Fulgence, étoit Fils de Bernus, Comte Sa-

r, & fut offert, étant encore Enfant, au service de Dieu dans le Monastere de Fulde. Dans la suite il reclâma contre cet engagement; la cause fut portée au Concile de Mayence, qui prononça en sa faveur; mais Raban Maur, alors Abbé de Fulde, en appella à l'Empereur, & prouva que selon la Régle de Saint Benoît, les Enfans offerts par leurs Parens étoient irrévocablement engagés; Grégoire consulté sur ce point par Saint Boniface, Fondateur de l'Abbaye de Fulde, l'avoit en effet décidé ainsi. Gothescalc fut donc obligé de reprendre l'Habit Monastique, mais on lui permit de se retirer au Monastère d'Orbais dans le Diocèse de Soissons. Il y fit paroître beaucoup de légéreté, & il se peint lui-même ainsi dans une Lettre à Raban.

...ltorum princeps abrupta per omnia
præceps.

Il étudia ensuite à Richenou, où

il fit connoiſſance, avec Walafride Strabon; mais après une année d'étude, il ſe crut aſſez habile pour marcher ſans guide; il ſe fit ordonner Prêtre ſans le conſentement de ſon Evêque, ce qui fit douter de la validité de ſon Ordination au Concile de Quierci. Ne voyant point d'apparence à faire goûter dans ſon Monaſtére les ſentimens, dont il s'étoit infatué, il en ſortit ſans l'aveu de ſes Supérieurs, & ſous prétexte de pélerinage, il voyagea en Lombardie, alla à Rome & à ſon retour il s'arrêta chez le Comte Evrard, dont nous parlerons dans la ſuite, & y commença à dogmatiſer. L'Auteur de la quatriéme Partie des Annales de Saint Bertin, que M. Lebœuf attribue ſur d'aſſez bonnes preuves à Prudence, Evêque de Troyes, dit qu'il en fut chaſſé; que de-là il paſſa dans la Dalmatie, la Pannonie, & le Pays des Noriques, où il répandit ſes Erreurs, & c'eſt apparemment alors, qu'il fut exilé dans une des Iſles de la Mer Adriatique.

Nous devons cette Anecdote de la Vie de Gothescalc, qu'il paroît qu'on peut placer au tems qu'il fut chassé de la Cour du Comte Evrard, à M. Leboeuf. " Il y avoit » dit-il, près de deux ans, qu'il » étoit détenu dans cette Isle, lorsqu'il composa une Complainte, » soit pour se désennuyer, soit pour » se délivrer des importunités de » son Compagnon de voyage, ou » d'infortune, qui étoit un jeune » Homme. ". Le docte Académicien nous a conservé cette Piéce à la fin de sa Dissertation sur les Annales de S. Bertin, & il nous assûre qu'il l'a tirée d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi, qui étoit auparavant dans celle de S. Martial de Limoges.

Quoiqu'il en soit, Nottingue, Evêque de Véronne, s'étoit trouvé avec Gothescalc chez le Comte Evrard, l'y avoit entendu débiter ses Dogmes Impies, & en avoit informé Raban Maur, élevé depuis peu sur le Siége de Mayence. Ce Prélat lui adressa peu de tems

après lui un Traité, où il réfute
Erreurs, & écrivit en même t
au Comte Evrard, pour le prét
tionner contre un hôte si dan
reux. Si Gothescalc n'avoit pas
tenu la doctrine, que Raban c
battoit dans ce Traité, l'occa
étoit belle pour se disculper, m
fit le tout contraire. Il écrivit co
l'Archevêque, & lui reproch
condamner comme des Erreu
sentimens de Saint Augustin
d'être tombé lui-même dans le
mipélagianisme. Il alla ensui
Mayence, mais comme Louis
de Germanie y tenoit alors un C
cile, il y fut cité; il compa
& soûtint de vive voix & par
toutes ses Erreurs, quoiqu'un
enveloppées: les Evêques le
damnerent, & il fut envoyé
bonne garde à Hincmar, son
tropolitain, à qui l'Archevêq
Mayence écrivit au nom du
cile, pour l'instruire de la
de ce Moine & de sa condai
tion.

Jusques-là Hincmar n'étoit

té pour rien dans cette affaire, & cependant Gothescalc avoit déja été condamné par un Concile, après y avoir été oui. Raban, Président du Concile, le déclare convaincu de ces mêmes Erreurs, qu'on veut nous faire croire lui avoir été faussement imputées par Hincmar, pour le faire condamner par le Concile de Quierci, & pour prévenir contre lui l'Archevêque de Lyon. M. Fleury, il est vrai, dit que l'exposition de la doctrine de Gothescalc faite par l'Archevêque de Mayence lui paroît peu fidéle, & qu'elle n'est pas exactement conforme à l'Ecrit de ce Moine, cité par Hincmar; mais répond le Pere Longueval. 1°. D'où M. Fleury sçavoit il qu'Hincmar a rapporté cet Ecrit en entier ? 2°. Ce qu'il en rapporte contient les principes, dont Raban ne fait que développer les pernicieuses conséquences. 3°. Raban ne dit point que les blasphêmes, qu'il y rapporte, soient contenus dans l'Ecrit en question; il assûre qu'il

les a ouis de la bouche même de Gothescalc, Voudroit-on accuser d'infidélité les Saints Docteurs, qui ont écrit contre Pélage & Célestius, parce qu'ils en citent des traits, qui ne se trouvent point dans la Profession de Foi, que ces Hérétiques présentèrent ?

Gothescalc arrivé à Rheims, fut reçu avec bonté par l'Archevêque ; ce Prélat n'omit rien pour le gagner & pour le désabuser ; mais il le trouva incorrigible, & il résolut de le faire conduire à Quierci, où Charles le Chauve venoit de convoquer une Assemblée nombreuse d'Evêques, d'Abbez & de Seigneurs. L'Accusé y parut avec assûrance, il y expliqua sa doctrine, & voyant qu'on se disposoit à le condamner, il se répandit en invectives contre les Evêques, sans aucun respect pour leur caractére, ni pour la presence du Roi. Nous avons vû que des personnes même, qui lui étoient favorables, lui ont reproché cette insolence. Quoique toute l'Assemblée en fut choquée,

on lui laissa la liberté de dire tout ce qu'il voulut ; après quoi on lui prononça sa Sentence, qui étoit conçue en ces termes.

“Frere Gothescalc, sçachez que » par le Jugement du Saint Es» prit, dont l'office Sacerdotal est » une grace, & par la vertu du » Sang de Notre Seigneur Jesus-» Christ, vous êtes privez du Saint » Office de l'Ordre du Sacerdo» ce, que vous avez usurpé contre » les Régles, si cependant vous en » avez jamais été revêtu ; & que » vous n'avez pas craint de propha» ner par votre conduite scandaleu» se, par vos méchantes actions, & » par vos Dogmes pervers : il vous » est défendu d'en faire aucune » fonction. Et parce qu'au mépris » des Canons, contre vos propres » engagemens, & la profession de » la vie Monachale, vous vous » êtes immiscé en brouillon dans » les Affaires Civiles & Ecclésias» tiques, Nous ordonnons de notre » autorité Episcopale, que selon les » Loix de l'Eglise, vous serez très-

»rudement châtié à coups de ver»ges, & confiné dans une Pri»son, & afin qu'à l'avenir vous »n'ayiez plus la présomption de »dogmatiser, Nous vous condam»nons au nom du *Verbe* Eternel »à un perpétuel silence. »

On procéda sur le champ à l'exécution de la Sentence; on alluma un feu devant Gothescalc, on lui mit en main l'Ecrit, qu'il avoit composé pour défendre ses Erreurs, & on le frappa de verges jusqu'à ce qu'il l'eut jetté dans le feu. Il fut ensuite conduit au Monastére d'Hautvillers, & renfermé. En tout ceci il n'y a rien qui puisse fonder le reproche d'inhumanité, qu'on a fait à Hincmar : ce Prélat n'avoit que sa voix dans le Concile; Bavon, Abbé d'Orbais, Supérieur de Gothescalc, étoit présent; & il avoit déja condamné ce Moine au fouet, qui étoit la peine ordonnée par la Régle de Saint Bénoît contre les Réfractaires : on ne demandoit de celui-ci, pour lui rendre sa liberté, qu'une rétractation de ses

Erreurs : par ordre de l'Archevêque de Rheims sa Prison étoit une Chambre du Monastére, où il avoit permission de faire du feu, & de prendre le bain : on le nourrissoit bien, on lui offroit des habits pour changer : enfin il n'est rien, que le charitable Prélat n'ait tenté pour le ramener ; & ce ne fut qu'après qu'il eut refusé de souscrire le Formulaire de rétractation, qu'il lui envoya, que par son ordre on lui refusa les Sacremens. Quelques-uns en murmurerent : alors Hincmar consulta Raban & Prudence, pour sçavoir s'il pouvoit lui permettre la Communion. Le premier répondit que ce ne seroit pas agir conséquemment : le second lui conseilla de lui permettre d'expliquer ses sentimens. Hincmar suivit son avis, & Raban le trouva mauvais. Gothescalc fit deux Confessions de Foi, toutes deux captieuses ; il proposa de passer quatre fois par l'épreuve de l'huile bouillante, pour prouver la vérité de sa doctrine ; mais on voulut qu'il

commençât par rétracter les Erreurs, qu'il avoit avancées dans les Conciles de Mayence & de Quierci, & il refusa de le faire.

Cependant ses Confessions de Foi trompérent bien des gens ; & de-là cette foule d'Ecrits publiés en sa faveur, qu'on nous objecte tous les jours : de-là l'odieux, dont on a voulu noircir la mémoire d'Hincmar, & qu'on voudroit faire revivre. C'étoit le fruit des intrigues du Prisonnier, qui avoit gagné quelques jeunes Gens de son Monastére. Mais il devint si fanatique, qu'à la fin il faisoit horreur à entendre & à voir. Il demeura tout nud, pour imiter, disoit-il, la nudité d'Adam, jusqu'à ce que le froid l'obligea de se revêtir d'une espéce de Pelisse : il composa une Oraison, où il disoit que Dieu lui avoit défendu de prier pour Hincmar ; que le Fils de Dieu étoit entré en lui, ensuite le Pere, & enfin le Saint Esprit, lequel en entrant par sa bouche, lui avoit brûlé la barbe. Il écrivit à un de ses

Amis que Dieu lui avoit révélé qu'Hincmar mourroit dans trois ans & demi, que lui Gothescalc seroit son Successeur, & qu'après avoir tenu sept ans le Siège de Rheims, il seroit empoisonné. La Prophétie n'ayant pas été accomplie, il écrivit à un jeune Homme de ses Disciples une Lettre, où parlant à Dieu, il disoit de son Archevêque, " Quand voulez vous » qu'il soit enlevé de ce Monde ? » Il a assez vécu le Paillard, l'A» veugle, l'Opiniâtre, l'Hérétique, » l'Ennemi de la Vérité, & l'Ami » de l'Erreur. ,,

Ce fut dans ces sentimens, qu'il fut attaqué de sa derniere maladie. On en donna aussi-tôt avis à Hincmar, qui lui envoya une Confession de Foi, avec ordre au Supérieur de lui donner l'absolution & le Viatique, s'il la signoit, & s'il la rejettoit, de lui refuser la sépulture Ecclésiastique. Le Malade, à la vûë de cette Formule, éclatta en injures & en blasphêmes, & mourut impénitent. Telle fut la fin d'un Hom-

me, qu'après neuf siécles on entreprend de justifier au préjudice de deux des plus grands Prélats, qu'ait eus l'Eglise Gallicane dans le neuviéme siécle. Au reste, tous n'ont pas suivi la même route pour y parvenir. Les uns, comme le Président Mauguin, conviennent que les sentimens, qu'on lui imputoit, sont Hérétiques; mais ils prétendent qu'on avoit tort de les lui imputer. Les autres, comme Usserius & Jansénius, convenoient du fait, & nioient le droit. Or il n'est pas moins aisé de prouver le fait aux premiers, que de faire voir que l'Eglise a prononcé sur le droit, contre les autres.

M. Mauguin a fait ou pû faire pendre plus d'un Faux-Monnoyeur sur la déposition de deux Témoins; comment s'est-il aveuglé jusqu'à vouloir justifier un coupable condamné sur son propre aveu, & de vive voix, & par écrit, & anathématisé par deux Conciles, qui l'avoient entendu, & qui avoient lû ses Ecrits? Comment a-t-il pû s'avan-

cer jusqu'à dire qu'Hincmar n'avoit jamais reproché à Gothescalc les Erreurs contenues dans la Lettre à Amolon, s'il a lû ces Ouvrages ? Nous ne craignons point d'y renvoyer les Lecteurs. Il est vrai, que le Concile de Valence a condamné les Capitules du Concile de Quierci ; mais en leur faisant dire ce qu'ils ne disoient pas.

On sçait que ce Concile, tenu dans le Royaume de Lothaire, étoit composé de Prélats, qui entroient beaucoup dans les sentimens d'animosité de ce Prince contre Charles le Chauve, son Oncle. On sçait la réponse que fit Hincmar aux six Canons Dogmatiques que les Peres de Valence avoient opposés aux quatre Capitules de Quierci. On peut la voir dans son Livre de la Prédestination, un des plus beaux Monumens en ce genre, qu'ait produit le neuviéme siécle. On sçait enfin que le Concile de Touzy, convoqué par les deux Rois, composé de Prélats de quatorze Provinces, où se trouverent les

Evêques, qui avoient assisté à ceu de Quierci & de Valence, & qu a pris le titre de Concile Génér des Evêques de France, fit une ex position de foi conforme aux Ca pitules de Quierci. Mais en voil assez sur la personne & sur la con damnation de ce Moine, plus cou pable encore que malheureux, quo qu'en disent nos Auteurs, qui a fectent de ne le nommer jama que *ce Moine infortuné*.

Dans l'article d'Enée, Evêqu de Paris, ils observent que dans réponse de ce Prélat aux reproch des Grecs il paroît être le premie qui ait allégué la prétendue Don tion de Constantin au S. Siége e preuve de la primauté du Pape: pre ve sans doute aussi inutile, que ru neuse, puisqu'on n'a jamais disp té dans l'Eglise cette primauté au Successeurs de Saint Pierre ava Constantin. " Il y a, disent-il » avec raison, tout lieu de s'éto » ner qu'un Evêque François, c » avoit été élevé à la Cour, ign » rât ce que nos Rois, Pepin

» Bref, Charlemagne & Louis le
» Debonnaire avoient cédé au S.
» Siége, pour recourir à une Piéce,
» que la libéralité seule de ces
» Princes en cette occasion con-
» vainc de faux. »

En parlant de Jean Scot Erigene, ils prétendent que ce Novateur est mort en France, mais sans le prouver. Ils établissent beaucoup mieux la différence, qu'on doit faire de lui & de Jean Abbé d'Asthena; qui est honnoré comme Martyr; & c'est en effet sans aucun fondement solide, que les Protestans les ont confondus, pour persuader qu'un Homme, qui est reconnu Saint dans l'Eglise, a pensé comme eux sur l'Eucharistie. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ce Traité de Scot étant perdu, on ignore en quoi précisément il erroit; s'il admettoit la Présence Réelle, & nioit la Transsubstantiation, ou s'il rejettoit l'une & l'autre. On sçait seulement que son Traité sur l'Eucharistie fut proscrit au Concile de Verceil en 1050. & con-

damné au feu en 1059. dans celui de Rome, où Bérenger fut obligé de le jetter lui-même dans les flammes, après avoir avoué que la lecture de ce Livre l'avoit perverti.

Tout ce que nous sçavons d'Usuard, Auteur d'un ancien Martyrologe, nous porte à croire qu'il ne fut jamais que Moine de Saint Germain-des-Prez, par conséquent qu'il ne faut pas le confondre avec Usuald, Abbé de Celle-Neuve, ou de Saint Nabord, ni le faire Disciple d'Alcüin, ni Abbé de Fulde, ni Abbé de Saint Sauveur le Vicomte en Neustrie, ni Disciple de Bede; car on a dit tout cela sans preuves. Usuard de son côté s'est trompé en attribuant à Flore Diacre deux Martyrologes, dont il s'est servi pour faire le sien: le second des deux est celui d'Adon, Archevêque de Vienne, qui apparemment l'avoit publié sans y mettre son nom.

Evrard, ou Eberard, Comte de Frioul, Gendre de Louis le De-

[illegible], Pere de Bérenger Roi d'Italie, lequel est honoré comme Saint dans le Monastére de Cisoing, dont il fut le Fondateur, est placé parmi les Ecrivains du neuviéme siécle à cause de son Testament, que Don Luc d'Achery a imprimé au douziéme Tome de son Spicilége. Ce Testament contient un Catalogue de sa Bibliothéque de [illegible], où l'on voit, disent nos Auteurs, quels étoient les Livres, qu'avoient alors à leur usage les Seigneurs de la Cour. „ Mais alors, comme à présent, chacun ne se formoit-il pas des Bibliothéques selon son goût?

On convient assez que Saint Remi, Archevêque de Lyon, parut plus favorable à Gothescalc, que ne l'avoit été Amolon, son Prédécesseur; parce qu'on lui avoit persuadé que ce Moine n'avoit pas soûtenu les Erreurs, qu'on lui imputoit: mais nos Historiens supposent que Don Mabillon a démontré que Remi est Auteur du Trai-

té sur les trois Lettres au sujet de ce Novateur, " & qu'il est
» peu d'Ecrits de ce siécle, où
» il se trouve plus de Théolo-
» gie, plus d'ordre, plus de mé-
» thode, plus de netteté & de
» précision dans le style. „ Cependant il faudroit des preuves bien convainquantes pour lui attribuer un Ouvrage, ou entr'autres Erreurs, on dit que toutes les actions des Infidéles sont mauvaises. On peut voir sur cela la sçavante Dissertation du P. Duchesne dans son Histoire du Prédestinatianisme, sur les trois Livres, qui portent le nom de l'Eglise de Lyon, & dont celui ci est le second. Au reste S. Remi ayant assisté au Concile de Touzy, où les Capitules de Quierci furent approuvez, & les Canons de Valence réformés, on peut dire que s'il erra dans le fait au sujet de Gothescalc, il n'erra point dans le droit.

La plûpart des Sçavans de ce siécle ayant écrit à la sollicitation, ou par ordre de Charles le Chau-

ve, on peut dire que la Républi-
que des Lettres a de grandes obli-
gations à cet Empereur François.
Il avoit été élevé dans le goût des
Sciences, & il le conserva toute sa
vie ... On lui reproche même de l'a-
voir porté trop loin, & d'avoir ai-
mé les disputes de Théologie plus
que les Guerres, qu'il auroit dû
faire pour la défense de son Royau-
me. Cette manie à un peu terni la
gloire, que lui ont acquise la protec-
tion déclarée, qu'il donnoit aux Sça-
vans, & le soin qu'il prit d'en peu-
pler la France. Au reste, ce n'est
pas tant pour les obligations, que
lui ont les Sciences, qu'on lui don-
ne ici place parmi les Ecrivains de
son siécle, qu'à cause des Capitu-
laires & autres semblables Ecrits,
qui ont été publiés sous son nom,
quoiqu'ils ne soient pas sortis de sa
plume. On en trouvera ici l'Hif-
toire fort circonstanciée, & un pré-
cis exact.

L'Article d'Hincmar, Arch-
vêque de Rheims, est fort étendu
& bien touché, à cela près qu'on

y remarque au ſujet de Gotheſcalc, une prévention, qui mene nos Hiſtoriens fort loin. Ils ſeroient ſurtout fort embaraſſés à accorder les vertus, que la force de la vérité les oblige de reconnoître dans ce Prélat, avec les fourberies, qu'ils lui imputent. Il eut ſes défauts ſans doute, mais quand ſon procédé, au ſujet même du Moine d'Orbais, ne ſeroit pas exempt de quelques fautes, qu'en pourroit-on conclure ? Où en ſeroit-on, s'il falloit que tous les Défenſeurs de la vérité euſſent été irrépréhenſibles ? Du reſte c'eſt un grand préjugé en ſa faveur, que le Pape Nicolas I. qu'on avoit indiſpoſé contre lui, & qui n'étoit pas content de la fermeté & de la hauteur, avec leſquels ils défendit les droits de l'Egliſe Gallicane, n'ait pas voulu toucher à la cauſe de Gotheſcalc, comme il y paroiſſoit diſpoſé ſur les inſtances des Amis & des Protecteurs de ce Moine, après qu'Hincmar l'eut pleinement inſtruit du fond de l'affaire, & des procédu-

Concile de Quierci. Il faut encore avouer que les plus rudes coups, qu'on a portés à sa réputation, viennent de ceux, qui depuis un siécle ont eu un si grand intérêt à regarder Gothescalc pour un innocent injustement persécuté, & l'Hérésie Prédestinatienne pour une chimere, ainsi que s'exprime l'Auteur du Supplément au Dictionnaire de Morreri. Il falloit bien tenter de persuader qu'elle n'étoit que cela, pour autoriser la chimére du Jansénisme, qui est fondé sur les mêmes principes, & puisqu'on ne pouvoit persuader que cette derniere Hérésie est la pure doctrine de S. Augustin, sans faire le même honneur à la premiere. Tout ce qu'on a tenté pour ternir la réputation d'Hincmar sur ce point, est donc précisément ce qui fait sa gloire.

« Une des excellentes qualités de » notre Archevêque, disent encore » nos Auteurs, & que tous ses dé» fauts ne sçauroient jamais éclip» ser, fut sa fermeté à soûtenir les » droits de l'Eglise en général, &

» ceux de l'Eglise Gallicane en par-
» ticulier. C'est dans ces occasions,
qu'il ne sçavoit point faire accep-
» tion de personne, & qu'il mon-
» troit qu'il ne craignoit que Dieu
» seul. ,, Qu'on rapproche de cet
éloge tout ce qu'on lui impute au
sujet de Gothescalc, & l'on verra
si la noirceur du procédé, dont on
le charge, ne sçauroient éclipser
son grand zéle pour l'Eglise. La
charité n'est-elle donc plus la pre-
miere des vertus, & le manque de
bonne foi, poussé jusqu'à la calomnie
la plus criante, pouroit-il être bien
lavé par le Martyre même, sans
une rétractation autentique? Mais
Hincmar a tenu tête au Pape ; c'est
un Grand Homme ; d'autre part,
il a agi si efficacement & si consé-
quemment contre l'Héréfie Pré-
destinatienne, qu'il a eu le bon-
heur de la voir ensevelie dans le
même tombeau avec son Auteur.
Voilà son crime.

On convient assez que les Annales, qui portent le nom de Saint Bertin, parce que le Manuscrit en

 a été

a été trouvé dans l'Abbaye de ce nom ; ne sont pas de la même main.
Nos Historiens renvoyent, pour en connoître les Auteurs, à ce qu'en ont écrit M. l'Abbé Lebœuf, & M. Levêque de la Ravalliere : dans l'article de Prudence de Troyes ils avoient trouvé quelque difficulté à en attribuer la quatriéme Partie à cet Evêque sur la maniére dure & insultante, dont Godescalc y est traité, mais ils trouvent aujourd'hui solution à cette difficulté, en disant que le Continuateur des Annales aura peut-être retouché cet endroit, & l'aura traité à sa mode. Les raisons, qui les portent à ne pas convenir que le Continuateur soit Hincmar de Rheims, ne nous paroissent pas sans replique dans leurs principes.

Quant aux Annales de Fulde, nos Historiens croyent qu'elles sont l'Ouvrage d'un seul & même Auteur, par conséquent qu'il est insoûtenable d'en attribuer le commencement à Walafride Strabon. Ils parcourent aussi les Annales de

Metz, & plusieurs autres, d
quelques-unes ne sont pas ven
en entier jusqu'à nous, & d'aut
sont demeurées Manuscrites.
parlant de l'Anonyme de Sa
Gal, ils prouvent assez bien qu'il
faut pas le confondre avec N
ker le Begue. Ils conviennent av
quelques Critiques que dans l
Histoire de Charlemagne il y
des choses, qu'on ne trouve p
ailleurs; mais si tout l'Ouvrag
comme ils le prouvent très-bie
ne mérite aucune créance, peu
on s'assûrer, pour ces Anecdote
du témoignage d'un Ecrivain, qu
trouve en défaut presqu'en tout
qu'on sçait par des Historiens pl
fidéles?

Il y a eu deux Aimoins; l'
Moine de S. Germain-des-Pre
qui vivoit au neuviéme siécl
l'autre, Moine de Fleury, leq
écrivoit au dixiéme. On a souve
confondu ces deux Sçavans,
leurs Ecrits; & la principale so
ce de cette confusion vient de
que le premier étoit en liaison av

[l']Abbon, son Disciple; & le se[con]d avec un autre Abbon, son [A]bbé: & que l'on a aussi confon[du] ces deux Abbons. Nos Auteurs [pa]roissent avoir très-bien réussi à [ren]dre au premier tout ce qui lui [ap]partient: ils parleront du second [da]ns la suite.

Un des sujets de dispute entre [l']Abbé Réformateur de la Trappe, [e]t le sçavant Pere Mabillon, est le [t]ems, où vivoit un Prêtre solitaire, [n]ommé Grimlaic; dont nous avons [u]ne Régle pour les Solitaires, dé[d]iée à un autre Prêtre du même [n]om, & son Directeur. Nos Au[t]eurs se déclarent pour leur Con[f]rére, & placent Grimlaic au neu[v]iéme siécle, au lieu que M. de [R]ancé le prétendoit plus moderne; [m]ais ils ne décident point lequel [d]e ces deux Prêtres étoit Ami du Pape Formose. Au reste cette Ré[g]le des Solitaires, que Don Luc [d]'Achery a le premier donnée au Public, suppose que ceux, pour qui [e]lle a été faite, ne se bornoient pas [à] se sanctifier dans la retraite; car

non-seulement elle vouloit qu'i fussent Sçavans : *Solitarius itaqu debet esse Doctor, non qui doceri in digeat* ; mais elle donne encore entendre qu'ils travailloient à san tifier les autres par la direction car elle prescrit des régles fort sag pour s'acquitter dignement de c saint ministere.

## ARTICLE V.

**RÉFLEXIONS DE PHYSIQU** *& de Médecine, au sujet du nou vel Art annoncé dans les Mémoi res de Trévoux* (*année* 174c *Avril pag.* 735.) *Pour substitue le Fer au Cuivre dans les Meu bles, servant à la préparation de Alimens & des Remédes.*

Io. JE me suis rendu fort atten tif au nouvel Art du sieu Premery, & je l'ai suivi & étu dié de près, parce que j'ai été té moin mille fois par moi-même o par autrui, des mauvais effets qu produit l'usage du cuivre dans l

préparation des alimens, des remédes, des eaux-de-vie, des Sirops, des confitures ; ne pouvant comprendre encore, comment il a fallu tant de tems pour s'aviser du nouvel Art en question.

2°. Le cuivre est rare & cher. Il faut le faire venir exprès, & de loin, & à grands frais. C'est payer cherement des armes, pour se faire battre. Le fer est commun & à vil prix. On en trouve abondamment, dans plusieurs de nos Provinces, & presque par-tout, dans les terres labourables mêmes, & jusques dans les cendres de toutes les Plantes. On l'aiguise en Lances & en Epées ; on le façonne en Boulets, Bombes, Mortiers & Canons : & on n'en sçauroit forger trop d'armes, pour se défendre du cuivre, le plus redoutable, parce qu'il est le plus intestin de nos ennemis. Je ne crois rien hazarder, lorsque je pense, que sous le nom d'ami, le cuivre tue plus de monde, que le fer sous le nom d'ennemi.

3°. Les caresses d'un faux ami, sont plus dangereuses, dit-on, que les blessures d'un ennemi déclaré. Quoi de plus traitreusement caressant, que le cuivre ? C'est de son sein, que passent tous les jours dans le nôtre, tout ce qui réveille, flate, irrite, & rassasie notre appetit, les confitures, les syrops, les eaux-de-vie, les liqueurs, les compotes, les ragouts, les alimens les plus communs mêmes.

4°. C'est une réfléxion à faire, & que l'on fait même tous les jours, mais sans réfléxion, toute réfléxion qu'elle est. Pourquoi de tous nos alimens, ceux qu'on regarde le plus spécialement comme malfaisans, sont-ils spécialement ceux qu'on prépare dans le cuivre, les sucreries, les épiceries, les ragouts, les liqueurs ? Les hommes ont assez le commencement de toutes les bonnes réfléxions, qui tendent à leur conservation. L'intérêt est grand, & la nature a toujours l'instinct à ses ordres. On sent, on entrevoit, on se doute du vrai. Mais

*video meliora proboque, deteriora sequor.*

5°. C'est, le dirai-je? La pleine réflexion, le jugement, la raison qui est aux ordres de la cupidité. On préfere ici, comme en d'autres intérêts plus essentiels, un attrait présent à un danger plus éloigné, & qu'on veut bien regarder comme incertain. On philosophe, on raisonne, & le raisonnement, comme on dit, finit toujours par bannir la raison. Les épiceries, les sucreries, dit-on, sont mauvaises comme épiceries, comme sucreries, les ragoûts sont mal sains comme ragoûts, les eaux-de-vie sont brûlantes, les liqueurs sont des feux liquides. Et il y a à cela bien du vrai.

6°. Je crois bien que l'excès de tout cela n'a rien de bon, non plus que celui du pain, qui de soi cependant n'a rien de mauvais. Du reste, le sucre, la canelle, le sel, le girofle, l'eau-de-vie même, n'ont rien que de balsamique, de confortatif, de vital; en raisonnable,

en convenable quantité s'enter toujours. Car la quantité, je l'vouë, en est doublement mauvse, & parce qu'on en mange tro & parce qu'on mange aussi tr d'autres choses que ces drog rendent appétissantes. Ce n'est do que la quantité & non la quali qui en fait le mal.

7°. Mais un Médecin, un Ph sicien va plus loin, & reconn par une longue expérience, que quantité même des alimens soit haut goût, soit autres, ne prod pas tous les accidens qu'on att bue à ces alimens; & qu'il y dans nos alimens les plus simpl un levain secret de maladie, mort, & d'accidens imprévus, passe notre prudence, frustre remédes, & rend souvent inut notre art & nos soins. Tant gens pauvres ou modérés, qui n ient que très-sobrement de gouts, non plus que des alimens plus sains, sont sujets aux mê symptômes d'indigestion & d'c truction, & de morts violente

prématurées, qu'on attribue comme à la qualité occulte, à un fonds de tempérament, qui n'avoit pourtant donné nul indice de Cacochymie jusqu'à un âge de 40. 50. ou 60. ans; qu'il faut reconnoître un germe commun, un levain général, qui infeste également toutes sortes d'états & de conditions, de caractéres & de tempéramens.

8o. On mêle dans les alimens, telles épiceries que l'on veut. Du moins on le croit ainsi. Mais il y en a une, qui s'y mêle toujours, sans que nous le voulions, & à notre insçu, tant nous sommes distraits sur ce qui nous intéresse le plus cherement, le plus sensiblement. C'est le cuivre, le sel cuivreux, le verd de gris, & qui pis est l'esprit le plus subtil du cuivre & du verd de gris qui, quoique nous puissions faire, se mêle par l'action du feu le plus vif & à l'aide même de l'eau, des sels & des épiceries, à tout ce que nous préparons dans des vaisseaux de cette espéce.

9°. Je ne suis pas le prem
qui ai observé, que le bouilli
communément moins sain que
rôti ; ce qui vient, non-seulem
comme on dit, parce que celu
a moins d'apprêt & de mêla
d'épiceries, mais uniquement pa
qu'il n'entre point de cuivre d
son apprêt, & que le fer son
ragoûsile & notre ami y entre be
coup ; témoin le noir du fer qui
communique tout autour, & 
doit communiquer un goût, un p
fum ferrugineux à toute la pi
que ce fer enfile par le centr
goût qui n'a rien de trop rebuta
parfum qui n'a rien que de sain.

10°. Pour ce qui est du bou
& des ragoûts qui sont du bou
aussi ; c'est autre chose ; & s'ils c
du mal sain ; sur-tout le simp
bouilli, je n'en vois d'autre pri
cipe, la quantité mise à part, q
la qualité des vaisseaux de cuiv
où ils sont ordinairement prép
rés. Le simple bouilli au moin
n'est point chargé d'épiceries, 
de drogues suspectes. Son appr

est tout simple avec l'eau & le feu : & sa substance n'est que du bœuf, du mouton & de la vollaille, c'est-à-dire, tout ce qu'il y a de plus simple & de plus facile à digérer.

11°. Mais il y a des Physiciens & même des Médecins habiles, qui raisonnent autrement ; & qui, par-là même que le bouilli est facile à digérer, a demi même digéré, prouvent fort subtilement, qu'il est indigeste. Leur raison est fort subtile en effet, & tout-à-fait du goût des nouveaux sistêmes, qui enchantent les curieux. Les alimens bouillis & presque digérés, s'avalent trop aisément selon eux. Broyés par la cuisson, les dents ne se donnent pas la peine de les broyer. Trop mols, & trop coulans, ils passent sans presser le palais ni les gencives, & sans en exprimer le suc des glandes salivaires, lequel suc, selon cet ingénieux sistême, est l'unique ferment de l'estomac, l'unique digestif.

12°. C'est de la belle Dissertation ; mais en bonne Physique &

par conséquent en saine Médecine, il paroît que la plûpart des fruits, des légumes, des herbages & des viandes de soi trop crues & coriaces, ont besoin d'être macérées, hachées, broyées, fondües mêmes & réduites ou immédiatement réductibles en suc, pour n'être pas à charge à la médiocre force des fibres de l'estomac, & pour aider aux sucs stomachiques à les pénétrer & à les achever de convertir en chyle & en suc nourricier, par la fermentation.

130. Un autre sistême encore de mode vient ici à la traverse. L'estomac est un mortier, ses fibres sont des pilons & de très-forts pilons. Les Géometres mêmes se sont mis de la partie pour en calculer la force, & l'ont fait monter à des milliers de livres. Les oscillations donc promptes, vives, fortes de ces fibres *sassent*, *resassent*, *balotent broyent*, *attenuent*, *fondent* les alimens : & pour derniere preuve l'estomac de l'Autruche a bien la force de broyer le cuivre & de le

digerer. Si les ingénieux Auteurs de ce sistême y avoient réfléchi, ils auroient aussi prouvé que notre estomac même digéroit tous les jours le cuivre qui se mêle dans tous nos alimens. Je doute pourtant, avec leur permission, que la nature ait mis dans l'estomac les vrais outils de la Trituration & d'un broyement proprement dit.

14°. Evidemment c'est dans la bouche qu'elle en a mis les seuls agens internes que nous ayons; laissant pourtant à nos agens externes, à nos mains, le soin de créer & d'employer tout-à-fait au-dehors les vrais mortiers, pilons, couteaux, haches pour couper, piler, broyer, & attendrir tout de bon les alimens avec l'aide même du feu & le l'eau, vrais dissolvans de tout. ['est se mocquer d'oublier tout la, pour aller ensuite imaginer s principes de trituration dans estomac, dont le duvet seul, & velouté, émousseroit l'action plus forts pilons de marbre ou er: revenons.

*nvier 1742.*

15°. Le bouilli donc comme bouilli, & les ragouts mêmes à l'excès des épiceries près, ne me paroissent pas si mauvais ; & je les crois de soi plus appropriés que le rôti, à la foiblesse de notre tempérament, qui veut naturellement de l'homogene, qui en doute ? C'est-à-dire, du chaud & du mol, du liquide même. L'eau sur-tout dont le bouilli est imbibé, est un véhicule très-naturel & très-sain, & non-seulement un véhicule, mais un digestif très-efficace, & le plus efficace de tous, comme on le sçait assez, toute fureur bachique mise à part. Par conséquent si le bouilli a du mauvais & si le rôti passe pour être plus sain ; ce ne peut être, que parce que l'un est parfumé ou enfumé de fer, & que l'autre est empoisonné de cuivre, de verd de gris.

16°. Mais on a soin de récurer, laver, essuyer les vaisseaux de cuivre. Je sçais qu'ainsi l'entendent les Maîtres. mais ce n'est pas dans ce sens là, qu'on peut toujours dire,

*tel Maître, tel Valet.* On ſçait quel fonds on peut faire ſur l'entente & la bonne volonté de ces derniers. Mais ſuppoſons-les ſur l'article, infiniment affectionnés, exacts, délicats même, & qu'ils ôtent avec des yeux d'argus juſqu'à la moindre nuance de ce verd empoiſonneur. En ôtent-ils la racine ? Le verd de gris n'eſt qu'une fleur, que la moindre humidité, la moindre ſaleté exalte & fait épanouir. N'eſt-elle dangereuſe qu'après ſon épanouiſſement ? Et ſi elle ne s'épanouit ſur ſa tige, lui eſt-il défendu de s'épanouir dans notre eſtomac ?

17°. Car d'abord, il faut ſuppoſer, que le verd de gris n'étant qu'un cuivre exalté & épanoui, tout le cuivre n'eſt qu'un verd de gris concentré, & en bouton, toujours prêt à ſe développer. La façon en eſt toute ſimple. On coupe le cuivre en plaques quarrées aſſez minces. On met un lit de marc de vendange, & un lit de plaques qu'on recouvre d'un lit de vendan-

ge recouvert d'un second lit de plaques &c. Tous les jours on retire les plaques toutes vertes ; on racle ce verd, & on le ramasse ; on remet le cuivre entremêlé de marc de raisin ; il s'y reforme un nouveau verd, qu'on racle & qu'on ramasse encore. Et de cette maniere tout le cuivre s'en va en verdet ou en verd de gris ; & il y va d'autant plus vîte, qu'il est plus aidé par les sels tartareux, les sels acides, les sels tout court, & par l'humidité & la chaleur.

18°. La question se réduit donc à sçavoir, si les vaisseaux de cuivre dans lesquels on prépare les alimens, leur communiquent leur qualité, à l'aide de l'eau & du feu, du sel même, & de tout ce qui contribue à la préparation de ces alimens. Une expérience de tous les jours, tient là-dessus les esprits en suspens, & leur inspire même une fausse sécurité. On fait les syrops, les confitures & mille choses dans des vaisseaux de cuivre rouge, cuivre pur par conséquent &

non étamé. Il y a dequoi faire trembler tout homme de bon sens, qui sçait ce que c'est que le verd de gris. Voici le piége qui ne paroît tendu à notre inadvertence, que pour punir l'excès de notre sensualité. Dès qu'on ôte du feu ces confitures, ces syrops, il faut sur le champ & bien vîte les transvaser dans d'autres vaisseaux non cuivreux, sans quoi on les verroit, en se réfroidissant, se couvrir d'un verd, dont les plus mal avisés connoissent le danger.

19°. C'est bien-là, qu'on voit que la plûpart des hommes n'ont en toutes choses qu'un commencement de raison & de réfléxion, sans aller presque jamais au bout d'aucun raisonnement. On fait cuire dans le cuivre des choses délicieuses, que notre cupidité doit introduire dans le plus intime de notre substance. Le feu, l'eau, les sels tirent de ce cuivre une infinité d'esprits corrosifs, dont il est vrai que plusieurs doivent s'envoler au travers des pores ouvers par le

feu, & avec la fumée, mais dont une infinité doivent imbiber tout le tissu, & s'incorporer dans toute la substance des choses qui trempent dans cette eau, dans ce sel, dans ce cuivre, dans ce feu. La nature toujours assez vigilante pour notre conservation, s'empresse à nous manifester l'ennemi que notre art funeste vient d'introduire dans l'objet même de nos délices. Un moment de patience va le rassembler, peut-être tout, à la surface, d'où absolument nous pourrions l'enlever comme une écume, la nature poussant toujours en-dehors dans le réfoidissement, les hétérogenes que le feu disperse & tient confondus avec tout le reste.

20°. Mais voilà bien les hommes, & leurs procédés de tous les jours. Un mal qu'ils ignorent & qu'ils veulent ignorer, ne leur est rien. C'est uniquement la maniere dont les choses réfroidissent naturellement dans les vases où elles ont été échaufées, qui fait que le vase & le fond conservent encore

...Ce qui sert d'indice aux ... de la cuisson suffisante des ..., sur lesquelles ils travail-...

...9. Or si on rebrouille cette pel-..., cette écume, soit en trans-... la chose qui en est couver-... soit en l'agitant & la boulver-... un peu, elle ne réparoît plus ; ... refroidissement se faisant, ou ... par le fond & les ... du vase, ou uniformément ..., la nature est déroutée, ... donne plus d'avis de rien. ... hommes ont intérêt d'ignorer

auroient l'imagination allarmée, & l'esprit inquiété. Ils transvasent le syrop ou le ragout tout chaud, le brouillent & le rebrouillent, jusqu'à ce que le refroidissement fixe le verd de gris qui ne demandoit qu'à se dégager & à paroître au jour, lui permettant du reste de se railler dans l'intérieur de leur substance pour y produire, au moins à la longue, les effets les plus dangereux & les plus inévitables.

227. On a observé qu'il se trouve des pailletes de fer, dans les cendres de tous les corps, & que toutes les terres où ces corps s'engendrent sont pleines d'un fer dispersé par tout. Sur quoi on a soupçonné que ce fer pouvoit venir des charues, bêches, pioches, & autres outils de fer, avec lesquels on cultive les Plantes & la Terre. Cette Observation n'a fait peur à personne. On n'en a pris aucun ombrage contre la nature, ni contre l'Art de l'Agriculture. Le fer est ami de l'homme & de l'estomac; & sa rouil-

le même entre dans nos Remédes stomachiques & les plus internes.

23°. Il n'en seroit pas de même, & on s'allarmeroit tout de bon, si l'on parvenoit à découvrir des pailletes de cuivre & du verd de gris dans l'analyse de nos alimens ou de notre substance. Peut-être ne faut-il que s'y rendre attentif & vouloir ouvrir les yeux. En attendant il est démontré *à priori* & par l'observation même du fer, que nos chairs, notre sang, nos humeurs, & jusqu'au tissu & à la moële de nos os, doivent être impregnés, imbibés, empoisonnés de cuivre & du verd de gris le plus subtil. La démonstration en est toute simple. Presque tout ce que nous mangeons & buvons, passe par le cuivre, y séjourne, s'y macere, s'y attendrit, s'y digere. Il doit donc & nous devons en prendre la teinture, l'impression, le levain, le poison.

24°. Lorsque la dose en est trop forte par la négligence des Domestiques, il y paroît aussi-tôt. Ce n'est

pas-là le plus dangereux. Il en périt par-ci-par-là quelques milliers de personnes tous les ans en divers Pays : mais nous périssons tous & nous dépérissons par millions, par un cuivre, par un verd de gris imperceptible & plus subtil qui s'accumule tous les jours dans notre estomac, dans nos viscerés, dans nos veines, dans nos os mêmes, & dans nos esprits les plus vitaux. Sans attendre même de plus précises observations, la couleur verdâtre que nous observons tous les jours dans la bile, dans le sang, dans les humeurs de bien des Malades, & qui n'y pronostique rien de bon, n'est-ce point peut-être un verd de gris que nous avons empêché de paroître dans les vases préparatoires des alimens, & que la bonne nature nous représente dans nos propres vaisseaux? Car elle va toujours à son but, pour corriger, n'ayant pû prévenir nos erreurs.

250. Le comble de l'erreur & de notre misére, c'est que les re-

médes à tous ces maux causés par le cuivre, les pillules, les ptisannes, les médecines &c. se préparent par les mains les plus habiles dans des mortiers, dans des poëlons, dans des coquemars, dans des vases de toutes les sortes en cuivre, où je puis attester en avoir vû plus d'une fois réfroidir avec un verd de gris manifeste sur les bords, qu'on transvasoit sans façon dans des phioles pour être avalées tout de suite par de pauvres Malades, que de pareils reméдes ne manquent gueres de tuer ou de tourmenter cruellement, à la décharge du Médecin, qui ne devroit pas au moins porter la faute du Pharmacien ou du Chef-d'Office, seules causes journalieres des ravages secrets ou manifestes du cuivre.

260. Conclusion pratique & intéressante pour tout le genre humain. On ne sçauroit donc trop encourager le nouvel Art du sieur Premery pour la substitution du fer au cuivre dans l'usage de la vie, & dans tout ce qui se rapporte à

l'intérieur de nos corps. Je le regarde comme quelqu'un qui a trouvé un ſpécifique ſouverain contre une infinité de maladies : ſpécifique préſervatif autant que réſolutif ou digeſtif. Car la plûpart de nos maladies viennent des alimens, dont le cuivre en eſt un preſqu'univerſel. Et le fer, le Mars eſt ſouverain contre les indigeſtions, les réplétions, les obſtructions, & tout ce qui s'enſuit.

27°. Nous avions déja le fer-blanc, qui eſt une très-belle & très-bonne invention, mais qui n'eſt pas aſſez fort & à l'épreuve de la préparation de toutes ſortes d'alimens; & qui d'ailleurs n'ayant point de corps, eſt bien-tôt conſumé par la rouille & par le feu : ce qui n'empêche pas cependant ſon invention, d'être admirable & utile. Les hommes ſont toujours fort lents dans leurs inventions. Le fer blanc étant trouvé, il ſembleroit que l'Art du ſieur Premery n'a rien de nouveau, puiſqu'il déclare lui-même que tous ſes uſtenciles, ne ſont qu'un fer-

enforcé, une tole blanchie, épaisse.

. Ce n'est que cela, & ce- nt on doit beaucoup admirer ie, l'industrie, le courage de ce second Inventeur du lanc ; qui réellement n'étoit é qu'à demi, en tiers même, n quart, tandis qu'on ne pou- pas employer le fer-blanc au rt ni au demi-quart des usages la vie, & nommément à la pré- ration des alimens. Qu'est-ce qui faisoit donc l'impossibilité, c'est- dire, la grande difficulté ? Il fal- it dompter la roideur impliable l'un fer épais, & peut-être l'hu- meur encore plus revêche des Ou- vriers en cuivre, qui ne sont pas même encore à la veille d'être tout- à-fait domptés.

29°. Le fer est dompté : l'art de la *retrainte* du fer & de son *blanchiment* est trouvé. Mais c'est la rouille du fer à quoi s'en pren- nent les Partisans du cuivre, com- me si le cuivre le mieux étamé ne rouilloit pas, & que sa rouille, son

verd de gris ne fut pas un poi
son mortel , tandis que la rouill
du fer n'a rien de malfaisant, &
peut même guerir des maux cau
sés par celle du cuivre. Le fer roui
le, belle merveille ! Le sieur Pre
mery en convient & n'en convien
pas. Il rouille si on le laisse roui
ler , comme le cuivre ; & il n
rouille pas si on le tient à l'abri d
l'humidité.

300. Après cela toutes chose
rouillent. Le fer-blanc périt par-l
assez vîte; & le feu l'acheve en
core plus vîte lorsqu'il survient par
dessus la rouille. Au moins le fe
épais du sieur Premery se défen
long-tems de la rouille & du feu
quand on l'y laisseroit croupir. L'o
même & l'argent contractent un
sorte de rouille, lorsqu'on les lai
se dans la malpropreté. Et les e
prits mêmes n'en sont pas exempts
lorsque le Public n'encourage pa
un peu leur travail. Heureusemen
l'Art du sieur Premery est assez en
couragé par le Public, les Sçavan
lui ont applaudi , l'Académie l'

ivé, le Roi l'a permis
. L'intérêt est trop grand, que de petits intérêts particu- pussent le balancer. Encore e le sieur Premery bon Ci- n de toute façon, offre haute- ent de communiquer tous ses ets & tout son sçavoir faire en genre, à quiconque voudra s'y quer d'une noble émulation. Y t-il même de secret dans un Art ont-il existe au moment présent inquante mille piéces de toutes les ortes, creuses, plates, rondes, octogones, quarrées &c. fabriquées par les mains de quelques centaines d'Ouvriers libres & qui se répandent par-tout? L'émulation n'a-t-elle pas même déja produit des contrefaçons, des copies qui avec le tems pourront parvenir à de bonnes imitations? Un Art si intéressant ne sçauroit périr désormais, quand même le sieur Premery pourroit l'abandonner. Il en est redevable au Public. Mais le Public s'en doit à lui-même la perpétuité.

320. Pour ne laisser rien à dire

là-dessus ; ceux dont la rouille du fer pourroit blesser la vûe, seront bien-aises d'apprendre un secret fort simple qu'on a trouvé pour la prévenir à jamais. Outre que les nouveaux ustenciles ne rouillent plus gueres lorsqu'ils ont été un peu imbibées d'huiles ou de graisses, ce qui arrive après qu'ils ont servi quelque tems à la préparation des alimens, on a trouvé qu'en récurant lesdits meubles avec du son trempé dans l'eau, il sort peu-à-peu du fer une espéce d'huile essentielle & bitumineuse qui gagne toute la surface, prend même le dessus de l'étain, & le recouvre d'un enduit noir à la vérité, mais luisant & beau, qui acquiert la dureté de l'émail, & empêche désormais toute rouille & toute saleté adhérente au corps du fer.

33°. J'oubliois une réfléxion expresse sur ce que je viens d'indiquer en passant, que les huiles préservent de la rouille, le fer ; & quand je dis les huiles, il faut entendre les choses grasses, l'huile,

graisse, le suif, la poix &c. n'y ant que l'eau, l'humidité seule i rouille & détruise le fer : au u que tout rouille le cuivre, uile comme l'eau, la graisse, le f, comme l'humidité, & que tou-rs sa rouille est un verd de gris l-faisant & empoisonneur. Cet-observation n'est pas indifféren-& mérite de terminer toutes réfléxions sur cette importan-matiere, où chacun doit con-ter son propre intérêt.

## ARTICLE VI.

*BRÉGÉ DE L'HISTOIRE d'Espagne. Par le P. Duchesne de la Compagnie de Jesus, Précep-teur de leurs Altesses Royales Mes-seigneurs les Infants d'Espagne. A Paris, chez Chaubert, Lambert & Durant* 1. *vol.* in-12. 1741.

A lecture de l'Histoire n'est qu'une lecture pour le com-n des hommes; c'est une étu-, & une étude des plus impor-tes pour les Princes. Dans les

un très grand eſpace de pays ou
tems. Le ſtyle de cet Ouvrage
ſerré comme il convient à un Ab
gé auſſi court. L'Auteur n'y p
jamais de vûe le but qu'il ſ
propoſé de former le cœur de
Eleves par les connoiſſances r
mes dont il enrichit leur eſp
Il ne manque rien de ce qui p
contribuer à inſpirer le goût de
vertu ; mais d'une vertu établie
les idées d'une ſaine politique, d
ne ſolide Religion, & de la vr
grandeur. Comment ſe fait-il
ces belles regles ne ſoient plus ce
de pluſieurs Ecrivains, qui
vroient être les docteurs du ge
humain, & qui ne ſont rien mo
que ce qu'ils doivent être ? Il ſu
de parcourir quelque pages de c
Hiſtoire pour voir que l'Aut
dans ſon ſtyle & ſa façon de ré
chir ſçait bien prendre l'effort
homme, qui ne ſe ſent pas fait p
être imitateur. Peut-être mê
trouvera-t-on qu'en certains
droits il s'affranchit un peu trop
tours & des expreſſions ordinai

Il nous parle d'abord de la nature du Pays, & nous fait connoître quelle étoit la situation des Habitans avant qu'ils fussent tombés sous la domination de Carthage. » L'Espagne étoit anciennement » nommée Hesperie à cause de l'E» toile du soir appellée *Vesper* ou » *Hesperus* qui se couche de ce cô» té-là. Elle étoit encore nommée » Iberie à cause de l'Ebre, en La» tin *Iberus*, l'un de ses principaux » Fleuves. Le nom d'Espagne que » lui donnerent les Commerçans » de Phénicie, a plus vraisembla» blement sa source dans le mot » Phénicien, *Spania*, qui signifie » Lapin; parce que cette Région » nourrit une grande abondance » de Lapins de bon goût. Aussi » voyons-nous que dans les ancien» nes Médailles, le Lapin est le » Symbole de l'Espagne. C'est en» core par allusion à son nom que » le Poëte Catule l'appelle *Cuni» culosa*, c'est à-dire, féconde en » Lapins. »

« Cette belle partie de l'Euro» pe séparée des Gaules, aujour-

» d'hui la France, par une cha
» de Montagnes escarpées d'un t
» difficile accès, & environnée
» tous les autres côtés par la M
» tenoit de la nature un dou
» rempart, qui la fermoit aux
» ruptions des Nations Etrange
» Heureuse & riche de son fon
» elle n'attendoit pas des aut
» Pays un supplément à ses l
» soins. Sa position sous un clim
» tempéré, fertilise ses Camp
» gnes. La Terre coupée de Mo
» tagnes, de Vallons & de Pl
» nes, semble se partager pour v
» rier ses productions. Arrosée p
» des Fleuves & des Riviéres bi
» distribuées, elle s'ouvre au tr
» vail & aux vœux des Habitai
» Elle pourvoit libéralement à le
» nécessaire, sans leur refuser
» délicatesse des mets, des vins
» des fruits; & pour mieux cimen
» ter leur société, ce qui manqu
» à une Province est suppléé p
» l'abondance des autres. On y re
» pire un air de santé sous un Ci
» presque toujours pur, & l'on
» *verroit* peu d'infirmités, s'il n'
» *avoit point* d'excès.

" Contens de leur sort les pre-
» miers Espagnols se renfermerent
» long-tems dans la sphére d'un si
» bon Pays. Libres & gouvernés
» par leurs propres Loix, ils ne con-
» noissoient, ni la pesanteur d'un
» joug étranger, ni ce déluge de
» maux que traînent après soi les
» irruptions des Barbares que l'a-
» varice conduit. Les Conquérans
» que la Fable mene jusques chez
» eux, ne sont que des Conqué-
» rans fabuleux, ou tout au plus des
» orages passagers, qui infestoient
» les Côtes Maritimes. Semblable
» au roseau, qui plie sous un coup
» de vent, & se releve à l'instant,
» une partie de l'Espagne avoit cé-
» dé à ces Héros autant de tems
» que duroit leur course. Il n'en
» fut pas de même de la domina-
» tion des Carthaginois & des Ro-
» mains &c. „ Ce qui suit est l'His-
toire abrégée de cette célebre guer-
re punique terminée par la défai-
te d'Annibal. Nous passons à quel-
ques Regnes dont on n'est pas si
généralement instruit; afin de faire

voir ce que l'Auteur sçait tirer ses différens sujets. Voici l'i qu'il nous donne du grand & Saint Roi Ferdinand I.

« La Race masculine des R
» Goths étant éteinte par la m
» de Veremond, la Couronne
» Léon passa sur la tête de Do
» Nuña, sa sœur, femme de l'I
» fant de Navarre, Ferdinand F
» de Castille. Par-là Ferdina
» déja Roi de Castille du côté
» Doña Sancha, sa mere, dev
» aussi Roi de Léon du chef de
» femme. Il donna à l'Espag
» Chrétienne un des plus bea
» Régnes qu'elle eût encore
» Tout étoit grand dans lui,
» Chrétien, le Roi, le Capitai
» Il avoit sur-tout un zéle arde
» pour affranchir toute l'Espag
» du joug des Infidéles, & pou
» rétablir la Religion Catholiq
» La guerre qu'il leur fit étoit d'a
» tant plus juste qu'ils étoient
» aggresseurs. Un commenceme
» de regne leur avoit parû pro
» à tenter une entreprise sur la G

»lice ; il y étoient entrés avec une
»nombreuse armée.

« Ferdinand y arriva presqu'en
»même tems. Il ne put les enga-
»ger à une action générale ; mais
»en les harcelant, & en tombant
»à propos sur tous leurs détache-
»mens, il remporta sur eux des
»avantages équivalens à ceux d'u-
»ne grande victoire. Il les chassa
»de ses Etats ; il ruina leur armée,
»& en poussa les débris jusqu'au
»de-là de la Guadiana. Il aban-
»donna au pillage de ses Troupes
»toute l'Estramadoure : ensuite re-
»passant le Tage, il enleva par des
»siéges successifs toutes les Places
»des Infidéles entre cette Riviére
»& le Douro, à Lisbonne près.
»La défense des Assiégés de Céa,
»Govea, Viseu, Lamego, Co-
»nimbre, fut vigoureuse & opi-
»niâtre : elle ne servit qu'à donner
»plus d'éclat à la valeur du Con-
»quérant. Le fameux Rodrigue
»Dias de Bivar, surnommé le
»Cid, c'est-à-dire, Seigneur en
»langue Moresque, fit ses premie-

» res armes au siége de Conimbre, » & y promit tout ce qu'il executa » depuis. Il étoit natif de Burgos, & » issu, en droite ligne de Laïn » Calvo juge suprême de Castille » avant qu'il y eut des Comtes in» dépendans.

» Les Maures du Royaume de » Cordoue allarmés de la rapidité » des conquêtes des Castillans, pres» serent le Roi de Tolede d'entrer » en Castille. Ferdinand y envoya » de si bons ordres, que les enne» mis y furent battus & repoussés » avant qu'il pût les joindre en » personne. Nouvelle guerre, nou» velle chaîne de conquêtes à l'au» tre extrêmité de ses Etats. Sant» Estevan de Gormas, Talamanca » Vceda, Guadalaxara, Alcala de » Henarez, Madrid, tomberent » sous sa puissance. Tolede alloit » subir le même sort, si son Roi trop » foible pour oser se défendre n'eût » conjuré l'orage prêt à fondre sur » lui. Il demanda la paix au vain» queur en offrant de tenir le » Royaume de Tolede en Fief tri-

»butaire de la Couronne de Caf-
»tille. Ferdinand accepta ses of-
»fres, & eut lieu de s'en repentir.
»Il n'avoit pas encore éprouvé la
»perfidie des Maures, qui n'é-
»toient fidéles qu'autant de tems
»qu'ils y étoient forcés, ni pacifi-
»ques, que quand ils ne pouvoient
»nuire.

» Le Roi de Castille avoit déja
»mis le Tage entre lui & les Mau-
»res, & se préparoit à reculer ses
»frontieres jusqu'à la Guadiana.
»Divers incidens rompirent tou-
»tes ces mesures. Averti que le
»Roi de Navarre, son frere aîné,
»étoit dangereusement malade, il
»alla lui rendre visite sans se fai-
»re accompagner. Une politesse si
»franche & si bien placée auroit
»charmé Garcie, si Garcie n'avoit
»point été jaloux des prospérités
»de son frere. Dès qu'il le vit en
»son pouvoir, il prit le dessein de
»s'assurer de sa personne, & de l'o-
»bliger à un nouveau Traité de
»partage. Son secret transpira jus-
»qu'à Ferdinand, qu'une prompte

» suite tira de tout embarras. Garcie honteux d'avoir manqué son coup, & fâché d'avoir indisposé envain son frere contre lui, cherchoit à dissiper son ressentiment. Après bien des excuses & des protestations de son innocence, il se rendit à la Cour du Roi de Castille pour s'y justifier, espérant regagner son frere par cette marque de confiance. Ferdinand s'apperçut que son frere avoit d'autres vûes, & donna ordre de l'arrêter. Garcie se fit un pont d'or, & rendit ses gardes favorables à son évasion. Son cœur étoit livré aux plus violens transports de colere, de haîne & de vengeance. Résolu de périr ou de laver son affront dans le sang de son frere, il ramasse toutes les forces de son Royaume, il entre en Castille ; il s'avance à une demie journée près de l'armée Castillane, qui campoit dans une vallée des Monts d'Oca situés entre l'Ebre & Burgos.

» Là un Saint Abbé du voisi-

»nage entreprit de réconcilier les »deux freres. Il n'eut point de pei- »ne à persuader Ferdinand. Ce »généreux Prince s'offrit à faire »les avances de la réconciliation, & »même à passer dans le camp de »son frere, pour y conférer de la »paix avec lui. Le fougueux Na- »varrois ne fut pas si docile aux »remontrances de l'Abbé. Fermé »à toutes les raisons du sang, de »l'intérêt, de la Religion, il n'é- »coute que sa colere, il ne res- »pire que vengeance, sans faire »attention qu'il avoit le premier »attenté à la liberté de son frere. »Il marche, il attaque, la colere »redouble son courage, il abbat à »droit & à gauche tout ce qui lui »résiste, il perce les rangs, il court »droit à son frere, & dans le mo- »ment, où il commençoit déja à »goûter le plaisir de la vengeance, »il reçoit de la main d'un Sei- »gneur Navarrois un coup de »lance, qui le porte à terre & l'y »étend roide mort. Ce Seigneur »dont Garcie avoit deshonoré la

» femme, étoit venu avant le com» bat lui en demander justice, & » n'en avoit reçu que de nouveaux » outrages. Dans l'excès de sa dou» leur il avoit passé dans l'armée » Castillane, & si bien observé la » marche de Garcie dans le fort » de la mêlée qu'il ne le manqua » pas. Il est écrit que celui qui » cherche la vengeance la trouvera. » La déplorable mort de Garcie » en est un exemple frappant.

„ L'armée Navarroise en per» dant son chef perdit la victoire, » & abandonna toute la Navarre » au vainqueur. Ferdinand arrosa » de ses larmes des lauriers trem» pés dans le sang de son frere; & » loin d'envelopper un fils inno» cent dans le malheur d'un pere » coupable, il mit lui-même la Cou» ronne du pere sur la tête du fils. » Bel exemple d'une modération » chrétienne!

„ A la faveur de ces troubles » domestiques les Sarrasins avoient » secoué le joug des Princes Chré» tiens. Le Roi de Tolede s'étoit

achi de la vassalité, & mis
at de défense. Ferdinand ap-
ti par le poids des années &
e la guerre, paroissoit peu
ble à cette perte. D'ailleurs
ignoit de grever ses sujets
faisant contribuer aux frais
e nouvelle guerre. Mais San-
a femme, aussi courageuse
élée pour la réduction des
es occupées par les Infidé-
ranima la valeur du Roi,
it ses joyaux & ses pierreries,
gea les fonds qu'elle possé-
en propre, leva de ses deniers
orissante armée avec laquel-
erdinand soumit tous ses
aux Sarrasins, & aggrandit
tats, en les étendant par de
elles conquêtes entre le Ta-
la Guadiana.
ictorieux de tous ses enne-
il s'appliqua le reste de ses
à en témoigner sa recon-
oissance à Dieu, à rétablir
ilte dans les Pays qu'il avoit
is, à lui bâtir des Autels
s Temples où il en man-

» quoit. Occupé de ces pieux exer-
» cices, il fut averti par Saint Isi-
» dore qu'il lui restoit peu de jours
» à vivre, & qu'il devoit les em-
» ployer à bien mourir. Le reli-
» gieux Monarque envisagea la
» mort en Héros Chrétien, & s'y
» prépara en Saint. Outre ses trois
» fils, Sanche, Alphonse & Gar-
» cie, il avoit deux filles, Urra-
» que & Elvire. On le conjura par
» bien des raisons de ne point par-
» tager ses Etats; il étoit Roi &
» pere; les sentimens du pere l'em-
» porterent sur ceux du Roi, & l'on
» ne put le persuader qu'il n'y au-
» roit point d'injustice à priver les
» cadets de leur droit à une por-
» tion de sa succession. Il désigna
» donc par son Testament qu'il
» rendit public, Sanche l'aîné, Roi
» de Castille, Alphonse Roi de
» Léon, Garcie Roi de Galice, &
» assigna en toute Souveraineté Za-
» mora à Urraque, & Toro à El-
» vire. Ce partage, comme les pré-
» cédens, fut la source d'une guerre
» sanglante.

*Janvier* 1742.

ffoiblies, & les approches
derniere heure, il se fit por-
l'Eglise, y passa la nuit en
s, assista le matin à tous les
es, & reçut la Communion
me de Viatique; mais avec
i grande piété, qu'il atten-
it le cœur des Assistans.
ndemain revêtu de ses ha-
Royaux, & la Couronne sur
e, il se fit encore porter à
se. Là prosterné devant les
ues de Saint Isidore, qu'il
obtenues du Roi Maure de
e, il prononça tout haut
difiantes paroles: *Seigneur,*
*à vous qu'appartient la puis-*
*à vous seul il appartient de*

*» mence de me recevoir dans le vô-
» tre.*

„ Cette Priere finie il se dé-
» pouille de ses habits royaux, se
» revêt d'un cilice, se fait rappor-
» ter dans son Palais,& déposer en
» cet état sur un lit de cendre, où
» ayant reçu l'Extrême-Onction,
» il expira doucement entre les bras
» de plusieurs Evêques, & couron-
» na ses lauriers militaires de la pal-
» me céleste. „ L'Historien prend soin de nous faire remarquer qu'une fin si précieuse aux yeux de Dieu n'étoit que la suite & la récompense des vertus Chrétiennes dont ce Prince avoit donné l'exemple à ses Peuples. *La mort des hommes*, nous dit-il, *n'est que l'écho de leur vie*; l'image est des plus justes, & toute propre à rendre sensible une importante vérité. Nous opposerons au Regne d'un Conquérant celui d'un Prince pacifique & politique. L'Histoire en est courte mais dans le peu qu'elle dit, elle fait connoître un de ces caractéres qu'on n'oublie point.

*Janvier* 1742.

„ Henri III. ſurnommé le Va»létudinaire, avoit un eſprit ex»cellent dans un corps mal conſ»titué. C'étoit une grande ame bien »mal logée. Aſſez éclairé pendant »ſa minorité pour remarquer tous »les déſordres de la Régence, il »étoit fâché que ſon âge lui liât »les mains, & lui ôtât le pouvoir »d'arrêter le cours du mal. Il »en abrégea la durée en ſe fai»ſant déclarer majeur à treize ans »dix mois, & en ſaiſiſſant dès-lors »les rênes du Gouvernement.

„ Heureux les Peuples que le »Prince aime aſſez pour entrer »lui-même dans le détail de leurs »beſoins; c'eſt un pere de famille »qui cherche à faire des heureux, »& qui ne peut manquer de l'être »lui-même. Le premier ſoin de »Henri fut de donner la paix aux »ſiens, & le ſecond fut de leur »procurer l'abondance. Sorti pau»vre des mains de ſes Tuteurs, il »aima mieux ſe contenter d'une »vie frugale, & reſtraindre ſes gra»ces que d'être magnifique à leurs

» dépens. Il sçavoit en quelles mains
» avoient passé les Finances, &
» quels étoient ceux qui s'étoient
» engraissés de la substance des
» Peuples ; c'est à ces sang-sues de
» l'Etat qu'il s'en prît. En voici
» l'occasion.

„ Un jour qu'il revenoit le ma-
» tin de la chasse il ne trouva point
» à dîner. Ses Pourvoyeurs lui di-
» rent qu'ils n'avoient ni argent,
» ni crédit. *Allez*, leur répliqua-
» t-il, *vendre mon manteau & ache-*
» *tez moi dequoi manger*. On ne lui
» servit qu'une éclanche de Mou-
» ton, & les Cailles qu'il avoit pri-
» ses ; repas plus que frugal pour
» un Roi ; Henri s'en contentoit.
» Un de ces Courtisans, qui sça-
» vent tirer à propos sur les absens
» qu'ils n'aiment pas, lui dit, que le
» Roi mangeoit en Bourgeois, tan-
» dis que les Grands du Royaume
» mangeoient en Rois ; qu'ils se ré-
» galoient splendidement tour à tour:
» & qu'on soupoit ce soir là chez
» l'Archevêque de Tolede. Le Roi
» écouta sans rien dire, & comme il

à vérifier par lui-même les
ts, il se déroba à ses gens
·étexte de s'aller reposer.
are du souper il se traves-
passa *incognito* dans le Pa-
: l'Archevêque , se glissa
. Salle à manger , & vit
yeux qu'on ne lui avoit
agéré le luxe & la délica-
e ces repas. Il se retira &
réfléxions. Le lendemain
oqua tous les Conviés sous
e de les consulter sur le
ient qu'il vouloit faire.
'ils furent assemblés, il en-
ée à la main dans la Salle
attendoient ; il adressa la
à l'Archevêque & lui de-
combien il avoit vû de
r'*en ai vû trois*, repliqua le
, *votre Ayeul*, *votre Pere*,
. *Et moi j'en ai vû vingt*,
e Roi, *&* *il ne doit y en*
*qu'un seul* ; *il est tems que*
*e seul*. En même tems il
le signal, & une troupe
lats préparés entrent dans
:. *Vous mourrez tous*, ajoû-

» ta le Roi en parlant aux Sei
» gneurs, *je dois à ma conservatio*
» *& au bien de mon Peuple le sacri*
» *fice de tant de Tyrans.*

„ La vûe des armes & plus er
» core les paroles foudroyantes d
» jeune Monarque atterrerent l
» Grands. Tous se jettent à f
» genoux, réclament sa clémence
» lui remettent la disposition c
» leurs biens & de leurs personne
» C'est où le Prince vouloit l
» amener. Il leur accorde la v
» qu'il n'avoit pas eû dessein c
» leur ôter; mais infléxible au suj
» de leurs déprédations; il leur e
» joint de lui rendre compte d
» deniers Publics qu'ils avoient m
» niés, de lui remettre tous ce
» dont ils étoient redevables, c
» restituer tout l'argent des pe
» sions qu'ils s'étoient fait adjug
» sur le Trésor Royal pendant
» Minorité, & enfin de lui livr
» tous leurs Châteaux. Tout f
» exécuté avant qu'il mît ces S
» gneurs en liberté.

„ Par ce seul trait Henri s'

oient tous les ans dans un
à elles devoient croître ; &
ine ſuite naturelle la lan-
du corps ſe communiquoit
prit, au grand regret des
le bien & du Peuple dont
it les délices. Cependant il
ua encore dix ans à s'ap-
er aux Affaires Publiques.
orces lui manquerent avant
rage. Il aſſembla ſes Etats
lede, & y nomma Régent
oyaume Don Ferdinand,
rere : c'eſt ce qu'il pouvoit
de mieux pour ſon repos &
le bien de ſes Sujets. Le
du Régent fit honneur aux

» disposition. Il avoit acquitté les » dettes de l'Etat, rétabli les Fi» nances, rempli le Trésor Royal » par ses épargnes, & sans fouler » le Peuple, il avoit pris des ar» rangemens pour chasser les Mau» res d'Espagne ; tout cela en seize » années de Regne. Il mourut le » 25. de Décembre, où commen» çoit alors la nouvelle année de » 1407. ne laissant qu'un fils âgé » de vingt deux mois, & une fille » nommée Marie de Castille. Il » avoit sur-tout à cœur le soula» gement de son Peuple ; & quand » on lui représentoit en certaines » occasions que sa délicatesse sur » cet article alloit trop loin, il re» pliquoit : *je suis bien persuadé que* » *Dieu ne bénit pas un Regne où le* » *Peuple est foulé, & je crains plus* » *les malédictions de mon Peuple que* » *les armes de mes ennemis.* „.

Nous voudrions pouvoir rapporter l'Histoire du dernier Regne, qui est sans contredit le plus intéressant pour nous ; mais toute abrégée qu'elle est, elle demande en

core plus d'eſpace que nous ne pouvons lui en donner.

## ARTICLE VII.

### *LETTRE A M. SUR UNE Inſcription trouvée à Talvire.*

MONSIEUR,

On m'a envoyé une Inſcription que je crois que les Curieux verront avec plaiſir, & qui pourra un peu exercer Meſſieurs les Antiquaires. Cet ancien Monument eſt à *Talvire*, Bourg ſitué ſur le bord du Lac d'*Anecy* en Savoye, environ à deux lieues de diſtance de cette Ville. Il y a là un ancien Couvent de Bénédictins, fondé l'an 1025. par Emengarde, femme de Rodolphe III. Roi de Bourgogne. L'Inſcription dont il s'agit eſt ſur une pierre enchaſſée dans le mur de l'Egliſe des Bénédictins, immédiatement au-deſſus du Portail. *Guichenon* l'a rapportée

dans son *Histoire de Savoye*, mais si défigurée qu'elle est à-peu-près inintelligible. L'Abbé qu'on a prié de vouloir, l'examiner de nouveau, nous en a envoyé une Copie fort fidéle. C'est un Religieux des plus obligeans, & toujours prêt, suivant l'esprit de son Ordre, à favoriser l'étude de l'Antiquité, & les belles Lettres. Après ce témoignage qu'exigeoit la reconnoissance; voici l'Inscription dont il s'agit, que l'on m'a garantie parfaitement conforme à l'original.

HOROLOGIVM. CVM. SVO. ÆDIFICIO. ET.
SIGNIS. OMNIBVS. ET. CLATRIS.
C. BLÆSIVS. C. FIL. VOLTINIA. GRATVS. EX. H-S. N̄.
ET. EO. AMPLIVS. AD. ID. HOROLOGIVM. ADMINIS.
TRANDVM. SERVM. H-S. N̄. IIII.
D. S. R.

Il me semble que cette Inscription nous apprend que *Caius Blæ-*

ge, & qu'il l'a garantie par
grille, ou une balustrade (cla-
qu'il a donné pour cela un
in nombre de ses Terres,
'.) qu'il a établi un Esclave
avoir soin de cette Horloge,
RVM pour SERVUM) &
donne pour ce dernier arti-
[. IIII. *Nummos quatuor*. Les
dernieres lettres D. S. R.
ient, si je ne me trompe, *De*
*e*, ou *De suo restituit*.
Inscription paroît ancienne.
oui dire aux gens du métier
dès le troisiéme siécle, on ne
quoit plus guere la Tribu dont
toit. Ce Monument pourroit
bien être du deuxiéme siécle.

ment *Horloge d'hiver*, ou *Horl* *de nuit*, par oppofition aux C drans Solaires qui n'étoient d'a cun ufage la nuit, & qui fervoi très peu pendant le froid, pa qu'alors les rayons du Soleil f ordinairement cachez par des n ges. *Pline* nous apprend qui l'Inventeur de cette efpéce d'H loge. *Scipio Nafica*, dit-il, *prir aquâ divifit Horas æquè noctium dierum. Idque Horologium fub t dicavit, anno urbis* 595. * Na l'Inventeur de ces *Horloges d'e* ou d'*hiver*, plaça la fienne d un Edifice deftiné à cet ufage, *tecto*. Le *Tectum* répond à l'*Æ ficium* de *Blafius*. Il eft clair que Bâtiment étoit deftiné à me l'Horloge à couvert, & en mê tems à loger la perfonne qui de en avoir foin.

Une Machine de cette na regardoit ordinairement le Pub & la dépenfe que demandoit entretien. Le *TEMPLVM* I

* *Lib. VII. Cap.* 60.

*ROLOGIARE* de *Gruter* semble être de ce genre. Il étoit dédié IOVI. O. M. & *Junoni Reginæ* (*a*) Apparemment ce Temple avoit une semblable Machine sous son couvert, comme nous avons ordinairement des Horloges aux Clochers de nos Eglises.

Pour exécuter commodément une semblable Machine, il faudroit supóser les heures égales entr'elles, comme nous les avons aujourd'hui. On sçait qu'anciennement chez les Grecs & chez les Romains, les heures du jour & celles de la nuit étoient d'une inégale longueur. Mais sous les Empereurs Romains on commença à s'appercevoir que ce partage bizare avoit bien des incommodités, & l'on introduisit peu-à-peu la maniere de compter vingt-quatre heures égales d'une minute à l'autre. Du tems d'*Aulu-Gelle*, cette derniere méthode étoit en usage. (*b*) Cet Auteur vivoit

(*a*) *Inscript. Gruter. pag. VI.* N. *6.*
(*b*) *Gell. Lib. II. Cap. 2.*

sous *Hadrien*, & notre Inscription peut-être de ce tems-là, ou un peu postérieure.

Il est vrai que *Vitruve* a décrit de ces *Horloges d'hiver* pour des heures inégales, qui changeroient tous les mois, & même tous les jours, & qu'il indique par quel artifice on peut venir à bout de les construire. (*a*) *Perrault*, son Commentateur, a encore rencheri sur *Vitruve*, en imaginant une nouvelle *Horloge hidraulique*, qui s'ajusteroit avec l'ancienne division des heures. Mais outre que ces Machines sont fort composées, & d'une exécution difficile, elles ne sçauroient convenir dans notre climat. Un partage des heures aussi mal entendu pouvoit tout-au-plus être supportable en Italie, & dans ces Pays Orientaux où l'Astronomie a pris naissance, parce que dans ces Pays-là la différence des saisons ne produit pas des jours si longs en Eté, ni si courts en Hiver, que le sont les nôtres.

(*a*) *Liv. IX. Ch.* 9.

Nous avons des jours de seize heures, & des nuits de huit, ce qui auroit donné des heures trop disproportionnées. Il y a donc lieu de croire que l'Horloge de *Talvire* faisoit les heures égales le jour & la nuit, en comptant 24. heures d'un minuit à l'autre.

Les mots de l'Inscription qui me paroissent les plus difficiles à entendre, & sur quoi l'on souhaiteroit sur-tout le sentiment des Experts, sont ceux-ci, *Horologium CVM SIGNIS OMNIBVS*. *Signa* désigne quelquefois chez les Romains les marques des heures. *Don Calmet*, dans sa Préface sur la Genese, dit que dès qu'on eut trouvé les Horloges, les heures ne s'appellerent pas *hora*, mais *signa*. *Cum signis omnibus*, pourroit donc signifier que *Blasius* a fait construire une Horloge complette, & qui marque toutes les heures, c'est-à-dire, celles de la nuit comme celles du jour. Il semble qu'il a voulu faire entendre par-là la supériorité de son Horloge sur les Cadrans So-

laires, qui ne montrent que les heures du jour, & point celles de la nuit.

*Signa*, si je ne me trompe, signifioit aussi chez les Romains, des Statues. *Blæsius* pouvoit avoir décoré son Horloge de quelques morceaux de Sculpture. Celui qui avoit fait cette dépense avertissoit donc le Public, que non-seulement l'Horloge, mais la Balustrade qui l'environnoit, & *toutes les Statues* qui en étoient l'ornement, avoient été faites à ses frais.

La Balustrade ou la Grille qui empêchoit d'approcher de trop près de l'Horloge, & qui lui servoit de barriere, me rappelle une difficulté qu'il faudroit aussi résoudre. Une Horloge d'eau fermée par un Ouvrage de cette nature ne pouvoit que geler en Hiver dans le Pays des *Allobroges*. Cependant c'est principalement pour cette saison qu'elle avoit été construite. Quelle précaution pouvoit on prendre pour parer à cet inconvénient ?

On pourroit répondre qu'il est

à suppoſer que l'Eſclave qui régloit cette Horloge & qui la conduiſoit, étoit attentif à entretenir la fluidité de l'eau par le moyen du feu. Mais outre que cela eſt aſſez difficile dans un endroit ouvert, il en auroit coûté bien du bois. Ce Concierge n'avoit que quatre Seſterces pour ſes gages, & pour l'entretien de l'Horloge, ſomme fort modique, ce me ſemble. S'il y avoit eu dans ce lieu-là quelque ſource d'eau chaude, comme celles d'*Aix* en Savoye ; cela auroit épargné bien du bois, & bien de la peine à notre Eſclave.

Il ne faut pas oublier d'avertir que l'on ne ſçait guere ce que c'étoit que *Talvire* avant la fondation du Monaſtere. La Charte originale d'*Ermengarde*, femme du Roi *Raoul*, en parle comme d'un ſimple Village.

Il eſt aſſez ſurprenant de trouver dans un ſemblable lieu une Inſcription pour conſerver la mémoire d'une Horloge publique. On ne fait guere cette dépenſe que dans une

Ville, ou au moins dans un b
Bourg. On pourroit ſuppoſer c
*Talvire* étoit déja quelque habi
tion conſidérable du tems des R
mains, quoique nous n'en ay
point d'autre preuve que cette H
loge même ou ſon Inſcription.

Je propoſe mes doutes : qu
que habile Antiquaire voudra b
peut-être les réſoudre. Les Ré
rends Peres Journaliſtes ſçav
mieux que perſonne où l'on tr
ve des Experts dans ce genre.
ne les iront pas chercher bien lo

Je ſuis, &c.

*A Geneve le 1. Septembre 1741.*

# ARTICLE VIII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## POLOGNE.

### DE LEOPOL, ET DE DANTZICK.

IL est si peu ordinaire de voir venir de *Pologne* jusqu'ici des Livres de Littérature, que trois Volumes à la fois qui nous ont été remis, peuvent passer pour un Phénomene presqu'aussi rare, que le retour des Cometes. Ce n'est pas qu'il ne s'y en fasse apparemment, comme ailleurs : mais ou l'on est moins empressé de les publier, ou les éditions ne viennent point en *France*. Le premier, imprimé à *Léopol*, a pour titre : *Olympus Literatus, seu Litera Oratoria*

*Regi Jesu Christo, Reginæ Cælorum Mariæ, Divisque Cælitibus inscripta. Auctore P. Bartholomæo Cuder S. J.* Ce sont XXIV. petits Discours sur quelques Mystéres de Notre Seigneur & de la Sainte Vierge, & à l'honneur des Saints Patrons de la *Pologne*, & de ceux de la Compagnie de Jesus. On a ajoûté à la fin deux Piéces, telles qu'on en propose aux Ecoliers pour les exercer à la composition. La premiere est une Narration, dont le sujet est tiré d'un trait singulier de l'Histoire de *Pologne*. Dans la seconde on propose ce *Probléme Politique*, laquelle convient mieux à tous les Peuples en général, mais sur-tout aux Polonois, la gloire des Armes, ou celle de l'esprit. C'est ainsi que la question est proposée; mais c'est l'Eloquence qu'on oppose au courage. Le Prince *Christophe Radzivvill*, qui réunit ces deux avantages, fait disputer en sa présence deux *Champions*, l'un au nom de *Mars* en faveur de la Guerre, l'autre au nom de *Miner-*

*ve*, pour l'Eloquence. Le combat se termine à l'amiable, & la décision est que les Polonois sont également propres aux combats de *Mars*, & aux exercices de *Minerve*. Il y a encore une derniere Piéce sous ce titre : *Campus Rhetorum Electoralis*, qui n'est pas aisée à définir.

Des deux autres Volumes, le premier imprimé aussi à *Leopol*, & intitulé ; *Cithara Apollinis, Dei Hominis, Parentis Divinæ, Divorum honori cantando instructa*, est à-peu-près en Vers ce qu'est en Prose celui dont nous venons de parler. Le dernier Volume imprimé à *Dantzick*, contient des Eloges en Prose, & des Epigrammes à l'honneur de quelques Saints, & de plusieurs grandes Maisons de *Pologne*. Tous ces Ouvrages sont du même Auteur. Il s'y trouve de l'esprit : une grande imagination, de fréquentes hyperboles, beaucoup d'allégories & de metaphores des plus fortes les caractérisent. Le style & le goût ne sont pas ceux qu'on

eſtime en d'autres Pays : chaque Nation différe des autres par ces endroits, du moins aſſez généralement.

## ANGLETERRE

### De Londres.

*Propoſals for printing by ſubſcription a Vievv of the Levant; Particularly of Conſtantinople, Grece, Syrya, and. Egypt. In four parts.* C'eſt-à-dire, *Vûe ou Mémoires du Levant où l'on traite en particulier de Conſtantinople, de la Gréce, de la Syrie & de l'Egypte, propoſés au Public par ſouſcriptions.*

Cet Ouvrage eſt diviſé en quatre Parties par M. *Charles Perry*, *Docteur en Médecine.* La premiére contient des Obſervations ſur la ſituation avantageuſe, l'étendue, les forces & le Gouvernement de l'Empire Ottoman ; avec un abrégé de ſon origine, de ſes progrès, & de ſon Etat préſent. On y joint une relation authentique de la ſur-

prenante révolution arrivée à Constantinople en 1730. & qui produisit la déposition du Sultan Achmet.

La seconde Partie contient la relation d'un Voyage fait de Constantinople à la Terre Sainte, & un détail de ce qu'on voit de remarquable dans toute l'étendue du Royaume de Syrie depuis Jérusalem jusques à Alep.

La troisiéme contient 1°. Des Remarques Historiques & Critiques sur le Royaume d'Egypte, en particulier sur le grand Caire, qui en est la Capitale, aussi bien que sur le Gouvernement, la Politique, les Maximes, les Mœurs & les Coutumes des Egyptiens; & un Abrégé Historique des événemens les plus remarquables arrivés en ce Pays depuis cinquante ans. 2°. Un Parallele des Mœurs & des Coutumes des Anciens Egyptiens & de celles des Egyptiens Modernes. 3°. Une Relation des différentes Saisons qu'on éprouve en Egypte, des changemens de tems & de vent, & des différentes Ma-

ladies qui les accompagnent. 4°. Une Relation des Proceſſions reglées & annuélles qui s'y font, auſſi bien que des autres pratiques de Religion. 5°. Des Obſervations ſur le Nil, où l'on examine & explique les cauſes de ſon débordement annuel & de ſes autres Phénomenes, & où l'on marque exactement les différens degrés de ſes crues. 6°. Un détail de ce qui ſubſiſte encore d'Antiquités Egyptiennes, Temples, Statues Pyramides, Palais, Obéliſques, & des ſuperbes reſtes de la Ville royale de Thébes : on a joint à tous ces morceaux des Réfléxions & des Recherches ſur l'ancienne Mythologie, & ſur l'Ecriture ſymbolique.

La quatriéme Partie contient la Relation d'un Voyage fait d'Aléxandrie à Athenes, & en quelques autres parties de la Grece, avec une deſcription de ce qui nous reſte encore de cette fameuſe Ville.

On trouve outre cela dans cet Ouvrage une ſuite chronologique des Empereurs Turcs depuis Otha-

man ; & des Califes Egyptiens, Circassiens & Abassides, & leurs actions les plus remarquables rapportées en abrégé.

L'édition sera ornée de plus de vingt Planches gravées en cuivre; où l'on trouvera les Plans des divers Edifices, des Figures, & de toutes les Piéces curieuses d'Antiquité qui ont rapport au texte. Ce Recueil ne formera qu'un seul Volume *in-folio* de cent trente feuilles. Le caractere & le papier qui ont servi à l'impression du projet sont le modéle de ceux qui seront mis en œuvre pour l'Ouvrage même. L'exemplaire en feuilles coûtera une guinée dont on payera la moitié en souscrivant & l'autre moitié en retirant l'Ouvrage.

On ne le délivrera qu'à ceux qui produiront un Reçu signé de l'Auteur. On exempte de cette régle quelques personnes qui ont déja souscrit sans demander de Reçu. Ceux qui ne se seront point présentés pour retirer l'Ouvrage dans le cours de l'année révolue, qui en suivra la publication, perdront leurs

Souscriptions. L'Ouvrage est prêt à imprimer & paroîtra vers les Fêtes de Noël de l'année 1742.

On trouvera des Souscriptions chez les Libraires de Londres que nous allons nommer. Chez Guillaume Innys à l'Extrémité Occidentale de l'Eglise de Saint Paul; Thomas Wooward à la demi-lune entre les Portes du Temple, rue de la Flotte Fleet-Street; M. Knapton à la Couronne, rue de Ludgate; Charles Davis, ruelle du Paternoster; Paternoster Row & Paul Vaillant, sur le Strand vis-à-vis la rue de Southampton.

L'Auteur a joint au Plan de son Ouvrage une espéce d'Essai du goût où il est écrit, tiré de la page 619. de son Manuscrit. C'est une Description d'Heliopolis tirée des Auteurs Anciens. Tout ce que nous pouvons dire de ce morceau, trop long pour être inséré ici, c'est qu'il est écrit avec beaucoup d'ordre, de clarté, & d'un style propre à attacher les Lecteurs, & qui annonce un Ouvrage digne des *empressemens* du Public.

DE GENEVE

On a imprimé depuis peu dans notre Ville, un Commentaire de feu M. *Jean-Alphonse Turrettin* sur les XI. premiers Chapitres de l'Epître aux Romains. En voici le titre, *In Pauli Apostoli ad Romanos Epistolæ Capita XI. Prælectiones Criticæ, Theologicæ, & concionatoriæ. Opus Posthumum Joh. Alph. Turrettini, olim in Academia Genevensi S. Theologiæ Professori &c. Genevæ*, 1741. *in*-4°. pag. 376. On voit par ce titre que ce sont des Leçons faites à de jeunes Théologiens, à qui il expliqua cette Epître les dernieres années de sa vie. C'est même sur des copies faites à mesures qu'il parloit, que cet Ouvrage a été imprimé. Il est vrai, qu'elles ont été revûes avec soin par un habile homme, ami de l'Auteur, & qui n'y a rien laissé de défectueux, suivant la Doctrine qu'on enseigne à Genéve.

Voici un autre Livre nouveau; mais dans un goût bien différent du précédent. Ce sont les *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Fête des Foux, qui se faisoit autrefois dans plusieurs Eglises. Par M. du du Tilliot Gentilhomme ordinaire de S. A. R. Monseigneur le Duc de Berri. Genève* 1741. in-4°. L'Auteur fait dériver cette Fête ridicule de la Fête des Saturnales, il a sçu profiter de ce que l'on trouve là-dessus dans le *Glossaire* de *du Cange*, sur-tout dans la nouvelle édition. Il a aussi fait usage de plusieurs Dissertations qui ont paru depuis quelque tems, sur cette matiere, dans les *Mercures de France*. Ce qu'il nous apprend de plus particulier regarde une Confrérie, ou une Compagnie établie autrefois à Dijon sous le nom de la *Mere Sotte*. Le Livre est enrichi de diverses figures burlesques dont les originaux sont conservez dans les Cabinets des Curieux de Dijon, qui ont voulu garder ces Monu-

mens de la folie de leurs Ayeux, & en divertir aujourd'hui le Public.

# FRANCE.

## DE BOURDEAUX.

### *Programme de l'Académie des Belles Lettres, Sciences & Arts établie à Bourdeaux.*

L'Académie des Belles Lettres Sciences & Arts établie à *Bourdeaux* diſtribue chaque année un Prix de Phyſique, fondé par le feu Duc *de la Force*. C'eſt une Médaille d'or, de la valeur de 300. livres.

Elle propoſe chaque ſujet deux années d'avance, afin que les Auteurs ayent plus de tems pour travailler leurs Ouvrages.

Elle avoit donné pour ſujet du prix de l'année 1741. *La cauſe de la couleur des Négres*: mais parmi les Piéces qui lui ont été envoyées, elle n'en a trouvé aucune qui

lui ait paru digne d'être couronnée.

Afin que les Sciences n'y perdent rien, l'Académie diſtribuera deux prix d'égale valeur en l'année 1743. Le ſujet du premier prix ſera, *la Cauſe de l'élévation des vapeurs & des exhalaiſons dans l'air.* Le ſujet du ſecond ſera, *l'Origine & la formation des Pierres figurées.*

Les Diſſertations ne ſeront reçues que juſqu'au 1. de Mai 1743. Elles peuvent être écrites en Latin ou en François.

*Diſſertation ſur la Cauſe de la Fertilité des Terres, qui a remporté le Prix au jugement de l'Académie Royale des Belles Lettres, Sciences & Arts. Par M. KULBEL, Médecin du Roi de Pologne, à la Forteresſe de Konigſtein. A Bourdeaux, chez Pierre Brun, Imprimeur - Aggrégé de l'Académie Royale; rue S. Jâmes* 1741. in-4°.

Voici de bonne doctrine économique & politique; de bonne doctrine même académique; car les

Académies sont établies pour l'utilité publique, pour cultiver & perfectionner les Sciences & les Arts, sur-tout les Arts nécessaires, & les Arts utiles. Or l'Agriculture y tient sans doute le premier rang, comme le plus nécessaire de tous, quoiqu'on n'en ait pas une idée si relevée, quand on n'en juge que par la condition de ceux qui l'exercent communément. Mais autre chose est de l'exercer servilement, autre chose d'en donner des préceptes, de sçavoir & de prescrire les moyens d'étendre les avantages essentiels qu'on en retire. Et ce soin est le partage des Physiciens appliqués au bien de la Société, & des bons Citoyens. Aussi est-ce-là de bonne Physique, & la meilleure de toutes sans contredit.

Pour répondre à la question proposée, M. *Kulbel* établit dans une longue suite de *Theses*, ou de Propositions très-nettement expliquées, que la cause de la fertilité est une terre grasse, saline, onctueuse, très-

fine & très soluble, laquelle se dissolvant dans l'eau des pluyes, des neiges (ou des arrosemens) s'insinue, intimement unie à cette eau, dans les racines, dans les tiges, & jusqu'aux extrémités des branches, des Plantes, par leurs vaisseaux, même les plus déliés. Le sel que contient cette terre est différent, selon les différens terroirs, nîtreux, alcali, ou neutre, mais toujours en bien moindre quantité que la terre, ne faisant ordinairement qu'un cinquiéme, un sixiéme, ou un sixiéme & demi; & c'est ce sel qui dispose la terre, tout onctueuse qu'elle est, à se dissoudre parfaitement dans l'eau.

L'air & le Soleil contribuent aussi à la fertilité des terres. L'air contient beaucoup de ce principe inflammable qu'il communique à la terre, & qui entre dans la composition des huiles dans les Plantes, *comme on peut le prouver*, dit M. Kulbel, *par l'expérience des Pins, qui abondent en résine, quoiqu'ils croissent naturellement dans*

*des lieux ſabloneux & arides. La chaleur du Soleil*, ajoûte-t-il, *eſt la principale cauſe du mouvement, & de cette diſtribution du ſuc nourriſſier, parce qu'elle le force d'abord d'entrer dans les pores des racines, & qu'elle le raréfie enſuite, & le rend plus léger, quand il eſt parvenu dans les tiges. Ainſi, l'équilibre étant rompu, le ſuc qui eſt vers les racines, eſt pouſſé, & monte avec plus de force; de la même façon que l'eau monte avec plus de rapidité dans un tuyau de verre échauffé.* M. *Kulbel* a écrit en Latin, & nous citons la traduction qu'on a miſe à côté. *Cette terre onctueuſe, incorporée à l'eau qui l'a diſſoute, reſte dans les Plantes, après la tranſpiration & l'évaporation de la partie aqueuſe, s'unit à* leur ſubſtance, aux parties déja formées, *& les augmente par conſéquent d'autant plus promptement, que la chaleur du Soleil fournit plus ſon ſecours, pendant que l'Archée travaille à l'arrangement organique des parties de la Plante.* Cet *Archée* dont les Philoſophes Hermétiques diſent tant de

merveilles, dont ils font le principe universel des productions de la nature, l'ame & la vie des végétaux, n'est ici que cette Hydrostatique simple & naturelle, subtile & efficace, que l'Auteur vient d'exposer. Toute cette doctine est prouvée par des Expériences certaines, faites par M. *Kulbel*, & rapportées dans sa *Dissertation*. Delà il s'ensuit 1°. Que plus un terrein a de cette terre onctueuse, saline, & soluble, plus il est fertile. 2°. Que ce principe de fécondité peut être réparé dans les terres où il manque, dans les terres *sabloneuses*, *argileuses*, *limoneuses*; l'Auteur appelle ces dernieres, *luteas*, *pure luteas*, & il ajoûte, *cespitosas*, qui n'est point rendu dans la traduction, les terres à gazon. Si la stérilité vient de ce que les terres sont maigres, arides, sabloneuses, le meilleur reméde est le fumier. Le limon des Lacs & des Etangs, & conséquemment les inondations des Rivieres qui l'y déposent, comme le Nil fait en

Egypte, le bois pourri &c. sont encore fort propres à les engraisser. Mais si les terres ne produisent rien, parce qu'elles sont humides, marécageuses, dures, massives, argileuses, la chaux vive, *les cendres des savonieres* ; (le Latin dit, *cineres à smegmatis confectione residui*, ou simplement, *cineres elixati*) les décombres des vieux bâtimens, & toutes autres matieres analogues, propres à absorber l'humidité superfluë, à briser les parties compactes, à rendre la terre friable, à subtiliser & à dissoudre ses molécules, en lui communiquant leurs sels, & quelque chose de leur propre substance, les mettront en état de fournir à la nourriture des Plantes. Quelque chose qu'on fasse néanmoins, il ne faut pas espérer que les terres stériles de leur fond, puissent devenir aussi bonnes que celles qui ont naturellement le principe de fécondité que l'Auteur a établi.

L'expérience connue, de *Van-Helmont*, & celle des oignons, &

autres Plantes qui croissent & fle
rissent dans l'eau, semblent d
truire son sentiment : mais il répor
que les Plantes qui croissent air
sont spongieuses, & demande
une grande humidité ; que les o
gnons ayant beaucoup de cette su
stance onctueuse qui fait végét
les Plantes, portent en eux-m
mes dequoi se nourrir, & qu'er
fin ces Plantes n'arrivent jamais c
cette sorte à leur perfection. Il en e
d'autres au contraire qui vienne
mieux dans les lieux les plus a
rides, comme la Bruyere, le G
nevrier &c. Il en est qui croisse
sur les rochers, sur les murs &
M. *Kalbel* attribue cette proprié
au tissu des vaisseaux de ces Pla
tes, qui ne peut recevoir qu'u
petite quantité de la substance or
tueuse, & où il se formeroit d
obstructions, si elle y entroit
plus grande abondance, leur ter
pérammment sec ne pouvant s'a
commoder de l'humidité qui nu
roit à leur accroissement.

D'ailleurs il observe qu'il y

toûjours jusque dans les fentes des rochers, & sur les pierres où croissent quelques Plantes, ainsi que dans l'eau ou d'autres végétaux, un peu de terre que les vents & la pluye y apportent, que la mousse y retient, & d'où elles tirent leur nourriture.

## DE PARIS.

*Logique en forme d'Entretiens ou l'art de trouver la Vérité.* Par le P. Noël *Regnault* de la Compagnie de Jesus. A Paris, chez Clousier, David fils, Durand, rue Saint Jacques, Damonneville Quay des Augustins 1742.

Ce sont des Entretiens dans le goût des Entretiens Physiques d'Ariste & d'Eudoxe, & par le même Auteur.

*Recueil des Fables choisies, extraites des Fastes d'Ovide, traduites en François, le Latin à côté, avec des Notes sur chaque Fable. Tom. III. Par le Pere J. M. de Kervillars, de la*

*Janvier 1742.*

*Compagnie de Jesus. A Paris*, c
*d'Houry pere, & d'Houry fils* 17
*vol.* in-12.

Le Pere *de Kervillars* ayant c
né il y a plusieurs années
Traduction des *Tristes d'Ovi*
& des Elégies *de Ponto*, avec
Notes, vient d'ajoûter ce tro
me Volume, qu'on ne trou
point inférieur aux deux prem
soit pour la Traduction, soit p
les Notes.

Le succès avec lequel la Ma
ne Hydraulique de feu M. *D*
a été employée à *Cachant* près d'
*cueil*, confirme l'idée que nous
avions donnée. Les R R. P
Bénédictins de *S. Germain des P*
avoient en ce lieu une piéce d
de deux arpens 54. perches de
perficie, & 5. pieds de profond
qu'ils avoient déseſpéré de pou
vuider par les Machines ordina
Celle-ci ayant été placée le 20.
vembre dernier, a épuisé en
jours, suivant l'estime, au m
50000. muids d'eau, & desséch

prairies voisines qui étoient submergées. Ce qui s'est exécuté sous la direction de M. *de la Borde*, par le moyen de 4. hommes, relayés d'heure en heure par un semblable nombre, sans qu'ils en ayent été fatigués.

## *TABLE DES ARTICLES du mois de Janvier* 1742.

ART. I. D. Laurentii Histeri &c. Institutiones Chirurgicæ. pag. 5
ART. II. Lettre à M. ***. sur un Article de ces Mémoires. 16
ART. III. Réponse à la Lettre précédente. 42
ART. IV. Histoire Littéraire de la *France*. 59
ART. V. Réfléxions de Physique & de Médecine au sujet du nouvel Art annoncé dans les Mémoires de Trévoux &c. 100
ART. VI. Abrégé de l'Histoire d'*Espagne*. Par le P. *du Chesne*. 125
ART. VII. Lettre à M. sur une Inscription trouvée à *Talvire*. 149

ART. VIII. Nouvelles Littéraires. 159

## *Errata pour le mois de Décembre* 1741.

PAge 2151. ligne 16. Aarticle, *lisez* Article.

2203. lig. 12. pourroient, *lis.* pourroit.

2207. lig. 18. qu'on lui préte, *lis.* qu'on leur préte.

2235. lig. pénultiéme, *lis.* les tems.

*Ibid.* lig. derniere, probême, *lis.* problême.

2265. lig. 22. fermoient, *lis.* enfermoient,

2273. lig. 5. de faire, *lis.* de faire voir.

## *APPROBATION.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS ROBUSTEL.

NES

*ſtronoru. Pekini habitæ,*

Jov. I

I

I

I

C

C

a

a

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES SCIENCES
## ET
## DES BEAUX ARTS,

Fevrier 1742.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701 à [illegible] & dédiés à Son Altesse Sérénissime Mons[illegible] le PRINCE SOUVERAIN DE [illegible]*

*Fevrier 1742.*

*Imprimé à Paris, & se vend*
A LYON,
Chez PLAIGNARD, ruë Merciere.

M. DCC. XLII.

*Avec Approbation & Privilege du Roy*

CES MEMOIRES SON[T] commencés au mois de Janvie[r] 1701. & se vendent 15 s. le moi[s] en blanc, & brochés 16 s.

Années.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1722. | 12. |
| 1702. | 12. | v. | 17[illegible] | [illegible] |
| | | | 1724. | 12, |
| 1703. | 12. | v, | 1725. | 12. |
| 1705. | 12. | v. | 1726. | 13. |
| 1706. | 12. | v. | 1727. | 12. |
| 1707. | 12. | v. | 1728. | 12. |
| 1708. | 12, | v. | 1729. | 12. |
| 1709. | 12. | v. | 1730. | 12. |
| 1710. | 12, | v. | 1731. | 12. |
| 1711. | 12. | v, | 1732. | 12. |
| 1712, | 12, | v. | 1733. | 12. |
| 1713. | 12. | v, | 1734. | 12. |
| 1714. | 12. | v, | 1735. | 14. |
| 1715. | 12. | v, | 1736. | 15. |
| 1716. | 12. | v, | 1737. | 13. |
| 1717. | 12. | v. | 1738. | 13. |
| 1718. | 12, | v. | 1739. | 14. |
| 1719. | 12. | v. | 1740. | 13. |
| 1720. | 5. | v. | 1741. | 12. |
| 1721. | 12. | v. | 1742. | 2. |

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### s Sciences & des beaux Arts.

*Février 1742.*

## ARTICLE IX.

*HISTOIRE DU SECOND Royaume de Bourgogne, du Comté de Bourgogne, &c. avec une Description du Royaume, du Comté de Bourgogne, & plusieurs généalogies. Tome II. Par M. F. J. Dunod, ancien Avocat au Parlement, & Professeur Royal en l'Université de Besançon. A Dijon, chez de Fay, Imprimeur des Etats, de la Ville & de l'Université.* 1737. in-4. *pages.* 634. *y compris les*

*Preuves, sans compter la Table & l'Avertissement.*

LE début de l'Avertissement nous annonce un combat formé par la modestie de deux Sçavans, & où tous les deux ont l'avantage de leur côté, parce que chacun des deux vouloit le ceder à l'autre. Après l'impression du premier volume de cette Histoire, M. Dunod, ayant vû par le *Prospectus* de la grande Histoire de Bourgogne, à laquelle D. Plancher travaille depuis longtems, qu'il s'étoit proposé d'y insérer un abregé de celle de la Franche-Comté ; il prit le parti de n'en point donner au Public la continuation, & d'abandonner à D. Plancher tout l'honneur de ce travail. Il fit même part de son projet à D. Plancher, qui loin de s'en prévaloir détermina par ses instances M. Dunod à continuer au moins son Ouvrage jusqu'à l'union des deux Bourgognes ; & c'est à la

nce de M. Dunod pour les
s de D. Plancher, que nous
s la publication du Volume
nons traçons ici l'extrait.
reste de l'Avertissement rend
e de ce qui est traité dans
férentes parties de l'Ouvra-
est divisé en sept Livres.
premier reprend l'Histoire
ourgogne à Gontran fils de
re I. & petit-fils de Clovis.
le partage que firent les
Clotaire des Etats de leur
qui avoit réuni toutes les
s de la Monarchie Françoise,
assigna à Gontran la Bour-
pour son lot. Et ce fut-là
mmencement de ce que M.
d appelle le second Royau-
e Bourgogne. La suite des
ffeurs de Gontran n'est autre
elle des Rois de la premiere
, qui possederent ce Royau-
u séparément, ou conjointe-
avec d'autres portions de
oire François; & M. Dunod
a prendre d'autre parti sur
matiere, que celui de nous

retracer en abregé ce que nos histoires nous apprennent de la vie de ces Princes.

Le second Livre est dans le même gout. C'est un précis de l'histoire des Rois Carlovingiens. Dans ces especes d'extraits, l'Auteur pour se borner le plus qu'il peut à son objet, a soin de rappeller tout ce qui s'est passé sous les divers régnes d'interessant pour la Bourgogne.

Le troisiéme Livre est consacré à l'histoire du troisiéme & quatriéme Royaume de Bourgogne.

Louis le Begue n'ayant laissé en mourant que deux fils d'Ansgarde, dont le mariage avec ce Prince avoit été déclaré nul par Charles le Chauve, pere de Louis, L'état suspect de ce Prince, & l'espece d'anarchie qui régnoit en France, déterminérent les Prélats & Seigneurs de la partie du Royaume de Bourgogne qui est entre la Saône, le Rhône, la Méditerrannée & les Alpes à s'assembler à Mantale, maison Royale

auprès de Vienne, ...
pour Roi Boson qui les ...
vernés en qualité de D...
Régnes précédens. Son éle...
datée du 3. Octobre 879. ...
rut à Vienne le 11. Janvie... 887.
Son Regne fut troublé par les guerres qu'il eut à soutenir contre Louis & Carloman, fils de Louis le Begue, & contre Charles le Gras, Empereur qui se joignit à eux. Boson eut pour successeur Louis son fils, qui n'étant qu'un enfant à la mort de son pere, dut la conservation de son Royaume & de sa personne au courage & à l'esprit d'Hermengarde sa mere. En 913. il passa les Monts; se fit Roi d'Italie à la place de Berenger, qu'il chassa du Trône & du pays. Il se fit aussi couronner Empereur par Benoît IV. Il ne regnoit que depuis trois ans en Italie, lorsque Berenger le surprit dans Verone, le priva de la vûe, & le renvoya dans son Royaume de Bourgogne. Il y mourut peu de tems après.

Il laissa d'Hedwige, fille d'E-

Edouard Roi d'Angleterre un fils nommé Charles Constantin qui ne lui succeda qu'au Viennois. Ainsi finit le troisiéme Royaume de Bourgogne ; presque toujours nommé dans l'Histoire Royaume d'Arles & de Provence, parce qu'il fut réduit à l'étendue qu'avoit eu l'Etat appellé auparavant Royaume d'Arles ; & peut-être aussi pour le distinguer d'un autre Royaume de Bourgogne qui se forma en même tems.

Ce fut celui de la Bourgogne Transjurane qui comprenoit la partie du premier Royaume de Bourgogne située entre les Alpes & le Montjura. Elle étoit gouvernée par un Comte nommé Rodolphe de Stratlingen. Les Evêques & les Grands du pays l'élurent pour leur Roi, & le couronnerent à S. Maurice en Valais l'an 888. Reginon dit qu'il étoit fils de Conrad & neveu de Hugues l'Abbé II. du nom. Ce texte autorise M. Dunod à regarder Rodolphe comme petit-fils de *Welphe*, Comte de Baviere, dont

la fille, Judith, fut la seconde femme de Louis le Débonnaire. Il étoit dès-lors cousin germain de Robert I. & d'Eudes, qui en ce même tems monterent successivement sur le Trône de France; & il y a bien de l'apparence que Rodolphe agissoit de concert avec ses Cousins.

L'Empereur Arnoul qui regardoit l'élection de Rodolphe & l'établissement de ce nouveau Royaume comme une usurpation faite à son préjudice, envoya une armée pour ranger à leur devoir les Seigneurs de la Bourgogne Transjurane. Rodolphe se retira dans les Montagnes, & ne put y être forcé. Duchesne dit qu'il reprit son Royaume d'Arnoul dans une Diete tenue à Ratisbonne. M. Dunod autorisé par de fortes conjectures est d'un autre sentiment que du Chesne. La plus grande partie de la Comté de Bourgogne étoit du Royaume de Rodolphe. Zuentibolde Roi de Lorraine, & fils de l'Empereur Arnoul, lui disputa la possession de ce pays; sans

doute parce que cette Comté avoit été du Royaume de Lothaire I. Roi de Lorraine, & qui donna son nom au pays où il régnoit. Mais en 900. à la mort de Zuentibolde, Rodolphe rentra en possession de la Comté de Bourgogne. Il mourut le 24. Novembre 912.

Rodolphe II. son fils lui succeda. Invité en Italie par une puissante faction formée contre Berenger, il fut couronné à Pavie Roi d'Italie. Berenger qui étoit homme à ressources, rétablit ses affaires, réduisit Rodolphe à partager avec lui l'Italie, à reprendre de lui la part qu'il y conserva, & à repasser les Alpes. Il revint en Italie à la mort de Berenger. Mais une intrigue amoureuse, dont il fut la duppe, lui fit perdre tout ce qu'il avoit acquis au-delà des Monts. Une troisiéme tentative qu'il fit pour s'y rétablir réussit encore moins que les deux précedentes. Il mourut en 937.

Sous le Regne de Rodolphe I. la Bourgogne eut un Comte nom-

mé Rotfrid. On ne connoît ni la famille ni ses descendans. Sous Rodolphe II. Boson son cousin germain en étoit Comte. Ce Prince étoit fils de Richard Comte d'Autun, depuis Duc de Bourgogne, & d'Adelaïde, tante de Rodolphe II. Richard eut de ce mariage trois fils, Raoul ou Rodolphe Duc de Bourgogne & Roi de France, Boson, dont nous parlons, & Hugues surnommé Capet & le Noir. Boson fut un Prince remuant & brave : il mourut au siége de S. Quentin en 935. Hugues son frere gouverna aussi la Comté de Comté de Bourgogne après lui.

Conrad fils de Rodolphe succeda à son Pere. C'étoit un Prince débonnaire, pieux & pénitent : il mourut en 993. après un Regne aussi paisible qu'il fut long.

Rodolphe III. son fils & son successeur, imita la pieté de son Pere : mais il n'eut ni son courage ni sa sagesse. Il mérita le surnom de Lâche ou Faineant. Comme avec cela il n'avoit point de pos-

térité, les Seigneurs de ſon Royaume ſe ſouleverent contre lui. L'Imperatrice Adelaïde ſœur de ſon Pere, femme d'Othon I. chez qui le genie égaloit la beauté & la vertu, vint en Bourgogne pour calmer ces mouvemens; & par ſa ſageſſe ſeule elle y rétablit l'ordre & la paix. Rodolphe mourut en 1032. & inſtitua ſon héritier Henri ſon petit neveu par Gerberge ſa ſœur. Henri étoit fils de l'Empereur Conrad I. ſurnommé le Salique. Eudes Comte de Champagne, fils de Berte, autre ſœur de Conrad, & aînée de Gerberge, diſputa le Royaume de Bourgogne à Henri. Conrad ſoutint les droits de ſon fils & les ſiens; chaſſa Eudes de la Bourgogne, ſe fit couronner à Geneve; remit le Royaume quatre ans après en 1038. à ſon fils Henri. Les droits des Rois de Bourgogne furent dès-lors réduits à la haute Souveraineté, au reſſort & à la mouvance; parce que les grands Seigneurs s'étoient appropriés les terres du Domaine; la ſu-

périorité immédiate, les
caux, & avoient rendu leu
tés héreditaires. Les princi
ces grands Vassaux étoie
Ducs de Zeringhem, les Co
de Habsbourg & de Kibourg, les Comtes de Savoye, du Genevois, de Vienne, de Diois & Valentinois, d'Arles, de Forcalquier, d'Orange, les Comtes de Bourgogne &c.

Les Empereurs accorderent en même tems aux Evêques d'autant plus volontiers les droits Royaux dans leurs Villes Episcopales, qu'on s'assuroit par ce moyen de la fidélité du Clergé, & qu'on n'avoit à craindre ni la succession hereditaire ni l'alienation. L'on peut ajoûter à ces avantages que le Souverain trouvoit aux concessions faites au Clergé, que ce partage affoiblissoit d'autant les autres grands Vassaux, & leur enlevoit des Domaines dont ils étoient à portée de devenir aisément les maîtres, & qui les auroient rendus plus redoutables au Monarque. Les Prélats devenus

grands Vaſſaux du Royaume de Bourgogne, & par-là de l'Empire, étoient les Archevêques de Lyon, de Beſançon, d'Embrun, de Vienne : Les Evêques de Baſle, Lauſanne, Genêve, du Bellay, de Grenoble, de Valence, de Gap & de Die.

C'eſt proprement au quatriéme Livre que commence l'Hiſtoire du Comté de Bourgogne, conſideré comme un Etat particulier. a la mort de Rodolphe III. & à la nouvelle forme d'adminiſtration qui s'établit dans ſes Etats, la Bourgogne ſupérieure avoit pour Comte un Prince nommé Renaud, il étoit fils dOthon-Guillaume auſſi Comte de Bourgogne. M. Dunod montre qu'entre les differents ſiſtêmes Genealogiques ſur l'origine d'Othon-Guillaume, le ſeul fondé ſur des témoignages déciſifs, eſt celui qui lui donne pour Pere Adelbert II. Marquis d'Ivrée. Le Pere d'Adelbert étoit Berenger II. Marquis d'Ivrée & Roi d'Italie en 924. Il

descendoit par les femmes de Berenger I. Marquis de Frioul, Roi d'Italie & Empereur : & Berenger étoit issu par les Femmes de Didier dernier Roi des Lombards. La mere d'Othon étoit Gerberge, mariée en secondes nôces à Henri Duc de Bourgogne. Notre Auteur par un raisonnement solide prouve qu'Othon herita de sa Mere les Comtés de Bourgogne & de Mâcon, seul heritage que les malheurs de son Pere & la ruine des affaires de sa maison lui laisserent à recueillir. Il pensa cependant en avoir un autre à titre d'adoption. Henri Duc de Bourgogne, son beau-pere, dont il avoit gagné l'amitié, & qui n'avoit point d'enfans, l'adopta & disposa en sa faveur du Duché de Bourgogne au préjudice de Robert II. Roi de France, neveu paternel de Henri. Robert revendiqua ses droits & força par la voie des armes Othon à renoncer à ses prétentions sur le Duché de Bourgogne.

Othon-Guillaume en mariant

Gui son fils ainé lui avoit do
la Comté de Macon, Gui m
rut avant son pere, & laissa ur
nommé Otton, tige des anc
Comtes de Macon. Otton m
rut en 1027. le 21. Septemb
& laissa la Comté de Bourgo
à Rainaud I. son second fils.
Rainaud & quatre de ses
cesseurs en ligne directe, tous n
més Rainaud ou Guillaume
séderent cette Comté jusques
1148. que Rainaud troisiéme
dernier de ces Princes mou
Il laissa un frere nommé G
laume tige des maisons de C
lons & de Vienne, par ses d
fils Etienne & Gerard. Mais I
trix sa fille unique & son h
tiere porta la Comté de Bou
gne à l'Empereur Frederic I. q
le épousa.
Otton I. leur troisiéme fils
pour appanage la Comté de Bo
gogne, & ne prit d'autre titre
celui de Comte, en y ajoû
l'Epithete de Palatin. Il mo
le 13. de Janvier ; & ne l

... qui
qu'une fille unique no...
trix.

Elle épousa Otton fil...
thold quatriéme Duc c...
nie ; cet Etat appellé a...
le *Voigtland*, & situé vers la source de l'Adige, comprenoit la Corinthie, la Carniole & l'Istrie. Les Seigneurs de la Comté de Bourgogne las de voir leur pays passer si souvent à des Princes étrangers, & n'ayant pas pour le Duc de Méranie la même considération qu'ils avoient eue pour l'Empereur Frideric, formerent un puissant parti en faveur d'Etienne second, Comte d'Auxonne, & petit fils de Guillaume Comte de Vienne, & de Macon frere de Rainaud troisiéme, dont nous avons déja parlé. Etienne se trouvoit le premier des mâles habiles à succéder à la Comté. Il se forma une guerre civile dans le pays qui ne fut terminée, après bien des années de ravage & de désolation, que par le mariage d'Alis fille d'Otton avec Hugue fils d'E-

Anne. On ne peut assigner au juste le tems de la mort de cet Otton, dans le Systheme de M. Dunod, qui ajoûte à la liste des Comtes de Bourgogne, sur des raisons fort plausibles, un second Otton Duc de Méranie, & fils du premier de ce nom aussi Duc de Méranie; au lieu que quelques Historiens les confondent tous deux, & ne donnent pour Souverain à la Franche Comté qu'un seul Otton Duc de Méranie qui mourut en 1248.

Alis fille d'Otton seconde sœur d'Otton troisiéme mort sans postérité, & mariée à son cousin Hugue de Châlon succéda à cet Etat. Devenue veuve, elle épousa Philippe Comte de Savoye, de qui elle n'eut point d'enfans. Elle mourut à Salins en 1278. & laissa pour héritier Otton qu'elle avoit de son mariage avec Hugue de Châlons.

Otton IV. épousa Mahaud d'Artois, en eut deux enfans. 1o. Robert surnommé l'Enfant qui lui succéda, & mourut peu de tems

après fort jeune. 2°. Jeanne qui succéda à son frere, & porta la Comté de Bourgogne en dot à Philippe le Long Roi de France. Otton IV. n'ayant en 1294. que cette fille, fit un Traité avec Philippe le Bel, par lequel il s'engageoit de donner Jeanne en mariage à celui que Philippe choisiroit de ses deux fils aînés, lui assignoit pour dot la Comté de Bourgogne, dont il se dépouilloit dès lors entre les mains du Roi moyennant cent mille livres tournois, & une pension annuelle leur vie durant pour lui & Mahaud d'Artois sa femme, à la charge encore, s'il lui survenoit quelque autre enfant, de les apportionner dans le Royaume.

Cette disposition faite sans la participation des Seigneurs Bourguignons produisit des mécontens, Il se flatterent que l'Empereur irrité de ce qu'on disposoit ainsi d'une Province que lui & ses prédécesseurs avoient prétendu être un Fief de l'Empire, les appuyeroit & les

soutiendroit contre les forces du Roi. Celui-ci sçut se rendre l'Empereur favorable en lui promettant sa fille en mariage, & de reconnoître que le Comté de Bourgogne étoit un Fief de l'Empire. Frustrés ainsi de leur attente, ils n'eurent plus d'autre ressource que la soumission. L'Empereur en ménagea les conditions à leur avantage, & en 1301. ils reconnurent l'autorité de Philippe, furent convoqués à l'Arriereban, & aux Etats &c. Ces devoirs, observe M. Dunod, n'étoient rendus à Philippe le Bel que comme ayant le Bail & la Garde-noble de Jeanne Designée héritiere de la Comté.

Philippe le Long ayant en 1316. succédé à Louis Hutin son frere, & à Jean I. son neveu, Jeanne de Bourgogne monta avec lui sur le Trône de France. Elle mourut en 1329. n'ayant eu qu'un fils mort enfant. Sa fille aînée nommée Jeanne réunit la Comté de Bourgogne au Duché en épousant Eudes IV. Duc de Bourgogne. Elle laissa

aussi deux autres filles, Marguerite de France mariée à Louis II. Comte de Flandres, & Isabelle de France mariée à Guiges XII. Dauphin de Viennois. De quatre enfans nés d'Eudes, & de Jeanne de Bourgogne, il n'y eut que Philippe l'aîné de leurs fils qui vecut assez long-tems pour avoir de postérité. Il mourut même avant son pere & sa mere, laissant de son mariage avec Jeanne héritiere de Boulogne & d'Auvergne, Philippe surnommé de Rouvre Duc & Comte de Bourgogne, Comte de Boulogne, d'Auvergne & d'Artois, Ce jeune Prince mourut sans enfans, n'ayant gueres que quatorze ans en 1361.

Par sa mort le Roi Jean II, hérita du Duché de Bourgogne, comme plus proche parent. La Comté revint à Marguerite de France, Comtesse de France, qui y avoit des Appanages, & y faisoit son séjour. Le Roi Jean ayant donné le Duché à Philippe de France son IV. fils, ce Prince

fit quelques tentatives pour y réunir la Comté ; mais il renonça bien-tôt à des prétentions, au moins litigieuses, pour s'assûrer cet Etat & bien d'autres par une voye plus sûre. Ce fut par son mariage avec Marguerite héritiere de Flandres, petite fille de Marguerite de France, Comtesse de Bourgogne de son chef, & veuve du Comte de Flandres, & il fut redevable à cette Princesse d'une alliance qui mit Philippe & ses successeurs en état d'égaler presque leur puissance à celle des Rois de France, à qui elle pensa tant de fois devenir funeste. C'est par le récit de cet évenement important que finit le quatriéme livre de ce volume, & qu'est terminé l'Histoire proprement dite de la Comté de Bourgogne.

Le cinquiéme Traite de l'étendue de la Comté de Bourgogne, des usurpations réiterées, faites pendant près de 150 ans par les cantons Suisses des terres de ce Comté, situées au delà du Mont Ju-

ra. A ce début succede l'Histoire des Comtés de Mont-Beliard & de Neuf-Châtel, des Seigneurs qui les ont possédées, & des titres par lesquels elles sont dévolues aux maisons qui en sont aujourd'hui en possession.

Le sixiéme livre contient une description de la Comté de Bourgogne, des mœurs de ses habitans, de ses Loix, de ses usages, de son Gouvernement, de sa police, de ses facultés, de ses forces, des curiosités naturelles qu'on y trouve &c. Ce dernier article renferme une description interressante, & pleine d'une bonne Physique, de la Caverne de Chaux-lez-Passavant, fameuse par les glaces qui s'y forment dans toutes les saisons par la filtration des eaux à travers la voute, des sources salées de Salins, de Lons-le-Saunier &c; de la maniere dont on tire le Sel. Dans tous ces détails M. Dunod ne s'est point laissé aveugler par l'amour de la Patrie, & quelque

avantageuse que soit l'idée qu'il donne de la Comté de Bourgogne, ceux qui connoissent le Pays & ses Habitans, trouveront qu'il en parle avec beaucoup de modestie, & que sans blesser la vérité, il pouvoit pousser plus loin les éloges.

Le septiéme livre renferme l'Histoire de huit grandes maisons ou originaires de la Comté de Bourgogne, ou qui y sont établies.

1°. De la Maison de Grammont. Cette Maison est une Branche de celle de Granges, Château situé au Baillage d'Amont, & dont la Seigneurie est composée de trente-trois Villages. On voit par un titre de fondation de 1134, que cette Maison étoit déja alors considérable dans la Comté de Bourgogne. Le mariage de l'héritiere d'une branche aînée de la Maison de Granges avec Richard II. Comte de Montbeliard ; & l'acquisition que fit à peu près en même tems de la Seigneurie de Grammont la Branche cadette, a déterminé celle-ci à porter depuis le

n de Grammont. Elle s'est sub-
isée en six ou sept branches dif-
entes, la plûpart éteintes ou ré-
tes à des filles. Celle de Gram-
nt Mélisé, où l'on a vû de nos
rs deux freres Lieutenans Gé-
aux des Armées du Roi, dont
n commandoit dans la Province,
un troisiéme frere Archevêque
Besançon, se soutient encore dans
nombre d'enfans qui paroît an-
ncer sa durée.

2o. De la Maison de Beaufre-
ont originaire de la Haute Lor-
ine; mais établie depuis plusieurs
cles en Franche Comté, com-
e l'ancien proverbe sur les gran-
s Maisons de cette Province le
ouve, *& la Maison de Beaufre-
mt, d'où sont sortis les bons Ba-
ns.* Nous passerions les bornes
un extrait, si nous voulions par-
r de tout ce qui distingue cette
laison, une des plus anciennes
: des plus illustres de France.

3o. De la Maison de Poitiers
ue la tradition ancienne fait des-
endre des Comtes de Poitiers

Ducs d'Aquitaine : ce qui est certain, c'est qu'avant la fin du douziéme siecle, cette Maison tenoit en Souveraineté les Comtés de Diois & de Valentinois, dont Louis II. dernier mâle de la branche aînée fit donation à la Couronne en 1404. pour y être unies de la même maniere que le Dauphiné. Charles de Poitiers oncle de Louis continua la lignée, & eut deux fils, dont le Cadet se fixa en Franche-Comté, parce qu'il y avoit ses principales terres. L'héritiere de cette Branche & la seule qui reste aujourd'hui de toute cette grande Maison, est Elisabeth Philippe de Poitiers femme de Gui-Michel Durfort de Lorges, Duc de Randan.

4°. De la Maison de la Baume Montrevel. Deux Grands Maîtres des Arbaletiers, deux Marechaux de France, des Chevaliers du S. Esprit & de la Toison d'or, un grand nombre d'Officiers distingués par le rang, la valeur, & le mérite personel qu'elle a don-

à la France, la font trop bien
noître pour qu'on nous sçache
vais gré de n'en rappeller ici
le nom.
o. De la Maison de la Bau-
S. Amour. La ressemblance
nom a fait croire à quelques
éalogistes qu'elle avoit une ti-
ommune avec celle de Mon-
el ; mais elles n'ont de com-
que le nom de la Baume,
les derniers ont pris de *la Bal-*
*sur Cerdon* en Bugey. Le I.
ette Maison qu'on connoisse
urd'hui, est un Hugues de la
ne Chevalier qui vivoit en
. Il n'en reste plus que
onte de S. Amour, Mes-
de Camp du Regiment de
uedoc, Dragons.
De la Maison de Gorrevod
veur de qui Louis XIII.
érigé la Comté de Pontde-
en Duché. Cette Maison est
te, & ses biens ont passé à
de Beaufremont.
De la Maison de Vatevil-
le étoit établie d'abord dans

cette partie de la Comté de Bou
gogne qui forme aujourd'hui
Canton de Berne. Les révolutio
que la prétendue réforme de L
ther, Zuingle & Calvin causa de
ces quartiers, détermina Nico
de Vatteville Marquis de Ver
à se retirer, pour conserver la
de ses Peres, dans cette partie
la Franche Comté qui étoit s
mise aux Rois d'Espagne. Sa p
térité y a toujours tenu sous
Princes un des premiers rang
& rempli les plus grands empl
8°. De la Maison du Châtel
C'est à l'occasion d'une Branc
établie dans la Comté de Bou
gogne que M. Dunod fait ic
Généalogie de toute cette M
son. De concert avec tous les H
toriens, & les Généalogistes
ont traité cette matiere, il pro
ve qu'elle tire son origine
Thierri de Lorraine second fils
Thierri de Bitche Duc de L
raine. Ceux qui voudront en v
les preuves exactement analysée
peuvent consulter ce que nous

dit dans nos Mémoires du
l'Août 1741.
Maison de Vaudrey tenoit
plusieurs siécles un rang
distingué dans la Comté de
[...]gne, pour que M. Dunod
fit pas mention; aussi rap-
t-il un précis de sa Généa-
au sixiéme livre de son Hist.
à l'occasion de Claude de
rey, le plus appert & duit Che-
qu'il y eut au monde, dit
n Historien du Chevalier
d. Cette Maison connue &
uée dés le onziéme siécle tire
m d'une grosse Terre au
ge de Dole qu'elle possédoit
ute justice.
l'ouvrage de M. Dunod est
vec cette simplicité de stile
nvient dans les discussions
ses répandues dans tous le
le son livre. L'Auteur y dé-
e bien des articles intéres-
e l'Histoire de la Comté de
gne, peu connus avant lui.
trouve même des éclairçis-
utiles à celle de France.

La Franche-Comté est heureuse de former, & de nourrir dans son sein des hommes aussi capables de lui donner du lustre que l'est M. Dunod.

On trouve dans ce volume entre l'avertissement & le corps de l'Histoire une Dissertation sur une Romaine antique, dont M. Dunod est possesseur.

Ce monument sert à confirmer le sentiment de ceux qui croyent que les douze onces qui formoient la livre Romaine ne pesent que dix onces & demie de la nôtre. A l'occasion de la figure d'un Magistrat qui sert de poids à cette Romaine, l'Auteur fait des remarques curieuses sur la Trabea, habillement des Consuls, des Préteurs, &c. des Généraux Romains dans leurs triomphes. M. Dunod sur des raisons spécieuses conjecture que le Magistrat, dont la figure sert de poids à la Romaine, est *Vettius Agorius Pratextatus* Prefet de Rome sous les Empereurs Valens & Valentinien, qui au rap-

pore d'Amien Marcellin reforma les poids dans tout l'Empire.

## ARTICLE X.

*DISCOURS PRONONCE'S AU Parlement de Provence par un de Messieurs les Avocats Généraux.* Tome II. à Paris chez Quillau, *rue* Gallande à l'Annonciation. MDCCXLI. vol. in-12.

LES *Discours prononcés* par M. *de Guedan*, alors Avocat Général, aujourd'hui Président à Mortier au Parlement de *Provence*, & imprimés à *Paris* en 1739. nous avoient fait souhaiter que cet illustre Magistrat voulut bien en donner la suite. Nous avions même pris la liberté de l'en supplier. Il s'est rendu à nos instances, ou plûtôt à l'empressement du Public, dont l'attente ne sera point trompée par ce second volume. Il répond à l'idée que nous avions donnée de l'Auteur, & de ses excellens *Discours*; & que nous

avons eu le plaisir de voir confirmée par tous les gens d'esprit & de goût. Dans ce nouveau recueil, soit que l'Orateur parle en faveur du bien Public, soit qu'il discute des intérêts particuliers, on verra s'expliquer par sa bouche l'amour le plus sincere de la Patrie, un zele vif & éclairé pour le bon ordre, & pour le bien des Citoyens, une noble fermeté contre les vices & les désordres qui y donnent atteinte, une connoissance profonde des Loix, une juste application des Regles, une sagacité exquise à suivre la chicane dans tous ses détours; une éloquence enfin toujours soutenue avec dignité.

La lecture de ce Recueil, & même quelques endroits que nous allons rapporter, feront mieux connoître le prix de ces Discours, que tout ce que nous pourrions en dire. Il en contient de deux sortes, ainsi que nous l'avons insinué: les uns regardent l'Ordre public, l'Etat & les devoirs des

Chefs du Peuple, de ceux qui sont chargés de l'Administration de la Police & de la Justice. Tels sont les quatre premiers. Les autres roulent sur des contestations, & des Procès portés au premier Tribunal de la Province.

Le premier fut prononcé en 1724. à l'Hôtel de Ville d'*Aix*, pour l'Election des Consuls. M. Avocat Général y remontra avec force les obligations des Electeurs, ce qu'on a droit d'attendre de ceux qui seront choisis, & ce qui pourroit les éloigner de leur devoir. Le quatriéme Discours est encore sur le même sujet, & fut prononcé dans une occasion semblable, le 28. de Novembre 1733. L'éloquent Magistrat y retouche les mêmes maximes qu'il avoit établies dans le premier; mais avec des traits diférens. Il combat sur-tout l'ambition dans ceux qui aspirent aux honneurs du Consulat, & il recommande à ceux qui y serons élevés, le zele du bien public, la droiture, la vi-

gilance, l'amour du travail. Après une exposition ingénieuse de la célébre Parabole consacrée dans les Livres Saints, où les Arbres voulant se donner un Roi, ne trouverent que le Buisson qui osât se charger du soin de les gouverner; »Ce n'est là, *reprend l'Orateur*, »qu'une Parabole; mais l'expé»rience nous en fait tous les jours »sentir la vérité.

»Tous ces empressés, ces af»famés d'emplois buissons épi»neux, ronces piquantes, hérif»sés qu'ils sont de qualités inu»tiles ou malfaisantes, loin de »soutenir la réputation de leur »charge, ne font que jetter le dé»sordre & la confusion, & sou»vent même ceux qui ont été les »principaux instrumens de leur »ambition, en deviennent les pre»mieres victimes.

Adressant ensuite la parole à ceux qui vont être élus Chefs du Peuple: « Qu'ils se souvien»nent, *dit-il*, que ce n'est pas »pour eux-mêmes qu'on les éleve;

» que les noms de Consuls, de Pro-
» cureurs du Pays sont bien moins
» des titres d'honneur, que des en-
» gagemens à la sollicitude & au
» travail ; & que l'unique fonde-
» ment de leur dignité est le soin
» de pourvoir aux besoins des mi-
» sérables . . . . . Des hommes, *con-*
» *tinue-t-il*, ennemis de la gêne, &
» impatiens dans le travail ; des
» hommes qui n'auroient ni a-
» mour de l'ordre, ni zéle pour la
» Justice, seroient-ils en état de
» soutenir le poids des affaires, &
» de faire respirer les peuples dans
» leur accablement ? Quel avanta-
» ge pour la Patrie d'être commise
» à la garde de tels Administra-
» teurs ? Que venez-vous faire
» dans le gouvernement de la Ré-
» publique, Ouvrier inutile, in-
» habile même à la servir ? Mais
» que dis-je, inutile ? Disons plu-
» tôt ennemi de la République.
» L'inutilité dans une place où tout
» doit respirer l'action & le service,
» n'est-elle pas une prévarication
» continuelle ? » &c.

*Fevrier 1742.*

Nous voudrions pouvoir présenter en entier le Discours que M. *de Guitton* prononça à l'ouverture du Parlement le 1. d'Octobre 1726. *sur l'amour de son Etat*. Quoiqu'il soit adressé spécialement aux Magistrats, & en partie aux autres Ministres employés à discuter & à préparer la matiere de leurs décisions, il peut être utile à toutes les conditions. Rien n'est plus juste, plus vrai, plus solide, que les principes que ce sage Magistrat y expose, & les leçons qu'il y donne.

L'Homme est fait pour être heureux; un attrait invincible le porte vers le bonheur: d'où vient donc qu'il en est si peu qui arrivent à ce terme, où tous se portent avec une égale ardeur? C'est qu'agités sans cesse de désirs inquiets, nous le mettons où il n'est pas, & où il ne peut être: « On cherche sa félici-» té dans les curiosités, dans la » puissance, dans les voluptés; vai-» nes ressources! le bonheur de » l'homme est dans l'homme mê-» me. Qu'il maîtrise ses passions,

» source intarissable de peines, » qu'il regle ses desirs, qu'il rap» petisse, pour ainsi parler, ce » coeur immense qu'il ne sçauroit » remplir. En un mot que chacun » se renferme dans sa condition : » qu'on employe à se perfection» ner dans son état, cette folle » activité qui se consume à » vouloir, ou changer, ou s'agran» dir. Ainsi chacun trouvera dans » sa profession le repos qu'on cher» cheroit vainement ailleurs.

» C'est cet amour de son état » généralement si nécessaire à tous » les Ordres qui composent la Ré» publique, que nous proposons au » Magistrat en particulier. Hé » quels motifs plus puissans pour » en appuyer la nécessité, que de » lui montrer que c'est cet amour » qui fait la perfection de la Ma» gistrature, & le bonheur du Ma» gistrat. »

Deux raisons également pressantes lui en imposent plus particulierement l'obligation, *l'étendue & l'importance de son Ministere.*

Aimer son état, dit M. *De Gueidan*, c'est le respecter; c'est l'honorer; c'est s'y borner, c'est le remplir. Après avoir fait voir en peu de mots ce que c'est que respecter son état, & s'y fixer; le faire respecter aux autres, en l'honorant; en l'exerçant *avec tant de sagesse, que l'ordre soit respecté de ceux mêmes qui refusent de s'y assujettir*; ... *mais l'honneur essentiel qu'on doit à son Ministere*, ajoute-t-il, *c'est d'en bien remplir les obligations*. Il les représente en racourci ces obligations en cette maniere. » Placés » entre le Prince & le peuple, tous » les instans de notre vie doivent » leur être consacrés; sans qu'il » nous soit permis de nous en ap» proprier aucun; le dernier des » malheureux ayant droit sur tous » les momens de notre loisir: du» re, mais glorieuse servitude, qui » fait la félicité publique. Cette » gloire n'est-elle pas plus touchan» te que celle de ravager des Pro» vinces pour les conquérir? Heu» reux les hommes d'un coeur as-

» fez grand pour entreprendre
» d'immoler de la sorte leur li-
» berté, pour maintenir celle des
» autres !

Telles sont les nobles idées que l'illustre Orateur donne de la Magistrature. Mais les a-t-on toujours ces idées, lorsqu'on s'y engage? C'est la question qu'il se propose, & voici la réponse qu'il y fait, » les uns, dit-il, ennemis de la
» gêne & du travail, regardent
» le Sanctuaire de la Justice com-
» me le terme heureux où leurs
» études vont expirer; & n'a-
» chetant le titre de leur dignité
» que pour décorer leur paresse,
» ils séparent l'honneur d'avec
» la charge...... défenseurs jaloux
» de leurs privileges, & lâches dé-
» serteurs de leurs devoirs. »

» Les autres après une longue
» jeunesse perdue dans l'oubli des
» lettres, déterminés subitement
» par un accident domestique, se
» jettent dans la Magistrature, pour
» sauver le crédit mourant d'une
» famille. Souvent même ils ne se

» pressent de devenir les organes » des Loix, que pour les désarmer, & les rendre muettes contre eux-mêmes.

» Il en est qui sevrés à peine » des amusemens du premier âge, » ôsent porter leurs regards sur les » plus hautes Places, & sans qu'on » remarque rien en eux de cette » sagesse précoce qui fait les grands » hommes avant le tems, anticipent ces années de maturité si » sagement marquées par les Loix. » Ainsi on voit au décri de la justice toutes les foiblesses de la » jeunesse, dans un ordre où l'on » ne devroit admirer que les » vertus de l'âge le plus avancé. » Ainsi avant que d'être homme, » on est l'arbitre du sort des hommes, & l'on devient le réformateur des moeurs publiques, » avant que d'avoir sçû se réformer soi-même.

» Des vues si corrompues, que » produisent-elles ? que peuvent-elles produire ? L'incapacité, » la présomption, la partialité, l'en-

» cretement, l'instabilité. » Après avoir exposé en détail toutes ces suites funestes de l'inconsidération à s'engager dans un ministere dont on n'a pas les talens, qu'on ne veut pas même acquerir; *Allons à la source du mal*, continue M. de Gueidan; *le hazard; la nécessité, le caprice préviennent le choix*: Peut-on espérer de vivre heureux dans cette situation? Non sans doute. » Pour nous en con» vaincre, suivons les différentes » démarches du Magistrat infide» le. Que prétend-il substituer aux » devoirs de son état? Qu'il choi» sisse de la paresse ou des pas» sions, il lui en coûtera les mê» mes inquiétudes; il sera égale» ment malheureux..... Suivons le » paresseux jusques dans son retran» chement. Quel est le plaisir d'un » homme accablé de lui-même, » & traînant par-tout le poids de » son ennui. Non, il n'y a que » le sage qui puisse habiter impu» nément avec lui-même, & soû» tenir un long repos avec digni-

»té, C'est un poids qui accal
» l'ame indolente, parce qu'elle
» trouve en elle qu'un vuide a
» freux! C'est la source de cet
» passion si violente, & tout à
» fois si commune de se répa
» dre, & de substituer tant
» frivoles amusemens aux affair
» sérieuses. »

» Au lieu de languir dans
» molesse, ira-t-il se livrer à
» dangereux penchans? Alors
» proie à la persécution de l
» propre cœur, il se fait autant
» maîtres, qu'il nourrit de p
» sions. »

» Veut-on descendre à ses p
» sions subalternes, qui ne sem
» blent faites que pour humil
» la raison? Elles peuvent bi
» dégrader davantage; mais el
» ne peuvent procurer plus de
» tisfaction. Un homme qui
» place ses devoirs que dans l
» courts intervalles de ses plaisir
» qui ne paroît jamais moins à
» place, que lorsqu'il est assis s
» le Tribunal, & pour qui les o

»nemens de sa profession sont une »parure étrangere qui le déguise, »& le déconcerte, impatient dès »que l'heure des divertissemens »approche, d'aller se débarrasser »dans les jeux & dans les Théa-»tres, du personnage forcé qu'il »fait sur les fleurs-de-lys : Un »homme, &c. est-il capable de »félicité ? . . . . . »

» Ce qui fait le bonheur de l'hom-»me, nous le sçavons, c'est de sub-»juguer ses propres passions, & de »se rendre inaccessible aux passions »des autres. C'est précisément l'é-»levation où le Magistrat se place »par l'amour constant de son »état. . . . . . . . . . .

Le portrait qu'on trouve ici d'un Magistrat toujours fidéle aux devoirs de sa Charge, perdroit trop à être abregé : tous les traits y sont essentiels, & sont tracés avec beaucoup de noblesse. Qui le peint avec cette assurance & cette dignité, n'a point eu besoin de modele étranger, ni de peindre d'imagination.

Le Discours suivant fut encore prononcé à l'ouverture du Parlement, mais en 1732. M. *de Guidan* y prouve, *qu'il ne faut pas moins d'héroïsme dans la Magistrature que dans la profession des Armes.* Ministres du même Maître, dit-il, dans l'Exorde, le Magistrat & le Guerrier sont animés du même esprit; celui-ci comme l'instrument de sa puissance; celui-là comme l'organe de sa sagesse; & leurs fonctions, quoique diverses dans leur objet, ont une même fin, le service & le bonheur de l'Etat.

Deux qualités sont également nécessaires à l'une & à l'autre Profession, la sagesse & le courage; portées à leur perfection, & constamment pratiquées, elles les élevent également à l'héroïsme. L'étendue des devoirs du Magistrat, la difficulté de les remplir, la multitude des ennemis qui assiégent son Tribunal, & qui livrent de continuels assauts à sa vertu, la fermeté nécessaire pour la préserver de tant de dangers; tout cela fait sentir la

u paralelle, & la vérité de
ition.

nous sommes arrêtés à ces
, parce qu'ils conviennent
a plupart de nos Lecteurs
ujets qu'on y traite, que
roulent sur des contesta-
ticulieres excitées par l'in-
l'avidité des Parties. Ce-
, comme il y entre des
de Droit, examinées avec
nde capacité, ils méritent
re lus, sur-tout de ceux
ur profession sont obligés
& de sçavoir ces matieres.
avera des modéles de l'élo-
u Barreau, & d'une dis-
tacte de questions ou pro-
ues, ou embarrassées par
me; d'une discussion qui
avec la plus fidéle impar-
s raisons pour & contre
t leur jour, & les pesant
alance de la Justice, ne
à desirer aux Juges de
l'Orateur.

le qui venoit de ravager
ice, n'avoit pas éteint le cu-

pidité dans le cœur de ceux qu'elle avoit épargnés. Il semble au contraire que ce terrible fleau, destiné de Dieu à punir l'abus que les hommes avoient fait des biens de la terre, & à les en détacher, n'eût servi qu'à en augmenter la soif, en fournissant dans les dépouilles de ceux qu'il avoit immolés, plus de matiere à cette violente passion. C'est ce qui fit naître plusieurs procès dans la Province, & donna lieu à quelques Discours de ce Recueil. Le premier examine cette question : *Quel nombre de témoins est requis dans les Testamens faits en tems de peste* ? La diversité étonnante de sentimens qui partagent les Docteurs & de décisions des Tribunaux sur ce sujet, fournit au sçavant Magistrat l'occasion d'étaler sa vaste érudition. Mais un Arrêt du Conseil donné au mois d'Août 1735. ayant fixé à deux le nombre de témoins nécessaires dans ces circonstances, il semble qu'il ne puisse plus y avoir de contestation sur cette matiere.

encore le mal contagieux
onna un procès sur cette
*Si les Testamens olographes*
*e d'usage en faveur des Pau-*
Loix sont précises, & n'ad-
e ces Testamens que ceux
qui regardent unique-
s enfans, à l'exclusion de
ngers, quels qu'ils puissent
s la cause des Pauvres est
ie, si conforme à la piété !
oit-on pas en leur faveur
a rigueur de la lettre, &
des enfans, accomplir à
l les religieuses intentions
ateur ? La cruelle situa-
se trouvoit prévoyant que
ntagieux ne lui laisseroit
éritiers nécessaires, l'im-
d'observer les formalités,
ettent-elles nulle dispen-
Avocat Général fait va-
s ces raisons, & reléve ces
qu'on prête vainement à
ieuse.
*ces réflexions*, reprend-t-il
*s raisonnemens portent à*
*cela seul qu'il heurtent de*

*front des loix précises, qui décident, qui tranchent nettement la question.* Il les rapporte, ces Loix, & conclut en s'y conformant.

La contagion qui enleva dans la seule Provence plus de cent cinquante mille personnes, y causa une infinité de procés au sujet des biens laissés par ceux qui périrent dans cette calamité. Car, dit M. l'Avocat Général (Discours VIII.) » il en est des grandes calamités » publiques comme des grandes » maladies particulieres. Elles laissent souvent après elles de funestes suites qui les retracent, & qui » les font subsister en quelque sorte » lors même qu'elles sont déja passées. C'est sans doute par un effet » de cette fatalité que nous voyons » cette triste Province, après la désolation qu'elle vient d'essuyer, » multiplier les procès du fond même de ses malheurs, & les diversifier en autant de manieres » que le mal même qui les produit. » Au lieu de charmer leurs longs » ennuis par la jouissance d'une

» douce paix, de réparer leurs com-
» munes pertes par des secours mu-
» tuels, & de substituer de nou-
» veaux liens à ceux que la mort a
» rompus, on voit les hommes ne
» penser qu'à se faire une cruelle
» guerre; & toutes les passions d'au-
» tant plus violentes qu'elles ont
» été contraintes. Est-ce donc un
» sort attaché à l'humanité de ne
» pouvoir être heureuse, de se dé-
» goûter du bien qu'elle a le plus
» ardemment souhaité, dès le mo-
» ment qu'elle le goûte; & lors-
» que toute autre misere lui man-
» que, d'être à elle même une mi-
» sére qui ne lui manque jamais? »
Il entre ensuite en matiere, & expose le sujet d'un procès sur un Testament dont on conteste non-seulement la validité, mais jusqu'à l'existence. La discussion en seroit trop longue, mais elle donne une instruction utile sur la maniere d'examiner & de juger ces sortes de contestations.

Les Testamens sont un sujet de procès qui se renouvelle si sou-

vent, qui donne prise, & qui foi
nit par tant d'endroits à la chica
ne des titres, au moins apparen:
qu'il n'est pas étonnant que les T
bunaux retentissent sans cesse (
clameurs qu'ils excitent. Aussi
plupart de ces *Discours* roulent
sur cette matiere. La Jurisprud(
ce qui les concerne y est si bien c
veloppée, si solidement établie, f
vant les espéces qui y sont traité
qu'il semble qu'il ne devroit pl
y rester de difficulté, si le désir d'
voir, pouvoit cesser d'être de tout
les passions la plus générale &
plus inquiéte.

Voici un Discours sur un suj
différent ; c'est le XIII. On d
mande *Si l'on peut informer, & do
ner un décret contre les Avocats, lo
qu'ils n'avancent que ce qui leur
suggeré par leurs parties*. Si on
plaidoit jamais que de bonne fc
si on sçavoit se renfermer dans l
justes bornes d'une demande
d'une défense légitime ; ces que
tions n'occuperoient point les T:
bunaux. On croit rendre sa cau

meilleure, & former en sa faveur des préjugés avantageux, si l'on peut réussir à rendre les Parties méprisables ou odieuses. Ces procédés trop communs sont sans doute répréhensibles. Mais le reproche, doit il s'étendre aux Avocats, qui ne font qu'employer les moyens qu'on leur fournit ? Voyons ce qu'on peut alléguer pour & contre sur une question qui n'a peut-être point encore été traitée juridiquement. Nous ne rapporterons que ce qu'elle a de général, sans entrer dans le personnel, qui n'intéresseroit pas le Public.

» Il n'est pas douteux, *dit, en » commençant, M. l'Avocat Général,* » que chacun ne doive jouir des » droits & des privileges de son » état. Ce qui fait la difficulté, » c'est que les uns regardent com» me un droit, ce que les autres » veulent faire passer pour un abus » intolérable.

» En effet, qu'un Avocat, sous » prétexte d'une légitime défense, » se répande en injures personnelles;

» qu'il noirciſſe les moeurs, qu'il » attache le ridicule aux Familles, » & les immole à la riſée & au décri; » c'eſt ce que ni les Loix, ni l'ordre » public ne ſçauroient ſoutenir.

» Mais d'autre part n'eſt-ce pas » bleſſer cette profeſſion dans ce » qu'elle a de plus noble & de plus » utile, que de lui interdire, ou » ſimplement de reſtraindre le libre » uſage de la parole ? Prenez telle » précaution que vous voudrez, » une Partie ne ſe croit jamais » aſſez ménagée, tant que ſon inté- » rêt en ſouffre. Dans l'impoſſibili- » té de ſatisfaire à tout, faut-il ba- » lancer d'abandonner la mauvaiſe » délicateſſe des hommes, pour » laiſſer à la vérité une généreuſe » défenſe ? »

Après avoir expoſé le fait, ſujet du procès dont il requiert le jugement, ſes circonſtances & ſes ſuites, le Magiſtrat reprend ainſi : « En » effet, Meſſieurs, de quelle dan- » gereuſe conſéquence ne ſeroit-ce » point, ſi les Avocats étoient ſu- » jets à l'information, & à toutes

» les rigueurs de la procédure crimi-
» nelle pour avoir rempli leur mi-
» nistere, & défendu leurs Parties
» avec une générosité supérieure à
» tous les égards ? L'exactitude des
» régles dont ils font profession, ne
» leur permet pas de dissimuler les
» faits désagréables, mais nécessai-
» res pour le soutien de leurs cau-
» ses. Elles sont quelquefois si étroi-
» tement liées avec les personnes,
» qu'on ne pourroit épargner celles-
» ci, qu'aux dépens des autres.

» Ces raisons générales devroient
» suffire pour justifier la conduite
» des Avocats, & les maintenir
» dans la possession d'exercer libre-
» ment leur ministere; mais toute
» raison de les blâmer ne cesse-t-elle
» pas, quand ce sont les Parties
» elles-mêmes qui leur suggerent
» les faits, qu'elles les autorisent,
» qu'elles les signent, & que les
» Avocats ne sont, pour ainsi dire,
» que leur organe ? Peuvent-ils se
» dispenser de les employer ces
» faits, sans trahir leur devoir,
» & donner de l'ombrage à leurs

» Parties ? Et, dans le cas où
» il y auroit du faux & de l'ex-
» cès dans les défenses, ne seroit-ce
» pas uniquement aux Parties qu'il
» faudroit s'en prendre, & non à
» leurs Défenseurs qui n'ont fait
» que leur prêter leur ministere ?

Après quelques réflexions semblables, M. *de Gueidan* rapporte divers endroits d'un Mémoire injurieux qui faisoit l'objet de la plainte ; « Ce sont-là, *continue-t-il*, les
» divers traits répandus dans le
» Mémoire... Mais loin que *l'Au-*
» *teur* ait rien à craindre de la Cour,
» ne mérite-t-il pas ses éloges,
» pour s'être servi avec courage de
» toute la liberté de son ministere
» pour défendre des innocens ?...
» Et, pour s'en acquitter avec suc-
» cès, n'étoit-il pas indispensable
» d'entrer dans le détail des faits
» qui pouvoient fournir des repro-
» ches contre les témoins, & par-
» là faire tomber leurs dépositions ?

Venant ensuite au principal accusateur : « Pour infirmer, *dit-il*,
» & rendre inutile son témoignage,

r se dispenser de péné-
otifs ; de développer son
un mot ; de tracer son
? S'il s'y trouve point
ouleurs peu favorables ;
prises du sujet ; qu'il ne
ne qu'à lui-même ; &
uteur du Mémoire, qui
que par la nécessité d'u-
éfense. »
ns doute, tout ce qu'on
r en faveur d'une fem-
. En devient-elle meil-
n jugera par les raisons
Magistrat y oppose.
nsi, *répond-il*, qu'on s'é-
ar un zéle outré qui
udir jusqu'à ses empor-
Mais s'il est étonnant
pû se persuader des ab-
étranges, ne l'est-il pas
vantage, qu'on ait cru
s faire adopter à cet au-
bunal ? On a violé tou-
les de la bienséance &
êteté publique. On a
esprit de paix & de vé-
st si recommandé aux

» Avocats, & qui doit leur être
» plus cher que tout intérêt, &c.
» Qu'on ne dise pas que la li-
» berté du ministere des Avocats
» leur donne le droit d'avancer
» tout ce qui plaît aux Parties,
» sans que pour cela ils puissent
» être recherchés en aucune ma-
» niere. Etrange liberté qui auto-
» rise à dire, & à imprimer im-
» punément tout ce que la paf-
» sion peut imaginer! Mais com-
» ment ne s'apperçoit-on pas qu'on
» deshonore son ministere, en le
» faisant servir à une fin si basse
» & si honteuse.

» Veut-on sçavoir en quoi con-
» siste la liberté du ministere des
» Avocats? C'est à détromper
» leurs Parties, à leur remontrer
» leur tort, à guérir leurs préven-
» tions, à les porter à se faire juf-
» tice à elles-mêmes, & à leur
» résister fortement, quand elles
» veulent exiger qu'on avanture
» des faits sans preuve, ou qu'on
» allégue ceux qui ne sont propres
» qu'à piquer, & à satisfaire la ma-

» lignité du cœur humain. &c.

» Mettez donc, Messieurs, *conclut* » *M. l'Avocat Général*, mettez des » bornes à la liberté des Avocats. » Apprenez-leur que, s'ils méri- » tent votre bienveillance & vos » éloges, lorsqu'ils défendent leurs » Parties avec courage, ils sont » exposés aux rigueurs de la Justi- » ce, lorsqu'ils excedent les limi- » tes d'une légitime défense. »

Le dernier Discours des dix-huit qui composent ce volume, est d'un genre différent des autres; c'est un remercîment prononcé par M. le Président *de Gueidan* à l'Academie des Belles-Lettres de *Marseille*, le 5. Août 1741. jour de sa réception. L'Academie de *Marseille* ne pouvoit faire de choix qui lui fit plus d'honneur. L'Illustre Magistrat posséde dans un dégré supérieur les talens qui distinguent ces Compagnies, & qui les rendent utiles à la République. Ce discours en est une preuve qui confirme toutes celles qu'on en a dans les deux volu-

mes qu'il a donnés au Public. Nous n'en rapporterons que cet endroit qui marque également sa fidélité aux devoirs essentiels, & plus importans de la Magistrature, son goût & son inclination pour les occupations plus douces & plus agréables de l'Academie, sa politesse, & ses sentimens pour ceux qui la composent.

» Mon regret est de ne pou» voir fréquenter vos exercices » Académiques, comme je vou» drois, pour me livrer à ce com» merce littéraire dont je tirerois » mille avantages, & je commen» ce déja à m'appercevoir que vous » m'allez devenir une dangereuse » tentation. Le moins qui en puis» se arriver, sera de composer avec » le rigoureux devoir. Il aura la » Supériorité qu'on ne lui peut dis» puter, & le cœur courra quel» quefois à ses penchants. Je n'en » ai point, je vous assûre, Mes» sieurs, qui me soit plus doux, » que de vous témoigner en toute » occasion ma gratitude, & mon

» éternel attachement. »

Ce Discours est fort court ; mais il dit tout ce qui convient en pareille occasion, & il le dit avec noblesse, avec précision, avec élégance.

## ARTICLE XI.

*LETTRE DE MONSIEUR LE Marquis de S. Aubin aux Auteurs des Mémoires de Trévoux, sur l'Article* XCIII. *de Novembre* 1741.

MES RÉVERENDS PERES,

Trouvez bon que j'appelle à vous-mêmes du jugement que vous venez de porter sur mon Traité *des Antiquités de la Maison de France.* Vous reconnoissez que la qualité *de Germain de Charles Martel, & d'Oncle du Roi Pepin*, donnée à Childebrand par le Continuateur de Frédegaire, ne peut s'entendre que d'une alliance contractée par le mariage

de Childebrand avec la fille de Pepin d'Héristel. *Il est démontré*, dites-vous, *que le Comté de Madrie avoit appartenu à Pepin. Il avoit passé plus que probablement dans la Maison de Childebrand, par son mariage avec la fille de Pepin.*

Si j'avois seulement appuyé la Généalogie de Robert le Fort sur cette considération, que Childebrand bisayeul paternel, Nébelon ayeul paternel, & Théodebert pere de Robert frere de la Reine Ingeltrude, ont été Comtes de Madrie; & que le Roi Robert I. fils de Robert le Fort Duc de France possédoit en 918. ce même Comté de Madrie: Si j'avois joint à cette considération unique les convenances, premiérement du tems précis d'une filiation qui se rencontre dans l'âge de Robert frere d'Ingeltrude, & de Robert le Fort; secondement du même nom de Robert porté par le pere & par le fils; troisiémement des mêmes intérêts dans les guerres civiles des François,

l'un ayant suivi le parti de Pepin I. Roi d'Aquitaine son beau-frere, l'autre, celui de Pepin II. aussi Roi d'Aquitaine son Cousin Germain; quatriémement, des mêmes qualifications données par les Historiens à ces deux Robert, sçavoir au premier du plus grand Seigneur de la Cour de Pepin I. Roi d'Aquitaine, au second, du plus grand Seigneur qui défendit la Patrie à la tête de la Noblesse de France: Si je n'avois, dis-je, produit que cette considération fortifiée de ces convenances, je souscrirois à un jugement qui place cette Généalogie au rang des plus fortes conjectures.

Mais lorsque j'apporte cette preuve décisive, que Robert frere d'Ingeltrude a été Seigneur de Saisseaux en Berri, du Chef d'Agane de Berri sa femme, & que Hugues le Grand petit-fils de Robert le Fort a donné en 931. cette même Terre de Saisseaux en Berri à l'Abbaye de S. Martin de Tours; que dans le titre de

donation Hugues le Grand spécifie ce Domaine de Saisseaux, comme un bien provenant du Chef d'une de ses ayeules ; lorsque je rappelle cette seconde preuve décisive, que le Roi Robert II. petit-fils de Hugues le Grand, & fils du Roi Hugues Capet, énonce positivement que sa Maison a passé d'Italie en France ; je suis bien fondé à dire que les preuves de cette Généalogie sont complettes, & forment une démonstration historique. Je soutiens de plus, que cette espéce de démonstration, fondée sur les trois preuves qui résultent du Comté de Madrie, de la Terre de Saisseaux, & du témoignage du Roi Robert II. accompagnée en même tems de tous les rapports qui peuvent servir à indiquer cette filiation, a plus de certitude & d'évidence, que n'auroit une énonciation positive d'un Contemporain. Car supposons que quelque Auteur Allemand, Goth, ou Italien de ces tems-là eût dit

que Robert le Fort Duc de France étoit fils de Robert Comte de Madrie, Seigneur de Saiſſeaux, & frere de la Reine Ingeltrude; on pourroit objecter qu'on trouve dans ces Hiſtoriens des fautes ſi groſſieres, & de ſi lourdes mépriſes, qu'un témoignage unique ne paroît pas conſtater ſuffiſamment cette vérité, & qu'on ſouhaiteroit pluſieurs témoignages uniformes, de même que j'en ai produit pour tous les autres dégrés de cette Généalogie. Cependant il ne ſeroit pas permis, dans les régles de la bonne Critique, à aucun Ecrivain de rejetter cet unique témoignage, à moins qu'il n'eût des raiſons valables pour l'attaquer, ou pour le rendre ſuſpect.

Cette filiation de Robert le Fort eſt aſſûrée, non par le témoignage de quelque étranger; mais par deux énonciations poſitives & évidentes, quoiqu'implicites, de deux Princes de la Maiſon de France. Hugues le Grand

donne à l'Abbaye de S. Martin de Tours la Terre de Saiſſeaux en Berri, comme un Domaine provenant du Chef d'une ayeule. Le Roi Robert II. dit que ſa Maiſon eſt venue d'Italie. Il eſt donc démontré que Hugues le Grand deſcendoit de Robert Seigneur de Saiſſeaux, & d'Agane de Berri, & que le Roi Robert II. étoit iſſu, par ce même Robert, de Childebrand qui étoit Comte de Madrie, du Chef de ſa femme fille de Pepin d'Hériſtel ; de Childebrand qui avoit paſſé d'Italie en France. Et pour peu qu'on faſſe d'attention aux autres rapports des âges, & des qualités de Robert Seigneur de Saiſſeaux, & de Robert Duc de France, & qu'on ſe rappelle que le Roi Robert I. fils de Robert Duc de France étoit Comte de Madrie en 918. on demeure convaincu qu'il eſt impoſſible que Robert le Fort Duc de France n'ait pas été fils de Robert Comte de Madrie Seigneur de Saiſſeaux.

*Fevrier* 1742.

Cette preuve enfin est si assûrée, que l'imagination, en prenant une libre carriere, ne forgera jamais aucune hypothése qui réunisse toutes ces circonstances, & qui suppose en même-tems que Robert le Fort n'ait pas été fils de Robert Comte de Madrie, & d'Agane de Berri. Il est donc impossible que nous nous trompions dans ce fait, en suivant ces preuves; au lieu qu'il seroit très-facile que l'énonciation d'un seul Auteur contemporain nous jettât dans l'erreur.

Mais Childebrand, *Germain de Charles Martel, & Oncle du Roi Pepin* est-il le petit-fils d'Ansprand, & le neveu de Luitprand Rois de Lombardie? C'est ce qui n'est pas moins assûré par le témoignage formel du Roi Robert II. qui ne peut s'expliquer autrement; par le nom Lombard de Childebrand, dont on ne trouve parmi les François aucun exemple; par le Testament du Comte Eccard, un des descendans de Childebrand,

qui marque son affection pour la Patrie de ses Ancêtres, en leguant l'Histoire des Lombards, laquelle avec un autre livre intitulé *le Pacte Romain*, & avec l'Histoire de Grégoire de Tours, composoit toute sa Bibliothéque; par l'étroite alliance qui fut toujours entre Luitprand & Charles Martel; par le témoignage d'Helgaud dans la vie du Roi Robert II, que les ayeux de ce Roi, & les Ancêtres de ses ayeux avoient été Rois; par les Poëmes d'Abbon & d'Adalbéron contemporains l'un & l'autre du même Monarque, qui disent que sa Maison avoit une origine Roïale. Après tant de preuves directes & positives, le degré de Childebrand fils de Sigibrand, & celui de Robert le Fort fils de Robert Comte de Madrie, ne sont pas moins solidement établis que toutes les filiations de nos Rois prouvées par les contrats de mariage qui sont en dépôt dans les Archives de la Couronne. Ces preuves,

mes Révérends Péres, ne méritent-elles pas que vous tiriez cette généalogie du rang des conjectures, pour la placer dans celui des certitudes historiques ? Mais il faut pour l'obtenir, sans qu'il y reste aucun obstacle, répondre à vos deux objections. La première est ancienne & j'y ai déja répondu : La seconde est nouvelle, & il m'est facile d'y répondre.

*Réponse à la premiére objection.*

Vous m'opposez, mes révérends Peres, *le silence universel des Auteurs*, *& le silence*, dites-vous, *encore plus singulier du Continuateur de Frédegaire sur le sort de Childebrand, après qu'il eût été détrôné.* A l'égard de ce silence universel, permettez-moi d'observer que l'objection tombe par cette réflexion unique, qu'il ne nous reste aucun historien de ces tems là, de qui nous devions attendre le détail que vous demandez. Paul Diacre, qui auroit pu continuer son histoire jusqu'à la

conquête de ce Roïaume par Charlemagne en 774. tems auquel cet hiſtorien des Lombards écrivoit, a fini le cours de cette hiſtoire 30. ans plutôt & dès la mort du Roi Luitprand, comme s'il eût voulu que le terme de la gloire de ſa Patrie fût auſſi celui de ſon ouvrage. Anaſtaſe le Bibliothécaire n'a écrit qu'environ cent ans après le détronement de Childebrand. On peut nommer cet Auteur encore contemporain, ſuivant la plus grande étenduë de cette expreſſion, puiſque Anaſtaſe a vécu avec les témoins oculaires de cette révolution: mais occupé uniquement des intérêts des Papes, dont il écrivoit la Vie, il s'eſt contenté de nous apprendre que les Lombards chaſſérent Childebrand, & mirent en ſa place Rachis Duc de Frioul. Plus de détail ſur cet événement n'entroit pas dans le plan de ſon Hiſtoire. L'adition aux Geſtes des Rois de France, *du Cheſne. t.* 1 p. 720. le Continuateur d'Aimoin *liv.* 4. *ch.* 57. & la Chronique d'An-

goulesme, qui ont parlé de Chil-
debrand, ont copié mot à mot
le Continuateur de Frédégaire,
suivant la coutume des Annalistes
de ces tems-là. D'ailleurs l'Histoire
de Lombardie leur étoit étrangere;
ils ne parlent de Childebrand,
qu'à l'occasion de la part
qu'il eut aux expéditions de Charles
Martel & de Pepin. *Le silence
universel des Auteurs par rapport
au sort de Childebrand, après
qu'il eût été détroné par Rachis*, se
réduit donc au seul silence du
Continuateur de Frédegaire.

Mais plus on examine ce silence,
plus on en découvre les véritables
causes dans la modestie &
la politique de celui qui a fait
écrire cette Chronique. C'est moins
une Histoire qu'un éloge de Pepin.
Tout y marque l'attachement
de Nébelon pour les Princes
qui lui avoient donné un azile:
tout y témoigne qu'il ne regardoit
cette Histoire que comme
un monument de sa reconnoissance
envers Charles Martel & Pe-

pin, en même tems qu'il évitoit ce qui étoit capable de donner quelque ombrage. Le Continuateur ne donne pas le titre de Roi à Charles Martel, parce qu'il ne fut pas couronné Roi, quoiqu'il en eût en effet tout le pouvoir. Cet Auteur traite par-tout Childebrand, comme il traite Charles Martel & Pepin : ce sont les trois seuls personnes qu'il nomme : *Vir egregius Karolus Dux, Germanum suum virum industrium Hildebrandum Ducem, cum reliquis Ducibus & Comitibus &c. c.* 109. *Pipinus Dux, cum avunculo suo Hildebrando Duce, & multitudine Primatum &c. c.* 110. Dans toutes les occasions où le Continuateur parle de Childebrand, ce Prince n'étoit pas Roi encore; il n'étoit que successeur désigné de Luitprend. Quelle apparence, que l'Historien, surtout écrivant par les ordres de Nébelon, eût qualifié Childebrand Roi, lorsqu'il ne donnoit ce titre, ni à Charles Martel, ni à Pepin? Il est vrai qu'il n'o-

met en nulle rencontre ce qui peut rappeller la parenté proche de Childebrand avec Charles Martel ; mais il ſemble avoir oublié tout le reſte, comme ſi Nébelon craignoit de faire paroître des prétentions ſur un Royaume, dont Charlemagne méditoit la conquête, qu'il en fit peu de tems après.

Il eſt à remarquer même que plus le tems de cette conquête approche, plus Nébelon montre de réſerve. La chronique compoſée par ſes ordres eſt continuée juſqu'au commencement du régne de Charlemagne, & publiée ſous ce régne, lorſque la conquête de la Lombardie étoit prochaine. Nébelon ſçavoit bien qu'elle ne s'apprêtoit pas pour lui. Il ne fait pas changer ce qui avoit été écrit au ſujet de ſon Pere, qui, avant que de ſuccéder à Luitprand avoit été traité par l'Auteur, ſans aucune différence de Charles Martel & de Pepin, nommé ſeul avec eux, & qualifié du même titre de Duc : mais Nébelon, dans une inſcription de cet-

te chronique, le seul endroit où l'on rencontre son nom, donne seulement à Childebrand son pere la qualité de Comte, qu'il prend lui-même; & il n'a d'autre soin que de s'honorer de l'alliance de ses Bienfaicteurs qui lui ont donné un azile. *Usque nunc vir inluster Childebrandus Comes, avunculus prædicti Regis Pipini, hanc Historiam vel Gesta Francorum diligentissimè scribi procuravit. Abhinc ab inlustre viro Nibelungo filio ipsius Childebrandi, itemque Comite succedat auctoritas.* Nébelon ne veut de distinction parmi les Seigneurs François que celle de sa parenté proche avec la Maison Royale. Pouvoit-il mieux nous représenter la situation où il se trouvoit sous le régne de Charlemagne, à la veille de la conquête de la Lombardie? Voilà quelle est la conséquence ordinaire des principes vrais: les objections approfondies deviennent elles-mêmes des preuves.

Indépendamment de ces réflexions, doit-il paroître surprenant

que l'origine de Childebrand ne soit pas expliquée dans une Histoire écrite uniquement pour perpétuer le souvenir des victoires de Charles Martel sur les Sarasins & Lombards [illegible] ? Cette origine alors ignorée de personne. *Le Continuateur écrivit pour la posterité* : Je l'avoue ; mais à présent même que les Historiens ont bien plus d'exactitude, expliquent-ils les Généalogies de ceux qui représentent les plus grands rôles, à moins qu'ils n'en écrivent la vie ou l'histoire particuliere ? Le Continuateur nous a-t-il appris l'origine de Charles Martel & de Pepin, les deux Héros de son Histoire.

Il y a bien plus ici : Charles Martel demanda du secours contre les Sarasins à Luitprand, grand Oncle de Nébelon, ( car il faut mettre principalement sur son compte une chronique commencée à la vérité, par ordre de Childebrand, mais que Nébelon a fait achever & publier ) : Luitprand se mit en mar-

che avec toutes les forces de la Lombardie ; le bruit de son arrivée fit fuir les Sarasins sans combat, dans leur derniere irruption. Ce fait est omis par le Continuateur de [illegible] de son nom chassa les Sarasins, n'est pas nommé dans l'histoire de cette guerre. Ce silence ne rend pas le fait douteux : quelle peut être la raison de l'avoir omis ? sinon que le Prince, qui faisoit écrire cette Histoire, ne voulut pas que les siens parussent diminuer ou partager la gloire de Charles Martel ? Nébelon est si éloigné de publier sa généalogie dans un ouvrage, où véritablement elle eût été assez déplacée, que son nom même ne s'y trouve point en tout. Sans le titre qui vient d'être rapporté, où il est dit que cette continuation a été achevée par son ordre, & sans deux Chartes qui ont échappé aux ravages des tems, la mémoire de ce Prince, malgré le soin qu'il a pris de faire écrire une chronique, seroit entierement anéantie. Ces re-

marques ne laiſſent aucun doute par rapport au ſilence du Continuateur de Frédegaire ; & je terminerai ma réponſe à la premiere objection par cet axiome général de critique, qui ſans entrer dans cette diſcuſſion, eût ſeul ſuffi : qu'un argument négatif, qui mérite quelquefois beaucoup d'égards, ne peut avoir aucune force contre les preuves poſitives que j'ai rapportées en grand nombre.

Il n'eſt pas inutile de rappeller ici que Luitprand fut le plus grand Roi de ſon tems. L'Empereur de Conſtantinople avoit vû depuis peu enlever par les Arabes ſes plus belles Provinces de l'Aſie. Les Goths en Eſpagne étoient réduits à quelques montagnes des Aſturies, qu'on pouvoit plutôt appeller une retraite qu'un Royaume. L'Heptarchie des Anglois-Saxons ne nous préſente rien que de très-obſcur. Les Germains, Nomades encore pour la plupart, ne connoiſſoient ni l'uſage des Lettres, ni l'habitation des Villes : ces peuples n'avoient que des Chefs tels que Witikind, pour

les commander pendant la
& l'autorité de ces Comm
cessoit pendant la paix. Le
ne peut faire remonter son
à ces tems ténebreux. L'a
Royale étoit éclipsée en Fra
les minorités, les interrégn
la puissance de Charles
Les Rois ancêtres de la Ma
France soutenoient seuls la
des Monarques. Et avant
Maison Capétienne montât
Trône de France dans le
me siécle, en la personne d'
elle avoit, par les armes de
prand, de Robert le Fort, &
des, sauvé trois fois ce Ro
de ses plus redoutables enn
la premiere fois des Sarrasi
la seconde & troisiéme des
mands.

*Réponse à la seconde objection.*
observez, mes Révérends
que Pepin mit deux fois le sié
vant Pavie, *& qu'à chaque*
*restitua le Royaume à Astolfe*
*près la mort de ce Roi des Lom*
*il leur permit de se donner pou*

*Didier, aussi inquiet & aussi brouillon, aussi ennemi des François & du Saint Siége que ses Prédecesseurs : & que maître de la Couronne dans ces trois occasions, il ne pensa jamais à en dépouiller les usurpateurs, pour la remettre sur la tête de l'Heritier naturel, du Roi légitime, d'un Prince dévoué aux intérêts de la France, uni par les liens du sang, de l'amitié, de la reconnoissance à Pepin, comme l'auroit été Childebrand son Oncle, ou Nebelon son Cousin Germain ; qu'il ne pensa pas même à démembrer cette Monarchie, à leur en assurer au moins une portion, & à diminuer par-là une Puissance qui lui faisoit ombrage, & qui persecuta, tant qu'elle dura, le S. Siége, dont Pepin avoit pris hautement la protection.* Quoiqu'il ne soit pas facile, après tant de siecles de pénétrer dans les desseins de Pepin, je pense néanmoins que nous y voyons assez clair, pour dissiper les inductions tirées de ces raisonnemens. Il y avoit bien loin entre le siége de Pavie, & le pouvoir de disposer du Royaume des

Lombards. Astaulfe, lors du premier siége en 754. étoit enfermé dans cette place : mais on sçait quelle étoit alors la résistance des Places fortifiées, & combien les siéges traînoient en longueur. Astaulfe promit de rendre au Pape l'Exarchat de Ravenne, & les autres Places qui avoient été le sujet de la guerre. Il obtint la paix à la sollicitation du Pape lui-même. Pepin pouvoit avoir bien des motifs de retourner en France ; il ne régnoit que depuis deux ans : il appréhenda peut-être que les fatigues & les dangers d'un siége ne consumassent des troupes qui lui étoient si nécessaires, bien moins pour acquérir de nouveaux Etats, que pour se maintenir dans la possession du Royaume de France. Il répondit à un Ambassadeur de l'Empereur d'Orient, qui redemandoit l'Exarchat de Ravenne, *qu'il n'avoit passé les Monts, que pour servir S. Pierre, & obtenir la remission de ses péchés, & qu'aucune considération humaine ne lui feroit rendre ce qu'il avoit donné à l'Eglise.*

*Février* 1742.

Dans l'expedition de 756. Pepin fut encore moins à portée de disposer de la Couronne de Lombardie. Astaulfe assiegeoit Rome, suivant Anastase le Bibliothécaire ; ce siége avoit déja duré trois mois, lorsque Pepin vint mettre le siége devant Pavie. Astaulfe se soumit à executer le Traité conclu deux ans auparavant, & y ajouta des conditions encore plus avantageuses. Childebrand étoit décedé depuis plusieurs années : Nébelon étoit peut-être d'un âge peu propre à se maintenir sur le Trône. Si Pepin eût eu la pensée & le pouvoir de s'emparer dès-lors de la Lombardie, & qu'il eût cru être assez affermi sur son propre Trône, au lieu de rendre ce Royaume à Nébelon ; il l'eût gardé vraisemblablement, comme fit Charlemagne dix-huit ans après. Il convenoit encore moins à Pepin de démembrer la Lombardie, & de laisser continuellement au-delà des Monts une armée capable de faire tête au Roi des Lombards. La politi-

que de Pepin étoit d'augment
de plus en plus sa renommée, 
l'impression que faisoit sur les e
prits de ses Sujets son union av
le S. Siége. Il eût perdu le fruit 
ses deux expéditions en Italie, s
eût témoigné quelqu'autre mot
que l'avantage de l'Eglise. La pr
caution qu'il avoit prise de se fai
sacrer Roi par S. Boniface Evêq
de Mayence, cérémonial jusqu'
lors inconnu à nos Rois, & de l'êt
une seconde fois par le Pape Etien
ne III. fait appercevoir quel f
son motif en passant les Monts.
se frayoit en même tems une rou
à la conquête de la Lombardie. J
fonde, au reste, des intentions p
litiques : mais je ne vois aucun
nécessité de faire agir ce Roi da
d'autres vûes, que celles de la pie
& de la reconnoissance envers l
S. Siége. Ne sçait-on pas que ceu
qui envahissent le plus injustemen
le bien d'autrui, sont quelquefo
les plus fervens à pratiquer de bo
nes oeuvres ? Toujours est-il certai
que sous quelque face qu'on exami

ne ces expéditions en Lombardie, la situation où Pepin se trouvoit, & les besoins que les Papes avoient de son secours, il en résultera également que l'intérêt de Nébelon entiérement oublié ne peut affoiblir les preuves de son origine Lombarde.

Lorsque Didier monta sur le Trône, il se forma une ligue contre ce nouveau Souverain, Rachis, qui de Roi s'étoit fait Religieux, & avoit cédé sa Couronne à son frere Astaulfe, mort depuis peu, voulut se mettre à la tête d'un parti. Didier ne s'adressa qu'au Pape ; & si l'Abbé Fulrade Commissaire de Pepin, intervint dans cette affaire, ce ne fut que pour seconder les intentions du Souverain Pontife, qui pacifia la Lombardie, & se déclara pour Didier, sur le serment qu'il fit d'executer tous les engagemens contractés par Astaulfe. Pepin, qui étoit alors en France, ne fut point le maître de disposer de la Couronne de Lombardie. Enfin des spéculations politiques

Il me reste à vous ren
mes Réverends Péres, de
que vous avez dit d'oblig
mon compte. Vous êtes
més à faire valoir les C
dont vous parlez; à vous y
ser, comme les Auteurs eux-
Mais cette politesse général
pas rendu moins sensible a
ques d'estime que j'ai re
vous à cette occasion. Je s
respect,

MES REVERENDS P

Votre très-humble
obéissant serviteur

# ARTICLE XII.

*DISSERTATIONS SUR l'Histoire Ecclesiastique & Civile de Paris, suivies de plusieurs éclaircissemens sur l'Histoire de France : Par M. l'Abbé* Leboeuf, *de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome II. à Paris rue S. Jacques, chez* Lambert & Durand, *à la Sagesse, & à S. Landri.* 1741. *in-12. pages environ* 540.

On ne doit point être surpris qu'un Ecrivain, qui a un goût décidé pour un genre de Littérature, qui y excelle, qui est persuadé de son utilité, cherche à le communiquer aux autres. Celui de M. l'Abbé Leboeuf est pour les Dissertations, les recherches & les éclaircissemens, qui peuvent servir à débrouiller notre Histoire. Personne n'ignore avec quel succès il s'y est livré, & nos Historiens futurs lui auront sans

doute obligation d'une partie, de ce qui rendra leurs ouvrages curieux & interressants. La Ville de Paris occupe depuis peu sa principale attention, & il espére avec raison de contribuer à faire regarder cette Capitale, comme le lieu du Royaume, où l'on doit trouver davantage tout ce qui peut rendre une Ville illustre. Prévenu de cette idée, & incapable de cette jalousie basse, qui fait qu'on veut dominer seul, ou du moins au-dessus des autres, dans le genre de Science, auquel on s'est appliqué, & dont à la honte de la République des Lettres, tous les Littérateurs ne sont pas éxemts, il tâche d'exciter l'émulation de tous ceux, qui peuvent se distinguer dans la même carriere; il exhorte les Chapitres & les Communautés à publier leurs Histoires particulieres, comme quelques-uns ont déja fait, persuadé que ces Histoires seront d'autant mieux reçues, qu'outre qu'elles nous apprendront beaucoup de faits, qui

ne doivent pas rester dans l'oubli, les titres, dont elles seront accompagnées, pourront répandre beaucoup de jour sur l'Histoire générale de la Monarchie.

1. La premiere piece de ce nouveau recueil est une *Dissertation sur l'origine de l'Eglise de S. Germain l'Auxerrois à Paris*. Quand ce sujet n'intéresseroit pas par lui-même, il ne peut que faire plaisir dans les circonstances présentes d'un projet de réunion du Chapitre de cette Eglise avec celui de la Métropole. Il s'agit ici de montrer que S. Germain Evêque d'Auxerre est le seul ancien Patron de cette Eglise, & que c'est sans fondement que quelques-uns ont voulu lui associer S. Vincent en cette qualité, M. Leboeuf prétend que l'article, où M. Sauval prouve que Childebert n'est point le premier Fondateur de cette Eglise, c'est un des mieux travaillés de son livre des Antiquités de Paris; mais qu'il n'a point apporté toutes les preuves, dont

il pouvoit faire usage, & que M. de Valois n'a pas fait remonter assez haut cette Fondation. Il les excuse néanmoins tous deux, parce qu'ils ont écrit avant la découverte de plusieurs anciens Titres, que Dom Mabillon a inserés dans son livre *De re diplomaticâ.*

Il est évident, selon lui, qu'au tems des guerres des Normands, outre l'Eglise de S. Germain des-Prez, il y avoit de l'autre côté de la Riviere, hors de la Cité de Paris, une Eglise appellée *S. Germain le Rond.* Tous conviennent que cette Eglise est la même, qui a porté depuis le nom de S. Germain l'Auxerrois, surtout après qu'elle eût été rebâtie par le Roi Robert. Or MM. Sauval & de Valois ne remontent pas plus haut que le Regne de ce Prince. M. Lebœuf datte de l'année 690. & produit le Testament de Vandemire & d'Ercamberte, dont il ne croit pas que le P. Germon ait réussi à prouver la supposition; » car, dit-

» il, s'il arrive encore de nos jours
» des fautes de stile, & des omis-
» sions d'inadvertance dans des
» pieces du même genre, à plus
» forte raison en pouvoit-il arri-
» ver dans le siecle, auquel ce Tes-
» tament a été redigé.

Le troisiéme Legs mentionné dans ce Testament, étoit pour une Basilique de S. Germain, où il y avoit un Abbé, nommé Landebert, & qu'on appelloit S. Germain le Rond, parce que, dit notre Auteur, c'étoit un Baptistere pour tout le canton voisin, & que l'usage étoit de donner cette forme aux Baptisteres. Le quatriéme Legs étoit pour la Basilique de S. Vincent & de S. Germain. Or si les deux Eglises avoient eu alors S. Vincent pour premier Patron, Vandemire l'eût marqué. La premiere n'avoit donc point au VII. siecle d'autre Patron que S. Germain.
» Cependant, si Childebert y eût é-
» tabli le culte de S. Vincent, com-
» me quelques-uns se le sont ima-
» giné depuis deux ou trois cens

» ans, & comme on a ofé le gra-
» ver au Portail dans le XV. fie-
» cle, auroit-il pû fe faire que ce
» Culte eût été éteint au bout de
» cent ans ?

Mais quelle eft l'origine de cette Eglife ? M. Lebœuf eftime qu'il la faut rapporter à quelque Chapelle bâtie peu de tems après la mort du S. Evêque d'Auxerre, en mémoire d'un miracle, qu'il aura opéré en allant de Paris à Nanterre, dans un des deux voyages, qu'il fit dans la grande Bretagne. » Heric,
» Moine d'Auxerre, ajoûte-t-il,
» avoit remarqué en une infinité
» d'endroits des Gaules l'ancien
» ufage d'ériger des Oratoires, ou
» au moins des Croix aux endroits,
» où S. Germain s'étoit arrêté. L'E-
» vêque de Paris, qui fut l'Imita-
» teur de fes vertus au VI. fiecle,
» de même qu'il fe glorifioit de por-
» ter fon nom, ne fut pas fans dou-
» te indifférent envers l'Autel éri-
» gé fous l'Invocation de ce grand
» Prélat, & ce pourroit bien être
» fous fon Pontificat, que fut bâtie

» la Rotonde, qui fit désigner cet-
» te Eglise sous le nom de *Saint*
» *Germain le Rond* vers le VIII.
» siécle, ou le IX... à cause qu'on
» cessa d'appeller vers ce tems là du
» nom de saint Vincent celle, que
» Childebert avoit construite, &
» qu'on commença à l'appeller du
» nom de S. Germain de Paris.

En effet le P. Germon a fort bien prouvé que le Corps de saint Germain de Paris ne fut transporté dans l'Eglise de S. Vincent, que sous le regne de Pepin, & que ce fut après cette translation, que l'Eglise commença de porter son nom. Ainsi tous les textes antérieurs, qui parlent d'une Eglise de S. Germain, doivent être entendus de S. Germain l'Auxerrois. C'est le sentiment de M. Châtelain & du Pere Germon, adopté dans le Breviaire d'Auxerre de l'année 1726. au 30. de Janvier.

Après quelques autres conjectures sur l'origine de cette Eglise, & que le sçavant Académicien ne donne que pour telles, en atten-

dant, dit-il, des garans
que la vraisemblance, il
diverses révolutions qu'el
suyées. Il prétend que d
VII. siécle elle a été rebâ
fois. On prouve en effet
bon qu'elle fut ruinée ve
du IX. & rétablie au com
ment de l'onziéme, elle fu
abbattue au commencem
XIV. & rébâtie peu
après.

En 1224. il y eut un r
entre le Chapitre & le C
les droits honorifiques &
& il fut arrêté que tous
Fêtes de la Toussaint,
de Pâques, de la Pentecôt
S. Germain, appartiendr
Doyen: il n'y est fait aucun
tion de S. Vincent: le cu
Saint est donc posterieur d
te Eglise à ce réglement.
Auteur estime qu'il y fu
dans le tems que le Ch
achevé; c'est-à-dire, sous
pe le Bel, à l'occasion de

elique, qui y fut placée ; mais
'alors S. Vincent n'y étoit hono-
, que comme second Patron, &
'il semble par la teneur d'un ré-
... l'année 1303. où les
ux Saints sont nommés, que le
Vincent qu'on honore comme
atron à S. Germain l'Auxerrois,
est pas le Martyr d'Espagne,
ais un Confesseur.

II. On honore dans la même
glise un S. Landry, qui fait le
jet de la seconde Dissertation.
[. Lebœuf la commence par ob-
ver que dans plusieurs Dioceses,
ur grossir le nombre des Saints
vêques, on y a inseré des Corévê-
ies, dont le culte étoit bien éta-
i. Il se fait ensuite ces deux quef-
ons. 1°. Saint Landry, dont le
orps repose à S. Germain l'Au-
rrois, & dont on fait la Fête
ans le Diocese de Paris au dixié-
ie de Juin, étoit-il Evêque de
aris ? 2°. Y a-t-il eu au VII. sié-
e un autre S. Landry, qui a
xercé l'Office de Corévêque dans
s Dioceses de Meaux & de Paris?

MM. de Valois & Sauval ont prétendu qu'il n'y a point eu de S. Landry Evêque de Paris, & que l'Evêque de ce nom, que l'on place entre Audobert & [illegible] eſt ſuppoſé. M. Lebœuf, après un mûr examen de leurs preuves, juge que tout ce qui en réſulte, eſt qu'il y a lieu de douter ſi le culte de S. Landry Evêque de Paris eſt ancien : mais il eſtime, qu'un autre S. Landry Evêque, lequel a vécu un peu après le premier, & dont on a attribué pluſieurs faits à celui-ci, n'étoit ni Evêque de Meaux, ni Evêque de Mets, comme quelques-uns l'ont cru, mais un Evêque régionnaire, qui a réſidé quelques années dans le Dioceſe de Paris, & dont quelques Reliques y ont été apportées, ſi même il n'y eſt pas mort. Du reſte il ne croit pas qu'on doive douter qu'il y ait eu un Landry Evêque de Paris, ſous Clovis fils de Dagobert I.

D'autre part il nous paroît très-bien prouver que ce Prélat n'a été

nommé Saint dans aucun Martyrologe avant le XIII. siécle, pas même dans l'addition aux Gestes du Roi Dagobert, par un Moine de S. Denys, qui y a joint ceux de Clovis II, & qui écrivoit au VIII. ou au IX. siécle. Car quoique cet Auteur ait cherché à donner une grande autorité à l'exemption de son Abbaye par la signature des SS. qui ont souscrit au Diplome de Clovis II. Après les avoir tous nommés, il ajoûte que le Vénérable Landry, Evêque de Paris, avoit aussi très-volontiers consenti à ce Privilege. Hilduin, Abbé de S. Denys, s'exprime à peu-près de même; *Maximè autem*, dit-il, *Previlegium Landrici Religiosi Parisiorum Antistitis.* Enfin le Catalogue des Evêques de Paris, écrit au X. Siécle, ne le qualifie point de Saint, & D. Mabillon, qui lui a donné ce titre en publiant ce Catalogue, « a oublié, dit notre » Auteur, de faire remarquer » qu'il y a été ajoûté après coup, » & par une main postérieure; on » peut s'en convaincre à l'inspec-

» tion & confrontation.

Le plus ancien monument, où cet Evêque est appellé Saint, est de l'an 1171. C'est une Inscription trouvée en 1408. dans la Châsse, où repose son Corps, & qui est de Maurice de Sully, Evêque de Paris. La voici. *Hæc sunt Ossa Beatissimi Landerici, Parisiensis Episcopi, sic reposita à Venerabili Mauricio, Parisiensi Episcopo, & Remigio hujus loci Decano, anno ab Incarnatione millesimo centesimo septuagesimo primo, regnante Ludovico, qui exercitum duxit in Jerusalem, Summo Pontifice Alexandro.* Le Martyrologe de la Cathedrale de Paris, qui fut écrit environ cent ans après, donne pareillement le titre de Saint à ce Prélat : il marque sa Fête au huitiéme de Juin, & ajoûte qu'il a fait plusieurs miracles. Cependant le Munerat, qui à la fin du XV. siécle, ou peu après, publia le Martyrologe d'Usuard avec des additions, change ainsi l'annonce de ce Saint, qu'on lisoit à Notre-Dame depuis deux siécles : *Parisiis, depo-*

*tio S. Landerici, Episcopi & Confessoris; qui ejusdem Urbis Antistes, licet minus plene miraculorum signis fulgeat in terris; tamen cum Deo regnare creditur in Cœlis.* Molanus a suivi le Munerat dans son Edition du même Martyrologe, faite en 1583. Cependant dès le XV. siécle on avoit composé une Légende pour son Office, mais il n'y étoit point fait mention de quantité de faits, qui se lisent dans celle, qui lui a été substituée dans le Breviaire de Paris, imprimé en 1696. où l'on adopta aussi pour la premiere fois le sentiment, qui donnoit à S. Vincent le titre de Patron Primitif de l'Eglise de Saint Germain l'Auxerrois. Aussi M. Leboeuf ne compte-t-il pas beaucoup sur toutes les Légendes de Saint Landry.

Il vient ensuite à l'autre Evêque de même nom. Il établit comme certain, que long-tems avant le XII. siécle un S. Landry a eu un culte public en France, par conséquent, dit-il, ce n'étoit point l'Evêque de

Paris, lequel d'ailleurs
fort peu de tems ce Sieg
fet Audobert fon Pré
mourut vers l'an 653. & fe
teur de la Vie de Sainte I
Chrodobert, fon fucceffe
avoir été Evêque en 65
moyen que Landry ait
peu de tems tout ce que lu
fa Légende ? M. de Valoi
la difficulté, en niant q
jamais eu d'Evêque de Pa
nom, mais ce fentiment
pas foûtenable à M. Leb
aime mieux dire qu'il y a
le même fiécle en France
S. Landry Evêque ; « 
» ajoûte-t-il, ce S. Land
» vraifemblablement a laiffé
» Diocefe de Paris des pr
» des témoignages plus écl
» Sa Sainteté, que non p
» qui foufcrivit, en qualit
» que de Paris, au Diplom
» vis II.

Il s'agit de fçavoir d'où
Evêque. L'Auteur de fa
place à Mets ; Baudry de

e fait Évêque de Meaux : Tous deux se trompent, selon M. Leboeuf. « Ces deux Auteurs, dit-» il, n'ont pu travailler que sur des » Mémoires, où il étoit fait men-» tion de Meaux, & des limites » du Diocese, qui étoient quelque-» fois appellées *Meta*. C'est delà » qu'un Evêque régionnaire soula-» geant deux Evêques sur les con-» fins de deux Dioceses limitrophes, » put quelquefois être appellé *Epis-» copus in Metis*. D'où ceux, qui » n'entendoient pas ce passage, fai-» soient *Episcopus Metensis*. De-là vient qu'on trouve pour l'Eglise de Mets plus d'Evêques qu'il ne faut; & S. Landry n'est pas le seul qu'on lui ait donné de surcroit. On lui fait encore present d'un S. Gondulfe, ou Gendulfe, qu'on ne sçavoit où placer, & qui n'étoit qu'un Evêque régionnaire au VI. siécle sur les limites des Dioceses de Bourges, de Tours & de Poitiers, d'où notre Auteur conclut que S. Landry étoit un Corévêque de Meaux, dont le district étoit sur les confins

du Diocese de Paris, & comme ces confins ont beaucoup varié, il a pu être appellé *Episcopus in Metis*.

On peut aussi présumer, continue notre Auteur, que l'Évêque de Paris lui confia le canton de son Diocese, qui confine avec celui de Meaux, & que ce fut ce qui le fit connoître dans cette Capitale. L'Historien de sa Vie, rapportée par les Bollandistes au 17. d'Avril, nous apprend qu'il étoit fort aumônier; éloge, qu'avec le tems, ceux, qui ne connoissoient que saint Landry Evêque de Paris, lui auront attribué. On voit d'ailleurs beaucoup de ces Corévêques dans les Conciles tenus à Meaux & à Paris sous Louis le Débonnaire & sous Charles le Chauve. « Pour » soulager un Evêque infirme, dit » notre Auteur, un Prêtre étoit or» donné Evêque d'une Bourgade » du Diocese, on lui attachoit un » revenu sur un Monastere, où il » résidoit ordinairement; & on » trouve ces Corévêques appellés » *Episcopi Villani*, ou *Vicani*. »

*Février* 1742.

Enfin M. Lebœuf n'est pas éloigné de croire que ce fut au Corévêque S. Landry, que Marculfe offrit ses Formules, contre le sentiment du sçavant Jerôme Bignon, qui les a cru adressées à Saint Landry, Evêque de Paris. Au moyen de quelques suppositions, qu'on peut lui passer, il rend la chose assez vraisemblable.

III. Il y a des remarques fort curieuses dans une troisiéme Dissertation intitulée : *De la découverte d'un ancien Château de nos Rois de la premiere Race, sur la Montagne proche Paris ; où est aujourd'hui Belleville.* L'Auteur nous paroît prouver très-bien, que ce Château, où l'on a battu monnoye, étoit situé sur une montagne voisine de Montmartre, & dont l'ancien nom étoit *Savey*. Il prétend que dans un Diplome du Roy Robert, où ce Prince, parmi les biens, qu'il accorde au Monastere de S. Magloire, lui donne un vignoble ; il faut lire, *Clausus Vinea juxta Saveias situs*, & non pas, *juxta Sau-*

*cias*, comme a fait le P. Dubois dans son Histoire de Paris. Cette erreur en a occasionné une autre, qui s'est glissée dans la derniere édition du Glossaire de la basse latinité : car le P. du Bois ayant pris *Saucias* pour un substantif, les Editeurs ont rapporté ce mot, comme signifiant la même chose que *Salicetum*, ce qu'on appelle en plusieurs Pays un *Sauci*.

Notre Auteur place avec la même vraisemblance un ancien Château du grand Clovis à *Juvigny* dans le Soissonnois. *Victor ad Juviniacum in Pago Suessionaco remeavit*, dit l'Auteur d'une Vie de S. Arnoul. Le P. Cuper, qui a fait imprimer cette Vie avec des notes, au 18. de Juillet des *Acta Sanctorum*, s'est trompé, suivant M. Leboeuf, en traduisant *Juviniacum* par Joyne en Tardenois.

En voici un troisiéme dans le Diocese de Beauvais. C'étoit une de ces Maisons du Fisc, ou une de ces Maisons de Plaisance de nos Rois, qu'on appelloit *Vicus Publi-*

*tus*. D. Michel Germain, continuateur de l'Ouvrage du P. Mabillon, *De re Diplomaticâ*, prouve assez bien que vers la fin du VII. siécle, il y avoit une de ces Maisons, appellée *Morlacas*; & il la place dans le Diocese de Toul. Le P. Benoît Capucin, a adopté ce même sentiment dans son Histoire de Toul, & l'attribuë à Dom Mabillon. L'un & l'autre s'appuye sur un titre de N. D. de Birague, où il est dit: *Datum Morlacas, Vico Publico, quod fuit Martius mensis, dies decem, anno XVI. regni Domini nostri Clothecharii Regis*. Mais reprend M. Lebœuf, la seiziéme année du régne de Clothaire étoit l'an 671. & si *Morlacas* devoit ici s'entendre de Morlai en Barrois, il faudroit que ce lieu eût été alors de la domination de Clothaire, par conséquent que ce Prince fût encore Roi d'Austrasie. Cependant dès l'an 660. les Austrasiens avoient reconnu pour Roi son Fils Childeric.

D'ailleurs il seroit fort surprenant que s'agissant de la fondation

[redacted]



d'un Monastere du Diocese de Paris, l'Evêque & la Fondatrice se fussent transportés à 60. lieues de cette Capitale pour rendre autentique un Acte, qu'ils auroient pû revêtir de toutes ses formalités à la Cour du Roi de Neustrie, leur Souverain. Enfin, sans s'éloigner beaucoup de Paris, on trouve ce que D. Germain est allé chercher en Lorraine : sur le chemin de Lusarches à Chantilly il y a une paroisse du Diocese de Beauvais, appellée *la Morlaïe* : La situation en est très-agréable ; quelques masures y conservent encore le nom du vieux Château de *Beaularis* : Cette Terre étoit autrefois du Domaine, car en 1226. le Roi donna au Comte de Boulogne la Seigneurie de la Morlaïe, voisine de Coye, & le vieux Château de Beaularis est situé à peu-près entre Coye & la Morlaïe. Notre Auteur fortifie ces conjectures de plusieurs traits d'érudition, que les curieux verront avec plaisir ; aussi-bien que quelques petites pieces de l'onzié-

me & du XIII. siécles, qu'il y a ajoûtées, & qui peuvent n'être pas indifferentes pour l'Histoire de ces tems-là.

IV. *Etat des Sciences en France depuis la mort du Roy Robert en* 1031. *jusqu'à celle de Philippe le Bel en* 1314. Cette Dissertation a remporté en 1740. le prix de l'Académie des Belles-Lettres, fondé par M. le Président Durey de Noinville. L'Auteur distingue cet espace de tems en trois Parties, dont il dit que la premiere & la derniere sont incultes & stériles, mais que la seconde nous dédommage amplement par sa fécondité. En effet les tems, qui suivirent la mort de Fulbert de Chartres furent appellés *Lutea tempora.* Toutefois, dit notre Auteur, Fulbert laissa des Disciples, qui cultiverent les Sciences, & quelques-uns même donnérent dans des extrémités. Il ne laisse pas de convenir que la décadence des Lettres fut d'abord sensible & assez prompte; & il l'attribue particuliérement aux guerres

civiles entre les Seigneurs. « Ce » fut alors, qu'on vit donner le nom » de Clercs à ceux, qui avoient plus » de connoissances, & même à des » Princes.

Les Sciences se relevérent dans le XII. siécle, & ce fut le fruit de l'émulation, qu'on vit bien-tôt naître entre les nouveaux Ordres, qui s'établirent en France. L'Ordre de Cluny, jusques-là presque le seul dépositaire de l'érudition, ranima son zele, & les Supérieurs se déclarérent contre les Religieux ignorans, en disant avec S. Jerôme, *Senex elementarius ridiculum est*. La Maison de S. Victor de Paris se distingua sur toutes les autres; l'Italie lui demanda des Maîtres, & elle forma ce que dans le siécle suivant on commença à appeller l'*Université*. Chaque Monastere se fit une Bibliotheque, & Geoffroy, Chanoine de Sainte Barbe en Auge, dit: *Claustrum sine armario, quasi Castrum sine armamentario*. On appelloit *Armarium* dans les Monasteres ce qu'ailleurs on

nommoit *Bibliotheca.* Comme on lisoit beaucoup les Anciens, presque tous les Ouvrages de ce tems là étoient farcis de leurs Sentences, ce qui fit dire à Bernard de Chartres, que les Sçavans, au commencement de ce siécle, étoient comme des Nains montés sur les épaules des Géans. Mais avant la fin du même siécle on donna dans l'extrémité opposée : on quitta les anciens Auteurs pour s'attacher aux nouveaux ; & on vit bien-tôt la subtilité prendre la place de la solidité. M. Lebœuf prétend que ce qui en fut cause en bonne partie, ce furent les Sentences de Pierre Lombard, & le Recueil des Canons de Gracien. « Un particulier, » dit-il, qui possedoit une Bible » avec ces deux volumes, se croyoit » suffisamment habile, sans recou- » rir aux sources. Je ne dis rien, » ajoûte-t-il, du Statut de l'Ordre » de Cîteaux, qui défendit aux par- » ticuliers de composer aucun Li- » vre, sans en avoir obtenu la per- » mission du Chapitre Général :

» On est obligé d'avouer que cette
» formalité n'engageoit pas beau-
» coup à l'étude des Belles-Lettres.

Mais si les Cloîtres des anciens Moines cesserent d'être l'asile des Sciences, la Ville de Paris en profita. Un grand nombre d'Anglois vinrent s'y établir, & un Sçavant du tems dit que cette Capitale étoit devenuë *Philosophis Attica*, *Libris Græca*, *studiis Indica*; un autre l'appelle *Doctorum omni scientiâ præeminentium frequentiâ insignem*. Mais rien ne fait mieux voir le mauvais goût d'un siécle, que ces éloges outrés; & pour juger de celui, qui régnoit alors, nous croyons qu'il vaut mieux s'en tenir à ce que notre Auteur ajoûte, que l'Evèque de Paris & S. Bonnaventure exhorterent les peuples à prier *pro Studio Parisiensi, quod modo cessat*. Il est certain d'ailleurs que la latinité de ce tems-là étoit pitoyable: croiroit-on que le Fondateur d'une des plus célébres Ecoles de Theologie, qui fut jamais, le fameux Robert Sorbon, s'écrioit quelquefois:

oi bon l'étude de Priſcius,
ſtote, de Juſtinien, de Gra-
de Galien ? » Ce fut bien
re ſous les Regnes du Fils
etit-fils de S. Louis; car à
ion des ſciences lucratives,
dire, du Droit & de la Mé-
l'ignorance étoit extrême.
Lebœuf remarque même
ouvoit au XIII. ſiécle paſ-
r ſçavant, ſans ſçavoir le
témoin S. Thomas d'A-
t que ce fut dans le XIII.
u'on commença à traduire
res Latins en Langue vul-
ar conſéquent que Gene-
'eſt trompé, lorſqu'il a dit,
t le Regne de Philippe,
e, il n'avoit paru dans le
ne aucun Livre en Fran-
u XIII. ſiécle on revint à
uſage de mettre en Vers
qu'on traduiſoit; d'où ſe
nt ces pieux Romans,
es des Saints en ſtile de
ie, que l'on qualifioit du
*myſteres.* Mais par rap-
notre Hiſtoire on choiſiſ-

soit mal les Auteurs, qu'on suivoit; car au lieu de mettre dans notre Langue Gregoire de Tours, ou Aimoin, on s'attachoit aux Fables de Turpin, & à d'autres semblables.

De cette idée générale des Sciences dans ces tems d'obscurité & de mauvais goût, l'Académicien vient au détail, & nous apprend que le plus grand éloge qu'on pût faire d'un Sçavant, & dont Abailard fut honoré, étoit de dire qu'il possedoit le *Trivium* & le *Quadrivium*. Le premier comprenoit la Grammaire, la Logique, ou Dialectique, & la Rhetorique. Le second, qui étoit déja en usage du tems de Boëce, renfermoit la Musique, l'Arithmétique, l'Astronomie, & la Géométrie. La Poëtique appartenoit à la Grammaire; au reste on varioit beaucoup dans l'ordre, où l'on enseignoit ces sciences. Jean de Sarisbery & Pierre de Blois se récrierent très-fort contre ceux, qui au XII. siécle donnoient des Leçons de Logique, de Morale,

d'Astronomie & de Physique, avant que d'enseigner la Grammaire.

M. Dupin dit que dans l'onziéme siecle, depuis la mort de Fulbert de Chartres, il n'y eut aucun Poëte en France. M. Lebœuf en nomme pourtant plusieurs, & un plus grand nombre dans les deux siecles suivans. Il est vrai que la Poësie eut alors ses Contempteurs; qu'elle fut même défenduë en quelques endroits, & Jean de Sarisbery se plaint de ce que les Poëtes, & les Historiographes passoient pour infames. Peut être parmi ces derniers ne traitoit on ainsi que ces misérables faiseurs de Chroniques en Vers, dont on inondoit alors le Public. Notre Auteur dit peu de choses des Rimes Françoises, qui ne remontent pas beaucoup plus haut que le tems, dont nous parlons, parce que M. Massieu a traité ce sujet fort au long; mais il est étonné que ce célébre Académicien ne cite aucun Poëte avant les Croisades: Il y a suppléé, & il fait voir

que Maître Eustache, qu
dise Fauchet, n'est pas le p
cien Poëte François.

Il prétend que ce furent l
ligieux Mandiants, qui co
cerent à mettre en vogue la
tique d'Aristote, & il c
qu'Albert le Grand, & S. T
s'en servirent utilement po
ter les Hérétiques; mais q
abusa, & que ce furent de
tes, qui s'éleverent à ce suj
se forma la Secte des *Nomi*
*Vocaux*, qui pouvoient bie
il, avoir raison en quelque
mais qui au fond étoient de
diseurs de rien, qu'Etie
Tournai appelloit *Vendeurs*
que S. Anselme traittoit d'
ques en matiere de Dialect
qui occasionnerent un Schi
quel ne put être éteint, qu
Edit de Louis XI.

Après que par la Dialect
avoit perfectionné le Jugem
passoit à la Réthorique, po
ner de l'ornement au D
» On ne peut disconvenir,

» Leboeuf, qu'Abailard, Beren-
» ger de Poitiers, son Disciple, Jean
» de Sarisbery, Arnoul de Lisieux,
» Pierre de Blois, Etienne de
» Tournay, furent des Ecrivains,
» ausquels la bonne Latinité, &
» les figures de Réthorique furent
» très-familieres. On ne peut lire
» le Traité d'Arnoul contre Ge-
» rard, Evêque d'Angouleme, qu'-
» on n'y reconnoisse le stile des Ca-
» tilinaires de Ciceron, dans la pein-
» ture, qu'il fait de ce Prélat, &
» de l'Antipape Pierre de Leon. »

Dans le *Quadrivium*, qui avec le *Trivium* formoit ce qu'on appelloit *la Clergie*, Abailard donnoit le premier rang à l'Arithmétique, que S. Augustin croyoit nécessaire pour l'intelligence des Livres saints, & à laquelle on joignoit la Science du Comput ou du Compot Ecclésiastique. Abailard regardoit l'Arithmétique comme la Mere & la Maîtresse des autres Arts, & il en fit un Livre, qu'il intitula *Rithmomachia*. On ne le retrouve plus » à
» moins que ce ne soit le Manuscrit

» 620. de la Bibliothéque de S.
» Victor de Paris.

Odon d'Orléans, Scholastique de Tournai, est le seul Auteur célébre, qui dans l'onziéme siecle ait enseigné l'Astronomie. On étoit alors persuadé que les Météores mêmes, qu'on regardoit comme naturels, annonçoient toujours quelque chose d'extraordinaire, & plusieurs étoient fort entêtés de l'Astrologie judiciaire. Notre Auteur croit que, si on trouve peu de François, qui dans ce tems-là ayent traité de la Géométrie, c'est qu'on la confondoit avec l'Architecture, qui en fait usage. Mais aucun Art ne fit plus de progrès que la Musique, sur-tout depuis que la Méthode de Gui Aretin eût été adoptée en France. On commença vers la fin de l'onziéme siecle à noter le chant sur une espece d'échelle de quatre cordes. Il faut voir dans le Livre même la suite de ce progrès.

Ce furent proprement, dit notre Auteur, les Partisans de Berenger, qui commencerent à in-

e dans la Théologie les sub-
es Philosophes; il fallut pour
pondre lire ces sortes d'ou-
& delà, ajoûte-t-il, se for-
t à peu la Théologie Scolas-
dont la méthode, bonne en
tarda pas à dégénérer. Ce-
t jusqu'à la fin du XII. sie-
Théologie des Peres fut en-
plus communément suivie.
me d'Auxerre, Professeur
, s'est servi le premier des
de *materia* & de *forma* dans
où on les emploie, & dans
II. siecle il parut un grand
e de sommes, qu'on appel-
*odlibetiques*, parce qu'on y
le pour & le contre. M. Le-
end à celle de S. Thomas
e, qui lui est due, » à mesure,
, qu'on en rendit la lectu-
is commune, on s'apperçut
n'y avoit point de corps de
logie plus parfait, tant pour
id, que pour la forme.
marque ensuite que l'on tra-

dans l'usage d'employer les termes pour exprimer tout ce qu'on vouloit, & quelquefois d'une maniere indécente. On sçait que S. Bernard s'étoit rendu comme propre le langage des Livres Saints; mais il ne tomba jamais dans l'excès, dont nous parlons. Ce fut au XIII. siecle, que Hugues de Vienne Cardinal de l'Ordre de S. Dominique, fit travailler à la Concordance de tous les textes par des Religieux du Couvent de S. Jacques à Paris; mais on n'est point d'accord sur celui, qui fit le partage de la Bible en Chapitres, sans quoi il étoit impossible d'executer cette Concordance.

L'Histoire, la critique, la connoissance & le goût des antiques ne furent pas poussés bien loin dans les tems, dont nous parlons, On ne laissa pourtant pas de découvrir de fausses Chartres, ou de faux Titres, dont on accusa les Moines d'être les Fabricateurs; & de se tenir en garde contre les Puérilités & les Romans, dont on défiguroit

les Histoires les plus sérieuses. La Géographie étoit encore plus ignorée. L'Abbé de Ferrieres ne sçavoit pas qu'il y eut au Pays-Bas une Ville du nom de Tournai, & les Moines de Tournai ne pouvoient pas découvrir la situation de l'Abaye de Ferrieres, avec laquelle ils étoient en rélation. Sous Philippe Auguste, on plaçoit le monde quarré au milieu des mers.

La Physique ne valoit pas mieux. Si on excepte S. Thomas & Albert le Grand, les Livres, qui traitoient de cette Science, n'étoient remplis que de Phénoménes, qu'on expliquoit assez mal, & dont on faisoit des applications encore plus mauvaises. Il n'en étoit pas de même de la Médecine, qui fut longtems exercée par des Moines & des Prêtres : des Femmes mêmes s'y distinguerent ; mais les Juifs prirent bien-tôt le dessus ; les Moines & les Chanoines Reguliers eurent souvent défense de pratiquer cet Art ; mais on trouve encore au XIII. siecle un Abbé de Sainte

Génevieve qualifié *Medicina*
*gices methodo pollens.*

La Science du Droit ne co
dans l'onziéme siecle, qu'en
nes Collections de Canons d
ciles, de Constitutions des I
& de Capitulaires de nos R
avant le Décret de Gratie
réunissoit le Droit Civil a
Droit Canon. Dès que cette
de Collection eut paru en F
on s'apperçut qu'il falloit les sé
il se forma plusieurs Ecoles du
Canon, & on ajoûta d'autre
pilations à celle de Gratien ;
il arriva à cette Science ce qu
arrivé à la Dialectique ; on
subtiliser, même pour la pra
on ajoûta Concordance à Co
dance, & l'étude du Droit
très-difficile. On y remédia
par des Extraits du Décret
Décretales, & par des Traités

lé fort mal, jusqu'à dire que la Loi de Dieu convertit les ames, & que celle de Justinien les pervertit.

En 1218. le Pape Honorius III. défendit d'enseigner le Droit Civil à Paris, parce qu'en France on ne suivoit point le Droit Ecrit, & parce que les Légistes causoient de grands tumultes dans l'Université de cette Ville ; mais sa principale raison étoit qu'on abandonnoit l'étude de la Théologie pour se livrer à celle du Droit Civil. En effet des Religieux mêmes écrivirent sur cette Science : ce qui les en dégoûta, ce fut la réduction de plusieurs Coûtumiers écrits en François dès le tems de S. Louis. Cette variété les embarrassa, & les rendit plus dociles aux défenses réitérées du S. Siege. Philippe le Bel en 1312. parlant de l'établissement de l'étude du Droit à Orléans ; dit qu'il sçait que ses Prédécesseurs n'ont pas permis qu'on l'établît à Paris, & qu'ils ont sollicité des Bulles pour le défendre.

Dans l'onziéme siecle, & au com-

mencement du XII. l'Architecture étoit assez grossiere en France. Elle se perfectionna bien-tôt, & tant de magnifiques Eglises, qui furent bâties dans le XIII. comme celles d'Amiens, de Bourges &c. font voir avec quelle délicatesse on travailloit alors, quoique ce ne fût pas dans les regles de la belle antiquité, les gens d'Eglise étoient quelquefois eux-mêmes Architectes, Tailleurs de pierres, & Sculpteurs, & quelques-uns se distinguerent beaucoup.

La Peinture & la Miniature commencerent à être cultivées dès l'onziéme siecle; des Evêques & des Moines s'y rendirent célébres. Les Lettres Initiales des Manuscrits, si délicatement enluminées & dorées, sont des siecles suivans; aussi bien que plusieurs Peintures sur les Vitrages. L'Orféverie, la Cizelure, l'Art de tourner produisirent aussi alors des ouvrages d'une grande beauté. Enfin on croit que ce fut au XIII. siecle, que la Boussole fut inventée. M. Leboeuf ren-

roit sur cela à ce qui en a été dit dans l'Académie, dont il est membre. Il y eut aussi dans ces trois siecles des femmes sçavantes, qui ont composé des ouvrages estimés: les plus distinguées furent Sainte Hildegarde, Héloyse, Marguerite de Lyon, Prieure des Chartreuses de Poletin, Isabelle de France, sœur de S. Louis, & Anne d'Harcourt, Religieuse de Lonchamp.

## ARTICLE XIII.

*TRAITÉ DE L'HORLOGERIE mécanique & pratique, approuvé par l'Académie Royale des Sciences. Par* Thiout *l'aîné, Mᶜ. Horloger à Paris &c. avec figures en grand nombre. Deux Volumes in-4°. A Paris, chez* Ch. Moette, Prault *pere*, Hipp. L. Guerin, P. Clement, P. A. Debats, L. Dupuis, Ch. A. Jombert 1741, *avec Priv.*

IL y a une grande & ancienne querelle entre les gens d'Art ou

de Métier, & les Ecrivains Littérateurs ou Historiens. Et de tous les Metiers, celui de la guerre, tout noble qu'il est, est celui qui donne le plus de vivacité sur l'article; sçavoir s'il faut être du métier pour bien écrire. Les Militaires le prétendent communément ainsi; Et les autres Artistes ou Artisans le prétendroient sans doute de même, si quelque commencement de Littérature les mettoit à portée d'articuler leurs prétentions.

Par voye de fait cependant, les gens de Lettres décident la question en leur faveur, & écrivent sur la Guerre, sur les Arts, & sur les Métiers divers. La voye de droit seroit bien-tôt constatée aussi, si tous les hommes vouloient se rendre justice. Nous nous garderons bien d'en former le projet. Il seroit des plus chimériques. Les hommes ne veulent être que ce qu'ils sont, & ce qu'ils ont toujours été.

Il seroit heureux que les Turennes & les Condés, les Princes & les Rois, ceux en un mot qui font

a matiere de l'Histoire, en fussent
es Ecrivains de bonne foi, & que
es Artisans de même nous donnas-
ent la Description de leurs Arts.
Mais autre chose est la tête, autre
hose la main. Ce qu'on fait le
nieux, on n'est pas en état de le
lire si bien. Un homme n'a guere
leux talens à la fois. La plume &
'épée sont deux outils fort diférens,
& qu'il importe même aux Mili-
aires qu'on ne confonde pas.

Souvent un seul & même métier se
partage en deux, & en trois & en
plusieurs, assez incompatibles. Dans
es Lettres mêmes le Poëme & la
Poëtique doivent partir de deux
mains. Homere & Aristote sont
deux hommes, qui n'ont rien de
commun. L'un est Poëte, l'autre
est Philosophe. Celui-là donne l'e-
xemple, celui-ci donne le Précep-
te. Cicéron même & Quintilien
sont deux, l'un Orateur, l'autre
Rhéteur. Dans la guerre, il fau-
droit donc que le soldat écrivit le
métier du soldat, & on a droit de
repliquer au simple Capitaine que

ce n'est pas à lui d'écrire, non plus que de commander, pour le Général. Ce sont chicanes mécaniques & bourgeoises, pour ne pas dire roturieres & pédantesques dont une profession aussi noble que la guerre devroit s'exemter.

Pour écrire sur la guerre, il faut être guerrier, dit le guerrier. Mais l'Ecrivain ne peut-il pas repliquer que pour écrire sur la guerre, & sur quoi que ce soit, il faut être Ecrivain. L'homme de guerre, est-il de droit écrivain, c'est-à-dire bon écrivain? César l'étoit, dit-on, & en le disant, on croit avoir tout dit. Exemple respectable en effet, & qui a droit de faire bien de mauvais imitateurs.

Mais César a-t-il mieux écrit sur la Guerre, que Cicéron sur l'Art Oratoire, ou Corneille sur la Tragédie? Corneille n'a point fait une Poëtique, Cicéron une Rhétorique, ni César sans doute une *Tactique*. L'Empereur Léon nous a donné un Livre de *Tactiques*. C'est dommage qu'un si grand nom soit

un si médiocre exemple pour les Ecrivains & les Guerriers. On a le tems & toujours le talent de faire mal deux ou trois métiers à la fois.

N'avilissons point un grand exemple. Que les Artistes plûtôt, en tout genre, élevent leur courage, & se forment sur les plus beaux modéles. César mérite d'en servir à l'Univers. Il a écrit sur la guerre: que chacun écrive sur son métier comme lui. Qu'a-t-il écrit? *Commentaria*, des Commentaires, des Mémoires en bon François & rien de plus. Rien n'est plus convenable, que de voir toutes sortes d'Artistes & d'Artisans donner des mémoires sur leurs Arts, & nous osons les en prier, de la part des Ecrivains mêmes, comme de la part du Public.

Il faut bien que les Ecrivains, Historiens, Politiques, Sçavans, écrivent d'après les mémoires des guerriers, & de toutes sortes de gens de métier. Il faut que ceux qui traitent de l'Antiquité ou des Histoires étrangeres, le fassent d'après les

Regnicoles & les Contemporains. Les faits, les procédés, les opérations extérieures des choses ne se devinent pas. Il n'y a point de Science infuse là-dessus. La chose ne peut être, & n'a jamais été autrement.

Il se trouve parmi les Guerriers, parmi les Artistes, parmi les Artisans mêmes de certaines trempes d'esprit capables de reflexions, & supérieurs à leur métier, qui dans des momens de loisir se font un plaisir de rédiger leurs pensées & leurs pratiques par écrit, & qui ont même quelquefois assez de stile, pour parler naïvement, & assez pour être entendus. Il n'en faut pas davantage. Leurs travaux journaliers ne leur laissent que ce tems-là. C'en est assez, & c'est aux Ecrivains en titre de faire le reste, de confronter les mémoires, de les fondre en des corps d'ouvrages, de les enchasser dans de grands plans, de remonter aux principes, d'enchaîner les événemens ou les préceptes, d'écarter les partialités, les

personalités, les faux jours; car les gens de métier *égoïsent* beaucoup, comme on dit, & sont à tous momens pleins de retours sur eux-mêmes; ce qui produit, comme on le comprend bien, beaucoup de faux exposés. Un Ecrivain, simple Ecrivain, simple homme de Lettres est naturellement plus impartial, & meilleur juge dans la cause d'autrui.

Du reste le métier d'Ecrivain est assez etendu, & assez difficile, & sur-tout assez retiré pour être incompatible avec celui de Guerrier, & avec les autres métiers qui sont tous extérieurs, & jettent un homme dans une dissipation continuelle. Pour être Ecrivain de profession, il faut tout l'honnête loisir d'un homme né pour cela, sans ambition, mais non sans vanité; sans action au dehors, non sans tracas passif & actif au dedans; sans société, sans sociabilité: toute sa vie retiré au dedans de lui-même, roulant dans le cercle indéfini, quoique souvent borné de ses pensées, déterrant les morts, évoquant les An-

ciens, invoquant les Muses, s'adorant tout seul; En Guerre avec les Modernes, en bienséance avec les vivans; courant les Libraires, arpentant les Bibliotheques, dévorant les Livres, épluchant les faits, balançant les raisons, évaluant les syllabes, combinant les pensées, allignant les phrases, compassant les expressions, symétrisant les paroles, écrivant, effaçant, copiant, recopiant, & puis dans les tortures d'une lente impression, pour expirer souvent dans les ténebres poudreuses d'une publicité trop prématurée. Voilà l'Ecrivain.

Voici l'homme d'Art : voici des Mémoires très-dignes d'être accueillis, puisqu'ils viennent d'un homme habile dans son Art, & consommé dans son Métier. Le R. P. Aléxandre Religieux Bénédictin nous donna il y a peu d'années, un ouvrage excellent sur l'Horlogerie. C'étoit l'ouvrage d'un homme de lettres, d'un sçavant qui avoit recueilli avec soin, & redigé avec méthode le fond de cet Art, ses

principales pratiques, & l'Histori-
que même le plus curieux de ses dé-
couvertes ; nous en donnâmes l'ex-
trait dans le tems.

Dans celui-ci, cherchant toujours à relever le mérite de ceux qui travaillent en bons citoyens pour la perfection de la Société, & pour la gloire de la Patrie, nous exhorterons, qu'on nous permette cette petite transposition d'objets, ou de noms, nous exhorterons quelque nouvel Aléxandre à faire honneur aux Commentaires, aux Mémoires du nouveau César, c'est-à-dire à les mettre en œuvre, à les tourner en méthode, & à composer un nouveau traité littéraire & sçavant d'Horlogerie, qui ne pourra manquer de surpasser celui du sçavant Bénédictin, étant fait sur les mémoires de M. Thiout, que nous croyons supérieurs à ceux sur lesquels le P. Aléxandre avoit travaillé. Car c'est ainsi que toutes choses nous paroissent devoir aller en se perfectionnant.

Après une Préface fort judi-

cieuſe, & deux tables, dont l'une eſt la ſuite des articles, & l'autre alphabétique, le livre de M. Thiout commence par un petit Dictionaire alphabétique des principaux termes dont on ſe ſert dans l'Horlogerie, & dans d'autres ſciences & métiers qui y ont rapport. Car un Horloger habile n'eſt pas un ſimple ouvrier. Il eſt juſqu'à un certain point Phyſicien, Géometre, Mécanicien, & Machiniſte, Aſtronome même, & Calculateur.

La méthode du livre eſt celle même de l'Art, de l'ouvrage & du bon ſens. Le Lecteur eſt mené de morceau en morceau, de mémoire en mémoire, de figure en figure, d'outil en outil, de procédé en procédé, comme un bon maître mene & doit mener un Apprentif, depuis le marteau & la lime juſqu'à la conſtruction des Horloges, des Montres, & des Pendules les plus ſçavantes & les plus compoſées.

Réellement l'Auteur Artiſte commence par préſenter dans des

planches bien gravées des marteaux & des enclumes, des ſcies, des pinces, des ciſeaux &c. dont il explique ou indique les formes, les diverſités, & les uſages. Ceux qui critiquent cette profuſion de planches & de figures, ne ſe mettent pas dans le juſte point de vue du livre & de l'auteur, & confondent toujours l'homme du métier avec l'homme de lettres. Tant de gravures augmentent, dit-on, le prix des livres. Nous n'avons ici qu'une plume; c'eſt-là une objection à laquelle on ne répond que l'argent à la main. Mais le prix moral d'un livre comme celui-là vaut bien ſans comparaiſon le prix pécuniaire auquel il peut être évalué chez le Marchand.

L'Auteur paſſe à des outils plus compoſés, aux compas à quatre pointes, aux Plateformes pour *égaler* les roues de rencontre, à des machines pour *égaler* une fuſée dans ſa cage ſans la démonter, à la *poupée* qui conſtitue le *Tour en l'air*, à une machine à doſſier pour fendre

les pignons, à la machine à fendre les roues de l'invention de M. Sully, perfectionnée par *M. de la Fautriere Conseiller au Parlement de Paris*: car le génie fait souvent les ouvriers habiles autant que la naissance & les besoins de la vie.

Le Sieur Thiout rend justice aux Inventeurs, & à ceux qui ont contribué à la perfection de son bel Art, parmi lesquels cependant on est surpris de ne voir rien de la façon de quelques-uns des plus fameux. Il donne une machine à *fendre une infinité de nombres* inventée par le *Sieur Fardoil*, chaque Art a ses expressions: les Arithméticiens *divisent les nombres*; les Horlogers *les fendent*, parce qu'ils fendent les roues en un nombre de dents. Suit une regle générale pour trouver les rochets en raison des nombres que l'on veut donner à une roue, & cette regle est suivie d'une table à l'usage de cette machine.

Outre une machine du *Sieur Regnaut* pour tailler les fusées à droite & à gauche avec la même visse, le

Sieur Thiout en donne d'autres pour tailler les fusées sans autre condition. Il en donne une du Sieur *Fardoil* pour plusieurs opérations d'Horlogerie ; une pour trouver la longueur des palettes d'un balancier par rapport à l'ouverture des dents de la roue de rencontre ; une pour connoître l'ouverture des palettes ; une à engrainage, servant à plusieurs usages ; une à tailler les limes, une du Sieur Fardoil pour tailler les roues de rencontre ; une pour polir les ressorts des Cadrans &c. une de *M. l'Abbé Dandelot* pour les engrainages des montres.

Jusques-là l'Auteur a donné la Science de l'apprentif, & le travail ordinaire de ce qu'on appelle chez les Artisans, *le compagnon ou le garçon de Boutique*, qui n'est qu'un apprentif formé, ou un maître ébauché, dont il va désormais perfectionner la science par des ouvrages d'ensemble & de rapport, de tête & de dessein. Il s'agit désormais des échapemens.

L'échapement n'est autre chose,

qu'une piece qui tempe
vement des roues, les fa
cement & en mesure,& l
de trop obéir à la force
du ressort qui les empo
régle convenable avec b
rapidité. *L'échapement*
ment parler, est plûtôt u
*pement*, ou une cause de
pement. Il arrête le n
tout court, & en rompt
tion dans sa naissance. C
échape à la roue , ou
échappe, elle va, & ir
en plus, si un nouvel écl
ou le même ne revenoit
progrès de son mouvem

Les mouvemens tout
turels, comme ceux de la
ou du ressort, égaux dan
miere génération, ont c
d'accroissement dès qu'i
bres, la force qui les pro
nouvellant d'instant en i
accumulant en quelque f
forts par des coups red
le corps, qui s'y prête sa
fort ou sans résistance. Il

Horloges un mouvement égal. Il faut tenir dans sa premiere égalité celui qu'elles reçoivent du poids ou du ressort qui les met en action. C'est l'échapement qui produit cet effet par des contrepalettes à l'une desquelles la roue ne peut échaper sans rencontrer aussi-tôt l'autre qui suspend son progrès.

Il y a diverses manieres d'Echapemens : mais ces contrepaletes attachées à l'axe du balancier, sont tout ce qu'il y a de plus simple & de plus dans le goût de la nature, qui produisant toutes ses opérations par des coups redoublés & par maniere de balancement ou d'oscillation, ne peut être mieux contre-balancée que par des contre-efforts alternatifs, paralleles aux siens. Aussi le *Moderateur* ou *Regulateur* du mouvement des Horloges, se nomme-t-il specialement *Balancier*; & le nom de *Pendule* qu'on lui donne depuis qu'on l'a rendu dépendant d'un poids qui pend au bout d'une verge n'est pas aussi caracteristique que celui-là, ce Pen-

dule du reste étant un vrai balancier, puisque toute sa fonction se réduit à un balancement continuel. L'unique difference essentielle du Balancier & du Pendule, est que celui-là se balance horizontalement, & le dernier verticalement: ce qui vient de la differente action du ressort, & sur-tout de la pesanteur qui n'agit que verticalement, au lieu que le ressort agit en tous sens, il est vrai, mais mieux horisontalement, la pesanteur n'y étant alors pour rien.

On a inventé d'autres sortes d'Echapemens, comme ceux à *anchre* & *à rochet* pour les Pendules à secondes. On trouve ici ce que les Ouvriers appellent une *démonstration* du sieur *Enderlin* pour former l'anchre des Echapemens à rochet. Elle est pourtant assez raisonnée & assez géometrique contre l'ordinaire des prétendues démonstrations des Ouvriers, qui appellent *démontrer* ce qui n'est que *montrer*, operer, construire de la main. Il y a encore ici un Echappement à deux

ers pour des Pendules à secon-
, imaginé par *M. le Chevalier*
*Bethune*, qui honore l'horloge-
& les Méchaniques d'une gran-
ntelligence de l'Art & de di-
· Arts.

e Mémoire du sieur Enderlin
les irrégularités des Pendules,
ne chose curieuse, & bien plus
onstrative que la plupart de
ils Mémoires de cette nature.
ieur Enderlin paroît un hom-
distingué dans son art, & l'on
sçavoir beaucoup de gré à M.
out d'avoir ainsi recueilli de
mémoires & de bonnes pra-
es de toutes parts. Le Public
erroit sans doute volontiers de
ain de *MM. Julien & Pierre*
*y*, dont les Ouvrages & les
ntions sont si goûtés du Public.
t habile Ouvrier peut écrire
Mémoires; c'est une erreur de
ner ses inventions en secrets.
Ouvrier ne travaille jamais
solidement pour ses interêts
culiers, que lorsqu'il travaille
sa gloire auprès du Public.

*vrier* 1742.

Le sieur Enderlin considere le Pendule 1o. seul ; 2o. attaché à l'Horloge. Le Pendule seul est ou simple ou composé. Le simple n'est qu'en idée : C'est un poids sans étendue, & comme concentré en un point, au bout d'une ligne sans pesanteur. Le Pendule composé est au bout d'une ligne pesante, & dont les parties sont conçues comme des poids successivement attachés l'un à l'autre, lesquels poids sans cela feroient leurs vibrations en des tems inégaux, chacun à part ; d'où résulte un point moyen nommé *Centre d'oscillation*, qui donne la longueur d'un Pendule simple qui réuniroit dans ce point tous les poids qui forment une espece d'équilibre autour de lui ; Pendule du reste *isochrone* à ce pendule composé.

L'inconvenient du Pendule est que ses vibrations diminuent toujours & d'étendue & de dureté. L'étendue ne feroit rien. Mais c'est la durée qui doit être égale dans les Horloges. La résistance de l'air qui influe dans la durée & dans

'étendue des vibrations, plus ou
noins selon que l'air est plus pe-
ant, ou plus dense, se réduit à peu
de chose suivant cet Auteur, qui
ne croit pas non plus qu'on doive
faire beaucoup d'attention aux iné-
galités qui arrivent par le transf-
port du Pendule en des lieux fort
éloignés.

Le Pendule appliqué à l'Horlo-
ge pour lui donner l'égalité de mou-
vement, doit l'y recevoir lui même.
Et de ce côté-là, rien n'est plus
heureusement trouvé que ce Pen-
dule ou ce Balancier. Car de soi le
poids ou le ressort tend à l'accéle-
ration du mouvement des roues;
& le Pendule au contraire ou le
Balancier tend au retardement:
De-sorte que ces contre-principes
l'acceleration & de retardement
étant réunis, ou opposés & tempe-
és l'un par l'autre, il en résulte spé-
culativement parlant, la plus par-
faite égalité de mouvement dans
les deux. Voilà ce que le sieur En-
gerlin ni les autres n'ont point
assez observé.

*Fevrier* 1742.

Le ſieur Enderlin eſt Praticien, & grand Praticien ; il a donc obſervé, & il eſt vrai que dans la pratique cette égalité ſpéculative ne s'attrappe pas ſi facilement. Il y a effectivement cent cauſes d'inégalité dans les vibrations d'un Pendule, & ſur-tout de l'ancien Balancier. Le poids qui affaiſſe les roues, l'inégalité preſque inévitable de leur fabrique, la groſſiereté naturelle du métail, les imperfections de l'Ouvrier, les frottemens des pivots & des dents, la longueur du tems qui uſe tout, la pouſſiere & le duvet qui ſe gliſſent dans les collets, dans les pivots, dans les jointures, l'huile même qu'on y met, & qui s'épaiſſit bien-tôt, les inégalités des tems & des ſaiſons, l'humidité, la rouille, la ſéchereſſe, le chaud, le froid, ſont un trop grand nombre d'ennemis à ſurmonter pour l'égalité du mouvement, pour qu'on puiſſe eſperer d'en venir jamais totalement à bout.

Il ne manquoit même pour porter la choſe au plus haut point de

ficulté, que d'en associer l'opé-
ion au grand œuvre des longi-
les; on n'y a pas manqué. Les
igitudes feroient trouvées en ef-
, si on trouvoit l'égalité parfaite
inalterable des Pendules, par-
que le tems étant alors reglé &
nnu par leur moyen, les plus
nples observations feroient con-
ître les distances, les positions,
; lieux précis dans les voyages ma-
imes, ou de long cours.

Dès qu'on eut trouvé les Pen-
ıles, on se flatta d'avoir trouvé les
ngitudes; & depuis ce moment
ı a bien plus visé à la découver-
des longitudes, qu'à l'égalité des
endules en visant même à cette
galité, qui du reste peut suffire
lle qu'elle est pour l'usage de la
ie, & pour la connoissance mê-
ıe des tems.

Les Ouvriers habiles ont de
eur côté sagement & solidement
ravaillé pour combattre & dimi-
uer les ennemis physiques dont
ous avons parlé, ceux sur-tout
ui pouvoient venir de leur pro-

pre imperfection. Ils ont produit dans ce genre des Ouvrages extrêmement finis, & d'une finesse admirable de travail. Ils ont même écarté, suspendu, modifié, tourné même au profit de la chose bien des choses qui lui paroissent contraires.

Les Sçavans toujours speculatifs, ont osé s'en prendre à des ennemis plus redoutables, & les *Geométres qui aiment les difficultés* comme le remarque agréablement M. de Fontenelle, en ont cherché dans la nature même Géométrique & primitive, des oscillations circulaires dont les plus courtes se font en moins de tems. Il est vrai qu'en cherchant ces difficultés, ils ont eu le bonheur & l'adresse de les résoudre, mais assez inutilement pour la pratique. Ils passoient le but en cherchant ces difficultés ; c'étoit donc sans conséquence, sinon pour leur gloire, du moins pour l'usage de l'horlogerie, qu'ils les résolvoient : c'étoit de l'esprit perdu ; si toutesfois l'esprit n'est pas tou-

ours une chose d'un grand prix
our ceux qui s'y connoissent un
eu à fond.

De soi le Pendule & le Balancier rendent les vibrations égales
n étendue, & par conséquent
ussi en durée. Si dans la pratique
elles ne le sont pas, cela ne peut
venir que des causes que nous avons
assignées, de la mal-adresse des Ouvriers, de la grossiereté de l'ouvrage, du tempérament de l'air & des
saisons. Le but unique est d'écarter
ces causes d'inégalité, & c'est l'affaire des Ouvriers qui s'y sont fort
signalés comme nous avons dit.

Mais de fait les vibrations sont inégales, & l'étant en étendue, il
faudroit les rendre au moins égales en durée. Voilà à quoi les Géométres se sont attachés avec toute
la subtilité & la force d'esprit dont
étoit capable un homme tel que le
célebre M. Huguens. Ce qu'il a
trouvé en ce genre est admirable,
& digne de tous les éloges qu'il a
reçus. Sa Cycloïde a droit de l'immortaliser. Est-ce le hazard? est-ce

une inspiration ? est-ce un effort de génie plus qu'humain, qui lui a fait imaginer qu'il pouvoit y avoir au monde une Courbe unique, dont tous les arcs les plus longs ou les plus courts seroient décrits par un Pendule en un tems égal ; & que cette Courbe bizarre se décriroit naturellement par un Pendule attaché à un cordon placé en tangente entre deux arcs d'une pareille courbe ? Rien n'est plus merveilleux, rien n'est plus élevé, plus transcendant que cette découverte dont Pardies trouva le premier la démonstration ; M. Huguens ayant cru que c'étoit assez pour un homme d'y avoir atteint de la pointe du génie, sans autrement la constater.

Mais c'est-là ce que nous appellons passer le but, & porter les arts jusqu'à la chimere du grand œuvre. Que les Géometres s'y amusent, rien ne leur étend & ne leur aiguise plus l'esprit ; c'est par-là qu'ils s'élevent fort au-dessus du vulgaire & des Ouvriers. Mais, que ceux-ci s'y occupent ; il n'en

:e peut-être aucun bien. Le
ant de cette Cycloïde séduisit
fa naissance les plus habiles
logers. De combien de prati-
peut être tout aussi transcen-
es n'assortirent-ils pas cette
sante spéculation ? Ce fut en-
de l'esprit & du génie & du
il perdus, & M. Enderlin con-
: avec tous les Horlogers qu'il
ı pas moyen de réduire en une
e pratique, une chose conçue
a pointe de l'esprit. La sim-
é apparente de cette Cycloï-
de sa génération par un fil
entre deux arcs de cycloïde,
qu'une séduction, qui dans la
que doit exposer à une com-
:ion de frottemens, de déran-
:ns, d'accidens pires que ceux
iels on veut remédier.
ussi avoit-on passé le but, com-
ous avons dit; la question n'é-
pas de rendre égales en tems,
ibrations inégales en étendue
i est plus que difficile, mais
ndre ces vibrations égales en
ue, ce qui n'est que difficile.,

& suffit pour l'égalité du tems. Ca
du reste les vibrations circulair
sont les seules naturelles ; il fa
trop d'outils , trop de machin
pour décrire toute autre sorte
Courbes. Or plus on met de m
chines dans une machine , plus
y met de principes de mal-faço
de frotement, de perte de tem
de destruction , & surtout d'iné
lité , quelque égalité spéculati
qu'on puisse trouver dans ces cou
bes ou dans ces outils. Il faut d
machines dans une machine. M
il en faut le moins qu'il est po
ble ; & la simplicité est de tou
les régles, la principale à observ
M. Enderlin dit de fort bon
choses contre la Cycloïde , &
faveur des pratiques qu'on lui
substituées.

Son Mémoire est suivi d'un
tre de M. Bernoulli sur les ress

dans la pratique. Ce Mémoire est suivi d'un autre Mémoire plus long & plus plein de Géometrie & de calcul de M. Camus de l'Académie Royale des Sciences, sur la figure des dents, des roues & des aîles des pignons pour rendre les Horloges plus parfaites. M. de la Hire avoit ébauché cette matiere, & M. Camus n'entre en matiere qu'après avoir fort bien exposé le sentiment de ce sçavant Académicien, qui vouloit que les dents en question eussent une forme courbe d'épicycloïde.

Suit un autre Mémoire du sieur Enderlin, sur la même matiere des dents des roues & des aîles des pignons. C'est toujours un Ouvrier, mais un fort habile Ouvrier qui parle, & dont les idées vont droit à la pratique. On trouve ensuite les démonstrations de M. Sully sur l'échapement à roue de rencontre. M. Sully étoit un habile Horloger Anglois. Sa démonstration est fort sçavante & fort pleine de bonnes observations. Le premier Tome

de M. Thiout eſt terminé par la deſcription d'un Tour propre à tourner les calotes des Montres, & autres pieces ovales. Ce Tome a 175. pages de diſcours, outre la Preface & les Tables, & 50. Planches bien gravées.

Le ſecond Tome a 225. pages & 41. Planches qui ſont parlantes & montrent à l'œil toutes les fineſſes de l'Horlogerie. Car c'eſt ici la partie du Maître & du grand Maître que l'Auteur dévelope en plein. D'abord il explique l'action relative des roues & des pignons, & les réſultats des tours & des efforts qu'elles font, en conſéquence du nombre relatif de leurs dents ou de leurs aîles.

Il s'agit après cela d'un réveil à poids; d'une Horloge à poids qui ſonne l'heure & la demie; du mouvement des Pendules à ſecondes, allant 15. jours; d'un mouvement de Pendules à reſſort; de la ſonnerie; d'une Pendule à quart; de la cadrature d'une Pendule qui ſonne l'heure & la demie, avec un

rateau & un limaçon ; d'une Pendule à poids, inventée par M. P. Gaudron, Me Horloger à Paris. Il est ici remarqué que les Pendules à poids sont les plus justes, les poids tirant plus également que les ressorts, & étant moins sujets aux impressions du froid & du chaud, du sec & de l'humide : les Pendules à poids n'ont guéres d'autre incommodité que de demander plus d'espace, & de ne pouvoir se mettre sur une table.

Suivent les remontoirs des Pendules, & nommément un qui fait sa fonction lorsqu'on ouvre ou qu'on ferme simplement la porte de la boëte. On feroit acroire à bien des gens par-là que la Pendule est perpetuelle. Suit une espece de Thermometre qui fait connoître l'impression que le chaud & le froid font sur les métaux, de l'invention de *M. de Boitissandeau.*

M. Thiout vient à la *Fusée* qui est une des belles inventions de l'Horlogerie, rien ne remédiant mieux aux inégalités des ressorts.

» Elle est formée, dit l'Auteur, » d'un cone tronqué & spiralement » ancelé dans le sens de sa base. » C'est autour de ces canelures que » s'envelope la corde ou chaîne qui » tient au ressort qui fait tourner » la fusée. Cette fusée porte une » roue qui engrêne dans les roues » du mouvement, & leur donne » toujours une égale impression. » L'on sçait que les ressorts en gé- » néral tirent plus étant bandés à » leur haut qu'à leur bas. Le ressort » enfermé dans le barillet étant » monté à son plus haut, la chaîne » ne tire que sur le petit Diame- » tre de la fusée, & par-là le mou- » vement est tiré par un petit bras » de levier de la part de la fusée. » Mais le ressort agit aussi de toute » la force dont il est capable. Et » comme la chaîne par laquelle se » fait la communication de la force » du ressort est entortillée sur toute » la hauteur de cette fusée, il est » évident qu'à mesure qu'elle se » développe pour se dérouler sur le » barillet, que le ressort diminuant

» de force, le levier de la fusée
» augmentera en même raison,
» puisque ce sont des circonféren-
» ces qui augmentent toujours
» en s'approchant de la grande
» base du cone. C'est par ces dif-
» ferentes augmentations de bras
» de levier que se fait la compen-
» sation de force, qui produit l'im-
» pression égale sur le rouage, la
» fusée supposée bien faite sur le
» ressort qui la doit faire agir. Le
» ressort sans fusée appliqué à un
» mouvement fait vibrer le Pen-
» dule avec une plus grande éten-
» due lorsqu'il est à son haut que
» lorsqu'il est à son bas. Cette
» force diminuant peu-à-peu cause
» des varietés à la Pendule dont
» elle n'est presque pas susceptible
» lorsque la fusée y est employée.»

La fusée produit encore un bon effet : car par son moyen on monte le ressort de maniere que ses lames repliées l'une autour de l'autre, ne se touchent pas, ce qui seul produit des frotemens très-nuisibles à l'égalité du mouvement.

M. Thiout donne après ce

ce raisonnement solide & bien exprimé une Pendule à ressort & à fusée qui marque le quantiéme du mois & de la Lune : une Méthode pour faire sonner les quarts à une Pendule ordinaire, par *M. Regnauld Horloger à Paris*. Et il arrive aux *Répetitions qu'il qualifie, avec raison, d'une des plus belles & des plus ingénieuses Méchaniques de l'Horlogerie*. Les Ouvriers ont trouvé là un vaste champ à faire briller leur genie d'invention. Et il y a autant de manieres differentes de Répétitions, qu'il y a presque d'Ouvriers habiles qui en ont fait.

Après avoir expliqué les répétitions qui se font en tirant le cordon, M. Thiout vient à la répétition nommée *à tout ou rien*, qui est une fort bonne invention & la plus usitée, parce que la justesse y est immanquable, la Pendule ne sonnant *rien*, plûtôt que de ne pas sonner *tout*. Suit une ancienne cadrature de répétition à tirage & à l'Angloise, qui est du *sieur Tompion* ; une cadrature de

à ressort, qui sonne les
& les quarts par un seul
une cadrature de répéti-
age qui sonne les heures,
s, & les minutes de 5. en
endule Angloise qui sonne
s d'elle-même, & en tirant
n elle répéte l'heure & les
de plus elle marque les
nes du mois, de la Lune,
s, les jours de la semaine,
e Description d'une cadra-
Pendule qui sonne l'heu-
quarts d'elle-même par un
ge, & qui répete l'heure
uarts en tirant le cordon,
Aman, Me Horloger à
ne autre cadrature qui son-
même l'heure & les quarts
ul rouage, & qui les répe-
nt le cordon; par M. Ro-
Chaudfont de Neufcha-
isse: une répétition dont
ieté est de pouvoir être
u mouvement, par M. de
deau: Une Pendule d'é-
une autre de même, par
nauld. Une qui marque

la variation apparente du Soleil, les quantiémes de mois, les mois de l'année, & les signes du Zodiaque; Une Pendule d'équation par M. Enderlin, &c.

Outre quelques autres Pendules, il y a ici quelques inventions de *Monsieur Deparcieux*, pour corriger les variations que le chaud ou le froid causent dans les longueurs des Pendules, une Table des longueurs du Pendule à l'usage des Horlogers, par Monsieur le Comte d'Ons-en-Bray; une Table des Equations moyennes du Soleil, prises sur quatre années de suite, pour servir à tailler les Courbes des Pendules d'Equation, par *M. Raillard*.

M. Thiout vient aux Montres. Il commence par la description d'une Montre ordinaire. C'est en petit une Horloge ou une Pendule à ressort; car on ne sçauroit y mettre un poids, ni même un Pendule, & on est forcé d'y laisser l'ancien balancier réglé par un ressort spiral. Son ressort moteur est réglé

ne fusée. Une Montre est un
ge bien délicat, & sujet à bien
ccidens. Encore est-il plus sur-
int qu'il ne lui en arrive da-
ge, qu'il ne l'est de lui en
arriver. Il n'est pas conceva-
u'un petit ouvrage si portatif
e être si régulier, & une Mon-
n peu exacte fait bien l'éloge
ouvrier qui l'a faite.

haque Montre devroit être
pour chaque personne, & cel-
ui convient à un homme sé-
aire ne convient point à un
me qui va à cheval, ou qui fait
xercices violens. Pour un hom-
nobile il faut une Montre en
que sorte de même caractere,
ui ait ses battemens plus fré-
ns.

e calcul de la distribution des
es d'une Montre, est une cho-
urieuse. Le ressort a une force
5. onces, ou de 14400. grains.
fusée a environ une moitié de
e de sa roue qui a donc 7200.
és de force. Cette roue de 48
ts n'ayant son pignon que de 12

ne donne que 1800 de force à la roue des minutes, qui ayant 54 dents engrainées dans un pignon de 6 ne donne qu'un neuviéme, ou 200 de force à la roue moyenne qui a 48 dents, & un pignon de 6 &c. Enfin il ne reste que 3 de force à la roue de rencontre, & un seul grain de force pour faire aller le balancier. Si on faisoit entrer dans ce calcul les frotemens, il ne resteroit pas peut-être un quart ou un tiers de grain pour la force de ce balancier. Que d'inconvénient ne doit pas surmonter cependant une force si délicate? Dans les petites Montres à répétition le principe de force n'est pas de 10 à 12 onces. Quelle délicatesse? Quelle merveille?

M. Thiout dit des choses extrêmement bien pensées sur toute cette matiere. Il rapporte ensuite une méthode pour examiner les mouvemens des Montres par le Sieur Gaudron, maître Horloger à Paris. Un Médecin qui tâte le poulx à un malade, qui visite sa lan-

gue &c. n'a pas plus d'attention que ce mémoire en prescrit à l'Horloger pour examiner jusqu'au plus menu détail des parties d'une Montre, pour en connoître jusqu'aux moindres défauts de construction.

Suivent les Montres à secondes, & puis différentes cadratures de Montres à répétition, différentes descriptions de Montres à répétition, à réveil &c. En un mot cet ouvrage très-bon par lui-même, & écrit même de ce qu'on appelle un bon stile, simple, clair, intelligible, peut servir à un Géometre, ou mieux encore à un Philosophe, homme de Lettres pour faire un excellent ouvrage d'Horlogerie, utile pour les Artistes, & pour les Sçavans, & curieux pour le Public. Cependant comme un ouvrage de science ou de belle litterature même est une chose extrêmement difficile, encore vaut-il mieux peut-être s'en tenir à l'ouvrage présent tel qu'il est, en y joignant celui du P. Alexandre qui est fort bon aussi. Ce ne seroit point trop si sur chaque Art,

ou sur chaque Science, on pouvoit se flater que deux livres suffisent pour les apprendre un peu pleinement. Il n'y a que la Bible qui puisse passer pour un livre unique, si toutefois son nom même *Biblia* ne marque pas l'unité de plusieurs livres réunis. Y a-t-il de vraie, de bonne & de belle unité qui exclue la fécondité & la richesse?

## ARTICLE XIV.

### *LETTRE DE M. DE LAUNAY à M. le M. D. R. touchant une difficulté de M. Hermann, contre la maniere ordinaire d'estimer les forces des corps mus.*

MONSIEUR,

Vous me marquez dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire que, quoique vous ne soyez pas Partisan de M. *Leibnitz*, quant à sa façon d'estimer la force des corps en mouvement, vous trouvez néanmoins de grandes dif-

és dans le sentiment contraire en. Celle qui vous a le plus é, me dites-vous, est celle de *Hermann*, que Madame... a osée avec beaucoup de force ses *Institutions de Physique*. Le re M. de *Mairan* y a ré-u dans sa lettre sur la question orces vives; mais vous trouvez cette réponse a été solidement ée par Madame... dans la let-qu'elle a écrite à M. de *Mai*-en datte du 26. Mai 1741. ois je après cela, Monsieur, vous quel est mon sentiment sur cet-fficulté? vous me le demandés, est uniquement pour vous fa-ire que je tâcherai de la résou-clairement. La voici à-peu-telle que l'expose M. de *Mai*-

e corps A de 1 de masse & de vitesse vient fraper le corps ique B en repos & de 3 de è, il lui communique 1 de vi-, & retourne lui-même en ar-avec un de vitesse. Il rencon-), autre corps à ressort en re-

*vrier* 1742.

pos & de un de masse comme A, il lui communique le degré de vitesse qu'il avoit, & demeure en repos. Or si on multiplie la masse de B qui est 3 par 1 de vitesse la force sera 3, de l'aveu même des adversaires de *Leibnits*, & si on multiplie la masse de C = 1 par 1 de vitesse sa force sera 1. Or 3 + 1 = 4^d cela fait donc en tout 4^d de force, dont 2. de vitesse & 1 de masse dans le corps A ont produit 4^d. de force dans la nature ; mais ces 4^d. n'ont été produits par le corps A que, parce qu'il les avoit ; donc la la force du Corps A de 2 vitesse & 1 de masse étoit 4 ou 2×2×1. donc &c.

Je réponds, Monsieur, que pour résoudre cette objection, il suffit de faire voir comment le corps *A* n'ayant que 2^d. de force, a pû cependant en produire 4 dans les corps *B*, *C*. Or cela ne me paroît pas difficile; car vous n'ignorez pas que M. l'Abbé de *Molieres* a démontré tant dans les *Mém. de l'Acad.* 1726. que dans ses *Leçons de Physique* tome

*on 17. proposition.* 12. que dans
dû choc des corps à ressort,
oitié de l'exercice de la force
e corps choquant doit perdre
la loi générale du choc, suf-
ur comprimer le ressort avec
orce égale à celui que le corps
ant doit perdre, & que l'au-
oitié de cette même force pro-
u corps choqué la vitesse qu'il
ecevoir selon la loi du choc.
reillement *prop.* 13. que la
: de la force que le ressort a
e durant le bandement, suf-
ur procurer au corps choqué
uveau degré de vitesse égal
rmier, tandis que l'autre moi-
ndra au corps choquant tou-
itesse qu'il avoit perdue dans
mier instant. Faites donc
oi, Monsieur, selon ce prin-
démontré l'Analise du choc
e cas de M. *Hermann.*
nt 1°. 2 boules élastiques *A*,
*m* = 1. la masse de *A*, & *M*,
elle B. Soit *u* = 2 la vitesse
Il faut prouver que sa force
supposée = *m u* = 2, il peut

produire 4'. de force dans la nature. Concevez que le corps *A*, choque *B*, en repos, & divisez 4 = 2 en $\frac{4}{2} = \frac{4}{2}$. puisque *M*, (*B*) = 3 *m* (*A*) A, perdra $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ & retiendra $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ & *B* acquerera $\frac{1}{2}$ ...

Or pour produire cette vitesse dans *B*, *A*, n'y a employé que $\frac{1}{2}$ de $\frac{1}{2}$ ou 1 + $\frac{1}{4}$ & l'autre moitié de $\frac{3}{2}$ = 1 + $\frac{1}{4}$ a bandé le ressort avec la force $\frac{3}{2}$ toute entiere. Voilà ce qui se passe durant la compression. Le ressort bandé avec la force $\frac{3}{2}$ se débande, & avec la moitié de cette force = 1 + $\frac{1}{4}$ il produit dans *B*, une vitesse égale à celle qu'il avoit reçue d'abord, c'est à-dire $\frac{1}{2}$ (car vous sçavez que $\frac{1}{2}$ de la vitesse de *A*, dont la masse *m* = $\frac{1}{3}$ M ne produisent que $\frac{1}{2}$ dans *B*, puisque $\frac{1}{2}$ : $\frac{1}{2}$ :: 3. 1) donc le corps *B*, aura par là $\frac{1}{2}$ + $\frac{1}{2}$ de vitesse, c'est-à-dire $\frac{2}{2}$ = 1. L'autre moitié de la force $\frac{3}{2}$ du ressort ou 1 + $\frac{1}{4}$ rendra à *A*. mais en sens contraire à sa 1ere direction toute la vitesse qu'il avo

perdue, c'est-à-dire $\frac{1}{2}$. Or comme
retient encore $\frac{1}{2}$ *u* selon sa 1ere.
irection, il faut la retrancher de
ce qui donne $\frac{3}{2}$ - $\frac{1}{2}$ ∙ $\frac{2}{2}$ = 1. Sa
itesse sera donc 1. Donc il est clair
que dans ce 1er. cas le corps *A*, n'a
dû perdre que $\frac{1}{2}$ de sa vitesse, pour
procurer par-là une vitesse à *B*, éga-
e à 1. & pour recevoir par l'action
du ressort 1$\frac{1}{4}$. de vitesse en sens con-
traire à sa 1ere. direction.

Soit 2o. le corps A, qui rencon-
re avec la vitesse, 1. le corps *C*, dont
a masse *m* = *m* = 1 masse de A.
Le corps A, doit perdre selon la loi
du choc $\frac{1}{2}$ *u* puisque *m* ( *A* ) = m
( *A* ) = m ( *C* ). Or la moitié de
cette force = $\frac{1}{2}$ c'est - à - dire $\frac{1}{4}$
suffit pour procurer au corps *C*,
toute la vitesse $\frac{1}{2}$ & l'autre moitié
de $\frac{1}{2}$ suffit pour comprimer le res-
sort avec toute la force $\frac{1}{2}$. Le ressort
venant ensuite à se débander, em-
ployera la moitié de $\frac{1}{2}$ ou $\frac{1}{4}$ pour
communiquer à *C* un degré de vi-
tesse égal au premier ou = $\frac{1}{2}$ ainsi
la vitesse de *C*, sera $\frac{1}{2}$ + $\frac{1}{2}$ = $\frac{2}{2}$ =
1. L'autre moitié de la force du res-

fort $\frac{1}{2}$ servira à rendre, mais en sens contraire au corps *A*, toute la force $\frac{1}{2}$ qu'il avoit perdue : & comme sa force restante étoit $\frac{1}{2}$ il suit que $\frac{1}{2}-\frac{1}{2}$ étant $=0$, il demeure en repos. Or on voit clairement que dans tout ce choc, la force 2. du corps A, a suffi pour produire 4'. de force dans les 2 corps *B*, *C*. Donc il n'est point nécessaire de dire que cette force soit $2\times2$ ou, 4. On pourroit par le moyen des principes démontrés par l'excellent Auteur des Leçons de Physique dans son Mém. de 1726. résoudre toutes les autres objections des défenseurs des forces vives. Pourquoi donc dans toute cette dispute, n'a-t-on pas fait mention de cet excellent Mémoire ? C'est apparemment, Monsieur, parce que les Leibnitiens sentoient assez qu'ils n'y pouvoient répliquer, & que leurs adversaires vouloient donner du nouveau. Quoiqu'il en soit, Monsieur, je pense que desormais la difficulté de M. *Hermann* qu'on regarde *comme ne laissant aucun subterfuge*, ne vous ébranlera

ue vous demeurerez con-
ne quand M. *Leibnits* a in-
forces vives, il ne raison-
en Philosophe, comme l'a
*Clarck* dans sa 4e. Repli-
l'honneur d'être &c.

TICLE XV.

*QUE EN FORME*
*étiens, ou l'Art de trouver*
*té. Par le P.* Regnault, *de*
*pagnie de* Jesus. *A* Paris
Cloufier, David *fils*, Du-
Damonneville. 1742. in-
ages 463.

ne connoissoit la Logi-
que par la maniere dont
igne ordinairement, on
a regarder comme un Art
re à aiguiser l'esprit par
subtilités, qu'à lui don-
justesse, & à le condui-
ent au vrai par des re-
ibles, & évidentes. C'est
veloppe de tant de ques-
oles ou étrangeres, de

disputes épineuses, qu'il n'en reste à bien des gens que le souvenir de la peine, & du dégoût qu'elle leur a causé. Delà vient qu'hors ceux qui s'y appliquent par état, peu de personnes en connoissent l'utilité. L'Auteur de la nouvelle Logique a eu soin d'éviter ces défauts; il en a banni tout ce qui seroit plus propre à embarrasser l'esprit, qu'à l'éclairer. C'est une *Logique d'usage* suivant son intention. Et en effet rien ne devroit être d'un plus grand usage que l'Art de penser, de juger, de raisonner juste, puisqu'à tous momens, & en toutes sortes d'affaires il devroit être mis en pratique, soit pour diriger les opérations de notre esprit, ou pour nous garantir des piéges que nous tendent les faux jugemens, & les mauvais raisonnemens de ceux avec qui nous avons à traiter. Découvrir la vérité, reconnoître & éviter l'erreur, & avoir pour cela des regles sures, & qui ne trompent jamais, quand on en sçait faire l'application; voilà la fin de toute la

ficultés dans le sentiment contraire au sien. Celle qui vous a le plus frappé, me dites-vous, est celle de M. *Hermann*, que Madame... a proposée avec beaucoup de force dans ses *Institutions de Physique*. Le célebre M. de *Mairan* y a répondu dans sa lettre sur la question des forces vives; mais vous trouvez que cette réponse a été solidement refutée par Madame... dans la lettre qu'elle a écrite à M. de *Mairan* en datte du 26. Mai 1741. Oserois je après cela, Monsieur, vous dire quel est mon sentiment sur cette difficulté? vous me le demandés, & c'est uniquement pour vous satisfaire que je tâcherai de la résoudre clairement. La voici à-peu-près telle que l'expose M. de *Mairan*.

Le corps A de 1 de masse & de 2 de vitesse vient fraper le corps élastique B en repos & de 3 de masse, il lui communique 1 de vitesse, & retourne lui-même en arriere avec un de vitesse. Il rencontre C, autre corps à ressort en re-

donné une notion de cet Art en général, examine le caractere de nos pensées : & d'abord de celles qui représentent simplement un objet, sans rien affirmer, sans rien nier, sans rien prononcer ; & c'est ce qu'il appelle *idée*, ou *perception*. Il en explique les différentes espéces, & montre les sources d'où elles naissent. Enfin il donne des régles pour les rendre plus nettes, plus vives, plus fortes, pour en écarter ce qui pourroit les rendre confuses ou trompeuses.

Les idées s'expliquent, & se font entendre par des mots, par des termes, & comme il faut, en Logique sur-tout, de la justesse, & de la précision, on a besoin de termes qui les distinguent, & qui les expriment avec la derniere exactitude. C'est ce que l'on trouvera à la suite des regles pour les idées.

La seconde opération de l'ame pensante, c'est de juger ; & l'un des principaux objets de la Logique, c'est d'apprendre à juger

 sainement

ntement & sûrement. Ainsi ce
e l'Auteur a fait par rapport
x idées, il l'execute méthodique-
ent à l'égard des jugemens ; il en
t le caractere, il en marque les
rees, pour apprendre à se dé-
r de celles qui peuvent nous sé-
ire, il en donne les regles, il
examine les expressions, qu'on
pelle *propositions*, leurs différen-
s espéces, il les discute, il les
mpare, pour ôter toute ambi-
ité, pour éloigner tout danger
erreur. Il suit le même ordre en
aitant des différentes sortes de
isonnemens. C'est ainsi qu'en sui-
nt l'ordre de nos pensées, depuis
s plus simples, jusqu'aux plus com-
sées, les éclairant, & les diri-
ant, la Logique fournit un
oyen, ou qu'elle est elle-même
n moyen sûr de connoître, & d'en-
igner la vérité de démêler & d'é-
ter l'erreur.

Mais il faut de l'ordre dans le
rogrès de nos connoissances, rien
e servant davantage à en faciliter
acquisition, & en assûrer la pro-

fession. C'est surquoi l'on trouvera l'instruction nécessaire dans le traité de la *Méthode*, qui termine cet ouvrage. Il est dans le goût des *Entretiens sur la Physique* du même Auteur, dont il y a eu plusieurs éditions en François, une traduction en Anglois, & une autre en Italien.

---

## ARTICLE XVI.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## ITALIE.

### DE ROME.

IN *funere* Caroli VI. *Imperatoris Oratio habita in Collegio* Romano XIII. Kal. Apriles *à* Julio Cordara *Societatis* Jesu. Romæ, *MDCCXLI. Typis* Komarek &c. *in*-4°.

*Cordata* réunit dans la
de l'Empereur Charles
ui lui paroît avoir fait la
de la Maison d'Autri-
ourage & la religion. Le
lont elle a hérité de *Léo*
de Henry I. Duc d'Au-
religion & la piété que
mises l'Empereur *Rodol-*
st par ces traits qu'il peint
s, & c'est ce qui fait le
le cette Oraison Funé-
laquelle l'Orateur se pro-
is de tracer un Panégyri-
: de faire adorer les Dé-
, Providence, qui ne pou-
t-il, élever plus haut la
l'Autriche, a été comme
lui faire subir le sort de
choses humaines, en ap-
une Couronne immortel-
ier de ses Princes, en qui
glorieusement éteinte ;
técis du Discours du P.
Cette Piéce est d'une la-
d'un stile qu'on trouve
peu de ceux qui écrivent
ui en latin, même parmi

les Orateurs de profession, q
seignent, & qui cultivent pa
la langue de l'ancienne *Rome*

DE FLORENCE.

Le P. *Hierôme Lagomarsin*
suite, ayant travaillé depuis
ans à une Edition complette
Œuvres de *Cicéron*, a répandu
le Public un Ecrit qui conti
Plan qu'il s'est fait, & sur leq
prie les Sçavans de lui comm
quer leurs avis. Il a suivi litt
ment l'Edition que *Jacques G*
*vius* donna à *Leyde*, chez *I*
*Vander Aa* en 1692. en renv
au bas des pages les variantes c
trouvent. Il a dessein d'y aj
toutes celles qu'il a recueillies
soin de plus de deux cens Ms
plus anciennes, & des meill
Editions. Il y ajoûte tous les C
mentaires qui ont paru jusqu
& ceux qu'il a faits lui-même. C
me il a besoin de diverses ma
pour indiquer les variations
omissions, les corrections, l

terpolations qui se rencontrent dans les Mss. & les abbréviations dont il se sert ; il explique tout cela en détail, & il en donne des exemples dans l'Oraison contre *Pison*, par où l'on jugera de ce qu'on doit attendre de son travail, & de ses soins sur tous les autres Ouvrages de *Cicéron*. A la tête du premier Volume, il donne la Note de tous les Manuscrits, leur âge, leur mérite, leurs possesseurs &c. enfin des copies figurées de l'écriture de ces Manuscrits, dont on voit un essai dans l'Ecrit que nous annonçons. C'est sur tout ce projet que l'Auteur demande instamment le jugement des Sçavans. Il est vrai que pour en avoir une connoissance exacte, il faudroit avoir lû ce *Prospectus*, dont nous ne pouvons donner ici une idée plus distincte.

## FRANCE.

### DE PARIS.

Après les divers livres de reli-

gion & de piété que le P. *Pallu* a donnés depuis quelques années, en voici un qui renferme l'utilité de tous les autres. C'est une *Retraite spirituelle à l'usage des Communautés Religieuses*, imprimée *à Paris chez* J. Chardon, *rue* Gallande, *à la Croix d'Or*, & Durand, *rue* S. Jacques *à S.* Landry, & *au Griffon*, in-8°.

Depuis que S. *Ignace* a réduit, pour ainsi dire, en Art la conversion des Pécheurs, & les voies de la perfection pour les Justes, personne n'ignore les fruits admirables que le Christianisme a retirés de cette suite des plus importantes vérités de la Réligion, méditées attentivement dans la Retraite, & le silence, suivant la Méthode que ce Saint a introduite. L'Ouvrage que nous annonçons a tout ce qu'il faut pour produire les mêmes effets, & ne peut manquer d'avoir le même succès. On y a suivi assez exactement cet ordre, & cet enchaînement qui donne tant de force aux sujets qu'on y propose à mé-

diter, & dont l'expérience de deux siécles confirme l'utilité. Cette Retraite au reste, quoique destinée particulierement aux personnes Religieuses, n'en est pas moins propre pour quiconque veut penser sérieusement à son salut, puisque les vérités essentielles sont les mêmes partout le monde. Ce livre peut servir aussi d'une lecture Chrétienne, & solide, &, suivant l'intention de l'Auteur, prendre la place de ceux que l'Erreur s'empresse de répandre jusques dans le Sanctuaire de la Religion.

*Dissertation sur les Miracles contre les Impies. MDCCXLII* in-8°.

L'Auteur développe d'abord l'idée de Miracle dans toute son étendue; & en ce sens elle renferme même les merveilles de la Nature, par lesquelles Dieu s'annonce aux hommes, comme Créateur, & Maître Souverain de l'Univers, & leur intime l'obligation de l'adorer, de le servir, d'observer ses Loix. Mais outre cette voix de la

Nature qui se fait entendre à tous les hommes, il a plû à Dieu de leur donner des Loix positives ; & pour en attester la Divinité, pour les autoriser, il a parlé par des signes qui sont une dérogation à l'ordre de la Nature, & qui en interrompent le cours. *Ainsi*, dit l'Auteur, *comme les Miracles naturels sont le sceau de la parole de Dieu qui est écrite dans nos cœurs, les Miracles surnaturels sont le sceau de la parole, & de la volonté de Dieu, que la révelation extérieure nous propose.* Sur ce fondement il donne des régles pour distinguer les vrais Miracles de ce qui n'en a que l'apparence, & surtout les Miracles Divins des Miracles Diaboliques. Il établit la *possibilité des effets surnaturels*, & refute les systêmes impies qui en combattent la vérité. Il prouve de même la possibilité, & l'existence des Miracles Diaboliques. Il montre ce qu'on doit penser de ce qui s'appelloit autrefois le *Jugement de Dieu*, des épreuves du feu, de l'eau bouillante &c. Des merveilles que vantent

les Hérétiques & les Schismatiques. Il remonte à la source de l'Idolatrie, & à l'origine des Fables, & redresse sur ce sujet les idées singulieres d'un Auteur célébre. Il traite en particulier, & en différens articles, des Miracles de *Moyse*, de ceux des Prophétes, & des autres de l'Ancien Testament, des Miracles qui se sont opérés dans l'Eglise depuis son établissement, & qui s'y opérent encore, puis il conclut : » Les vrais Miracles sont » liés entre eux, & se soutiennent » mutuellement par l'affinité, ou la » compatibilité de la doctrine qu'» ils ont établie. Les Miracles de » *Moyse* sont appuyés par les mer» veilles de la Nature ; les Mira» cles des Prophétes, par ceux de » *Moyse* ; les Miracles de J. C. par » ceux de *Moyse*, & des Prophé» tes ; & les Miracles des Saints » du Nouveau Testament par ceux » de J. C.... Tous conspirent pour » nous attester les volontés d'un » Seul & même Dieu. Hors de » cet enchaînement, il n'y a que de

»faux Miracles. » Pour juger de ce rapport & de ce concert entre les Miracles de la Nature, & ceux de *Moyse*, la simple lumiere naturelle suffit. Pour assûrer ce rapport entre les Miracles de *Moyse*, & ceux de J. C. *Le S. Esprit dicta à Moyse, & aux Prophétes tout ce qui étoit capable de le désigner, d'établir & d'accréditer sa mission, de démontrer sa Divinité. Enfin, pour juger de ce même concert entre les Miracles de J. C. & ceux qui se sont faits, & se feront après lui...... J. C. a choisi le témoignage extérieur de son Eglise, pour apprendre aux Fideles quels Miracles ont, ou n'ont pas un rapport d'affinité, & de concert avec les siens. Ainsi le témoignage de l'Eglise est maintenant la régle propre & particuliere qui nous fait discerner les vrais Miracles de ceux qui sont faux.* Telle est la Doctrine de ce Théologien, qui fournit aux Fideles le moyen sûr & facile de se précautionner contre l'impression des prétendus Miracles que les Sectes & les fausses Religions peuvent faire valoir en leur faveur.

*Février* 1742.

*Discours prononcés dans l'Académie Françoise, le Jeudi* 30. *Décembre MDCCXLI. à la réception de M. l'Abbé de* Rohan-Ventadour. *A* Paris, *chez* J. B. Coignard. *MDCCXLII.*

Le mérite de ces sortes de Discours que l'usage, ou quelque loi renouvelle si souvent, est d'approprier aux circonstances particulieres ce qu'ils ont de commun, *propriè communia dicere.* L'Eloge du Cardinal de *Richelieu* est ici de ce genre. M. l'Abbé de *Ventadour* a sçu le tourner heureusement d'une maniere qui convient également au Fondateur de l'Académie, & au sujet qu'elle reçoit. » Le Cardinal » de Richelieu, *dit-il*, votre Fonda» teur, a été en même tems le Res» taurateur de la Sorbonne; ce vaste » génie qui embrassoit tout, attei» gnoit à tout, rassembloit tout, crut » devoir lier, ce qui en effet ne doit » jamais être séparé, il voulut que » d'un côté il y eut un Sanctuai» re, où il s'élevât des hommes

» profonds dans la connoissance de » la Religion, & de l'autre une So-» ciété de personnes choisies; qui » par l'étude de notre langue, ain-» si que des tours ingénieux & na-» turels, des expressions fortes & » insinuantes qui lui sont propres, » fussent en état de rendre nos Sain-» tes Vérités plus accessibles à l'es-» prit, & plus touchantes pour le » coeur. &c.

» Voilà, Messieurs, *ajoûte-t-il*, » ce qui vous a engagés à jetter les » yeux sur moi; vous m'avez asso-» cié à vous, pour perfectionner » comme Maîtres de la parole, les » leçons que j'ai reçûes des Doc-» teurs de la Loi. »

Ce qu'il dit du Roi est encore très-bien assorti à la situation présente des affaires de l'Europe, à la gloire qui en revient au Prince, & à la sagesse de ses conseils.

Louis XIV. y est loué par ce qu'il a eu de plus digne de louange, par ce qui a relevé l'éclat de ses héroïques vertus: *Grand dans la prospérité, dont il ne sçavoit point abuser; Supérieur à tous les événe-*

*même dans l'adversité, l'é-*
*dinaire des Héros ; mais plus*
*ncore dans les horreurs de la*
*qu'il envisagea avec tranquil-*
*a Religion régnoit dans son*
*c'étoit-là le principe de son hé-*
*e fermeté. Qu'on examine bien*
*te peut la nature seule : elle ne*
*jamais Louis XIV. encore moins*
*is XIV. mourant.*

Rien n'est plus propre à faire re-
tter celui dont M. l'Abbé de
ntadour occupe la place ; que le
ractere qu'il en fait, en retra-
nt les qualités aimables & soli-
es qui le formoient.

En répondant au nouvel Aca-
démicien, M. l'ancien Evêque de
Mirepoix long-tems exercé à l'élo-
quence, peint des plus belles cou-
leurs l'utilité de cet Art, les avan-
tages qu'il procure, les effets qu'il
produit, sur-tout quand il est mis
en oeuvre par ceux que leur nais-
sance, & leurs talens appellent aux
places les plus élevées, & aux plus
grands emplois où ils puissent as-
pirer dans tous les états. Ce dessein

amene naturellement tout ce qui doit entrer dans un pareil Discours.

*Grammaire Françoise, avec les Régles de l'Ortographe ; à la portée de toutes sortes de personnes, par M.* Jacquier. *A* Paris, *chez* le Gras, *Grand'Salle du Palais ; la Veuve* Pissot, *Quay* de Conty, Briasson *rue* S. Jacques ; Chaubert, *à l'entrée du Quay des* Augustins. MDCCXLI. *in*-8°.

La Grammaire de M. *Jacquier* est une des plus estimées que nous ayons, & des meilleures pour apprendre à parler & à écrire en François. Toutes les Régles y sont expliquées dans un grand détail, & prouvées par des exemples qui les rendent sensibles, & qui les impriment dans l'esprit.

Le Dictionnaire du même Auteur, qui en est une suite, est très utile pour apprendre l'Ortographe, chose trop négligée, & fort ignorée d'une infinité de personnes, même de celles qui parlent le mieux;

mais surtout des Etrangers, & de ceux qui n'ont point fait d'études régulieres.

*Recueil de Dissertations sur plusieurs Tragédies de* Corneille, *& de* Racine, *avec des Réflexions pour & contre la Critique des Ouvrages d'esprit, & des Jugemens sur ces Dissertations. A* Paris *chez* Gissey *&* Bordelet. MDCCXL. Deux volumes *in*-12.

Ce n'est ici que le commencement d'une *Histoire Critique* des principales disputes qui se sont élevées en *France* depuis le commencement du dix-septiéme siécle, sur les Ouvrages d'Esprit, d'Eloquence, de Poësie, d'Histoire, de Belles-Lettres, & même sur les Ouvrages Philosophiques : car on a engagé l'Auteur à ajoûter cette partie, que son premier dessein n'embrassoit pas, & qui demande en effet des connoissances qui ne s'allient pas toujours avec la belle litterature qui paroît avoir été l'objet principal de ses études. Il a rass-

semblé un grand nombre de Dissertations que le tems & le sort ordinaire de ces sortes d'Ouvrages avoient fait presque entierement disparoître. Rien n'est plus utile que ces sortes de Recueils qui leur redonnent la vie, & qui les conservent. Mais il faut dans les Lecteurs du discernement & du goût, pour sçavoir les apprécier, & en profiter; & c'est à quoi pourront servir les réflexions de l'Auteur.

*Histoire Romaine de* Tite Live, *traduite en François, avec les Supplémens de* Freinshemius. *Dédiée à Monseigneur le* Dauphin. *Par M. l'Abbé* Brunet. *A* Paris, *chez* le Gras, *Grand'Salle du Palais, la Veuve* Brocas, *rue* S. Jacques, Cailleau, *Place de* Sorbonne, Martin, *Quay des* Augustins, Lottin, *rue* S. Jacques, Desaint, *rue de* Bauvais. MDCCXLII. trois volumes *in* 12. comprenant les dix premiers Livres.

Il n'y a peut-être point d'Auteur qui mérite plus d'être connu,

nséquemment qui mérite mieux
: traduit, que *Tite-Live*;
, malgré la difficulté de l'en-
iſe, voyons-nous en très-peu
ms deux Traductions Fran-
de ce célébre Hiſtorien. Une
uction qui contenteroit éga-
nt tous les eſprits, & tous les
, ſeroit un chef-d'œuvre qu'il
preſque pas permis d'eſpérer;
qui dans la totalité d'un ou-
de longue haleine & utile
cheroit le plus de la perfection
y cherche, & qu'on y trou-
rarement, ſeroit toujours très-
able. La Traduction de M.
bé *Brunet* paroît pouvoir te-
on rang parmi celles de cette
e. On la trouve en général aſſez
tournée, ſans s'aſſujettir ſervile-
à la lettre, & ſans s'écarter
elà des bornes que la fidélité
rit aux Traducteurs. L'Au-
compte que l'Ouvrage entier
a paroître vers la Touſſaints.
les ſupplémens de la ſeconde
de, & la troiſiéme ſont ache-
& près d'être imprimés.

*vrier* 1742.

*La clef des Pſeaumes, ou l'occaſion préciſe à laquelle ils ont été compoſés; pour en faciliter l'intelligence.* A Paris chez J. B. Lambert pere, rue de la vieille Bouclerie. in-8°. *MDCCXLI.*

Cette brochure n'eſt que l'avant-coureur d'un plus grand Ouvrage, où l'on ſe propoſe de donner une traduction des Pſeaumes dans l'ordre hiſtorique, & inſerés dans l'Hiſtoire à laquelle ils ont rapport. Il n'eſt pas douteux que la connoiſſance de *l'occaſion préciſe à laquelle les Pſeaumes ont été compoſés*, n'applanit une grande partie des difficultés qui ſe rencontrent dans cette partie de l'Ecriture-Sainte. C'eſt donc rendre un ſervice important que de s'appliquer à découvrir, & à marquer cette occaſion, puiſque parmi les Livres Saints, il n'y en a point qui ſoit d'un plus grand uſage pour toutes ſortes de perſonnes, ni qui renferme de plus grandes difficultés.

Hippolyte-Louis Guerin, à Saint Thomas d'Aquin.

Jean Villette, vis-à-vis les Mathurins, à la Croix d'Or, & à Saint Bernard.

Ch. Jean-Bap. de Lespine Impr. Lib. ordin. du Roi, à la Victoire & au Palmier, rue S. Jacques à Paris;

Viennent de mettre en vente deux Volumes de la suite de l'*Histoire des Empires & des Républiques depuis le Déluge jusqu'à Jesus-Christ, par M. l'Abbé* Guyon. L'un de ces deux Volumes est intitulé *les Seleucides Rois de Syrie*, *Tom. VIII.* vol. in-12. de 537. pages. L'autre, *les Thraces & Parthes*, *Tom. VIII.* vol. in-12. de 477 pages, sans les sommaires & les Tables des Matieres.

Cette Histoire a jusqu'aprésent dix Volumes, dont le I. contient *les Egyptiens.* Le II. *les Assyriens & Babyloniens.* Le III. *les Perses.* Le IV. *les Macédoniens premiere Partie*, où se trouve la Vie d'Alé-

xandre. Le V. *Macédoniens* II. *Partie*, ou les Successeurs d'Aléxandre. Le VI. *les Ptolémées Rois d'Égypte*. Le VII. *Les Seleucides Rois de Syrie*. Le VIII. *Les Thraces & les Parthes*. Le IX. *Lacédémone, premiere partie*. Le XI. *Thebes & Athenes premiere partie*. Tous ces volumes reliés se vendent cinquante sols chacun. Ce Livre complet contiendra douze Volumes. L'Auteur a maintenant achevé tout son Ouvrage, & les susdits Libraires impriment actuellement. *Lacédémone seconde partie*, Tom. X. & *Athenes seconde partie*, *Tom. XII.*

Les mêmes Libraires vendent aussi conjointement avec ledit Livre, ou séparément, deux grandes Cartes Chronologiques, qui montrent l'Origine, l'Étendue, la Décadence, & le Concours de toutes les Histoires, siécle par siécle, & année par année, parallement avec celle du Peuple de Dieu. Le prix de ces deux Cartes est de cinquante sols.

*Février* 1742.

On donne avis au Public que on met en vente les Antiques, statues, & autres Ouvrages de ce genre, rassemblés par feu M. le Cardinal de *Polignac*. On en voit le détail dans un Imprimé qui a pour titre : *Etat & Description des Statues tant Colossales que de grandeur naturelle, & de demie nature, Bustes Grands, Moyens, & demi-Bustes, Bas-Reliefs de différentes especes, Urnes, Colonnes, Inscriptions, & autres Ouvrages Antiques tant Grecs que Romains, trouvés à Rome, assemblés, & apportés en France par feu M. le Cardinal de Polignac. A vendre en total, ou par parties, dans les tems qui seront indiqués. A Paris, de l'Imprimerie de J. B. Coignard Imprimeur du Roi.* 1742.

Cet Ecrit se distribuë à *Paris* à l'Hôtel de *Polignac*, ruë *Varenne*, Fauxbourg S. *Germain*, & chez J. B. *Coignard*, Imprimeur du Roi, ruë S. *Jacques*.

## APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS ROBUSTEL.

# MEMOIRES
POUR
# L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1742.

## APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS ROBUSTEL.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE
## DES SCIENCES
### ET
## DES BEAUX ARTS.

Mars 1742.

# MEMOIRES
## POUR
# L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

*Commencés d'être imprimés l'an 1701*
*Trévoux, & dediés à Son Altesse Séré*
*nissime Monseigneur le PRINCE*
*SOUVERAIN DE DOMBES.*

*Mars* 1742.

*Imprimé à Paris, & se vend*
A LYON,
Chez PLAIGNARD, ruë Merciere

M. DCC. XLII.

*Avec Approbation & Privilege du Roi*

ES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1701. | 9. | vol. | 1722. | 12. | v. |
| 1702. | 12. | v. | 1723. | 12. | v. |
| 1703. | 12. | v. | 1724. | 12. | v. |
| 1704. | 12. | v. | 1725. | 12. | v. |
| 1705. | 12. | v. | 1726. | 13. | v. |
| 1706. | 12. | v. | 1727. | 12. | v. |
| 1707. | 12. | v. | 1728. | 12. | v. |
| 1708. | 12. | v. | 1729. | 12. | v. |
| 1709. | 12. | v. | 1730. | 12. | v. |
| 1710. | 12. | v. | 1731. | 12. | v. |
| 1711. | 12. | v. | 1732. | 12. | v. |
| 1712. | 12. | v. | 1733. | 12. | v. |
| 1713. | 12. | v. | 1734. | 12. | v. |
| 1714. | 12. | v. | 1735. | 14. | v. |
| 1715. | 12. | v. | 1736. | 15. | v. |
| 1716. | 12. | v. | 1737. | 13. | v |
| 1717. | 12. | v. | 1738. | 13. | v |
| 1718. | 12. | v. | 1739. | 14. | |
| 1719. | 12. | v. | 1740. | 13. | |
| 1720. | 5. | v. | 1741. | 12. | |
| 1721. | 12. | v. | 1742. | 3. | |

# MEMOIRES
## POUR L'HISTOIRE
### des Sciences & des beaux Arts.

*Mars* 1742.

## ARTICLE XVII.

*SANCTI PATRIS NOSTRI Ephraem Syri Opera omnia in ſex Tomos diſtributa. Tomus ſecundus Syriacè & latinè. Romæ.* 1740.

VOici le troiſiéme Volume de l'édition de S. Ephrem, & le ſecond que le P. Bénédetti Jeſuite de Rome nous donne en Syriaque & en Latin. C'eſt toujours M. le Cardinal Querini qui prote-

ge, & qui publie même cette édition; mais c'est sous de nouveaux auspices. Dans les jours où ce Volume se trouva en état de paroître, le S. Siege fut rempli par le grand & sçavant Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise. Le Cardinal Querini dans son Epitre Dédicatoire n'oublie pas cette circonstance favorable. En considérant les travaux & l'érudition du nouveau Pape, son zele se ranime pour le service de l'Eglise, pour l'honneur des lettres, en particulier pour conduire l'édition de S. Ephrem au point de perfection qu'on s'est proposé.

Après cette Epitre du Cardinal au S. Pere, on en trouve une autre du P. Bénédetti au Cardinal, & c'est en même tems la Préface de tout le Livre. L'éloge qu'on y fait du Cardinal Querini est justifié par l'excellence même des ouvrages de S. Ephrem. En les procurant au Public, l'Eglise acquiert un témoin fidele & respectable de tous les points de la Doctrine Ca-

tholique. » Et qui n'admireroit, » dit le P. Bénédetti, que ce S. » Solitaire, dont la Patrie étoit » au-delà de l'Euphrate, parle » comme s'il avoit été élevé, & » instruit sur les bords du Tybre? » Qu'il venge tous les articles con- » testés par les Hérétiques de ces » derniers tems, les Livres des Ma- » chabées, la Priere pour les morts, » l'Institution Divine des Sacre- » mens de Confirmation, & d'Ex- » tréme-Onction, la Primauté de S. » Pierre, la Prédication de cet » Apôtre dans Rome, les divers » degrés de la Hiérarchie Ecclé- » siastique, le Culte & les Miracles » des Martyrs, l'excellence & les » usages de l'Etat Monastique? » Tous ces points sont prouvés » d'ailleurs, ils sont incontestables; » mais en les voyant confirmés par » un homme de la Sainteté, & du » pays de S. Ephrem, en les trou- » vant dans un livre tout étranger » pour le stile, & tout barbare pour » les caracteres on reconnoît avec » plaisir la puissance supérieure qui

» a pû mettre tant de concert en-
» tre nous, & des Eglises si éloi-
» gnées, & si anciennes.

Notre sçavant Editeur confirme cet accord de l'Orient avec l'Eglise Romaine par des faits, dont il a été témoin lorsqu'il faisoit son séjour en Syrie. Alors un Catéchisme protestant, & traduit en Arabe s'étant répandu dans Alep, où le Commerce attire des Chrétiens de toutes les Sectes, des Syriens, des Armeniens, des Coptes, des Melchites: ce ne fut qu'un cri contre la hardiesse de nos Sectaires à condamner des Dogmes reçus dans toutes les Eglises. » C'étoit, ajoû-
» te-t-il, des Hérétiques qui se ré-
» crioient contre d'autres enfans re-
» belles à l'Eglise; mais les Orien-
» taux ne s'égarent que dans un
» très-petit nombre d'articles qu'ils
» nient sans les entendre. Nos
» protestans au contraire de l'aveu
» de toutes les Eglises d'Orient re-
» iettent une infinité de points que
» l'Antiquité a toujours respectez.

Le P. Bénédetti ne compte pas

que l'autorité de S. Ephrem fasse de grandes impressions sur ceux des Sectaires que l'intérêt de parti ou leurs passions retiennent dans l'erreur ; mais il espere que les plus raisonnables en seront touchés. Et pour dissiper les préventions que la profession d'humilité, & le langage étranger du S. Diacre d'Edesse pourroit faire naître contre ses Ouvrages, notre Editeur rassemble les Eloges que S. Jerôme, S. Grégoire de Nysse, S. Jean-Chrysostome, Photius & tant d'autres lui ont prodigués. » Tous ont » loué la pureté, & la force de sa » doctrine, la Sainteté & l'éten» due de sa morale, & quel usage » toutes les Eglises d'Orient font» elles de ses Hymmes Sacrées ? » *C'est la Lyre de l'Esprit-Saint*, di» soit le grand Chrysostome ; dans » tous les Offices Eécléfiastiques, » cette Lyre divine répand la joie » Sainte & l'onction de la piété. » Mais un des traits de Saint Ephrem qui frappe le plus, & que notre Editeur ne pouvoit oublier, c'est

la précision avec laquelle ce Docteur traite des marques de la vraie Eglise. Dans ses controverses avec les Hérétiques de son tems, il les rappelle à l'antiquité, & à la perpétuité de l'Eglise, à la succession des Evêques, & à l'ordination légitime des Ministres du Sanctuaire : enfin au nom de Catholique, nom que l'Eglise a toujours porté préférablement, & exclusivement à toutes les autres sociétés.

Une autre source d'Eloge pour le S. Docteur de Syrie, c'est le soin qu'il a pris de commenter les Livres Saints : il ne nous reste qu'une partie de ses Commentaires ; mais nous apprenons de S. Gregoire de Nysse qu'il avoit travaillé sur tous les Livres, depuis la Genese jusqu'au dernier du Nouveau Testament. Travail infiniment estimable par le témoignage authentique qu'il rend à la version Syriaque, dont se servoit ce S. Pere. Ici le P. Bénédetti avance deux points considérables sur l'antiquité de cette Version Syriaque. Le premier

qu'il regarde comme incontestable, c'est qu'elle est la plus ancienne des Versions après la Grecque, & qu'elle touche les tems Apostoliques. Les Partisans zelés de notre ancienne Italique pourront bien ne pas disputer sur l'Epoque des tems Apostoliques ; mais pour la primauté après la Version Grecque, ils ne l'accorderont pas facilement, & comment se persuader en effet que l'Eglise Latine n'a pas eu sa Version des Saints Livres aussi-tôt que les Syriens ? Mais ceci mériteroit une Dissertation particuliere, & qui n'est pas de notre sujet. L'autre point qui n'est pas si sûr, mais qui, selon le P. Bénédetti, ne manque pas de probabilité ; c'est que la Version Syriaque remonte même jusqu'au tems des Apôtres. Sa preuve, c'est que S. Paul, Ephes. 4. 8. paroît avoir copié du Syriaque ce verset du Pseaume 68. *Ascendens in altum captivam duxit captivitatem.* Car dans l'Hébreu les mots sont un peu différens, quoique le sens soit le même : au lieu que dans le Syria-

que cela ſe trouve mot à mot. Il faut avouer que cette preuve n'a tout au plus que le premier degré de probabilité. L'Apôtre a pû rendre le ſens de l'Hébreu ſans s'attacher aux termes, alors ce ſera l'Interprête Syriaque qui aura pris de S. Paul, & non S. Paul du Syriaque. Notre Editeur ne ſe révolte point contre cette explication; mais il prétend qu'elle n'eſt pas plus certaine que le ſentiment favorable à l'antiquité de la Verſion Syriaque. C'eſt au Lecteur à en juger. Au moins eſt-il certain que cette opinion n'eſt point un ſiſtême imaginé par le P. Bénédetti: M. Simon a obſervé il y a long-tems que Gabriel Sionita auſſi Maronite prouvoit de même par le verſet de S. Paul l'antiquité de la Verſion Syriaque. C'eſt donc un ſentiment autoriſé dans cette nation, & c'eſt peut-être ce qui lui donne quelque air de probabilité. Sur la fin de ſa Préface, notre Editeur nous avertit que le ſtile de Saint Ephrem eſt ſimple dans les Ser-

mons de morale, élevé dans les Commentaires, orné dans les pieces de Poësie. Il conclut ensuite par une observation qui lui fournit un compliment assez recherché pour le Cardinal Querini. Saint Ephrem en plusieurs endroits de ses ouvrages est fort polemique; le Cardinal Querini qui fait travailler à cette Edition, s'applique en même tems à rebâtir avec beaucoup de magnificence son Eglise Cathédrale de Brescia; sur cela le P. Bénédetti compare cette Eminence à Zorobabel & à Néhémie, qui d'une main bâtissoient le Temple de Dieu, & de l'autre repoussoient les ennemis de son culte.

Dans toute cette longue Préface, l'Editeur n'avoit point encore rendu compte de son travail; c'est le sujet d'un avertissement assez court qu'il adresse au Lecteur. La difficulté de l'ouvrage est d'abord exposée d'une maniere sensible; outre le stile du S. Docteur qui a ses obscurités, ses figures, ses licences, sur-tout dans les Poësies que ren-

ferme ce second Volume, il a fallu déchiffrer des Manuscrits de plus de mille ans, tous à la vérité marqués au bon coin; mais fort maltraités par la révolution de dix siécles; là point de voyelles, quantité de consonnes effacées, des syllabes tronquées, des mots supprimés: ajoûtés les fautes des Copistes, les mots inconnus, l'inconvénient des lettres semblables. Notre Editeur, comme l'on voit, aura comparé, combiné, suppléé, deviné; mais quelle méthode de traduction a-t-il suivie: c'est la seconde chose qu'il nous explique. sans suivre mot à mot son Texte, il s'est attaché à rendre fidélement le sens, & à exprimer la force des termes. Il a cru qu'en traduisant S. Ephrem, il valoit mieux imiter la maniere de S. Jerôme dans la Version des Livres Saints, que celle de Pagnin, d'Arias Montanus, & de quelques autres qui sont barbares & inintelligibles, à force d'être litteraux. Enfin le P. Bénédetti fait honneur à ceux

ont pris part à l'Edition, qui ont ouvert leurs trésors Littéraires. Ce sont M M. Assemani, le P. Vitellio Jesuite, & Recteur du College des Maronites, le P. Emmanuel Alipius Abbé du Monastere des S. S. Pierre & Marcellin. Tous ont communiqué des Manuscrits ou des Livres Syriaques, & le dernier y a ajoûté les Actes de S. Ephrem en Arabe : on les trouvera dans le troisiéme Volume.

Voici donc ce que contient celui-ci. 1°. Des Commentaires sur Job, Isaïe, Jérémie, Ezechiel, Daniel, Hosée, Joël, Amos, Abdias, Michée, Zacharie, Malachie. 2°. XI. Sermons sur quelques endroits particuliers de l'Ecriture. 3°. XIII. Sermons sur la Nativité de N. S. 4°. LVI. Sermons de controverse sur les Héréfies. Sur ce Volume on pourra corriger dans l'Histoire des Auteurs Ecclésiastiques de Dom Ceillier quelques fautes d'ailleurs très-excusables, puisque ce docte Bénédictin n'a-

voit pû voir le S. Ephrem nouveau. Aux pages 77. & 78. du huitiéme Tome, il est dit 1°. que S. Ephrem sur Jonas approuve la leçon des LXX. *encore trois jours, & Ninive sera détruite*, au lieu de *encore 40. jours* qu'on lit dans l'Hebreu; mais on ne trouve rien de cela dans le Sermon de S. Ephrem sur Jonas : au contraire ce S. Docteur dit que pendant les 40. jours annoncés par le Prophete, la terre fut agitée par des secousses continuelles, qu'après six semaines qui font 42. jours, Ninive étoit dans l'effroi, & dans l'attente des malheurs prédits. 2°. Dom Ceillier conclut de l'approbation prétendüe donnée à la leçon des LXX. que S. Ephrem sçavoit assez de Grec pour consulter les Versions faites en cette langue : c'est dire bien peu en faveur de l'érudition du S. Docteur d'Edesse. Nos Sçavans entr'autres Vossius, & M. Simon dans son Histoire critique avoient déja remarqué que S. Ephrem cite les P. P. Grecs, en particulier

Irenée ; c'est assûrément sçavoir
plus de Grec qu'il n'en faut pour
consulter les Versions de l'Ecriture ; mais le Pere Bénédetti résoud la question, & déclare que ce Saint étoit parfaitement instruit des Langues Hébraïque, Chaldaïque, & Greeque, comme ses Ecrits le font voir. 3o. Saint Ephrem, au rapport de Dom Ceillier, dit que les Egyptiens mirent le corps de Jéremie dans le tombeau de Pharaon, en reconnoissance de ce que ce Prophete les avoit délivrés des Crocodiles, que le Roi Aléxandre transporta ses ossemens à Aléxandrie, que Jérémie prophétisa 41. ans, 560. avant J. C. mais dans l'Edition présente S. Ephrem ne parle ni du tombeau de Pharaon, ni des Crocodiles, ni du Roi Aléxandre, & il donne 42 ans de Prophétie à Jérémie. 4o. Ce que S. Ephrem dit de Bardesane, & de ses 150 Pseaumes, se rapporte au 53 de ses Sermons contre les Hérésies, non au 52 comme l'a crû D. Ceillier.

Outre ce second Tome Syriaque & Latin de S. Ephrem, le P. Bénédetti a donné deux Dissertations fort sçavantes, & fort zelées pour la Doctrine du Saint, dont il entend si bien la langue & les pensées. La premiere de ces Dissertations est pour répondre à un Professeur de Petersbourg, nommé Jean Kohlius, qui accusa il y a quelques années S. Ephrem de parler de l'Eucharistie en bon Luthérien. L'autre est une réfutation du P. le Brun de l'Oratoire, & de M. Renaudot, qui ont cru que S. Ephrem pensoit comme eux touchant la forme de l'Eucharistie. Ces deux petits Ouvrages sont détachés du Corps de l'Edition, & ils méritent de tenir leur place dans un autre Volume de nos Mémoires.

## ARTICLE XVIII.

*ETTRE DE M. JULIEN le Roy, Horloger du Roy ; de la Societé des Arts, aux Auteurs des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.*

P Armi les Mémoires que j'ai donnés à la suite de *la Regle rtificielle du tems*, imprimés chez regoire Dupuis en 1737. il y en un qui contient la description bregée d'une grosse Horloge, fai- sous mes ordres pour Messieurs es Missions Etrangeres. Dans le cond Volume du Traité de l'Hor- gerie Mécanique & Pratique, trouve page 395. une Critique ivie de cet ouvrage. Elle a pour tre : *Remarque sur la construction un Roüage à deux roues pour les osses Horloges.*

Il seroit à souhaiter pour l'Au- ur de ces Remarques, qu'il ne s eût point faites, parce qu'elles ouvent contre lui tout ce qu'il

a pensé qu'elles prouveroient contre moi ; elles sont au nombre de quatre ; le reste est un détail vague , qui ne fait rien contre ce que je vais dire.

Il s'est mépris à la premiere, en disant qu'un Pendule de douze pieds est plus sujet à retarder par le chaud , & à avancer par le froid qu'un de trois pieds.

A la seconde , en disant qu'un Pendule de trois pieds est suffisant pour rectifier toutes les variations que le rouage d'une grosse Horloge peut produire sur lui.

A la troisiéme , en disant que les Horloges à deux roues ont plus de frottemens que celles à trois ; & à la derniere, qu'on ne peut regler une Horloge à deux roues, ni avec l'échapement à ancre , ni avec celui à deux leviers.

J'ai extrait le précis de chaque Remarque , afin qu'on n'ait pas besoin du Livre pour l'intelligence de ce Mémoire , qui est un peu étendu, parce que j'ai voulu que toutes les parties dont il seroit com-

...t plûtôt des recherches
Horlogerie que des répon-
M. T. Je crois avoir rempli
...es.

MIERE REMARQUE.

*Page 396.*

...our construire un rouage à
...x roues pour l'usage de ces
...rloges, on ne peut raisonna-
...ment lui donner un Pendule
...ait de longueur moins de 12
...s ou environ, comme on
...rra ci-après par les nombres.
On sçait que plus un Pendule
...ong, plus sa verge est suscep-
...e de l'allongement ou du rac-
...rcissement causé par le chaud
...ar le froid. Ce Pendule ayant
...s quarts de plus que le Pen-
...e en usage; c'est-à-dire neuf
...ls, celui ordinaire n'en ayant
...trois, il aura par conséquent
...is fois plus d'irrégularités.
...is vous mettre à portée, mes
...rends Peres, de juger si cette
...quence est fort juste,
...ars 1742.

## REPONSE.

*Mémoire où l'on démontre que le froid ou le chaud feroient également avancer, ou rétarder deux Horloges, dont les Pendules differeroient en longueur, dans un rapport pris à volonté. Par Julien le Roy, Horloger du Roy; de la Société des Arts.*

Il est hors de doute que deux verges, de même métal, seroient dilatées par la chaleur, ou contractées par le froid, en raison de leur longueur, * si par supposition une verge d'acier d'un pied de long exposée à l'air chaud, s'y dilatoit d'une ligne, une autre verge de même métal qui en auroit quatre, s'y dilateroit de quatre lignes; le

* Madame la Marquise du Châtelet a rassemblé au Chapitre 18. du premier Tome des sçavantes Institutions de Physique qu'elle nous a données, tout ce qu'il y a de plus interessant sur les oscillations des Pendules.

d les contracteroit dans le mê-
: rapport ; & les mêmes effets
nsuivroient néceſſairement de
ux autres verges formées d'un
tal different.
Il eſt démontré que les longueurs
s Pendules, ſont entr'elles, com-
e les quarés des tems de leurs oſ-
lations, dans des arcs ſembla-
s.

E x e m p l e.

Le Pendule qui bat les ſecondes
le longueur 36. pouces, 8 lignes;
ui qui bat les demies n'en a que
quart ; celui qui bat les tiers
n a que le neuviéme ; & celui
i bat les quarts des ſecondes,
: que le ſeiziéme de cette lon-
eur.
Il ſuit de ce rapport, qu'un Pen-
le de quatre pieds, quatre lignes,
de quatre pieds moins quatre
nes, fait une vibration, dans le
ns que celui qui auroit un pied
oins une ligne, ou un pied plus,
e ligne en feroit deux.
Trois choſes réſultent de cette

vérité qui est incontestable.

1o. Si avec deux verges de même métal on formoit deux Pendules, l'un de quatre pieds, l'autre d'un pied, & qu'ils vibrassent dans un air temperé, l'un feroit deux vibrations dans le même tems que l'autre n'en feroit qu'une.

2o. Si le froid contractoit celui de quatre pieds, & l'accourcissoit de quatre lignes, il contracteroit aussi par conséquent celui d'un pied, & l'accourciroit d'une ligne: donc le rapport des longueurs resteroit, comme 1. à 4. & celui des tems comme 1. à 2. donc s'ils étoient appliqués à une Horloge chacun séparément, les Horloges avanceroient également par le froid.

3o. Si le Pendule ayant quatre pieds dans l'air temperé, étoit dilaté par l'action de la chaleur, de quatre lignes, celui d'un pied dans le même cas, le feroit par conséquent d'une ligne; donc le rapport des longueurs, & celui des tems seroient conservés: donc, si l'on supposoit encore ces deux Pendules appli-

ı deux Horloges, elles retar-
:nt également par l'action de
ıleur sur les verges de leurs
ıles; donc il est évident que
ıud, ou le froid, feroient
ıent retarder, ou avancer
Horloges, dont l'une auroit
ndule d'un pied, & l'autre
quatre.
ır mettre encore ceci dans
ıs grand jour, prenons le
qu'employe le Pendule d'un
ı faire deux vibrations: Je
te, il est égal à celui d'une
ion du Pendule de quatre
: par conséquent, pendant
eure, il y aura toujours de
t d'autre le même nombre
ns, soit que les deux Pen-
'allongent par le chaud, ou
ırcissent par le froid.
st si aisé de faire l'applica-
es exemples que je donne
les longueurs de Pendules
. volonté, que je crois inuti-
m'étendre davantage sur
t.

## REMARQUE 2me.

» On sçait encore que plus un
» Pendule est long plus il corrige les
» inégalités du mouvement à res-
» sorts, auquel il est appliqué ; mais
» dans une Horloge à poids il n'est
» question que des inégalités pro-
» venantes des frotemens, puisque
» la force motrice est toujours la
» même. Or si un Pendule de trois
» pieds est suffisant pour corriger les
» inégalités provenantes des frotte-
» mens, comme l'experience le prou-
» ve, l'excedent ne peut donc qu'ê-
» tre contraire à la justesse par les
» raisons qu'on vient de dire.

## *REPONSE.*

Voici l'Extrait de l'un des Mémoires que j'ai fait imprimer sur les grosses Horloges en 1737. Il a pour titre : *Troisiéme Mémoire sur les grosses Horloges, & sur les moyens de les rendre moins variables*.

*Mars* 1742.

» Les principales causes pour les-
»quelles on doit espérer peu de
» justesse des grosses Horloges or-
» dinaires, sont l'ûsure, les saletés,
» les frottemens, le chaud, & le
» froid, & pour le dire en peu de
» mots, un ouvrage d'Horlogerie
» construit pour marquer l'heure,
» est immanquablement déréglé par
» toutes les altérations physiques,
» ou mécaniques qui lui surviennent
» depuis l'instant où il a été par-
» faitement reglé, jusqu'à celui où
» il a cessé de l'être.

» Pour donner un exemple sen-
» sible de ce que j'avance ici, & des
» causes qui détruisent la justesse
» des grosses Horloges, je vais com-
» parer le mouvement de celle du
» Palais à celui d'une Pendule or-
» dinaire à secondes.

» Le poids moteur de l'Horloge du
» Palais pese environ 500. l. il des-
» cend en 24. heures d'environ
» 32. pieds.

» Celui d'une Pendule à secon-
» des pese ordinairement 8 liv. &
» descend d'environ six pouces par

»jour, d'où s'ensuit par le calcul, » que l'action du poids moteur de » l'Horloge du Palais, est à celle » du poids d'une Pendule à secon» des, environ comme 4000. est » à un ; & parce qu'il faut à peu» près la même force motrice pour » entretenir en mouvement des » Pendules à peu-près de même lon» gueur ; il s'ensuit encore, que si » celui de l'Horloge du Palais étoit » appliqué à un mouvement à se» condes, *il pouroit être entretenu » en mouvement avec ce seul degré » de force que je viens de comparer » aux* 4000 ; d'où il résulte que cet » excès des degrez de force qu'a cet» te Horloge par-dessus celle d'une » Pendule à secondes *est diminuée » dans des rapports qui sont variables » depuis* 4000. *jusqu'à un*, tant par » les frottemens de ces parties qui » sont en mouvement que par leur » propre poids & par la levée de ses » détentes.

» Si d'ailleurs on fait attention » aux usûres qui sont tellement » causées par un tel excès de puis-

nce motrice , & avec combien
e variations dans un jour seule-
ment, elle se transmet sur le Pen-
ule, on ne sera peut-être pas
rpris si une telle Horloge peut
rier d'une heure en 24. malgré
utes les précautions, & les pei-
es que peuvent prendre ceux
ui sont chargez du soin de la
gler.

Quoique toutes les grosses Hor-
ges ne soient pas aussi grossiere-
ent faites, & aussi mal entendues
ue celle ci, cependant la plupart
i different peu; d'où je crois
ouvoir conclure que si l'on met-
oit à l'avenir les moyens que je
iens d'indiquer, il en résulteroit
usieurs avantages, dont les prin-
ipaux sont que le mouvement
es Horloges en iroit plus juste,
: que leur justesse en seroit plus
urable.

Il est aisé de juger par ce qu'on
nt. de voir qu'un Pendule de
is pieds est insuffisant pour régler
grosses Horloges. Voici quel-
es réflexions qui peuvent con-

vaincre encore davantage de cette vérité.

A l'égard de la longueur du Pendule, il est hors de doute que si tant d'habiles Astronomes ont adopté pour leur usage celui qui bat les secondes, c'est uniquement parce qu'ils l'ont trouvé le plus commode, & non parce qu'ils l'ont trouvé le plus juste ; car on ne peut supposer avec raison qu'ils ont tous eu cette idée avantageuse du Pendule qui bat les secondes, puisqu'il nous manque la solution d'un problême dont voici l'énoncé.

*Une Horloge bien faite à tous égards étant donnée, quelle seroit la longueur du Pendule qu'on y devroit appliquer, afin qu'elle allât plus juste avec celui là seul, qu'avec tout autre.*

Il est de la derniere évidence que la solution de ce problême fixeroit toutes nos idées à cet égard, mais selon les apparences nous ne l'aurons pas encore si-tôt ; en l'attendant, prenons, (quoique l'on en dise) le meilleur parti ; écoutons

la Physique, les experiences, & les Horlogers du premier ordre, qui nous disent tous, que plus un Pendule est long, plus sa lentille est pesante, & mieux il rectifie les alterations qui lui surviennent de la part du rouage auquel il est appliqué.

Si malgré tout ce que je viens d'exposer à l'avantage des longs Pendules, on persiste à croire que j'ai mérité les reproches qu'on m'a fait, M. le Bon Horloger de l'Académie Royale des Sciences, en mérite aussi, puisqu'il en a employé plusieurs de 7 pieds, & plus, à des Pendules qui battent les secondes de 3. en 3. Depuis plusieurs années j'en vois aller une de sa façon, dont la lentille pese, environ 45. l. & dont la régularité m'invite à convier mes Confreres de penser comme lui.

## REMARQUE 3me.
*Page* 397. & 398.

» La suppression d'une roue n'est.

» pas moins désavantageuse à un
» mouvement de grosse Horloge;
» elle oblige à faire les dentures
» très-petites. Pour le comprendre
» aisément, il ne faut que jetter
» les yeux sur les nombres qu'il faut
» pour un Pendule de 12. pieds;
» 78. à la grande roue, pignon de 6.
» & 64. au rocher 398. Il y auroit
» beaucoup de choses à dire sur un
» mouvement à deux roues, &c.

## REPONSE.

En jettant les yeux sur ces nombres, on voit qu'ils sont choisis exprès pour en tirer des conséquences bien frivoles, puisqu'elles disparoissent toutes en augmentant celui de la premiere, & en diminuant celui du Rocher. Voici celui qu'on a employé 140. pignon de 7. & 45. au Rocher. Je ne m'arrêterai point à refuter le reste de cet article, qui contient de pareilles observations; je viens à d'autres qui sont plus dignes d'être présentées au public.

outes les Horloges étoient an-
nement à balancier & à deux
s; mais peu d'années après la
ouverte de l'utilité du Pendu-
appliquée aux Horloges, on
npressa d'en supprimer les ba-
nciers pour y substituer des Pen-
les. En Allemagne les Horlo-
ers prirent deux routes differen-
s pour cela : plusieurs ajouterent
ne roue ; mais les plus curieux &
es plus intelligens, qui dans les
voûtes des édifices où dans les clo-
chers trouverent de la place, laisserent les deux roues, & même
sans démonter l'Horloge, y appliquerent un Pendule de 15. ou 20.
pieds, suivant que le nombre de ces roues l'exigeoit. Par ce moyen
ils diminuerent la dépense, & s'assurérent d'une plus grande justesse,
parce que dès ce tems-là on avoit déja expérimenté celle des longs
Pendules. C'est de M. Inderlin que je tiens ce fait dont nous
avons ici un exemple.

L'Horloge du Prieuré de S. Martin est encore en nature telle qu'elle

étoit peut être 50. ou 60. ans avant la découverte du Pendule, pour y en appliquer un, l'on a supprimé seulement l'une des branches de son balancier, & appliqué sur l'autre une cheville ronde, qui au moyen d'une verge en va communiquer le mouvement au Pendule qui oscille dans un lieu dont la verticale en passe à 4 ou 5. pieds de distance. Ce pendule autant que j'en ai pu juger à la vûe, a 24. ou 25. pieds.

Les Horloges à deux roues ont moins de frottemens que celles à trois. Douter de cette vérité, c'est demander qu'on démontre qu'une somme de trois écus est plus grande d'un tiers que celle de deux, cependant pour convaincre ceux qui voudroient en douter, je vais le faire par des quantités numériques.

Il faut considérer les roues d'une machine qui a une suite de roues comme autant de diviseurs qui divisent sa puissance motrice qui doit les faire tourner. Pour

rendre ceci sensible, supposons sa force motrice égale à 100. qu'elle est divisée en 100. degrés, & que les frottemens des 10. roues dont elle est composée sont égaux à cette quantité, en telle sorte que la force motrice devienne une force morte, qui cependant deviendroit force vive, en y ajoutant le moindre poids, & encore force morte, en ajoutant une roue de plus à la machine. Il est aisé d'appercevoir qu'il en seroit de même par la soustraction des roues, & par celle des degrés de la puissance motrice. D'ailleurs il est aisé de voir que chaque roue résisteroit par son poids & par son frottement, à plus ou moins de ces dix degrés de la force motrice que j'ai supposée en premier lieu, & cela quand même l'espace parcouru par la derniere roue, seroit égal à celui parcouru par la premiere ; d'où il s'ensuit qu'à plus forte raison dans les Horloges à trois roues, où la derniere parcourt un plus grand espace que dans celle à deux, il doit y avoir

plus de frottemens, plus d'ûsure; un plus grand poids moteur, & moins de régularité que dans celle à deux.

## REMARQUE DERNIERE.

» Il paroît que l'Auteur de ce
» changement n'a pas toute l'expé-
» rience nécessaire dans la grosse
» Horlogerie; puisqu'ayant mis un
» échapement à deux Leviers à ce
» mouvement, il a ensuite recon-
» nu son erreur, ce qui l'a obligé
» un an ou environ après l'avoir
» fait, de l'ôter pour en mettre un
» à ancre. Il pourra bien encore
» dans quelques années se déter-
» miner à supprimer pareillement
» ce rouage à deux roues, & l'é-
» chapement à ancre pour refaire
» le tout à l'ordinaire.

## *REPONSE.*

Vous voyez, mes R. R. P. P. par ce qui précede, que celui qui en est l'Auteur n'a pas eu en vue

e faire mon apologie, car il se se-
oit mieux informé; mais il m'en
roira, s'il le juge à propos, c'est
le lui seul au monde que je tiens
ıncore à l'heure que j'ai l'honneur
le vous écrire le changement qu'il
veut que j'aie fait à cette Horlo-
ge, dont je n'ai pris absolument,
directement, ni indirectement en
quelque maniere que ce puisse être
aucune connoissance depuis qu'elle
est faite. Pourquoi défigure-t-il
lui-même son livre, où il y a de
bonnes choses, par une critique peu
exacte.

Peut-on se mettre dans sa situation, sans penser qu'il est triste pour lui de s'être permis le dessein d'insinuer au Public, qu'il est au-dessus de mes forces, de faire aller une grosse Horloge, ni avec l'échapement à ancre, ni avec celui à deux leviers? qu'en penseront d'illustres Sçavans, & d'habiles Horlogers qui ont vû dans les Mémoires de l'Académie des Sciences année 1720. page 213. & 214. l'application que j'ai faite de la

dévélopante du cercle aux faces de l'échapement à ancre? dans celui de 1725. page 72. celle que j'ai faite du Cadran mobile aux pendules? Dans le livre de la figure de la terre par M. de Maupertuis, page 173. ce qu'il dit d'une Pendule avec l'échapement à deux leviers, que je lui ai faite pour le voyage du Nord? Dans les Mercures de Juin 1732. & de Septembre 1734. les Mémoires que j'ai donnés sur les grosses Horloges, lesquels sans contredit m'ont acquis le droit de requerir que les Titres en soient placés, l'un à sa description d'une grosse Horloge, page 192. de son second Volume, & l'autre au dernier article de la page suivante. Voici le premier de ces Mémoires, après lequel on trouvera seulement le titre du dernier.

*Nouvelle maniere de construire les grosses Horloges, non seulement plus simple que celles que l'on a faites jusqu'à présent, mais encore d'un meilleur usage, & à meilleur marché. Mars 1742.*

*entée en 1732. par Julien le Roi*
*léger du Roi, & de la Société*
*Arts.*

Pour diſtinguer les deux conſ-
uctions, je nommerai celle qui
en uſage, Horloge verticale,
cauſe que ces roues ſont placées
tre des plans verticaux, & la
uvelle, horizontale, à cauſe que
s roues ſont placées ſur une pa-
lelograme verticale poſée hori-
ntalement.

En plaçant toutes les roues ſur
ſeul rectangle horizontal, il eſt
dent que de 11. pieces, dont
cage eſt compoſée dans la conſ-
uction ordinaire, j'en ſuppri-
dix, & que je ne retiens que
rectangle inférieur, en don-
nt ſeulement plus de longueur
x deux petits côtés. Ce rec-
ngle, quoique plus grand ſera
is aiſé à faire que dans la conſ-
ction verticale, à cauſe qu'on
era toujours de 5. pieces ſans
e pour cela il en ſoit moins ſo-
e ; il n'en eſt pas de même dans
onſtruction ordinaire ; on eſt

» obligé de le faire d'une seule, afin » de lui donner toute la solidité » qu'il doit avoir.

» Outre la suppression des pieces » dont je viens de parler, il y a en- » core une diminution assez consi- » dérable dans les chapes des re- » montoirs, & dans les croix qui » soutiennent le vertige des palet- » tes ; de sorte que dans l'Horlo- » ge horizontale composée de roues » de même grandeur, il y aura en- » viron deux septiéme moins d'ou- » vrage que dans la verticale ; d'où » s'ensuit que la premiere ne coû- » tera que cinq mille livres : lors- » que la derniere en couteroit 7.

» Non seulement la nouvelle » Horloge est plus simple & de plus » longue durée que l'ancienne, à » cause que les frotemens y sont » considérablement diminués. C'est » ce que je vais démontrer par le » problême de Mécanique qui suit, » & que j'appliquerai à la nouvel- » le construction.

URE DE SEPTEMBRE, 173

*moire sur un moyen de faire*
*r & sonner le tems vrai aux*
*es publiques par Julien le Roi*
*er &c.*

donnant au Public dans le
re de Mars dernier, une
le maniere de construire les
plaques des répétitions, la-
a de si heureux succès; je me
gagé en même tems de lui
r plusieurs Mémoires sur
ogerie: je ne sçai pas si j'aurai
r de faire d'autres observa-
ır le livre dont il est ici ques-
l seroit avantageux à l'Hor-
qu'une meilleure Plume que
ine se chargeât de ce soin.

## ARTICLE XIX.

*REPONSE AUX PRINCIPALES Objections contenues dans l'Examen des Leçons de Physique de M. l'Abbé de* Molieres, *en forme de Lettres à M.* Sigorgne.

ON a déja rendu compte dans le Journal de Juillet de l'année 1741. des deux premieres Lettres de M. D. L. Elles contenoient ses réponses aux objections proposées par M. Sigorgne contre le sistême de M. de Molieres dans l'Examen de la premiere & de la seconde Leçon. Nous allons parler de la troisiéme Lettre qui est la réponse à l'Examen de la troisiéme Leçon.

M. D. L. suppose d'abord qu'il a parfaitement répondu aux raisonnemens par lesquels M. Sigorgne a prétendu faire reconnoître 1o. la néceſſité du vuide dans l'Hypothese des petits tourbillons. 2o. l'inégalité des forces centrales au Pole &

à l'Equateur d'un petit tourbillon. A-t-on réellement bien fait concevoir comment les espaces angulaires compris entre plusieurs tourbillons, peuvent être remplis d'une matiere, qui séjourne dans ces petits asiles, sans être forcée de couler aux centres des tourbillons, quoiqu'elle n'ait point de force centrale comme les points des tourbillons mêmes? C'est sur quoi nous ne décidons point, n'étant chargés que de rapporter.

Quant à l'inégalité des forces centrales dans les différentes circonférences d'une même couche; pour se rendre aux raisons que M. D. L. oppose à M. Sigorgne, il ne suffit pas de remarquer que dans un petit tourbillon la circonférence plus près du Pole, & sous-double de la circonférence de l'Equateur, étant parcourue la moitié plus vîte que celle de l'Equateur; chaque petit côté de cette circonférence sous-double est frappé deux fois plus souvent par les mêmes globules; puisqu'alors cha-

que petit côté de l'Equateur frappé la moitié moins souvent par les mêmes globules dans un certain tems, pourroit être frappé par un nombre de globules la moitié plus grand, & par-là recevroit un égal nombre de coups, dont chacun en particulier a la moitié plus de force, comme on le suppose, & comme l'avouent les défenseurs du sistême; mais l'on doit entendre de plus que chaque petit côté de l'Equateur est double, de chaque petit côté de la circonférence plus près du Pole, & qu'ainsi en pareil tems que chaque globule de la circonférence sous-double, change de côté deux fois plus souvent, & frappe ainsi deux fois plus souvent en pareil tems que chacun des globules de l'Equateur; ce qui fait un nombre de coups double dans cette circonférence plus petite.

Mais ne dira-t-on point du moins que dans la circonférence de l'Equateur, le premier point de chaque côté est frappé tout aussi souvent que le premier point de

chaque côté dans la circonférence ſous-double ; puiſqu'aux détours des côtés plus grands, les globules ſe ſuccedent avec la même viteſſe, qu'aux détours des côtés plus petits ? & ſi cela étoit, ces côtés plus grands attaqués plus fortement à leurs jointures, ne ſeroient-ils point plus expoſés à s'ouvrir & à ſe ſéparer. Nous abandonnons le ſort de cette difficulté à des eſprits plus pénétrants, & plus occupés de ces matieres.

M. D. L. après les remarques préliminaires établit une propoſition directement contraire à une autre propoſition de M. Sigorgne. Celui-ci a prétendu prouver que ſi un tourbillon contenu dans un eſpace ſolide rempli de tourbillons a plus de force centrale que ceux qui l'environnent, il ne doit jamais eſſer de s'étendre aux dépens de es voiſins. M. D. L. aſſûre que ela n'eſt rien moins que démoné, & pour le faire voir, il prend lui-même détruire ce princide M. Sigorgne : ſçavoir qu'une

couche ſupérieure d'un tourbillon doit recevoir de la couche inférieure une augmentation de force. M. D. L. dit, que ces couches étant en équilibre, elles ne ſe doivent rien les unes aux autres. On ne peut douter ſelon lui, qu'il n'y ait équilibre entre des couches qui ont des forces centrales égales, parce que l'égalité de forces fait équilibre. Cela paroît inconteſtable, ſi ces forces ſont oppoſées ; car équilibre dit oppoſition de forces égales. Reſte à ſçavoir ſi les forces ſont oppoſées dans ce cas. La couche inférieure trouve-t-elle une oppoſition dans la couche ſupérieure qui tourne dans le même ſens, & autour du même centre, quoiqu'avec moins de viteſſe?

M. D. L. appelle à ſon ſecours l'expérience pour en tirer un témoignage qui détruiſe l'objection de M. Sigorgne. Il dit que les derniers cercles d'un tournant d'eau ont moins de viteſſe que ceux qui ſont plus près du centre, de ſorte que le nageur a bien moins de peine à s'en retirer, qu'il n'en auroit

à se retirer des cercles plus voisins du centre. Je ne sçai pas si M. Sigorgne sera effrayé du précipice autant que le nageur ; mais ne faudroit-il point examiner ici, si ce tournant d'eau ne provient point de quelque gouffre qui se trouve au milieu ? car alors les parties d'eau plus proches du centre n'auront qu'une force centripete toute opposée à la force centrifuge des petits tourbillons. Il ne sera donc pas étonnant que les cercles intérieurs ne communiquent point leur vitesse aux plus éloignés, puisqu'à mesure qu'ils acquierent cette vitesse, ils se précipitent vers le centre, au lieu de se jetter sur les cercles environnants.

Un autre expérience ne seroit-elle point plus propre à éclaircir la difficulté ? Remplissez d'eau un baquet bien arrondi intérieurement, afin que le mouvement circulaire de l'eau qu'on y aura versée trouve moins d'obstacles. Donnez le mouvement circulaire au centre de ce fluide ; ensuite aban-

nés le tout au mouvement que l'on vient d'imprimer. Ne voit-on point la viteſſe des cercles ſupérieurs croître aux dépens des intérieurs, juſqu'à ce que tous ces cercles achevent leur révolution à-peu-près en même tems ? mais peut-être cela prouve-t-il aſſez peu de choſe : nous ne faiſons que propoſer nos doutes ; un homme tel que M. D. L. les réſoudra bien facilement, s'ils ſont mal fondés. M. de L. paſſe à un autre point, il ſoutient contre M. Sigorgne que dans l'agrandiſſement d'un petit tourbillon aux dépens des autres, la quantité de mouvement ne doit point être conſidérablement diminuée.

Son principe eſt qu'un corps mû ſelon une courbe, ne perd qu'une quantité infiniment petite de ſa viteſſe dans un tems fini ; d'où il conclut que les globules ou points d'un tourbillon forcé de rebrouſſer chemin par les points d'un autre tourbillon, ne doivent perdre qu'une quantité de leur viteſſe infiniment petite, parce qu'ils ne ſont

aînés que ſuivant la direction
e courbe. N'y auroit-il point
ar hazard quelqu'abus du prin-
? Ne ſeroit-il pas pris dans
ens trop étendu ?
paroît conſéquent aux regles
rales établies par l'Auteur du
ne que deux viteſſes ſe dé-
ent l'une l'autre, du moins en
de partie ſi elles ſe rencon-
dans des directions tellement
ſées qu'elles ne different que
peu de la ligne droite ; car le
le, entre deux forces de cette
e, ne conſerve de viteſſe que
parcourir une diagonale très-
: en comparaſion d'un des cô-
u'il auroit parcouru dans le
: tems, s'il n'avoit été pouſ-
e par une de ces forces, puiſ-
a moindre diagonale du pa-
ograme eſt d'autant plus pe-
ue les côtés contigus du paral-
ame different moins de la lig-
oite. On demande donc à pré-
les mouvemens circulaires
uches de deux tourbillons ne
contrent pas dans des direc-

tions presque aussi opposées qu'elles le peuvent être, lorsque les points de l'une commencent à faire rebrousser chemin aux points de l'autre? car si cela est ainsi, il semble qu'il doit se perdre beaucoup de mouvement; quoique l'opposition de forces inégales continuellement réitérées fasse sortir ces points de la ligne droite à chaque instant, pour leur faire décrire une courbe. L'expérience n'est-elle pas ici de concert avec le principe que l'on vient de rappeller? Une pierre lancée en l'air, presque perpendiculairement, ne conserve pas si long-tems la force qu'on lui a donnée, qu'une boule de même pésanteur roulée sur un plan horizontal bien uni : cependant cette pierre, que l'on peut supposer ronde comme la boule, n'a dû décrire qu'une courbe dans l'air, se trouvant entre deux forces, dont l'une diminue toujours, & n'est pas diamétralement opposée à l'autre. L'on ne peut pas dire que l'air lui ait plus résisté qu'à la boule,

fur-tout dans le fiftême où l'air ne doit point réfifter, fi ce n'eft par fa force centrale, laquelle ne peut caufer que la péfanteur de la boule & de la pierre. L'on ne peut pas dire encore que la pierre ait communiqué plus de mouvement, parce qu'elle a trouvé une matiere plus denfe; puifque tout eft fuppofé également plein. Il paroît donc que la feule péfanteur plus directement oppofée à la force de la pierre lancée en l'air, qu'à la force de la boule, a pû faire perdre à la pierre une partie confidérable de fon mouvement dans un tems fini, quoique cette oppofition de forces ne lui ait fait décrire qu'une courbe.

Nous ne prétendons pas affûrément jetter une pierre dans le jardin de M. Moliere, & nous n'ofons pas même affûrer que de pareilles expériences contredifent fes explications, parce que nous reconnoiffons toute la fupériorité de fes lumieres; mais nous croyons qu'il eft toujours à propos de pro-

poser les difficultés qui se présentent aux esprits les plus communs. Il arrive quelquefois que l'homme qui voit le plus loin, n'a pas apperçû des objets très-proches de lui; il est surpris qu'une autre dont la vue est bien plus courte les lui fasse remarquer; & il se pourroit faire que quelcun addressât assez juste dans l'endroit foible du plus beau sistême.

M. D L. dans sa troisiéme proposition s'éleve contre une autre proposition de M. Sigorgne, qui avance que dans un tourbillon composé d'autres petits tourbillons, chaque globule ou chaque point n'a pas plus de force pour s'éloigner du centre commun qu'il n'en auroit, si le tourbillon étoit simple, tout étant d'ailleurs égal. M. de L. pour refuter son adversaire sur ce point, fait soigneusement remarquer que chaque globule d'un tourbillon composé outre la force centrale provenante du mouvement circulaire autour d'un centre

commun, a encore une force centrale provenant du mouvement circulaire autour d'un centre partilier, puisque par ce dernier mouvement les petits tourbillons, dont un plus grand est composé, tendent à éloigner leur centre les uns des autres, & qu'ils ne pourroient les éloigner ainsi qu'en les éloignant du centre commun ; mais sans parler des autres difficultés que l'on pourroit faire après cette réponse ; n'est-il pas à craindre que les efforts opposés des petits tourbillons qui sont dans un même rayon du plus grand tourbillon ne se détruisent les uns des autres ; & si cela est, ces efforts ne doivent-ils pas être comptés pour rien ?

Une quatriéme proposition de Monsieur..... établit que dans un tourbillon composé de petits tourbillons, la vitesse des points d'un des petits tourbillons peut bien être égale à la vitesse de son centre dans la circonférence qu'il décrit autour du centre commun. M. de L. prétend avoir déja répondu

à quelques difficultés proposées contre cette these, & il examine ici l'objection que M. Sigorgne tire de la différence qui se trouve entre la vitesse de la terre autour du Soleil dans le sistême admis de part & d'autre, & la vitesse de la terre autour de son propre centre. M. de L. répond que l'on ne doit pas conclure de ce qui s'observe dans la révolution des Planettes, à ce qui doit s'observer dans le mouvement circulaire des petits tourbillons, qui sont encore dans leur état de perfection & d'équilibre, & dans lesquels il n'est point survenu de dérangement. En effet si les mêmes causes, qui peuvent contribuer au dérangement d'un grand tourbillon, ne peuvent produire le dérangement des petits, la conséquence que tire M. Sigorgorgne n'aura pas lieu, à moins qu'il n'insiste de nouveau, & qu'il ne dise que les petits, & les grands tourbillons conservés par les mêmes loix, & tout aussi bien en équilibre les uns que les autres, ont dû se déranger les uns comme les

autres, qu'il est bien probable que les petits à l'exemple des grands se seront éloignés de l'état de perfection dans lequel ils avoient été créés.

Dans une cinquiéme proposition Monsieur..... releve encore M. Sigorgne sur ce qu'il a dit que dans un tourbillon composé, si la vitesse des petits tourbillons supérieurs plus grande qu'elle ne doit être par rapport aux inférieurs, a passé dans les petits tourbillons des couches intérieures, elle ne doit plus passer du petit tourbillon central dans ses couches environnantes, jusqu'à la superficie du tourbillon composé. » Un des principaux avantages du tourbillon » composé, ( dit M. de L. ) c'est » la facilité, & la promptitude » avec laquelle les tourbillons peuvent se remettre en équilibre » comme auparavant, si par quelque cause que ce soit cet équilibre vient à être rompu.

» Ceux qui auront un nouvel » accroissement de force centrale,

» rompant la barriere de l'équili-
» bre qui les arrêtoit, s'agrandi-
» ront aux dépens de ceux qui les
» touchent, & qui ont moins de
» force centrale ; ceux-ci dépouil-
» lés de leurs superficies extérieu-
» res, & par-là doués d'une plus
» grande force centrale, s'agrandi-
» ront encore aux dépens de leurs
» voisins, & ainsi de suite jusqu'à
» ce que l'équilibre survienne ; on
» voit combien d'avantages nais-
» sent en foule de ce mécanisme
&c. Il faut avouer que ce petit jeu de tourbillons est des plus commodes, & un chef-d'œuvre de l'imagination, comme le dit M. de L. si tous ces petits tourbillons se dépouillent avec tant d'adresse, & avec des mouvemens si peu opposés, qu'il ne se perde qu'une quantité infiniment petite de leurs vitesses.

M. de L.... suit parfaitement bien sa pointe, & nous expose comment, selon les loix de ce mécanisme, les petits tourbillons d'une couche supérieure enlevent quelque

chose aux petits tourbillons de la couche inférieure, lesquels devenus par cette perte plus forts ou plus furieux ne sont plus en équilibre avec les tourbillons d'une couche plus près du centre; de sorte que les tourbillons d'une troisiéme couche bien-tôt dépouillés de la même maniere, se dédommagent encore sur ceux d'une quatriéme couche intérieure, jusqu'à ce que ce pillage aboutisse au petit tourbillon central; Celui-ci dépouillé aussi comme les autres n'en est pas plus disposé au repos: sa derniere superficie circule avec plus de vitesse; d'où il arrive que ce tourbillon central peut bien s'être mis en équilibre, si on le veut, avec chacun des petits tourbillons qui composent une couche environnante; mais il n'est pas encore en équilibre avec cette couche, s'il ne l'oblige pas à circuler plus vîte autour du centre commun; il la force donc d'accélérer sa vitesse autour de ce centre; & s'il perd lui-même par-là quelque chose de

sa vitesse circulaire, il recouvre ce qui lui manque, en se déchargeant pour aller plus vîte de quelqu'une de ses enveloppes sur les tourbillons de la couche qui l'environne, jusqu'à ce qu'il soit en équilibre tout à la fois, & avec les mouvemens particuliers des tourbillons de la couche voisine, & avec le mouvement commun de cette couche autour du centre de tout le tourbillon composé. On doit donc concevoir que ce petit tourbillon central fait deux personnages : sçavoir celui de tourbillon particulier, & celui de premiere couche intérieure du tourbillon composé : il faut qu'il soit en équilibre à ces deux égards, sans quoi tout seroit perdu.

La sixiéme proposition annonce la réfutation des preuves que produit M. Sigorgne pour montrer que dans le tourbillon composé, la vitesse des points ne doit pas passer de la supetficie au centre, ni du grand tourbillon dans les petits, comme des petits dans le grand. On avoue ici que dans le tourbillon simple, le mouvement

ne paſſe point de la derniere ſuperficie au centre ; mais on a déja pû voir comment il peut y paſſer dans un tourbillon composé. Selon M. de L.... la terre qui n'accélere pas ſenſiblement ſon mouvement diurne autour de ſon axe, lorſque ſon mouvement circulaire autour du Soleil nous paroît accéleré, ne fournit qu'une preuve bien foible à M. Sigorgne, puiſque la différence de viteſſe pourroit être inſenſible dans le mouvement diurne, quoiqu'elle fût réelle ; mais on s'en tient ſur-tout à ſuppoſer que les petits tourbillons ſe ſont conſervés dans un état de perfection, qui ne permet pas de leur attribuer les dérangemens des grands. Voilà des petits tourbillons bien admirables, & d'une vertu bien éprouvée.

La ſeptiéme & derniere propoſition de cette Lettre, nous annonce une nouvelle batterie propre à démonter celle que M. Sigorgne a élevée contre une autre partie du même ſiſtême ; ce ſont les frot-

temens des couches différentes de chaque tourbillon. On reconnoît d'abord que dans le tourbillon simple, ces frottemens doivent causer une grande perte de mouvement; & delà ne conclura-t-on point qu'il y a une grande perte de mouvement dans le tourbillon composé de tourbillons simples ? car je ne crois pas que les tourbillons, dont un plus grand est composé, soient eux-mêmes des tourbillons composés d'autres tourbillons composés, & ainsi jusqu'à l'infini. Il paroît à craindre que ces tourbillons n'eussent alors une force centrale infinie, & par conséquent une résistance en tout sens, à l'égard de laquelle une force finie quelconque seroit 0. ce qui ne s'accorderoit peut-être pas avec l'insensible résistance d'un milieu rempli de ces tourbillons.

Mais enfin M. de L.... nous dit que les frottemens des tourbillons composés ne doivent faire perdre qu'une très-petite quantité de mouvement, parce que si les petits tourbillons de ces couches ont à passer par quelque détroit, ils en sont

quittes pour charger de figure, se défaire de quelques-unes de leurs enveloppes, ce qu'ils font très-aisément, comme on l'a vû, quitte à se remplumer dans la suite quand ils seront plus en liberté, ce qu'ils ne manqueront pas de faire aussi, puisqu'ils ont acquis une plus grande force centrale; mais on voudra sçavoir à présent ce que sont devenues ces enveloppes qu'ils ont laissées à la porte quand elle étoit trop étroite. Ces enveloppes arrêtées en cet endroit n'ont-elles pas perdu leur mouvement circulaire autour du centre commun? le petit tourbillon qui les reprendra ne perdra-t-il pas autant de vitesse qu'il leur en communiquera?

Outre cela M. Sigorgne a remarqué que les petits tourbillons ne doivent pas si aisément s'allonger, s'affaisser, changer leur figure à chaque instant, parce qu'ils ont en tout sens une force centrale très grande, & telle qu'elle peut être cause de la dureté des corps solides. C'est sur-tout au sujet de

l'insensible résistance de l'Ether que cette difficulté revient dans toute sa force; car comment se peut-il faire, pour le dire ici en passant, qu'un milieu composé de petits tourbillons ne résiste point, ou que cette résistance soit insensible, si l'on n'éprouve point d'autre résistance que celle de ce milieu dans la difficulté que l'on trouve à séparer les parties d'un corps solide? Or il paroît sûr que l'on n'éprouve point d'autre résistance que celle de ce milieu, à moins que la matiere des corps durs ne résiste par elle-même, & par son repos. L'objection a parû des plus pressantes à plus d'une personne, & ce ne seroit pas y répondre que de dire qu'elle a la même force contre tous ceux, qui n'ont pas assigné d'autre cause de la dureté que la pression du fluide environnant; car M. Sigorgne triompheroit toujours, si on sembloit lui accorder que le sistême du célebre Académicien n'est pas plus vrai que ceux qui sont démontrés faux & insuffisans

par quelque endroit. L'on avoue enfin à M. Sigorgne que les petits tourbillons obligés de passer par un détroit moins large que le volume qu'ils occuppent ordinairement, se dépouilleront de quelqu'une de leurs couches, & que dans ce dépouillement la vitesse de leur centre, & le mouvement circulaire diminuera un peu ; mais on ajoûte que ces tourbillons après avoir passé le détroit, se lanceront en avant, & reprendront tout ce qu'ils ont perdu de vitesse. Rien de plus ingénieux, pourvû qu'un mouvement vraiment perdu puisse se recouvrer, sans qu'il soit communiqué par un autre corps, qui en perd autant qu'il en communique.

M. de L.... soutient aussi très-habilement que le sassement, & ressassement de la matiere contenue dans les petits tourbillons, se doit faire, comme le prétend M. de Moliere dans le tourbillon Elliptique. Il s'appuye sur ce principe qu'un tourbillon passant d'un

milieu où la force centrale est plus grande, dans un autre milieu où la force centrale est plus petite, doit s'agrandir dans ce nouveau milieu aux dépens des autres, & ensuite diminuer en repassant dans le milieu où la force centrale est plus grande, observant toujours la même méthode, parce que, comme dit, M. de L.... ce petit tourbillon ne peut pas faire reflexion; qu'il est plus simple de demeurer tel qu'il est, que de changer pour revenir à son premier état.

Monsieur.. termine cette Lettre par des remarques qui montrent bien que les resources de l'Algebre ne lui sont pas interdites, surtout lorsqu'il fait voir de plusieurs façons, que la force centrale d'une circonférence près du Pole d'un petit tourbillon, est égale à la force centrale de la circonférence de l'Equateur.

Ce que l'on recueille de plus sûr de ces sçavantes Disputes, c'est qu'il se peut fort bien faire qu'un esprit très pénétrant croye voir des

démonſtrations où il n'y en a point du tout ; puiſque des deux habiles adverſaires que nous voyons aux priſes, il y en a du moins un dans ce cas. Ce qui n'eſt pas moins certain, c'eſt qu'ils ſeroient tous deux mauvais Juges du mérite, s'ils n'avoient pas conçû l'un pour l'autre beaucoup d'eſtime.

## ARTICLE XX.

*RERUM ITALICARUM Scriptores, &c.* Tomus XIII.

L'Hiſtoire Florentine de Jean Villani occupe les trois-quarts de ce Volume : elle eſt ſuivie d'une Hiſtoire de Sicile, qui commence à la mort de l'Empereur Frideric II. arrivée en 1250. & finit en l'année 1294. par Barthélemi de Neocaſtro Juriſconſulte de Meſſine : d'une Vie de Nicolas Acciaioli Florentin, Grand Sénéchal de la Pouille, écrite par Mathieu Palmerio, Florentin ; & d'un fragment de l'Hiſtoire de Vicen-

ce, par Conforto Pulce, Vicentin. Ces trois derniers Ouvrages voyent ici le jour pour la premiere fois. Nous n'en dirons que ce qui est nécessaire pour en donner une legere notion.

1. *Historie Florentine Di Giovanni Villani Cittadino Florentino, fino all' anno* 1344. Jean Villani naquit à Florence dans le treiziéme siécle, d'une famille assez distinguée. Il fut Prieur de la République, Dignité, dont son Pere avoit été honoré dix-sept ans auparavant. Ce fut cette même année 1300. que Villani commença de travailler à son Histoire, *immédiatement* après son retour de Rome, où il avoit été gagner les Indulgences de l'année Sainte, & il la poussa jusqu'en 1348. qu'il fut emporté par cette terrible peste, qui ravageoit alors toute l'Europe. Son ouvrage demeura manuscrit pendant près de deux siecles, ce qui ne l'empêcha point d'être fort connu des Sçavans. Enfin en 1537. on en fit à Venise

dition *in-folio* ; comme elle
›uvée fort défectueuse, &
; deux derniers livres y man-
t, on en fit une seconde plus
, & plus complette en 1559.
nise même, & on l'enri-
: quelques notes de Remi
ni, Florentin. Philippe &
:s Juncti, qui avoient pro-
ı Public cette seconde Edi-
'n firent une troisiéme à Flo-
en 1587. & ce qui contri-
ıcore plus à rendre l'Auteur
:, c'est que dans le grand
nnaire *de la Cruzca*, il fut
rmi les Maîtres de la Langue
ıe, quoique Aléxandre Taf-
it remarqué dans ses *pensieri*
que cette Langue n'étoit
core parvenue, au tems de
i, au degré de perfection,
a été portée au commence-
du seiziéme siecle. M. Mu-
en convient, il estime néan-
que l'Histoire de Villani
ıoir son utilité pour appren-
talien.
ınt à la substance de cet ou-
's 1742.

vrage, le sçavant Editeur, pour nous en donner une Version plus parfaite que les précédentes, s'est servi d'un ancien Manuscrit, qui lui a été communiqué par M. Jean-Baptiste Recanati, Sénateur de Venise, il l'a enrichie de variantes & de plusieurs supplémens, qu'il a tirés de la même source, d'un autre Manuscrit de la Bibliotheque Ambrosienne, & de la derniere édition de Florence. Il convient que Villani, en parlant de l'origine de Florence, & des tems, qui l'ont précédée, a mêlé beaucoup de Fables dans son Histoire, & il l'excuse sur l'ignorance, où l'on étoit alors de l'Antiquité. Nous verrons bien-tôt si cette excuse est recevable; mais, ajoûte-t-il, il est plus exact, lorsqu'il approche de son siecle, & sur-tout, lorsqu'il parle de ce qui s'est passé de son vivant, principalement à Florence. C'est réduire à bien peu de chose le mérite de son Ouvrage; encore nous avertit-il qu'il ne faut pas toujours s'en rapporter à lui sur ce qui con-

'Empereur Frideric II. par-
étoit de la faction des Guel-
& que Frideric étoit alors
:e des Gibelins. Du reste il
urs été en réputation d'hom-
bien ; sa prudence le fit em-
dans les affaires les plus im-
:es, il s'y comporta en bon
n, & il y fit paroître beau-
'habileté.

ı'est pas seulement par rap-
l'Histoire de Florence &
alie, que M. Muratori croit
peut compter sur l'exactitu-
Villani ; il porte le même
ent sur ce qui regarde les au-
tats de l'Europe, où l'Au-
voit eu soin, dit-il, d'éta-
es correspondances sûres,
e en France, en Angleter-
dans les Pays-Bas, outre
oyoit régulierement les *Ga-
publiques.* Il faisoit plus, car
t quelquefois les propres ter-
e ses correspondants, sans
ertir, & sans prendre garde
se mettoit en risque d'être
en défaut. Par exemple, en

*rs* 1742.

parlant du combat
Puelle, où Philipp
les Flamands, il fin
par ces mots : » Mo
» ci, j'en puis parler
» oculaire ; car peu
» je me transportai
» de bataille, qui étc
» couvert de corps
Muratori ne croit pc
Villani ait jamais été
mais il a transcrit,
moire, qu'on lui avo
faire reflexion que c
gnes ne convenoien
respondant.

Il en a usé de n
de l'Histoire de Ri
laspina, dont il a
d'endroits, sans jama
Nous avons déja ob
toit assez la façon
de ce tems-là, qui
tous les Ouvrages éto
commun. Le plus g
nient, qui en arrivoi
transcrivant ainsi des
n'étoient pas toujour

*Mars* 1742.

tr'eux, & ne les citant point, on se chargeoit de toutes les contradictions, qui se trouvoient dans ce mêlange : Ainsi Villani raconte d'après Malaspina bien des choses, au sujet de l'Empereur Rodolphe I. qui contredisent formellement ce qu'il en avoit dit lui-même.

Du reste tout son Ouvrage est une Chronique qui embrasse trop de matieres, pour donner une certaine étendue à chacune en particulier : il en faut pourtant excepter les commencemens de Fiesoli, & de Florence, qu'il a traités fort au long, & d'une maniere, qui ne donne pas une grande idée de sa critique, & de la connoissance, qu'il avoit de l'Histoire, par rapport aux tems mêmes, dont il lui étoit plus aisé d'être instruit ; on en jugera par ce que nous allons dire. Selon la coûtume des Chroniqueurs de son tems, il remonte d'abord au Déluge. Nembroth, dit-il, fils de Cus, & Petit fils de Cham, poussa l'orgueil jusqu'à se prétendre le Maître de la Terre, & à

ne donner à Dieu que l'Empire du Ciel. Pour empêcher qu'un second Déluge n'inondât son Domaine, il fit construire la Tour de Babel, qui avoit quatre-vingt milles de circuit, & qui étoit déja haute de quatre mille pas, de trois brasses chacun, lorsque la confusion des langues obligea les Ouvriers de renoncer à l'entreprise; il ajoûte qu'avant cette confusion tous les hommes parloient Hébreu.

Il convient que la plus grande partie de l'Europe a été peuplée par les Descendants de Japhet; mais il en excepte plusieurs Provinces de l'Italie, où il dit que Noë passa avec Janus son Fils, né après le Déluge. Ce Patriarche, selon lui, y mourut, Janus y resta après sa mort, & fut le Pere de plusieurs grands Seigneurs, & de plusieurs Peuples. Son garant est Hésiode, qu'il qualifie de Pere de l'Histoire. Noë, continue-t-il, & son Fils trouverent en Italie des Descendants de Japhet, & entr'autres

:las, ou Attalus, arriere Petit-
ls de Gomer. Cependant, dit-il,
ısieurs Sçavans donnent à cet
tlas, Saturne pour Pere, & Jupi-
: pour Frere. Saturne, ſelon
x, étoit Fils de Cielus, Petit-Fils
Cres, qui régna en Crete, &
nna ſon nom à cette Iſle, & arrie-
Petit-Fils du Géant Nembro-
: par conſéquent il deſcendoit de
ıam, & non point de Japhet;
ıis Villani prétend que ces Au-
ırs ont confondu Attale avec
entale; que l'Attale ou l'Atlas
[talie deſcendoit de Gomer, &
'il épouſa Electra, Fille d'un autre
tlas, qui deſcendoit de Cham, &
gna dans la Partie Occidentale
l'Afrique la plus proche de l'Eſ-
gne.

Atlas fils de Saturne, conduit
r Appollinus, ſon Maître, & Aſ-
ılogue célebre, alla s'établir en
oſcane. Apollinus, après avoir
en obſervé le Pays, jugea par les
gles de ſon Art, que l'endroit
l'Europe le plus ſain & le mieux
ué, étoit la Montagne de Fie-
i; en effet, dit notre Auteur,

elle est placée entre deux Mers, environnée de Montagnes, qui n'y laissent passer que des vents favorables, & dominée par les Astres, dont les influences sont les plus salutaires. Atlas y fixa donc sa demeure, & il y fit bâtir une Ville, dont l'Horoscope promettoit aux Habitans beaucoup de joye & de force, *& la detta città fù fondata sotto ascendente di tal segno*, & *pianeta, che dà allegrezza*, *& fortezza à tutti gli Habitanti, più che in altra parte d'Europa*. Cette Ville avoit un bain, qu'on appelloit le *Bain Royal*, & qui guérissoit de plusieurs maux, & par le moyen d'un aqueduc, on y avoit conduit du haut de la Montagne une quantité de bonnes eaux. Atlas la fit fermer de fortes murailles avec des Tours de distance en distance, pour lesquelles on employa des pierres d'une grosseur énorme. Il fit aussi construire sur le cime de la Montagne un Château d'une grande beauté, comme on le peut voir par les ruines, qui en restent; & il y logeoit ordinairement. Com-

me cette Ville étoit alors la seule, qui fût en Europe, elle fut nommée *Fiasola*, elle fut bien-tôt remplie d'Habitans, & en peu de tems elle étendit sa domination sur un très-grand Pays.

Eletra y mit au monde trois Fils, Italus, Dardanus, & Sicanus: l'Aîné donna son nom à l'Italie, où il régna après son Pere; le Second, que quelques-uns ont cru mal-à-propos Fils de Saturne, fut le Pere des Troyens, & le troisiéme alla peupler la Sicile, qui a porté le nom de *Sicanie*, & où sa postérité a long-tems régné. Après la mort d'Atlas, ses deux Aînés se disputerent le Trône, & s'accorderent enfin à prendre pour arbitre le Dieu Mars: ils lui offrirent des Sacrifices pour connoître sa volonté, & l'Idole, dit notre Auteur, ou par commission Divine, ou par l'artifice du Démon, répondit que Dardanus devoit aller conquerir un autre Pays, & laisser à Italus le Royaume de son Pere. On s'en tint à cet Arrêt; les Descendants

d'Italus ont peuplé presque toute l'Italie, y ont bâti quantité de Villes, & Fiesoli fut toujours la Capitale de ce grand Royaume, qui a tenu si long-tems tête aux Romains.

Dardanus de son côté se mit en marche avec la belle Candatia, sa Niéce, Fille de Sicanus, & qu'il avoit épousée: un grand nombre des sujets de son Frere le suivirent, aussi bien que l'Astrologue Appollinus; ils entrerent en Asie, & s'établirent dans une Province, qui avoit pris le nom de *Phrygie*, d'un certain *Phrygius*, un des Descendants de Japhet. Dardanus y bâtit une Ville sur le bord de la Mer dans un lieu, qui fut choisi par l'Astrologue, & la nomma *Dardanie*. Triton, son Fils, & son Successeur, fut Pere de Troïus, & de Corajus; l'Aîné régna après lui, & fut long-tems en guerre avec Saturne Roi de Crete. Sa valeur, & sa bonne conduite engagerent ses Sujets à changer le nom de Dardanie en celui de *Troye*. Ce Prin-

ce eut trois Fils; Ilion, Anasaraccus, & Ganimedes. Le premier fit bâtir la magnifique Forteresse, qui porta son nom; il laissa deux Fils, Laomedon & Titon, Pere de Menon. Laomedon irrité contre les Grecs, parce que leur Roi Tentale avoit fait mourir Ganimedes son Oncle, refusa l'entrée du Port de Troye à Hercule, & à Jason, qui alloient à la conquête de la Toison d'Or. Les Grecs à leur tour piqués de ce refus, lui déclarerent la guerre, se rendirent maîtres de Troye, massacrerent la plûpart de ses Habitans avec leur Roi, & la ruinerent.

Priam, Fils de Laomedon, rebâtit Troye dans une situation plus avantageuse, & en fit la plus belle & la plus grande Ville du Monde; elle avoit soixante milles de circuit, & le nombre de ses Habitans étoit infini. Paris & Troïlus, deux des Fils de Priam, Enée, son Gendre, & Polidamas armerent, ensuite vint Navires, & firent voile vers la Grece, pour ven-

ger la mort de Laomedon, l'enlevement de sa Fille Ansione, & la ruine de leur Patrie. Ils prirent terre dans les Etats de Menelas, frere de Telamon, le Ravisseur d'Ansione; mais toute cette expédition se réduisit à enlever la belle Helene Epouse de Menelas. Villani refute assez sérieusement ceux, qui ont avancé que cet enlevement se fit dans l'Isle d'Ischia, & prétend que ce fut dans l'Isle de Chypres. Quoiqu'il en soit, cet attentat arma toute la Grece contre les Troyens.

Après la ruine de Troye, Helenus, un des Fils de Priam, Hecube, Mere de ce Prince, Cassandre sa Fille, Andromaque, Veuve d'Hector, & ses deux Fils encore enfans, se refugierent en Macédoine, s'y établirent, y bâtirent une Ville, & Pyrrhus Fils d'Achille, qui regnoit dans ce Pays, épousa Andromaque. Villani paroît ici confondre le fameux Pyrrhus Roi d'Epire, & qui regna quelque tems en Macédoine, avec

le Fils d'Achille. Une autre troupe de douze mille Troyens, conduite par Antenor, fonda Venise, qui fut d'abord nommée *Antenora*, & Padouë, où le Fondateur mourut, & où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau: il avoit mené avec lui en Italie un de ses Freres, nommé Priam, lequel eut trois Fils. Le plus jeune, nommé aussi Priam, passa dans la Pannonie, & dans la Sicambrie, Pays alors déserts. Il en fut le premier Roi; les Troyens, qui l'y avoient suivi, s'y multiplierent beaucoup, & sa Postérité se maintint sur le Trône, jusqu'à la conquête, que les Romains firent de ce Royaume; il semble que Villani ne fasse qu'un même Etat de la Pannonie, & de la Sicambrie; Voici ses propres paroles. *Priamo, il terzo Figniuolo di questo Priamo, che con Antenore havea edificata Vinegia, si diparti con grande gente dal detto luogo, & andonne in Pannonia, cio-è Ungaria, & nel paese detto Sicambra, & cosi la nominaro.*

Alors, ajoûte-t-il, ces Peuples étoient appellés Gaulois, à cause de leurs cheveux blonds. *Questa gente erano chiamati Galli, overo Gallachi, perchè erano biondi.*

Vers l'an 367. c'est toujours Villani, qui parle, l'Empereur Valentinien, voulant récompenser ces Gaulois, qui lui avoient aidé à remettre les Alains sous le joug, les exempta pour dix ans du Tribut, qu'ils devoient à l'Empire, & c'est delà qu'ils prirent le nom de *Frances*. Ils avoient alors pour Chef un nommé Priam, issu du premier, qui avoit régné dans la Sicambrie. Les dix ans de franchise étant expirés, & l'Empereur leur ayant redemandé le Tribut, ils le refuserent, & entrerent en Allemagne sous la conduite de Marcomer, Fils de Priam : ils étendirent leurs conquêtes depuis le Danube jusqu'au Rhin, & Marcomer régna trente ans en Allemagne. Son Fils Faramond passa le Rhin, se rendit maître du Pays, que ce Fleuve sépare de l'Allema-

gne, en chassa les Romains, & ce Pays fut alors nommé en Latin *Gallia*, & en langue vulgaire *France*, des deux noms, que l'on donnoit à ces Conquérants.

Villani nous donne ensuite la Généalogie de Faramond jusqu'à Childeric, qui fut déposé par Pepin. Il dit deux mots de la seconde race de nos Rois, puis il vient à la troisiéme, dont l'Histoire, dit-il, est tellement mêlée avec celle de Florence, qu'il aura souvent occasion d'y revenir. Ainsi finit le chapitre XX. du premier livre. Dans le suivant il revient à son sujet principal, & commence par les Aventures d'Enée : tout ce qu'il en dit, est tiré de Virgile. Il passe ensuite un peu brusquement à la Fondation de Rome, & en deux chapitres il parcourt rapidement l'Histoire Romaine jusqu'à la conjuration de Catilina. Il ne vouloit, dit-il, que faire connoître comment les Romains originaires de Troye, & les Habitans de Fiesoli descendoient des deux Fils Aî-

nés d'Atlas, Fondateur de cette derniere Ville, & que les Florentins tirent leur origine des uns & des autres. Il est assez étonnant qu'il ait ignoré que le Pays conquis par les Francs portoit long-tems avant eux le nom de *Gaule*; mais ce qui va suivre doit bien plus surprendre encore dans un Ecrivain, qui devoit être au fait de l'Histoire Romaine.

Il ne nous apprend, ni quand, ni de quelle maniere Fiesoli avoit subi le joug des Romains, qui au tems de Catilina en étoient les Maîtres. Manlius, dit-il, y conduisit l'Armée des Conjurés, & Catilina s'y étant rendu, la fit revolter contre la République; il y fut bien-tôt assiégé, & comme il n'avoit point encore reçu tous les secours, qu'il attendoit, il prit le parti de se retirer en *France*; mais voulant éviter Métellus, qui étoit en *Lombardie*, il fut rencontré par Antoine, qui l'obligea de combattre. Il fut défait, & tué dans le combat, & ceux des Siens,

qui purent se sauver, se retirerent à l'endroit, où est maintenant la Ville de Pistoia, dont ils ont été les premiers Fondateurs. Aussi ne faut-il pas s'étonner, dit-il, si les Pistoyens ont toujours été & sont encore, *Gente di guerra fieri & crudeli, & tra loro, & con altri, essendo Strati dal sangue di Catilina, & dal rimaso di cosi fatta Gente.*

Cependant Metellus, qui étoit auprès de Modene, ayant sçu la défaite de Catilina, alla faire le siege de Fiesoli; mais s'en étant trop approché, il fut battu. Il eut bien-tôt sa revanche; mais ne se croyant pas encore assez fort pour finir la guerre, il demanda du secours au Senat: on lui en envoya sous la conduite de César, de Cicéron, & de Macrin, qui camperent séparément, & tinrent six ans Fiesoli assiegé. Ils l'avoient presque entierement ruiné; mais leurs Troupes étoient si harassées, qu'ils jugerent à propos de les remener à Rome, ne laissant au siege que Fiorinus, Préteur de Me-

tellus, avec le corps, qu'il commandoit. Ce Général, qui avoit bien fortifié son camp, incommoda beaucoup les Assiegés ; mais comme au bout de quelque tems ceux-ci s'apperçurent qu'il n'étoit pas sur ses gardes, ils l'attaquerent pendant la nuit, entrerent dans le Camp, où il n'y avoit point de Sentinelles, firent main basse sur les Romains, & Fiorinus surpris dans son lit fut tué avec sa Femme & ses Enfans, & le Camp fut brûlé.

La consternation fut grande dans Rome à cette nouvelle ; on leva une nombreuse Armée qui marcha sous les Ordres du *Comte Renaud*, de Cicéron, de Tiburinus, de Macrin, d'Albin, de Pompée, de Cesar, de Camerinus, & de Sezzius, *Comte de Todi* ; ces Généraux prirent leurs postes de maniere, que Fiesoli se trouva comme investi de toutes parts. Ils firent leurs attaques avec beaucoup de résolution ; elles furent soûtenues de même, & cela dura deux ans. Enfin les Généraux, ennuyés

de la longueur du siége, retournerent tous à Rome, à la reserve de César, & du Comte de Todi, son Lieutenant. Alors César se voyant chargé seul de l'entreprise, commença par faire bâtir à Camarti, près de l'Arne, un grand Edifice vouté, pour y tenir les Assemblées du Peuple ; c'étoit une espece de Rotonde haute de 60. brasses, & d'autant de diametre : on y entroit par deux portes, & il y avoit tout autour en dedans plusieurs rangées de bancs en amphithéatre, afin que chacun y fût assis selon son rang. Ce superbe Edifice fut ruiné par Totila, & on en voit encore à Florence une partie des fondemens & des voutes.

Enfin après deux ans quatre mois & six jours la Ville se rendit, à condition que ceux, qui en voudroient sortir, auroient la vie sauve. César la ruina de fond en comble, 70. ans avant l'Incarnation du Verbe. Il descendit ensuite dans la Plaine, où Fiorinus avoit été défait, & y jetta les fondemens d'une

nouvelle Ville, à laquelle il vouloit donner le nom de *Cesarea*; mais le Sénat ne le trouva pas bon, & commanda à tous les Généraux, qui avoient eu part au siége de Fiesoli, d'y mener des Ouvriers, & de partager entr'eux les travaux. Tous furent achevés en même tems, & la Ville fut nommée *la Petite Rome*. Villani en fait une fort belle description, qu'il a prise apparemment dans la même source, où il a puisé tout ce Roman. Il ajoûte que quelques-uns donnerent à la nouvelle Ville le nom de *Florin*, ou en mémoire de Fiorinus, qui y avoit péri, ou parce que la fleur de la Milice Romaine avoit été employée à la bâtir, ou parce qu'en tout tems on y voyoit des fleurs; que ses premiers Habitans furent tirés de tous les quartiers de Rome; qu'on y reçut aussi ceux de Fiesoli, qui s'offrirent à y demeurer; qu'ainsi il ne faut pas s'étonner si les Florentins, qui tirent leur origine de deux Peuples si long-tems ennemis, & dont les

s & les usages étoient si dif-
, se sont si souvent fait la
entr'eux.
n'est pas nécessaire de remar-
que, selon toutes les Histoi-
omaines, Florence étoit Ville
cipale bien des années avant
où Villani place sa fonda-
nais il a mieux aimé lui don-
plus grands Hommes de la
lique pour Fondateurs, que
chercher dans l'Antiquité
igine obscure. Quant au nom
rence, il s'est, dit notre Au-
introduit par l'usage, & si-
une *épée fleurie* : il prétend
te Ville subsista dans l'état,
us l'a représentée d'abord,
u tems de Totila, qui la rui-
erement, & qui, pour em-
qu'on ne la retablît, rebâ-
oli. Il a néanmoins pû sça-
e Fiesoli étoit Ville Epis-
long-tems avant Totila.
ieurs des Habitans de Flo-
étoient cantonnés auprès de
es, parce que ceux de Fie-
oient toutes les semaines un

marché autour de l'Eglise de S. Jean. Ils firent plusieurs tentatives pour relever ses murs ; mais les Fiesilins, qui étoient dans les intérêts des Gots, & ensuite dans ceux des Lombards, s'y opposerent toujours, jusqu'à ce que Charlemagne, devenu Empereur, la rebâtit en 801. Il nous a paru que dans toute la suite de cette Chronique, l'Auteur comptoit beaucoup sur les bruits populaires, & qu'il étoit fort peu en garde contre les préjugés de sa Nation. Il n'y avoit, par exemple, qu'en Italie, qu'on ignorât que Hugues Capet étoit Arriere Petit-Fils de Robert le Fort, dont les deux Fils ont porté le titre de Rois de France ; cependant Villani croit qu'il étoit Fils d'un Bourgeois de Paris, qui avoit gagné de grands biens en vendant des Bestiaux, & qui devint Duc d'Orléans par son mariage avec l'Héritiere de ce Duché. D'autre part il érige en Duc de Normandie Robert Guiscard, qu'on sçavoit être le Fils d'un simple Gen-

tilhomme de cette Province ; mais pour faire *l'errata* de ſon Ouvrage, il faudroit un livre plus gros que le ſien.

II. *Hiſtoria Sicula ab anno* 1250. *uſque ad* 1294 *à Barthólemaeo de Neocaſtro J. C. Meſſanenſi.* M. Muratori veut bien que le Public ſçache qu'il eſt redevable de ce fragment de l'Hiſtoire de Sicile à M. Agliotti, Juriſconſulte de Meſſine, qui lui en a envoyé l'Autographe, ou une ancienne copie, qu'on avoit trouvé dans une boëte de plomb ſous l'Autel de S. Sauveur du Phare de Meſſine. Quelques raiſons, dit-il, pourroient donner lieu de ſoupçonner que le nom de Néocaſtro eſt ici un nom emprunté ; mais ce ſoupçon diſparoît, dès qu'on examine la choſe avec attention.

L'Auteur nous apprend lui-même qu'il avoit d'abord écrit ſon Hiſtoire en Vers ; mais qu'à la priere de ſon Fils, pour l'inſtruction duquel il l'avoit compoſée, il la mit en Proſe. On n'en doit pourtant pas conclure, reprend M.

Muratori, que c'est ici un Poëme, plûtôt qu'une Histoire, & que Néocastro y a mêlé la fiction avec la vérité, ou si c'est un Poëme, il est purement Historique, & tel qu'on en trouvera plusieurs dans notre collection. Cependant la crainte n'est pas tout-à-fait sans fondement; le sçavant Editeur, & M. Agliotti y trouvent en effet eux-mêmes plus d'un Episode, qui se sentent un peu du Roman, & il nous paroît que le Premier, qui cherche à l'excuser, ne réussira pas à le justifier auprès du Public prévenu de cette maxime de Phedre.

*Quicumque turpi fraude semel innotuit,*
*Etiam cum verum dicit, amittit fidem.*

Nous n'avons besoin, pour porter ce jugement, que de l'aveu de ces deux Sçavans, & de ce qu'ils ont eux-mêmes remarqué: tel est l'Episode, qui se lit au chapitre 50. de l'amour, qu'une certaine Machalda, conçut pour D. Pedre, Roi

d'Arragon. ce qui eſt dit au chapitre 52. de la naiſſance du même Prince : l'Hiſtoire d'un nommé Manaccus, qui s'empara de la Sicile ſous l'Empire d'Heraclius, & prit le titre d'Empereur chap. 84. ce qui eſt raconté au chap. 112. des Exploits de l'Empereur Frideric II. en Orient, & au chap. 118. de l'inondation, qui ſubmergea la Ville de Bayes; mais ſur-tout l'Hiſtoire des Gerbiniens d'Afrique ch. 34. Il n'eſt pas poſſible de lire ces recits, ſans ſe perſuader que l'Auteur a voulu égayer ſa narration d'une maniere plus convenable à un Poëte, qu'à un Hiſtorien, & quand il ſeroit vrai, comme M. Muratori veut bien le ſuppoſer, que Neocaſtro s'eſt laiſſé tromper par des bruits populaires, quel fond peut-on faire ſur un Ecrivain ſi peu judicieux ?

Mais voici des fautes d'une autre eſpece, & qui prouvent que Néocaſtro a été peu ſoigneux de conſulter les meilleurs Mémoires. Il dit dans ſon préambule que Guil-

laume I. Roi de Sicile, laissa en mourant un Fils, qui fut Guillaume II. & une Fille nommée Constance ; que Guillaume II. étant mort sans Enfans, sa Sœur, par ordre de l'Eglise, *jussu Ecclesiæ*, épousa Henri *de Estruffis* premier du nom, qui étoit encore Mineur, & que cette Princesse, alors âgée de 60. ans, eut un Fils, qui fut l'Empereur Frideric I. Pere de Frideric II. M. Muratori convient qu'il y a ici presque autant de fautes, que de mots, & qu'on ne comprend pas qu'elles ayent pû échaper à un Homme, qui a pu connoître Henri VI. Pere de Frideric II. » Ne » pourroit-on pas dire, ajoûte-t-il, » que tout cet endroit a été ajoûté d'abord en marge, ensuite » dans le texte même par quelque » Copiste ignorant ? » mais par ce moyen on excusera les Auteurs les plus fautifs, dont les Ouvrages seront demeuré long-tems Manuscrits.

En voici d'autres, sur lesquelles le docte Editeur est obligé de passer condamnation, & qui

auroient dû, ce semble, lui faire un peu rabattre des Eloges, qu'il donne à son Auteur. En 1271 Henri Roi d'Allemagne, dit Néocastro, fut tué à Viterbe par Gui, Comte de Montfort, en présence du S. Sacrement. M. Muratori observe très bien que Henri ne fut jamais Roi d'Allemagne; mais il se trompe lui-même en disant que ce Prince étoit Fils de Richard, Roi d'Angleterre, élu Roi d'Allemagne & des Romains; car Richard n'a point été Roi d'Angleterre. Enfin il ne disconvient point qu'il n'y ait beaucoup d'exagération dans ce que Néocastro rapporte des armemens de D. Pedre Roi d'Arragon, lorsqu'il passa en Afrique; & de Charles d'Anjou, quand il voulut assiéger Messine. M. Agliotti remarque de son côté que cet Auteur cite souvent les Prophéties de l'Abbé Joachim, sans le nommer autrement, que le Prophête; qu'il donne toujours à Messine le nom de *Pharia*, ajoûtant que quelques-uns lui donnoient celui de *Policaim*; qu'il paroît insinuer que

cette Ville fût bâtie par Cham, Fils de Noë, & le Saturne des Payens; d'où est venue la Fable de la faux de Saturne, que Silius Italien dit avoir été cachée dans le Port de Messine.

Quant au stile de Néocastro, MM. Muratori & Agliotti conviennent qu'il est obscur, & un peu barbare; & le second ajoûte que l'on reconnoît bien à quantité d'Hemistiches, qu'on y trouve, que l'Ouvrage avoit d'abord été écrit en Vers. M. Muratori voudroit bien que l'on rejettât une partie des obscurités & des barbarismes, qui rendent souvent cette Histoire inintelligible, sur la négligence des Copistes; mais il ne falloit donc pas dire que le Manuscrit trouvé à Messine, étoit l'Autographe même, ou une ancienne Copie. Quoiqu'il en soit, en parcourant cette Histoire, nous en avons jugé le mérite fort médiocre: on y voit régner l'esprit national, & la prévention pour la faction Gibeline d'une façon trop

marquée ; l'Auteur passe légerement, & d'un stile de déclamateur, sur quantité d'évenemens, principalement sur ceux, qui pourroient faire honneur à Charles d'Anjou : les Harangues directes, qui sont en trop grand nombre pour une Histoire si abregée, & les Lettres, qui y sont rapportées en entier, sont presque toutes à la louange des Arragonnois, & des Siciliens, en faveur desquels l'Auteur veut que le Ciel se soit souvent déclaré. Nous croyons néanmoins que ce fragment peut être de quelque utilité entre les mains d'un Historien judicieux.

III. *Matthæi Palenerii de vitâ & rebus gestis Nicolai Acciajoli Florentini Commentarius.* Nicolas Acciajoli, noble Florentin, fut un des Hommes de son tems des plus employés & des plus estimés. Dans un voyage, qu'il fit à Naples, à l'âge de vingt-un ans pour des affaires domestiques, il eut occasion de se faire connoître à Catherine de Valois, veuve de Philippe

Prince de Tarente, Frere du Roi Robert, & cette Princesse conçut une si grande estime pour lui, qu'elle le chargea de la conduite de sa Maison, & de l'éducation de ses Enfans. Il répondit parfaitement à la confiance, qu'elle avoit en lui, & dans la suite il demeura attaché au plus jeune de ses Eleves, qui fut le celebre Louis de Tarente, que la Reine Jeanne épousa en secondes noces, & qui fut couronné avec elle Roi de Naples. Les services, qu'il rendit à ce Prince, l'éleverent aux plus grands honneurs; il fut grand Senechal du Royaume, Ambassadeur auprès de l'Empereur Charles IV. & du Pape Innocent VI. & devint un des plus opulens particuliers de l'Italie. Mais Julius Niger, Auteur de l'histoire des Ecrivains de Florence, s'est trompé lorsqu'il a dit qu'il étoit redevable de ses dignités & de ses richesses à Robert, Roi de Naples, & c'est aussi sans fondement qu'Ughelli, dans son Catalogue des

Archevêques de la même Ville, lui donne les titres de Jurisconsulte & de grand Marechal.

Un Homme si celebre méritoit bien que quelque habile Ecrivain donnât son histoire au Public, & c'est ce qu'a exécuté Mathieu Palmerio, son Compatriote, Homme de condition, connu par d'autres ouvrages, & dont l'érudition a été attestée par le Cardinal Bellarmin, Paul Jove, Vossius & plusieurs autres Sçavans. Il dit lui-même qu'il forma le dessein de cet Ouvrage après qu'il eut exercé l'emploi de Confalonnier de la Republique conjointement avec Edouard Acciajoli. Son histoire étant demeurée manuscritte, Donat Acciajoli l'a traduite du Latin en Italien, & fit imprimer cette traduction à Florence en 1588. avec une histoire de la famille Ubaldini. Ainsi c'est pour la premiere fois, que l'original Latin paroît ici au jour. M. Muratori, qui en fait beaucoup plus de cas, que de la traduction, l'a tirée de

deux manuscrits, dont le plus ancien, & le meilleur, est entre les mains de D. Antonio San Felice, Evêque de Nardo, au Royaume de Naples, & l'autre, dans la Bibliotheque, que ce Prelat a fait bâtir pour ses Successeurs, & qu'il a remplie d'un grand nombre de livres bien choisis.

La Preface de l'Auteur roule presque toute entiere sur le desir si naturel à tout Homme & à toute Nation, que tout ce qui peut lui faire honneur, soit transmis à la Posterité. Il observe ingenieusement que ceux-mêmes, qui ont fait des traités sur le mépris de la gloire, n'ont pas voulu qu'on ignorât qu'ils la méprisoient & pour cela ont mis leurs noms à la tête de leurs ouvrages: que s'il se trouve des Hommes, ajoûte-t'il, qui n'ont pas cette ambition, ou ils sont sans sentiment, comme les Bêtes, ou ils se sont élevés avec le secours de la grace au dessus de tout sentiment humain, en quoi je trouve quelque chose de divin. Il convient que

plusieurs Grands Hommes, & des Nations entieres ont fait des actions, qui méritoient d'être immortelles, & qui, faute d'Historiens, sont demeurées dans l'oubli ; & il ne trouve rien de plus déplorable, que de voir ainsi la vertu frustrée du plus grand honneur, qu'elle puisse recevoir sur la Terre, & de laisser éteindre par-là l'émulation si propre à rendre les Hommes vertueux.

Avant que de venir à la personne de Nicolas Acciajoli, il fait en peu de mots l'histoire de son illustre Maison. Il nous apprend qu'elle est originaire de Brescia, & qu'elle en porte les armes ; soit, dit-il, que cet honneur lui ait été accordé en récompense de ses services, ou qu'ayant eu la souveraine puissance dans cette ville, elle en ait retenu les armes. D'autre part le nom d'Acciajoli est dérivé *d'Acciajo*, qui en Italien signifie de l'acier : or on tire une grande quantité d'acier des Montagnes voisines de Brescia, & de tout tems cette ville en a fait un très-

gros commerce. Après la chute de la Monarchie des Lombards, Florence étant devenuë la Ville la plus commerçante de l'Italie, les Acciajolis s'y sont transportés, pour y exercer leur commerce avec plus d'avantage ; par-là ils ont acquis des biens immenses, sont entrés dans le corps de la Noblesse Florentine, ont été revêtus des premieres charges de la Republique, & comme cette Maison a toujours été très-nombreuse, elle s'est repanduë dans tous les Etats de la Chrétienté, & a fait une très-grande figure dans toutes les Cours. C'est ce que Palmerio prouve par l'énumeration des Hommes illustres, qu'elle a produits, & des emplois considérables, dont ils ont été revêtus au dedans & au dehors de l'Italie.

Cet Ouvrage demanderoit un extrait entier. La vie d'un Homme, qui a eu tant de part aux affaires d'un Royaume, embrasse presque toute l'histoire de ce Royaume, pour tout le tems qu'il y a fi-

guré ; mais on n'attend point de nous que nous nous arrêtions sur tous les Ouvrages, que renferme la grande collection de M. Muratori. D'ailleurs il nous faudroit revenir ici sur bien des faits, dont nous avons parlé il n'y a pas long-tems, en rendant compte de la belle histoire de Naples de M. d'Egli. Du reste cette Vie mérite d'être lue, elle est écrite d'un style coulant & assez noble. Les faits y sont racontés avec beaucoup d'ordre & de simplicité ; l'Auteur s'y soûtient par tout ; en un mot son Ouvrage nous a paru digne d'un meilleur siecle.

IV *Conforti Pulicis, Vicentini, fragmenta Historiæ Vicentinæ, ab anno* 1371. *ad annum* 1387. *Nunc primùm prodeunt ex codice Veneto.* M. Muratori ne croit pas pouvoir décider absolument que *Conforto Pulce*, ou *Pulex*, est le même que le *Pulex de Custoza*, qu'on prétend avoir fait un petit poëme de quatre-vingt cinq vers sur le voyage de l'Empereur Charles IV. en

Italie : quelques auteurs ayant cru qu'il étoit son Frere. Il est plus certain que le fragment, qu'il a tiré de l'obscurité, n'est qu'une partie de l'Ouvrage, dont on ignore quelle étoit l'étenduë. Cela paroît dès la premiere ligne, qui commence ainsi : *Eodem 1371. de mense Aprilis, exhalavit à terrâ quadam plaga Brucorum in districtu Vicentino, ultra omnem memoriam, in quantitate, quod quasi incredibile videretur.* Le Sçavant Editeur en ayant reçu un manuscrit de M. Zeni, Poëte & Historiographe du feu Empereur, l'a jugé digne de l'impression, & quoiqu'il ne renferme guéres que de petits détails historiques, souvent interrompus par des affaires domestiques, il ne doute point que la candeur de l'historien, & la clarté de sa narration ne le fasse lire avec plaisir.

Ce n'est pourtant au fond qu'une espece de Journal, où les faits même les plus remarquables sont touchés assez superficiellement, & noyés dans des minuties de famil-

les, qui interessent peu le public, & dans des nouvelles courantes, qui n'ont rien de fort important; sans liaison, ni d'autre ordre, que les dattes de l'année, du mois, & souvent du jour. On peut juger de l'Auteur & de l'Ouvrage, dont le style est fort simple, & un peu barbare, par le trait suivant.

Au mois de Janvier 1379. dit Conforto, ma Servante étant couchée dans son lit, avec ma Niéce, âgée de vingt ans, & une autre Femme, qui en avoit quarante, vis-à-vis un Enfant dans son berceau, & une lampe allumée dans la chambre, une Femme vêtuë de blanc ouvrit la porte, alla au berceau, le remua & sortit. Les Femmes, excepté la Nourrice, la virent, & crurent que c'étoit la Mere de l'Enfant, qui avoit accoutumé de venir de tems en tems pendant la nuit donner la mammelle à son Fils. ( L'Auteur parle cependant d'une Nourrice. ) Au bout d'une heure la même Personne revint, fit têter l'Enfant, puis étei-

gnit la lampe, & se retira. Alors une des Femmes lui dit ; Madame, puisque l'Enfant dormoit, pourquoi sortir deux fois par un si grand froid de votre lit, où vous avez deux Enfans malades ? le jour étant venu, la même Femme, qui avoit ainsi parlé, & qui ne doutoit point que celle, qu'elle avoit vûë, ne fut la Maîtresse du Logis, fit le même reproche à celle-ci, qui l'assûra qu'elle n'étoit point sortie de son lit de toute la nuit. Si réellement cette Femme étoit allée à moitié endormie voir son Fils, selon sa coûtume, & ne s'en souvenoit plus le lendemain, comme cela pouvoit bien être arrivé, c'est un fait bien peu digne de l'attention du Public. Si l'Auteur a trouvé en cela du merveilleux, il étoit bien crédule.

## ARTICLE XX.

### *DE LA MANIERE DE trouver la charge des Mines. Par* M. d'Alleman.

MON RÉVEREND PERE,

M. de S. Remy dans le ſecond Tome de ſes Mémoires d'Artillerie, Partie III. parlant de la maniere de charger les Mines, dit que la quantité de poudre qu'il faut pour charger une Mine, doit être proportionnée à la quantité des toiſes cubes de terre que la mine doit enlever, de ſorte que, ſelon lui, s'il faut 100 livres de poudre pour la charge d'un fourneau, qui aura 10 pieds de terre au-deſſus; il en faudra 800 pour la charge d'un fourneau qui aura 20 pieds de terre au-deſſus. La raiſon eſt que de deux ſolides ſemblables, celui dont la hauteur eſt de 20 pieds, eſt octuple de celui dont la hauteur eſt de 10 pieds.

En quoi M. de Remy s'eſt trompé, parce qu'il ne fait entrer dans ce calcul que le poids des terres contenues dans les Entonnoirs des Mines, & qu'il n'y fait entrer en aucune maniere, avec ce même poids la réſiſtance que fait la maſſe de ces mêmes terres que la Mine doit enlever, pour ſe détacher de la ſurface de l'Entonnoir, comme M. Bélidor l'a fort bien remarqué dans ſon nouveau Cours de Mathématiques, pag. 505.

L'entonnoir de la Mine, eſt le trou que laiſſe une Mine, ou un Fourneau après avoir joué. Le Noyau, ou le ſolide de l'Entonnoir eſt la maſſe des terres qui le rempliſſoit avant que la Mine ou le Fourneau eût joué.

La ligne, ou l'axe d'une Mine ou d'un fourneau eſt la hauteur perpendiculaire, ſur la chambre des poudres, du terrain qu'on veut faire ſauter. M. Bélidor l'appelle ligne de moindre réſiſtance.

La chambre des poudres d'une Mine, eſt le trou dans lequel on

place les poudres ; c'est la Mine, ou le Fourneau.

La ténacité, selon M. Bélidor, est la résistance que font les terres de l'Entonnoir d'un Fourneau pour se séparer de celles qui sont sur la surface de cet Entonnoir. L'effort dilaniateur, est celui que fait la poudre en s'enflammant dans une Mine, contre la résistance du poids de la masse des terres qu'elle doit enlever, jointe à la ténacité des parties qui composent cette masse.

Et comme les poids des terres à enlever, ou la masse des terres contenues dans les Entonnoirs semblables, sont entre eux comme le cube des lignes, par la XXX du 11, & que les surfaces de ces mêmes Entonnoirs sont entre elles comme les quarrés de leurs hauteurs, M. Bélidor dit que la quantité de poudre nécessaire pour la charge d'une Mine, doit être déterminée par la ténacité des terres, & par le poids des masses à détacher & à enlever ; & par consé-

quent déterminée par le quarré, & par le cube des lignes.

Fondé sur ce principe, & sur les expériences qu'il a faites, il dit que pour la charge d'un Fourneau d'une ligne de 8 pieds, il faut 50. livres de poudre, pour ce qu'il appelle la ténacité, & 70 livres, pour vaincre tout à la fois la ténacité, & le poids des terres, & les chasser hors de l'Entonnoir : & par conséquent, si des 70 livres de poudre qu'il demande pour la charge d'un fourneau, de 8 pieds de ligne, on en ôte 50 livres de poudre qu'il donne pour la ténacité, il en restera 20 pour le poids des terres. D'où il conclut que dans le même terrain, la quantité de poudre nécessaire pour la charge d'une Mine, dont la ligne sera de 15 pieds doit être proportionnée à celle dont la ligne est de 8 pieds, en disant : si le quarré d'une ligne de 8 pieds qui est 64 donne 50 livres de poudre pour la ténacité ; combien 225, quarré d'une ligne de 15. p ? On trouvera qu'il faut 175 liv.

de poudre, pour ce qu'il appelle la ténacité; & pour trouver ce qu'il faut pour le poids des terres, on dira, si 512, cube d'une ligne de 8 pieds donne 20 livres de poudre, combien donnera 3375, qui est le cube d'une ligne de 15 pieds ? On trouvera qu'il faut 132 l. lesquelles étant ajoûtées aux 175 l. qu'on a trouvées pour la ténacité, donneront 307 l. de poudre pour la charge d'un fourneau, dont la ligne est de 15 p. comme il l'a éprouvé.

Mais, comme il faut un plus grand effort pour détacher les parties d'un corps, & les mettre en mouvement, que pour les chasser au loin, lorsqu'elles sont déja détachées, & mises en mouvement; il s'ensuit qu'il faut une plus grande quantité de poudre pour détacher de l'Entonnoir d'une Mine les terres qui sont dedans, & les mettre en mouvement, que pour les chasser au dehors, lorsqu'elles y sont déja en mouvement. Et c'est à quoi M. Bélidor n'a pas eu égard dans la maniere qu'il donne pour

trouver la charge d'une Mine, comme il sera démontré.

Car, s'il s'étoit apperçu que pour trouver la quantité de poudre nécessaire pour ce qu'il appelle la ténacité, dans la charge d'un Fourneau, le quarré seul des lignes ne suffisoit pas, il auroit reconnu qu'il falloit trouver cette quantité de poudre pour une ligne plus grande que celle de 8. p. & il auroit reconnu, dis-je, une partie avec le quarré & le cube de cette même ligne, lesquels joints ensemble, donneroient la quantité de poudre nécessaire pour ce qu'il appelle la ténacité; parce que la quantité de poudre que M. Bélidor donne pour la ténacité, ne sçauroit détacher les masses des Entonnoirs, & remuer les terres dans les mêmes Entonnoirs, sans les soulever, comme il le dit lui même, pag. 505. & qu'ainsi il faut que cette quantité de poudre qu'il demande pour la ténacité, dans les lignes plus grandes, ou plus petites, soit déterminée par le quarré, & par le cube des lignes; & que sans cela on

ne ſçauroit déterminer au juſte la quantité de poudre néceſſaire pour l'effort dilaniateur, que M. Bélidor appelle la ténacité.

D'ailleurs, comme dans la proposition qu'il donne, il ne fait entrer dans la ténacité que le quarré des lignes, plus les lignes deſcendent au-deſſous de celle de 8 p. plus auſſi la quantité de poudre néceſſaire pour ce qu'il appelle la ténacité, diminue à proportion; parce que dans les ſolides ſemblables & inégaux, les plus grands ont à proportion moins de ſurface que les plus petits; parce que ces ſurfaces ſont entre elles dans la raiſon des quarrés de leurs hauteurs; & la charge pour chaſſer les terres hors de l'Entonnoir devient en même tems plus grande, parce qu'elle augmente ſelon la raiſon des cubes des mêmes lignes.

Ce qui fait que dans la proportion que donne M. Bélidor pour une Mine de 20 pieds de ligne, la quantité de poudre pour ce qu'il appelle la ténacité, qui eſt de 312

livres & demie, est égale à celle qu'il faut pour chasser les terres hors de l'entonnoir qui est aussi de 312 $\frac{2}{1}$, & que dans une Mine, dont la ligne seroit de 40 pieds, la quantité de poudre nécessaire pour ce qu'il appelle la ténacité, est, selon son calcul, de 1250 livres, & la quantité nécessaire pour le poids des terres, est de 2500 livres; & par conséquent bien plus grande; puisqu'elle est double de celle de la ténacité; ce qui est absurde.

Cependant la quantité de poudre nécessaire pour ce qu'il appelle la ténacité, doit être plus grande que celle qui doit chasser les terres au dehors de l'Entonnoir que laisse la Mine après avoir joué; parce que la résistance du poids de la masse à se détacher de l'Entonnoir, jointe à sa ténacité contre l'effort dilaniateur, est le plus grand effort que la poudre ait à surmonter dans un Fourneau, comme il le dit lui même dans son nouveau Cours de Mathématique, pag. 507. parce qu'elle détache de l'En-

tonnoir, la masse qui le remplit, laquelle lui est intimement unie ; les terres qui forment l'Entonnoir, & celle qu'il contient, ne faisant qu'un même corps. Ce qui prouve évidemment que la charge de ce qu'il appelle la tenacité, doit toujours être plus grande que celle du poids des terres à remuer, contenues dans l'Entonnoir,

Donc il faut déterminer la quantité de poudre nécessaire pour la charge d'un Fourneau, que M. Bélidor donne à ce qu'il appelle la ténacité, par le quarré, & par le cube tout ensemble de la ligne du Fourneau, & non pas par le quarré seulement de cette ligne ; parce que cette partie de la charge d'un Fourneau, qu'il donne à ce qu'il appelle ténacité, agit en s'enflammant) de deux manieres différentes tout à la fois ; la premiere commence l'effort dilaniateur, en élevant successivement depuis *a* jusqu'en *x* les terres qui remplissent l'Entonnoir *x*, *b*, *z*, fig. 1. selon un angle quelconque *a z f*,

ou *a x f* sur les rayons *f x f z*, selon les directions *c n*., & sur la ligne *a a*, sur laquelle se fait le plus grand & le premier effort, qui détache les parties de l'Entonnoir, de celles qui doivent rester pour former la surface de cet Entonnoir *x h z*. Et la seconde aide à la premiere en les brisant pour les séparer entierement de la surface de l'entonnoir sans les chasser au dehors.

Il ne s'agit à présent, non par des principes de Physique, mais seulement par ce qui a le plus de rapport à la Géométrie, comme le veut M. Bélidor, page 508. que de déterminer dans les 50 livres de poudre qu'il a trouvées par ses épreuves pour vaincre ce qu'il appelle la ténacité des terres, la quantité de poudres qu'il faut pour chacun des deux mouvemens qui se trouvent dans l'effort dilaniateur, qui sont l'un pour le poids des terres à mettre en mouvement, & l'autre pour la ténacité des mêmes terres, celle qui lui aide à les bri-

fer, & à les détacher entierement de celles qui forment l'Entonnoir, en les soulevant ensemble.

Puisque selon les épreuves que M. Bélidor dit avoir faites, 50 livres de poudre suffisent pour détacher, & soulever tout à la fois les terres contenues dans l'Entonnoir d'une Mine de 8 pieds de ligne, sans les chasser au dehors, en laissant seulement la marque d'une terre remuée dans un cercle d'environ 16 pieds de diametre; & que par de semblables épreuves, 70 liv. de poudre dans une terre de même consistance suffisent pour détacher, & chasser hors de l'entonnoir les terres d'une Mine de 8 pieds de ligne, il est évident que la différence entre 50 liv. & 70. liv. de poudres, qui est 20 liv. est la partie de 70 liv. qu'il faut pour chasser entierement hors de l'Entonnoir d'une Mine les terres qui auroient déja été mises en mouvement par les 50 liv. de poudre, qu'il donne à ce qu'il appelle la ténacité.

*Mars* 1742.

Et, comme dans ces 50 liv. il y en a une partie qui aide à celle qui commence l'effort dilaniateur, pour séparer entierement la masse des terres qui sont dans l'Entonnoir de celles de la surface; les quantités de ces deux mouvemens qui se trouvent tout à la fois dans l'effort dilaniateur, ne pouvant être connues séparément, que par une Physique très exacte, joint à un grand nombre d'expériences, on doit ajoûter ensemble le quarré, & le cube de la ligne de la Mine, pour trouver tout à la fois la quantité de poudre qu'il faut pour l'effort dilaniateur, que M. Bélidor appelle la ténacité, & chercher ensuite avec le cube de la même ligne, ce qu'il demande pour le poids des terres.

Ainsi, voulant trouver avec le nombre de 50 & de 20, que donne M. Bélidor, la charge d'une Mine, dont la ligne sera de 15 p. on dira comme 576 qui est la somme du quarré & du cube d'une ligne de 8 pieds est à 50 liv. de poudre, ainsi 3600, somme du quar-

ré, & du cube d'une ligne de 15 p. est à 312 liv. de poudre, pour ce que M. Bélidor appelle la ténacité; c'est-à-dire, pour détacher & soulever tout à la fois les terres, sans les chasser hors de l'entonnoir. Et puis, comme le cube d'une ligne de 8 p. qui est 512, est à 20 liv. de poudre, ainsi 3375 cube d'une ligne de 15 p. est à 132 liv. pour chasser les terres hors de l'entonnoir; lesquelles étant ajoûtées aux 312 liv. de la ténacité, la somme 444 liv. selon M. Bélidor, seroit la quantité des livres de poudre qu'il faudra pour la charge d'une Mine de 15 p. de ligne, ce qui excéderoit de 137 liv. la quantité de poudre qu'il a trouvée dans les épreuves qu'il a faites avec des Fourneaux de 15 p. de ligne.

Mais, puisque selon M. de S. Remy, & les Tables des Mineurs, il ne faut que 12 liv. de poudre pour enlever une toise cube de terre, ou, ce qui est le même, le solide de l'Entonnoir d'une Mine de 5 p. de ligne, moyenne entre celui d'un Entonnoir paraboloide, & celui

d'un Entonnoir hyperboloide, tous les deux aussi de 5 p. de ligne, & qu'il ne faut que 48 liv. de poudre, pour un fourneau d'une ligne de 8 p. dans les terres ordinaires, comme le dit M. Bélidor, pag. 511. pour se conformer dans une semblable terre, à la charge qu'on trouve dans les Tables des Mineurs; lorsqu'on voudra trouver la quantité de poudre qu'il faudra pour la charge d'une Mine plus grande, ou plus petite que de 15 p. on prendra dans les 48 liv. de poudre, 36 liv. pour l'effort dilaniateur, & seulement les 12 liv. restantes, pour le poids des terres, au lieu des 50 liv. & de 20 liv. que M. Bélidor trouve dans les 70 liv. qu'il dit avoir trouvées dans les épreuves qu'il a faites, pour une ligne de 8 pieds.

Quoique cette quantité de 12 liv. pour le poids des terres, prise dans celle de 48 liv. qu'on trouve dans les Tables des Mineurs, pour la charge d'une Mine de 8 p. de ligne, ne suffise pas elle seule pour

hasser hors de l'Entonnoir d'une Mine de 8 p. de ligne, les terres qu'il contient, si après en avoir été détachées & soulevées par les 36 liv. de l'effort dilaniateur, elles y étoient restées en repos, néanmoins elles suffisent étant ajoûtées aux 36 liv. parce qu'elles font alors le même effet, que si à deux puissances jointes ensemble, qui ne pourroient que remuer un fardeau, on y ajoûtoit une troisiéme, pour lui aider à le soulever, & qu'il en arrive de même que si un homme, voyant que deux autres hommes ne peuvent qu'ébranler un fardeau qu'ils voudroient rouler devant eux, ou le transporter ailleurs, se joint à eux pour leur aider ; alors ces trois hommes ensemble roulent facilement ce fardeau, ou le portent ailleurs sans peine.

Donc pour trouver la quantité de poudre nécessaire pour la charge d'un fourneau dont la ligne sera plus grande, ou plus petite que celle de 8 p. on ne doit pas se servir du nombre de 50 pour l'effort di-

laniateur, ni de celui du 20 pour le poids des terres, que donne M. Bélidor; mais de celui de 36 pour l'effort dilaniateur, & de 12 pour le poids des terres, en ajoûtant le quarré de la ligne de la Mine avec son cube, pour trouver la quantité de poudre nécessaire pour l'effort dilaniateur, & seulement le cube de cette même ligne, pour le poids des terres.

Ainsi, pour trouver la quantité de poudre qu'il faudra pour la charge d'une Mine de 15. p. de ligne, dans une terre ordinaire; on dira, comme 576 qui est la somme du quarré, & du cube d'une ligne de 8 p. est à 36 liv. de poudre; ainsi 3600 qui est la somme du quarré, & du cube d'une ligne de 15 p. est à 225 liv. pour l'effort dilaniateur; & puis, comme 512 cube d'une ligne de 8 p. est à 12 liv. de poudre, ainsi 3375 cube d'une ligne de 15 p. est à 79 liv. de poudre pour le poids des terres, lesquelles 79 liv. étant ajoûtées aux 225 liv. de l'effort dilaniateur, donneront

304 liv. pour la charge de la Mine.

Quant à la figure de l'Entonnoir que laiſſe une Mine après avoir joué, elle dépend de la qualité du terrain dans lequel eſt la chambre des poudres, & non de celui qui eſt deſſus, parce qu'elle peut ſe trouver dans une terre douce, celle du deſſus étant une terre dure ; ou dans une terre dure, celle du deſſus étant une terre molle, ce qui fait que les courbes génératrices des Entonnoirs ſeront différentes dans tous les différens terroirs où l'on fait jouer des Mines.

La coupe de l'Entonnoir d'une Mine n'eſt point un cône tronqué *a b c d*, comme l'a prétendu M. de S. Remy, ni un cône à cul de chaudron *a c q d b*, fig. 2. comme le prétend M. Bélidor dans ſon Cours de Mathématique, pa. 328. Car quelle apparence y a-t-il que la poudre qui eſt dans le fourneau *o*, en s'enflammant, ſorte de la chambre où elle eſt renfermée, pour percer les terres de *o* en *c*, & de *o* en *d*, autour de la Chambre des poudres,

ſelon les rayons *o c*,*o d*,& qu'elle s'arrête aux points *c*, *n*, *d*, de la circonférence *d c*, diſtans du point *o*, de la moitié de la ligne *o f* de la Mine, pour élever & chaſſer les terres hors de l'Entonnoir, ſans les fouler, & les creuſer au-deſſous avec la même force ſur les côtés *a c*, *c b*, du cône tronqué *a c d b*, comme le prétend M. de S. Remy, que dans le milieu *f o*, en prenant une nouvelle direction *c a*, & *d b*.

M. Bélidor au contraire dit avec plus de raiſon, que la poudre en s'enflammant, ne quitte point l'eſpace *o*, dans lequel elle eſt enfermée, pour ſuivre horizontalement de part & d'autre les rayons *o c*, *o d*; mais que lorſqu'elle s'enflamme, l'effort qu'elle fait en preſſant les terres au-deſſous de *c*,*d*,pour ſoulever & chaſſer hors de l'Entonnoir celles qui ſont au deſſus, forme le cul de chaudron *c*, *q*, *d*.

Mais il n'eſt pas non plus poſſible qu'elle s'arrête tout d'un coup aux points *c*, & *d*, comme dans le cône tronqué, pour quitter la di-

rection de la courbe que fait le cul de chaudron, & en prendre une nouvelle, selon les côtés *a c*, *d b*, du cône tronqué *a c d b*, pour chasser hors de l'Entonnoir les terres qu'il contient, en les pressant, & en les creusant tout à la fois, pour former le cul de chaudron, parce que la surface *c d*, ne peut faire autrement que de la diviser en se repliant selon la courbe *c q d*.

D'où il arrive que si la poudre en s'enflammant, presse & creuse tout à la fois, les terres au-dessous du fourneau une espece de cul de chaudron *c q d*, elle doit continuer d'élever les terres de *c* en *a*, & de *d* en *b*, selon la même courbe *c q d*, & cette courbe ne doit pas être un cône tronqué à cul de chaudron; mais un demi Cercle, une demie Ellipse, une Parabole, ou une Hyperbole.

Il est évident que la coupe de cet Entonnoir n'est point un demi cercle, puisque déja un grand nombre d'expériences ont fait voir que le diametre extérieur *a b*, de l'Entonnoir est pour le plus, double de

la ligne *o f* de la Mine, & que *f Q* eſt plus grande que *o f*, au moins de l'eſpace que la poudre aura preſſé, & creuſé au-deſſous du Fourneau.

Elle ne doit point être une demie Ellipſe, puiſque la profondeur du prétendu cul de chaudron de M. Bélidor ſeroit preſque égale à la moitié de la ligne *o f* du fourneau. Une auſſi grande preſſion que celle-là ne paroît pas poſſible.

Que ſi la terre dans laquelle ſera faite une Mine, eſt douce, ou molle, la quantité de terre que la poudre enleve au-deſſous du Fourneau, pourroit être aſſez conſidérable, & la preſſion aſſez grande, pour que la courbe génératrice de l'Entonnoir de la Mine fût une Parabole ; puiſque dans une Mine de 20 p. de ligne, la preſſion des terres, jointe à la quantité que la poudre en auroit enlevé, ne ſeroit que de 2 p. au-deſſous de la chambre des poudres, qui ſera auſſi de deux p. de profondeur au-deſſous de la ligne de la Mine.

*Mars* 1742.

Et, si au contraire la terre dans laquelle on fera la Mine est dure, la courbe génératrice pourroit être une Hyperbole.

D'où il s'ensuit que la courbe génératrice de l'Entonnoir que laisse une Mine, après avoir joué, n'est point celle d'un cône tronqué à cul de chaudron, comme le dit M. Bélidor; mais une courbe différente dans les terrains différens qu'on rencontre en minant; & que par conséquent on ne peut connoître cette courbe, que par un grand nombre d'expériences, faites dans chaque terrain particulier.

C'est de l'Hyperboloïde que je voudrois me servir, pour mésurer la quantité de toises cubes de terre, qu'une Mine doit enlever, lorsque la chambre des poudres sera faite dans une terre dure, & non du cône tronqué, comme M. Bélidor.

Et enfin pour toute sorte de terrain, je préférerois le solide d'un Entonnoir moyen entre un Entonnoir paraboloïde, & un hyperboloïde, tous deux de 5 p. de ligne,

parce qu'il se trouve égal à une toise cube ; & alors on toiseroit facilement par une Regle de trois le solide de l'Entonnoir d'une Mine quelconque, en disant, comme 125 qui est le cube d'une ligne de 5 p. est à une toise cube, ainsi 3375, qui est le cube d'une ligne de 15 p. est à 27 toises cubes. je suis, &c.

MON REVEREND PERE

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

D'ALEMAN.

*A Carpentras ce 25. Septembre 1741.*

Fig. I.

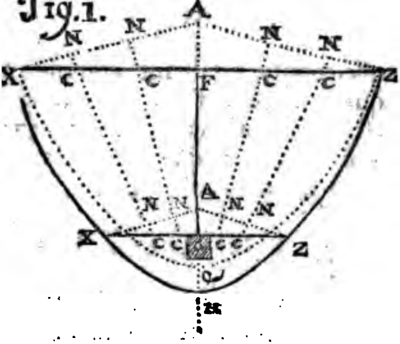


Fig. II.

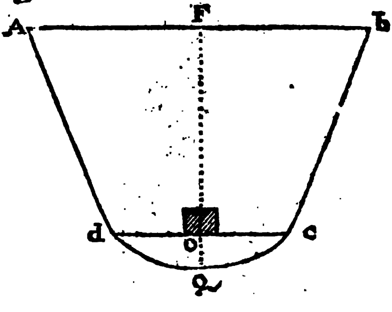

## ARTICLE XXI.

*LA VIE DE LA VENERABLE Servante de Dieu, l'Illustrissime & Sérenissime Princesse Jeanne de* Valois *Reine de France, Fondatrice de l'Ordre de l'Annonciade, par le Pere Pierre de* Mareüil de la Compagnie de Jesus. *A Paris chez la veuve* Mazieres *Imprimeur ordinaire de la Reine, rue S. Jacques* à la Providence.

ON voit assez sans qu'il soit nécessaire de le dire à qui doit être dédiée l'Histoire d'une Princesse, plus illustre encore par ses rares vertus, que par le titre de Reine de France qu'on lui donne communément. Un pareil sujet exécuté par un Auteur déja connu, sous les auspices de la Majesté Royale, ne peut manquer de donner bien de l'éclat à la Sainteté.

Jeanne de Valois, fille de Louis XI. sœur de Charles VIII. donnée en mariage à Louis de Valois

Duc d'Orléans, qui régna depuis ſous le nom de Louis XII. naquit l'an 1464 de la Reine Charlotte de Savoye. Les Hiſtoriens ne parlent ni du lieu, ni du jour de ſa naiſſance. Cette Princeſſe parut deſtinée aux ſouffrances, & aux contradictions dès le commencement de ſa vie. Le premier de ſes jours ne donna de joie qu'au Ciel, dont elle devoit remplir les deſſeins avec tant de fidélité. Le Roi & les peuples qui auroient voulu voir naître un héritier de la Couronne, ne ſçurent point eſtimer le tréſor qu'ils poſſédoient. On ſoupira, on garda le ſilence, & l'on ne trouva de conſolation que dans de vaines eſpérances; mais l'Eſprit Saint avoit ſes vues ſur cette enfant de bénédiction, & il ne tarda pas à les lui manifeſter.

La Princeſſe Jeanne dans un âge où les autres hommes ne peuvent encore ni uſer, ni abuſer de leur raiſon, s'offroit au Seigneur avec une tendre dévotion. Elle connut deslors, comme Salomon, tout

Toujours fidele à ce Prince, dont les fautes, les dangers, les malheurs l'accabloient de soins & d'inquiétudes, elle ne gagna que son estime, & jamais son amour. Enfin lorsqu'elle y pense le moins, & lorsqu'elle semble le plus étroitement attachée par les liens du mariage à un Roi, qui ne portoit la Couronne que parce qu'elle lui avoit conservé la vie, on lui rend toute la liberté du célibat. Son mariage est déclaré nul; tandis que le (*a*) Ciel & les hommes paroissent prendre son parti contre ses Juges, la vertueuse Princesse écoute tranquilement la Sentence qu'on prononce contre elle. Après l'avoir entendue, elle leve les yeux vers celui qui avoit été tant de fois son unique consolation, lui offre l'affront dont on vient de la couvrir, & se retire. On ne parla pendant quelques jours que de

(*a*) Les Historiens semblent reconnoître du prodige dans les circonstances, qui accompagnerent ce jugement

cet évenement ; on plaignit univerſellement le ſort d'une vertu ſi digne d'être heureuſe, & le zele outré de ſes Partiſans auroit pû cauſer bien du déſordre, ſi on l'avoit trouvée ſenſible à l'ambition de régner, ou au plaiſir de la vengeance.

Enfin le trouble s'appaiſa : on ne fit plus d'attention qu'aux avantages que Louis XII. retireroit du nouveau mariage qu'il contractoit avec Anne de Bretagne, & les hommes peu capables de demeurer bien long-tems attachés au vrai mérite perdirent Jeanne de vûe.

C'eſt alors ſur-tout qu'elle fut pour le Seigneur un objet bien plus digne de ſes attentions que tous les arrangemens, & les ſuccès de la politique humaine. Elle comprit mieux que jamais que le Ciel avoit pris ſoin de la conduire au terme qu'il lui avoit autrefois montré ; mais elle n'avoit pas encore eſſuyé toutes les contradictions qui devoient traverſer ſon

entreprise. Elle s'étoit retirée à Bourges Capitale de Berri. C'étoit la Ville où Louis XII avoit été autrefois prisonnier, & un des premiers objets qui s'offrit aux yeux de la Princesse, lorsqu'elle y arriva, fut la fameuse Tour d'où elle avoit elle-même tiré avec tant de peine le Prince qui venoit de la répudier. Cette vûe seule auroit pû bouleverser un cœur qui n'auroit pas eû toute la force de cette grande ame. Elle ne soupira que sur le danger de l'état où se trouvoit le Roi, & ne songea qu'à le plaindre, de ce qu'il portoit encore les chaînes qu'elle venoit de rompre; mais la Princesse parut bien plus sensible à la triste situation, où elle trouva toute la Ville. Le libertinage y étoit si répandu, qu'elle crut devoir s'occuper toute entiere du soin de remédier au désordre, & remettre à un autre tems l'execution de son premier dessein. Elle réussit si bien à reformer les mœurs des Habitans que toute la Ville changea entierement de fa-

ce, & ne donna plus qu'un spectacle très-édifiant.

Après avoir vû cet heureux succès de son zele, la pieuse Princesse crut qu'il étoit tems de s'ouvrir à son Confesseur sur le désir dont elle se sentoit plus pressée que jamais de fonder un Ordre Religieux. Ce Confesseur étoit le P. Gilbert Nicolas de l'Ordre de S. François, qui porta dans la suite le nom de Gabriel Marie par Ordre du Pape Léon X. Ce Pere qui joignoit à une grande Sainteté une prudence consommée, ne parût point approuver ce projet. Il représenta à la Princesse qu'elle pouvoit faire beaucoup d'autres biens, qui convenoient mieux à la situation où elle se trouvoit, qu'il y avoit assez de Monasteres, & d'Ordres différens; qu'il étoit plus à propos de réformer, & d'assister d'anciennes Maisons Religieuses, que d'en établir de nouvelles. Enfin il l'avertit de se défier des illusions de l'esprit de mensonge, & de sa propre imagination.

Si l'humble servante de Dieu n'avoit pas été soumise aux lumieres & aux avis de son Confesseur, la docilité eût été la seule vertu qui lui auroit manqué. Car elle domptoit sa chair par des jeunes, des veilles & des macérations extraordinaires,& tout son tems étoit partagé entre la priere, les œuvres de charité, les exercices d'humilité. Mais elle porta l'obéissance si loin qu'elle devint une de ses plus rudes épreuves. L'esprit de Dieu la pressoit vivement d'exécuter les desseins qu'il lui avoit inspirés & elle étoit déterminée à n'obéir qu'à l'esprit qui lui parleroit par la bouche de son Confesseur. Ce combat interieur dura long-tems,& fut si violent qu'il la réduisit à une extrême langueur. Dans cet état pour n'avoir rien à se reprocher, elle déclara tout à la fois à son Confesseur la cause de son mal, l'inspiration qu'elle avoit euë autrefois avec plusieurs circonstances, qui ne permirent plus à ce pere de douter de la volonté de Dieu. Il entra donc

dans les vuës de cette ame destinée à former de nouvelles épouses de J. C. & la malade se trouva bientôt guérie. Le Pere concerta avec elle le plan & les regles du nouvel Ordre ; & depuis ce tems là tous les obstacles que le Pere Gabriel Marie rencontra lui-même dans l'exécution de ce dessein,& les ressources imprévuës que la Providence lui fournit toujours à propos pour les surmonter,ne lui laisserent plus lieu de douter que cet établissement ne fût l'œuvre de Dieu.

L'Ordre des Annonciades fut donc enfin solemnellement institué à Bourges quelque tems après que l'expédition de l'approbation authentique de cet Ordre & des privileges accordés au nouvel Institut eut été délivrée au Pere Gabriel Marie. Ce qui se passa à Rome le 14. Fevrier 1501.

Depuis ce tems la sainte Fondatrice ne se regarda plus elle-même que comme un poids inutile sur la terre. Elle ne soupiroit qu'après le moment qui devoit ouvrir à son

# ARTICLE XXII.

*ANALYSE DES EAUX DE Joühe proche la Ville de* Dole *en* Franche-Comté, *où l'on découvre leurs principes, leurs qualités, & leurs usages.* Aquam Salubrem aëri quàm simillimam esse oportet. ( Plin. Hist. L. 31. C. 3. ) *A* Dole, *chez* J. B. Tomet *Imprimeur & Libraire de la Chambre des Comptes &c.* 1740. *in*-12.

RIien n'est si calomnié que les Eaux minérales, dit M. *Normand*: mais c'est le peu de précaution, & sur tout le peu de préparation qu'on apporte en les prenant, qui leur attirent des reproches qu'elles ne méritent point. Pour les rendre salutaires, il explique leur nature, au moins de celles de *Joühe*, & par occasion, de quelques autres, en ce quelles ont de commun ; il declare à quelles maladies elles sont propres, la maniere dont on

doit en user, & le régime qu'il faut observer, quand on les prend. Après avoir fait voir le peu de connoissance que les Anciens ont eu des Eaux Minérales froides, & de l'usage qu'on peut faire *des Eaux Thermales en boisson*, l'Auteur entre en matiere. Les Eaux de *Joühe* étoient découvertes depuis plusieurs années; mais on n'en connoissoit pas les vrais principes, ni par conséquent les effets. Sensible à l'honneur de sa profession, & animé du zele du bien publique, M. *Normand* s'est appliqué à découvrir, & à bien constater les uns & les autres.

La Fontaine Minerale de *Joühe* est à une lieue de *Dole*, peu éloignée du grand chemin *d'Auxone*. Sa situation & ses divers aspects pouvant influer dans ses propriétés, on en donne ici une description exacte. L'eau en est très claire & transparente à la source. Pour la bien connoître, M. *Normand* a préféré une analyse simple & naturelle aux opérations violentes du

feu. Car le *feu*, dit-il, *loin de développer les principes* des corps, *dissipe les uns, décompose les autres*, les dénature, *ou les détruit totalement*. Il expose au long & en détail les épreuves où il a mis ces Eaux, & qui se réduisent à l'évaporation, dissolution de sels, mêlanges avec d'autres corps, teintures, & quelques opérations sur les Sédimens.

Toutes les expériences de M. *Normand* lui ont fait voir que les Eaux de *Joüine* contiennent un vrai sel Alcali, animé d'un esprit, d'un volatil éthéré, qui leur donne leur vertu, leur énergie, & contribue bien plus que les principes fixes, aux effets salutaires qu'elles produisent. Ces substances fixes, dit-il, peuvent bien procurer des évacuations ; mais c'est le moindre avantage qu'on retire de ces Eaux, & *le plus bas titre sous lequel on doit les estimer.*

» Elles ne sont point chargées, » *dit-il*, de la substance crasse des » Minéraux ; elles n'en contien-

it, pour ainsi dire, que l'Es-
:. Ce sont des Spiritueux
:liques, ou des ressorts vola-
:és, qui pénétrent les plus pe-
rédnits des vaisseaux les plus
:ueux, sans les violenter, en
gissent les diametres rétressis
les spasmes, sans les forcer;
animent la vertu systaltique,
les oscillations cessées, ou
guissantes, sans les troubler.»
*Normand* explique ensuite, sui-
les principes du célebre *Hoff-*
Professeur à *Hall*, de *Lister*,
*Bergerus*, la maniere dont cet
: se forme, dont il pénétre les
: Minérales, & s'y incorpore.
ı ces Sçavans Médecins, ce
:il a la même cause que la
ur des Eaux Thermales, les
blemens de terre, les Vol-
, tous effets produits par des
:assites, ou Mines composées
r & de souffre, qui s'échauf-
dans les entrailles de la terre,
'à s'enflammer quelquefois.
: ainsi, dit notre Auteur,
de l'action & réaction des

principes de ces Marcaſſites, s'éléve le Volatil Minéral des Eaux. La vapeur qu'exhalent ces Marcaſſites échauffées, ou enflammées., eſt très-vive, ſubtile & élaſtique : C'eſt ce qui fait qu'elle pénétre les Eaux avec beaucoup de célerité, & qu'elle s'y unit intimement.

La difference qu'il établit entre les Eaux Minérales chaudes, & les froides, conſiſte en ce que les premieres paſſant fort près, ou touchant immédiatement les Marcaſſites échauffées, ou enflammées, y contractent la chaleur, au lieu que celles qui en ſont plus éloignées, ne reçoivent que la vapeur qui s'y inſinuë, & les pénétre, de la même maniere que la vapeur du ſoufre enfermée dans un vaiſſeau, ſe communique au vin qu'on y met. Au reſte cette vapeur n'eſt point ſuppoſée gratuitement ; elle eſt prouvée par des experiences & des événemens qui ne laiſſent aucun doute. Les Mines de fer dont la *Franche-Comté*

est remplie, le sédiment sulphureux des Eaux de *Joühe*, l'odeur de soufre & de fer qu'on sent aux environs de la Fontaine, celle qu'exhale le résidu de l'évaporation mis sur le feu ; celle qui frappe l'odorat beaucoup plus vivement, lorsqu'on puise l'Eau bouillonnante à la source, tout cela fait conclure que l'esprit qui agit dans les Eaux de *Joühe*, vient du Fer, & du Souffre des Marcassites.

Les autres principes de ces Eaux sont un Sel Alcali, & une Terre Alcanine, *Terra Calcaria* ; qui paroît tenir du caractere de la Magnésie blanche. Quoiqu'il soit rare de trouver du Sel Alcali dans les Eaux Minérales, ainsi qu'on doit le conclure d'un grand nombre d'Analyses que M. *Hoffman* a faites de celles d'*Allemagne* ; cependant les sources imprégnées d'un volatil en fournissent, ainsi que celles de *Jouhë*. Ce Volatil, dit M. *Normand*, contient un Acide Minéral concentré, qui venant à s'unir avec la Terre poreuse & ab-

sorbante, forme un vrai Alcali. C'est ainsi qu'on fait un Sel de cette nature, par le simple mélange de quelque esprit acide avec la Craye, le Gyp, le Tuf, & toutes les Terres absorbantes, ou seulement par le mélange d'un Sel Alumineux, Vitriolique, Gemme, ou tout autre qui participe de l'Acide, avec ces matieres. Il y a néanmoins cette différence entre ce Sel Alcali factice, & celui qui se forme naturellement du volatil qu'exhalent les Marcassites échauffées, & qui sublime avec lui quelque principe minéral fixe, que ce dernier s'unit plus intimement avec la Terre absorbante, & résiste à l'action du feu. Tel est le Sel Alcali des Eaux de *Joühe*.

Par la teinture *brune-rougeatre* qu'on y remarque, on juge qu'elles sont pénétrées de Particules ferrugineuses, & l'Auteur trouve même assez vraisemblable qu'elles contiennent quelques fragmens de la partie fixe du Fer, soit qu'elles s'en chargent, en passant par des Mines de

ce Métal, & en les dissolvant, ou qu'elles soient entraînées & élevées par les Parties Volatiles. Par-là M. *Normand* concilie les deux sentimens opposés, l'un qui attribue du Vitriol aux Eaux Minérales, l'autre qui nie qu'elles en ayent. » Car, *dit il*, l'esprit Mi-» néral étant de nature tendante à » l'Acide, principalement celui » que le Souffre des Marcassites ex-» hale, & s'unissant avec les frag-» mens de la Partie fixe du Fer » qu'il rencontre, il en résulte un » Vitriol, qui ne subsistant que » par l'union d'un esprit très-sub-» til, faite par le moyen du vé-» hicule de l'Eau, il ne peut man-» quer d'être d'un caractere très-in-» constant, vû la facilité qu'il doit » avoir à se désunir, comme nous » l'avons fait voir, parlant du Sel » Alcali factice, sur-tout si l'A-» gent qui s'en mêle, est très-puis-» sant, comme le feu. C'est aussi, » *ajoûte notre Auteur*, cette double » union de l'Esprit Minéral, fai-» te précisément en même tems

» avec la Terre Alcaline, & avec » le Mars, qui associe deux en- » nemis dans ces Eaux, le Sel » alcali, & le Vitriol, & qui en ré- » soud le Paradoxe; puisque ces » deux substances mélangées suc- » cessivement se détruisent mutuel- » lement, ce qui n'arrive pas ici; » parce qu'un même Acte les pro- » duit, sçavoir l'union de l'Esprit » Minéral avec l'une & l'autre de » ces substances. » Enfin M. *Normand* trouve aussi du Souffre dans les Eaux de *Joühe*, & de toute cette Analyse, il conclut qu'elles ne sont pas moins salutaires, que plusieurs de celles qui ont le plus de vogue, *puisque l'on y découvre* les mêmes principes, du moins les plus essentiels, l'Esprit Minéral, le Sel Alcali; la Terre absorbante, le Mars, ou, si l'on veut, son Vitriol, & quelque chose de Sulphureux.

M. *Normand* passe ensuite aux vertus, & aux effets de ces Eaux, & il attribue leur principale vertu à l'eau-même. La santé & la

vie, dit le sçavant Médecin, ne consistent que dans la circulation des Liqueurs, continuelle, égale, uniforme, & modérée, dans la souplesse, & le jeu des solides; la maladie n'étant au contraire qu'un renversement de cet Ordre, il est évident que ce qui peut le conserver ou le rétablir, peut conserver & rétablir la santé. Or c'est justement ce que fait l'Eau, & les principes qui lui sont associés, ne servent qu'à étendre sa puissance. C'est ce que M. *Normand* explique en détail, en développant cette Mécanique, & la confirmant par l'expérience. Delà les Médecins habiles, & attentifs verront en quelles occasions ils doivent employer ce remede; & ceux qui n'ont pas assez de lumieres ou d'expérience, l'apprendront dans l'Ecrit auquel nous les renvoyons. L'Auteur ajoûte que, quoiqu'on n'ait point encore fait usage de ces Eaux pour le bain entier, il ne doute point qu'elles ne puissent être employées utilement de cette maniere, non seu-

lement pour les maladies de la peau; mais aussi pour fondre & *discuter* l'humeur opiniâtre d'un Rhumatisme invétéré, ou pour fortifier quelque partie malade, sur tout si l'on applique les bouës ou sédimens qu'elles déposent.

Cependant, comme les meilleurs remedes peuvent devenir nuisibles par le mauvais usage qu'on en feroit, & par l'excès, il étoit à propos de marquer les cas où celui-ci pourroit avoir de mauvais effets; & c'est ce que M. *Normand* n'a pas manqué de faire; mais nous ne pouvons le suivre dans cette discussion réservée à ceux que leur profession doit engager à s'en instruire.

Reste à sçavoir les précautions qu'il faut prendre, & le régime qu'on doit garder dans l'usage des Eaux, soit avant qu'on les prenne, soit dans le tems même qu'on en use, ou après les avoir prises. Il y a sur cela des régles assez généralement établies, qui ne peuvent être ignorées de ceux qui ont l'Inten-

ou la Direction des Eaux,
e des Médecins ordinaires.
*mand* ne laisse pas de les ex-
& il y joint des refléxions
utiles qu'on ne doit point
; mais c'est aux malades à
r un Médecin expert qui
e leur tempéramment, &
he observer les circonstan-
doivent diriger ses conseils,
er sa conduite à leur égard.
dant les Médecins, ou ceux
irent à cette Profession, les
s, ou ceux qui peuvent le
, liront utilement ce pe-
rage. S les Maîtres croyent
endre rien sur les Eaux en
, ils connoîtront du moins
e *Jouhe*, qui ne commen-
ue depuis peu à être prati-
& dont on n'avoit point
développé les principes &
re.

## ARTICLE XXII.

# NOUVELLES LITTERAIRES.

## ESPAGNE

IL y a long-tems que nous nous plaignons du peu de commerce Littéraire que nous avons avec *l'Espagne*. On est même si peu instruit de l'état des Sciences en ce Royaume, des Ouvrages qui y paroissent, qu'on est assez porté à croire qu'il ne s'y fait rien en ce genre qui soit digne de notre attention, & qu'on daigne à peine s'en informer. Un François qui a fait un long séjour en *Espagne*, entreprend de détruire ce préjugé, en nous faisant connoître quelques Ouvrages capables de donner une idée plus avantageuse de la Nation. Il a commencé par la Traduction de *l'Histoire Générale d'Espagne de D.*

*Jean de Ferreras*, très-eſtimée dans le Pays. Il travaille préſentement à traduire le *Théatre critique*, *ou Diſcours differens ſur toutes ſortes de matieres, pour détruire les erreurs communes*, écrit en Eſpagnol par Dom *Benoit-Jerôme de Feijoo*, Bénédictin. Comme les ſujets qui y ſont traités n'ont point, ou n'ont que fort peu de rapport entre eux, on donne l'Ouvrage par parties, & l'Auteur en eſt actuellement au douziéme Volume. Le premier a eu cinq Editions, & les autres plus ou moins, à proportion du tems auquel ils ont paru la premiere fois. Cette diverſité des matieres, qui n'ont point de liaiſon entre elles, & qui ne demande point de ſuite, a déterminé le Traducteur à donner chaque mois, ou de quinze en quinze jours, quelque morceau de cette Critique, pour ſonder le goût des François. Voici les Titres des Diſcours du premier Tome. I. *Voix du Peuple.* II. *Vertu, & Vice.* III. *Opulence & Pauvreté.* IV. *Politique la plus rafinée.* V.

*Médecine*. VI. *Régime pour conserver sa santé* VII. *Apologie de la Profession des Gens de Lettres.* VIII. *Astrologie Judiciaire, & Almanachs.* IX. *Eclipse.* X. *Cometes.* XI. *Années Climacteriques.* XII. *Vieillesse du monde.* XIII. *Corollaire sur la matiere du Discours précédent, contre les Philosophes modernes.* XIV. *Musique des Eglises.* XV. *Parallele des Langues.* XVI. *Défense des Femmes.*

On peut juger du génie de l'Auteur, de sa maniere de penser, & de traiter les Sujets, par le premier Discours qui vient d'être imprimé.

## Voix du Peuple.

» La mauvaise interprétation » que l'on donne à cette maxime, » que Dieu s'explique par la voix » du Public, a autorisé celui-ci à » tyranniser les personnes censées, » à s'ériger un Tribunal despoti» que, capable d'opprimer les » Gens de Lettres. » C'est cette maxime, que l'Auteur entreprend

de combattre dans ce premier Discours. Il prétend que bien loin que la voix du Peuple soit un témoignage certain de la vérité, c'est presque une marque de fausseté & d'erreur ; du moins a-t-on bien sujet de s'en défier. Il n'est pas difficile de faire de longues Listes des erreurs populaires, sur-tout en matiere de mœurs, & de conduite, qui, quoique accréditées par des Nations entieres, n'en sont pas pour cela plus conformes à la raison. Quelques exemples, quelques traits d'Histoire, & les refléxions que l'Auteur y joint, c'est ce qui fait la preuve de sa proposition. Nous nous contentons présentement d'annoncer l'Ouvrage : nous pourrons dans la suite en parler plus au long, sur-tout si on continue d'imprimer la Traduction.

Nous aurons occasion de faire connoître d'autres Livres d'*Espagne* ; un seul Auteur, sçavant & laborieux nous en fournit un assez bon nombre sur différentes matieres. En attendant, voici un petit

essai de la façon d'une jeune personne d'un grand Nom, qui fait voir que dans ce Royaume, des personnes même du sexe, & d'une naissance Illustre, ne dédaignent pas de s'appliquer à la Poësie Latine. C'est Mlle. *Irene Quiros de Nabia*, Fille du feu Marquis de *Santa-Cruz*.

*Italia sibi gratulatur de adventu Serenissimi Philippi Borbonii, eumque ut properet invitat.*

Ergo venit nostras dudum expectatus ad oras
Borbonius, turmasque trahit Bellator Iberas.
Non ego jam veteres oblita videbor honores,
Romanosque meos, & partos Marte triumphos.
Lilia Romanas Aquilas, Romana trophæa
Borbonidæ factis superant, Gens inclyta, quæ nec
Imperium Oceano, famam nec terminat Astris.

*Mars* 1742.

Tu quoque lætitiæ, & laudis
pars maxima noſtræ,
Regina, Heroum genitrix, Re-
gumque creatrix:
Sceptriferum Auſoniis iterum jam
mittere, natum
Fas erit, ut duplici tua Stemma-
te gloria ſurgat.
Non adeò peperit fœlicibus Ilia *
fatis,
Ipſa licet geminos Reges dedit an-
te Latinis;
Nec tot in Aſſyriis regionibus edi-
dit olim
Fœmina, ** quot noſtrum deco-
rant miracula Sæclum.
Huc ades, ô Juvenis, patriis
qui lætus in armis
Exultas, validamque armas ad
prælia dextram,
Borboniæ pars magna domûs, ne-
que nomine ſolo
Ipſe Philippus eris, virtute ani-
moſus & armis
Jam renovare paras quæ geſſit

* Romuli & Remi mater.
** Semiramis

dextra Philippi,
Dextera Bellonæ toties exercita ludo;
Dextera Teutonicis jam dudum nota catervis.
Arma per Ausoniæ fines animosque moveri
Snferat Eridanus, tremulisque exterritus undis
Danubium, Rhenumque vocat, notumque requirit
Auxilium : sed jam nec viribus Austria suetis
Pollet, & incassum male, credula jactat amicos:
Necquicquam Arctoas acies, & ab Axe salutem
Sperat, & effoeto molitur grandia nisu;
Necquicquam antiquos illusa Britannia fastus
Induit, & socias populorum suscitat iras.
Quin etiam antiquum si suscitet Anglia bellum,
Possit & Austriacos manes revocare sepulcro:
Non timor armorum, nec te so-

frangent
, ſed magni repetens exem-
arentis,
os faſtus armis, Anglos-
etundes.
potius turmas cohibe,
amque procacem,
laudis amor juvenili pec-
fervens
t; placeant partæ ſine ſan-
lauri.
s eſt ferro; te viſo, ſpon-
ebunt
, concurrent Populi, &
ſſa volentes
nt. Sileat tandem illætabi-
rmur
m; læto Mars improbus
victus
innocuos animos turbare,
ltra
nhumanâ mortales faſcinet

te, reddat nobis Paxal-
utem.
Deus optatis ſucceſſibus
a ſecundet;
progenies quæ rerum ori-
1742.

tura tumultu eſt,
Hauriat Heroum primo cum lumine ſenſus ;
Diſcat & ante alios Pacis veneranda tueri
Jura , nec immeritis Populorum ludere fatis;
Sitque Patri ſimilis , ſit Avi pietatis imago.

## ITALIE.

### DE FLORENCE.

*Diſſertationes Homericæ habitæ* in Florentino *Lycæo ab* Angelo Maria Riccio , *Græcarum Litterarum Profeſſore. Quibus accedunt ejuſdem Orationes pro ſolemni inſtauratione ſtudiorum. Vol.* I. Florentiæ 1741. *Vol. II.* ibid. *MDCCXLI è Typographia Cajetani Albizinii in*-4°.

De tous les hommes illuſtres, & qui ont le plus fait parler d'eux, il n'en eſt point qui ait été l'objet de tant de Diſputes , de tant de Diſſertations que le Prince des Poëtes , le fameux *Homere.*

M. *Ricci* reprend, & remanie tout ce que la Littérature, tout ce que la Critique ont mis au jour sur ce sujet, & il le fait sçavamment & judicieusement. On juge bien qu'un docte Professeur en langue Grecque ne manque pas de prendre le parti d'*Homere* contre ses Censeurs. Il le fait de maniere à réformer les idées peu raisonnables, & peu avantageuses que quelques Critiques se sont faites du Poëte Grec, & de ces Poëmes. Les *Florentins* dès le renouvellement des Sciences en *Europe*, ont signalé leur zele pour la gloire de cet ancien Auteur. Deux Sçavans Grecs, *Demetrius Calcondyle*, & un autre *Demetrius* de *Crete* en procurerent à *Florence* en 1488. la premiere Edition qui en ait été faite, & contribuerent par l'impression à le faire mieux connoitre. Dès le XIVe. siecle les deux beaux esprits de *Toscane*, *Petrarque* & *Bocace* avoient senti les beautés d'*Homere*, & travaillerent à les faire sentir à leurs Compatriotes. *Ange politien*, un

des hommes les plus polis, & du meilleur goût qu'ait produit la *Toscane* au XVe. siécle, n'en faisoit pas moins de cas. Sur leurs traces & à leur exemple, M. *Ricci* travaille avec succès à faire fleurir à *Florence* les bonnes études, & le goût pour *Homere*. Il n'avoit destiné ses *Dissertations* sur ce Poëte, qu'à l'instruction de ses disciples : le Public eût été privé d'un Ouvrage utile, s'il les eût renfermées dans des bornes si étroites.

Les Discours pour l'Ouverture des Classes, s'adressent particulierement aux jeunes gens que M. *Ricci* par son emploi est chargé d'instruire. Ce sont des exhortations à l'Etude, des Regles sur le choix des Etudes, sur la maniere de s'y conduire &c. le Grec surtout n'y est pas oublié. Il y a aussi deux Lettres à-peu-près sur le même sujet.

*Explication abrégée des Coûtumes & Cerémonies observées chez les Romains, pour faciliter l'intelligence des anciens Auteurs; Ouvrage écrit Mars 1742.*

*en Latin par M.* Nieupoort , *& traduit par M. l'Abbé.* *** *A Paris chez* Jean de Saint , *rue* S. Jean de Bauvais *MDCCXLI.* in-12.

Les Auteurs qui écrivent ſur des choſes ſuffiſamment connues de leur tems, n'ont pas beſoin de Commentaire pour être entendus de leurs Contemporains ; mais lorſqu'après bien des ſiécles, il ne reſte plus de veſtiges, ou qu'il ne reſte que quelques traits obſcurs de la Réligion, de la Police, des Uſages dont ils ont parlé, & auſquels ils ſont ſans ceſſe alluſion ; on ſe trouve ſouvent embarraſſé dans la lecture de leurs Ouvrages. Ce n'eſt qu'en rapprochant, & comparant les divers endroits des Auteurs où les mêmes matieres reviennent, qu'on parvient à les entendre. C'eſt ce qui a engagé pluſieurs Sçavans à donner des Traités ſur les Antiquités, ou ſur quelques parties des Antiquités Grecques & Romaines ; mais pour ne parler que de ces dernieres, perſonne n'y a mieux réuſſi que M.

*Nieupoort*. Non seulement il rassemble dans un seul Traité de peu d'étendue, ce qu'on ne trouveroit qu'avec peine dans plusieurs Volumes, qu'il n'est pas aisé à tout le monde de consulter; mais il le fait avec ordre, avec netteté, avec précision, s'attachant à ce qu'il y a de plus important. Quoiqu'il ait profité du travail des Modernes, ainsi qu'il en convient, il cite les endroits des Anciens qui appuyent ses explications; & ces citations mettent les Lecteurs en état de s'instruire dans les sources.

M. *Nieupoort*, après avoir donné une idée générale de la Ville de *Rome* depuis sa Fondation, parle des différens Ordres de ses Citoyens, du Sénat, des Chevaliers, & du Peuple; de ses Assemblées, ou Comices de différentes especes. Il parle ensuite des Magistrats, de leur Jurisdiction, de leurs fonctions. Le troisiéme Livre traite des Jugemens publics & particuliers. Le quatriéme, de la Réligion, de ses Ministres, de ce qui dé-

pendoit de leur Ministere, des Cérémonies Religieuses. Dans le cinquiéme, il s'agit de la Milice Romaine. Dans le sixiéme enfin, l'Auteur entre dans le détail de la Vie privée des Romains. Un Livre qui n'avoit paru jusqu'ici qu'en Latin, auroit été peu lû en *France*, malgré les Editions multipliées, & son utilité, si une bonne Traduction ne l'avoit fait connoître, & mis à la portée de ceux mêmes qui n'entendent pas la Langue de l'Original.

*Thiboust* vient d'imprimer deux Poëmes Latins du P. *du Rivet*, Professeur de Seconde au College de Louis le Grand. Le sujet du premier est, le Temple de la Flaterie; *Templum Assentationis*. Le Poëte, qui n'a point visité ce Temple, & qui déclare qu'il en ignore les Mysteres, introduit un sage Vieillard parfaitement instruit, qui les lui dévoile. *Thraseas*, (c'est le nom du Vieillard) avoit eu la passion d'offrir ses voeux à la Fortu-

ne. Il approchoit du Sanctuaire, lorsqu'une voix l'avertit qu'on entre que sous les auspices d'une autre Divinité à qui sont dûs les premiers homages : c'est la *Flatterie.* La description qu'il fait de son Palais, ou de son Temple, de tout ce qui l'environne, de tous les objets qui s'y présentent, le Portrait de la Déesse, ceux de ses Eleves, formés sur ces leçons par divers Génies empressés à la servir ; tout cela présente des Images ingénieuses & Poëtiques, des moyens que la Flaterie employe pour plaire, & gagner ceux qui distribuent les Dons de la Fortune.

Le second Poëme a pour titre : *Mundus Physicus, Effigies Mundi Moralis* ; le Monde Physique, Image du Monde Moral. C'est une exposition des principales Parties du Systême Cartésien du Monde, comparé à ce qui se passe dans les divers Etats qui partagent la Terre, & les différentes conditions des hommes. Dans l'un & l'autre Monde, pareils Tourbillons, sem-

blables révolutions, évenemens analogues. La comparaison est bien soûtenue, & forme un Spectacle agréable. Nous croyons que ceux qui goûtent la Poësie Latine, liront avec plaisir ces deux Poëmes.

Les Recherches curieuses, & sçavantes que plusieurs gens ont faites sur la Géographie de l'Ancienne *Gaule*, ont assûrement éclairci plusieurs points qui causoient de l'embarras, & répandu de la lumiere sur cette partie; mais pour un Géographe exact, & qui veut tout approfondir, il reste encore bien des difficultés à lever. C'est ce qui a engagé M. d'*Anville* à publier ses *Eclaircissemens Géographiques sur l'Ancienne Gaule, précédés d'un Traité des Mesures Itinéraires des Romains, & de la lieue Gauloise. A Paris chez la Veuve Etienne rue S. Jacques, à la Vertu MDCCXLI. in-12.*

La connoissance des Mesures Itinéraires des Anciens est absolument nécessaire pour trouver la

la position des Lieux que les Auteurs désignent par ces mesures, & pour en faire la juste application à ceux qui subsistent, ou dont il reste encore quelques vestiges: du moins pour déterminer où ils étoient situés. Les sçavantes Discussions de M. d'*Anville* répandent un grand jour sur cette matiere, & y portent la précision dont elle a besoin.

Ce préliminaire est suivi d'une Dissertation sur *Genabum* ancienne Ville des *Carnutes*, qui a deja exercé la critique de quelques Ecrivains François, distingués par leur érudition. M. d'*Anville* prétend, contre le sentiment de M. l'Abbé *Lebœuf*, que c'est la Ville d'*Orléans*. Dans une autre Dissertation, il soutient que *Bibracte* est le même que *Augusto-Dunum*, Autun. Ces recherches lui donnent lieu d'expliquer les *voies Romaines*. qui passoient par les païs des *Carnutes*, du *Berry* & des *Ædui* La derniere Dissertation est une *explication Topographique du Siege d'Alesia*, dont la Rélation se trouve

u Livre VII. des Commentsires le *César* sur la guerre des Gaules. On peut comparer les deux premieres Differrations avec les *Recherches Géographiques sur quelques Villes de l'Ancienne Gaule*, que nous donnâmes au mois d'Août 1739. art. LXXV. pag. 1643.

Les deux derniers Volumes de l'Histoire des Empires, & des Républiques depuis le Déluge jusqu'à *J. C. par M. l'Abbé Guyon*, sont achevés d'imprimer, & se vendent chez *Hippolyte-Louis Guerin*, *Jean Villette*, & *J. B. de Lespine*. Ce sont le X. le XII. Le X. contient la seconde partie de l'Histoire de *Lacédemone*, dont la premiere partie fait le IX. Tome de l'Ouvrage. Le XII. acheve l'Histoire d'*Athenes*, dont la premiere partie se trouve avec celle de *Thebes* dans le Tome XI.

Il paroît un Ecrit, imprimé chez *Simon* fils 1742. & qui se débite chez *Bordelet*, sous ce titre: *Lettre à une Supérieure de Communauté, chargée de l'instruction de la Jeunesse.*

Tout ce que la Religion peut inſpirer de maximes les plus pures, & les plus Saintes, ſur une matiere de cette conſéquence pour le Réglement des mœurs, & le bonheur des Etats qui en dépend, y eſt propoſé d'une maniere vive & touchante. L'importance de cette fonction, & la maniere de s'en bien acquiter, c'eſt à quoi l'Auteur réduit tout ce que ſon zele lui a dicté ſur ce ſujet. L'importance ; il n'y a perſonne qui ne la connoiſſe, & qui n'en convienne ; mais tout le monde ne l'entend pas de la même ſorte, ni ſi chrétiennement que cet Auteur. C'eſt pourtant l'eſſentiel, même pour toutes les autres vûes que l'on peut raiſonnablement, & que l'on doit ſagement s'y propoſer. On donne aſſez de leçons pour former la Jeuneſſe au gré, & ſelon les idées du Monde ; mais la Réligion, l'Amour de la vertu, la fuite de tout ce qui peut l'intéreſſer, ou la ternir ; combattre l'humeur, l'amour propre, les paſſions naiſſantes ; eſt-il fort ordinaire qu'on ait ſur tout cela la même

vivacité, & la même attention ? Il seroit à souhaiter que tous ceux qui sont obligés de veiller à l'éducation des enfans, soit publique & commune, soit particuliere & domestique, que ceux qui en sont chargés immédiatement, s'y conduisissent suivant ce Plan, & qu'il fît naître à quelqu'un la pensée d'y ajoûter ce qui y manque, en entrant dans les détails qu'un pareil Ecrit ne comporte pas. On y a joint en forme de Priere les dispositions où l'on doit être, pour réciter utilement l'Oraison Dominicale.

*Explication de deux Vers de Virgile.*

*Antè, pererratis amborùm finibus, exul*
*Aut Ararim Parthus bibet, aut Germania Tigrim,*
*Quàm*, &c. Eglog. I. V. 62. & 63.

»Oüi le Parthe exilé parcour-»ra & traversera, non seulement »les vastes Contrées qu'il habite ; »mais encore toute la Germanie ; »& viendra enfin s'établir sur les

» bords de la Saone, c'est-à-dire,
» dans les Gaules : *ou bien* le Ger-
» main pareillement exilé se verra
» contraint d'errer dans toute la
» Germanie, de se transporter jus-
» qu'au Pays des Parthes, de le
» parcourir entierement, & de ve-
» nir fonder un nouvel Empire dans
» cette Partie du monde que le
» Tigre arrose, c'est-à-dire, dans
» l'Assyrie, ou dans la Mésopota-
» mie, avant que, &c. »

C'est-là précisément ce que le Poëte a voulu faire entendre. Au reste on n'a point compris sa pensée, faute d'avoir fait attention, 1°. à la conjonction disjonctive *Aut* répétée ; 2°. au sens que l'expression *pererratis amborum finibus* présente à l'esprit. Si on avoit eu égard à ces deux choses, on se seroit bientôt apperçû que Virgile n'avoit pas même songé à ce qu'on lui attribue si mal-à-propos, je veux dire, au changement mutuel de climat entre le Parthe & le Germain : on n'auroit plus trouvé de difficulté à expliquer ces deux vers, qui sont pour le moins aus-

intelligibles, qu'ils ont paru obſ-
urs. En effet le Tityre de notre
Eglogue, ne dit pas, comme on
e prétend, que le Parthe & le
Germain changeroient de Pays:
l déclare ſeulement, que l'un ou
'autre Peuple ſeroit perſécuté par
a Fortune de la maniere qu'il le
lit, avant qu'il oubliât le bienfait
neſtimable qu'il avoit reçu d'Oc-
avien: *Aut Parthus, aut Germania.*
En un mot la propoſition eſt diſ-
onctive; ce qu'elle énonce, peut
donc s'appliquer à l'un des deux
Peuples, ſans convenir à l'autre;
'un pouvoit donc être chaſſé de ſon
Pays, ſans que l'autre éprouvât le
même ſort: il n'eſt donc pas néceſ-
aire d'admettre ici un changement
mutuel de Pays. Je dis plus, il
n'eſt pas même permis de le faire.
En voici la raiſon. La Saone n'eſt
point en Germanie; donc le Par-
the en venant s'établir ſur les bords
de cette Riviere n'auroit point
changé de Pays avec le Germain:
e Tigre ne coule point dans les
Etats des Parthes; donc le Ger-
main n'auroit point changé de de-

meure avec eux, en s'établissant sur les bords de ce Fleuve.

Les termes *pererratis amborum finibus*, achevent de démontrer la justesse de mon interprétation. Le verbe *pererrare* ne signifie point *changer*, mais bien parcourir, traverser, passer au-delà, &c.

> *His mœnia quære,*
> *Magna pererrato statues, quæ denique ponto.* Virg.

Ainsi ces trois mots *pererratis amborum finibus*, veulent dire à la lettre; *Après avoir traversé les Contrées qu'ils habitent l'un & l'autre.* Le Poëte fait bien venir le Parthe, & le Germain l'un dans le Pays de l'autre; mais il les en fait sortir pour les placer dans des Contrées voisines.

Cette interprétation, outre qu'elle est parfaitement conforme à la signification naturelle des termes & aux regles de la Grammaire, met encore la pensée du Poëte dans tout son jour, & le venge des in-

fultes de ceux, qui faute de l'avoir entendu, l'ont accusé de n'avoir pas sçu la Géographie. Elle nous dispense d'étendre au de là de leurs bornes les Confins des Parthes & des Germains, pour y rencontrer une riviere & un fleuve qui n'y sont point, & d'avoir recours à je ne sçai quelle ignorance affectée, qu'on s'est imaginé convenir à des Bergers. Fort bien, dira-t-on peut-être : mais si on admet cette interprétation, que deviendra l'impossibilité que le Poëte a voulu exposer ? Je réponds qu'elle subsistera toûjours. La distance des lieux, la valeur de ces deux peuples qu'on regardoit comme invincibles ; la difficulté de les chasser de leurs Etats ; les obstacles qu'ils auroient eu à surmonter, soit dans leur route l'un de la part de l'autre, soit du coté des nations chez lesquelles ils seroient venus s'établir, tout cela pouvoit aisément faire regarder comme impossible l'étrange revers de fortune, dont il s'agissoit.

*Leçons Gratuites de Mathématiques, premiere partie du Cours, l'Arithmétique, l'Algebre, les proportions, & l'Analyse.*

Monsieur De Premontval fait avertir le Public, qu'il continue ses Conferences de Mathématiques.

L'Objet, qu'on se propose aujourd'hui, ainsi qu'on l'avoit annoncé dès l'année précédente, c'est de reprendre en entier le Cours de Mathématiques générales, par lequel ces Conferences o mmencerent, il y a quatre ans.

Ce nouveau Cours doit durer deux ans entiers sans aucune, ou sans presqu'aucune interruption à 'occasion des Vacances. Il *est* divisé en quatre Parties.

La Premiere a pour objet la Théorie & la pratique du Calcul tant Arithmetique, qu'Algebrique, les Propoitions, & l'Analyse, le tout dans un grand détail, également relatif aux Sciences & au Commerce.

*Mars* 1742.

La Seconde eſt employée à pliquer les Elemens de la Géometrie, y compris le Toiſé, la Trigonometrie rectiligne, le Nivellement, & la Geodeſie.

La Troiſiéme traite des Principes de la Mécanique, & de l'Hydraulique d'une maniere très-étenduë.

La Quatriéme enfin terminera le Cours par un Traité complet d'Optique, qui renfermera ſix Sciences particulieres les plus curieuſes de toutes les Mathématiques, ſçavoir la Phoſtique, la Catoptrique, la Dioptrique, la Chromatique, la Perſpective, & l'Ophtalmique.

On aura ſoin d'inſtruire le Public par de nouveaux Avis de l'ouverture de chacune de ces quatre Parties dans ſon tems ; mais il eſt eſſentiel d'avertir ici que les deux premieres ſont abſolument néceſſaires pour l'intelligence des deux autres, & qu'elles en ſont comme des Préliminaires indiſpenſables, qu'il n'eſt pas poſſible de négliger.

*Mars* 1742.

Les Conferences tiendront comme à l'ordinaire les Dimanches & Fêtes matin & soir ; le matin depuis neuf heures jusqu'à onze, & le soir depuis trois heures jusqu'à cinq.

Les doutes qu'on affecte de répandre, obligent à repeter qu'on ne demande absolument d'autre reconnoissance des soins, qu'on se propose de prendre, que l'attention & l'assiduité nécessaires pour en profiter. L'expérience des années précédentes fait esperer qu'on ne se sera pas inutilement flaté de l'obtenir.

*L'Adresse est ruë des Noyers, la quatriéme porte cochere à droite du côte de la ruë saint Jacques.*

*Ceux qui auront de ces Avis sont priés de vouloir bien se prêter au désir qu'on a de servir le Public, en avertissant les personnes de leur connoissance.*

*TABLES DES ARTICLES du mois de Mars.* 1742.

ART. XVII. *S. Patris Nostri* Ephræm, *Syri Opera omnia* &c. 377

ART. XVIII. Lettre de M. *Julien le Roi*, aux Auteurs de ces Mémoires. 391

ART. XIX. *Rerum* Italicarum *Scriptores. Tomus* XIII. 437

ART. XX. De la maniere de trouver la charge des Mines ; Par M. d'Alleman. 477

ART. XXI. La Vie de la Vénérable Servante de Dieu *Jeanne de Valois*, Reine de *France*. 500

ART. XXII. Analyse des Eaux de *Jouhe*. 512

ART. XXIII. Nouvelles Littéraires. 524

*Errata pour le mois de Fevrier 1742.*

PAge 193. lig. 16. & 17. *effacés*, de Comté.

194. lig. derniere, appropriés, *lis.* approprié.

199. lig. 7. Corinthie, *lis.* Carinthie.

203. lig. 10. de postérité, *effacés*, de

*Ibid.* lig. 24. Comtesse de France. *lis.* de Flandres.

204. lig. 20. terminé *lis* terminée.

252. lig. 22. Luitprend, *lis.* Luitprand.

314. lig. pénult. contrefort, *lis.* contreeffort.

316. lig. *anchre*, lis. *ancre.*

318. lig. 24 dureté, *lis* durée.

314 lig. 7. celui, *lis.* celle.

341. lig. 2:. principe, demontre, *lis.* principe démontre, l'analyse.

367. lig. 17. Tom. VIII. *lis* Tom. VII.

## *APPROBATION.*

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS ROBUSTEL.

Aug. D. 8. h. 4. m Stella

D. 27. h. 5. n dilucu
oc. D. 9. Culm Cete
ræcedet
n.
h. pidum
D. 18. h. 5m asc.
l Borea
D. 19. h. 5ll. rus
h. a dista
quebat
D. 20. h. 5 distaba
ns in a
. 22. h. 5 strum
. 12. M. bum
ma fu
h. 1 acce
h. 1m p
h. nbit
h. ecta
h.
h. à fa
tus
h. em
h. ins
h.

ad Solem In meridie præcedente
x culminationibus Sirii ac Rigel.